



Rapport annuel
2012/2013

 PARIS ORLÉANS

Couverture :
New Court,
notre bureau de Londres.

Rapport annuel 2012 / 2013

Sommaire

Message aux actionnaires	4
--------------------------	---

Profil 7

Historique	9
Présentation des métiers du Groupe	10
Organigramme	12
Chiffres clés	13
Gouvernement d'entreprise	14
Carnet de l'actionnaire	17

Conseil financier (*Global Financial Advisory*) 21

Introduction	22
Revue des métiers	24
Conseil en fusions et acquisitions et conseil stratégique	24
Conseil en financement	26

Banque privée et Gestion d'actifs (*Wealth and Asset Management*) 31

Introduction	32
Banque privée	34
Gestion d'actifs	36

Capital investissement et dette privée (*Merchant Banking*) 39

Introduction	40
Revue de l'activité	42
Capital investissement (<i>Private Equity</i>)	42
Dette privée (<i>Private Debt</i>)	43
Revue du portefeuille	44

Financements spécialisés 47

Financement d'équipements et prêts à des fonds	48
Banque de financement	49

Rapport de la Gérance 51

Faits marquants de l'exercice	52
Résultats au 31 mars 2013	52
Capital et actionariat	56
Gouvernement d'entreprise	68
Informations sociales, environnementales et sociétales	84
Autres informations	94
Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice	97
Évolutions prévisibles et perspectives d'avenir	97

Les comptes 99

Comptes consolidés	100
Comptes sociaux	162

Message aux actionnaires

Chers actionnaires,

Comme nous l'avons souligné dans notre message de l'année dernière, l'année 2012/2013 a été déterminante pour Paris Orléans. En juin 2012, les actionnaires ont approuvé une étape majeure du long processus de transformation du Groupe, destiné à la simplification de ses structures. Non seulement ce développement nous place en meilleure position pour affronter les défis d'un environnement mondial concurrentiel, mais elle simplifie nos structures de détentions et nos structures opérationnelles, tout en préservant le contrôle familial du Groupe.

L'environnement dans lequel nous évoluons demeure difficile, comme c'est le cas depuis le début de la crise financière mondiale de 2008. La croissance économique est atone sur nombre de nos principaux marchés. Les niveaux d'activité au sein du Conseil financier sont toujours très inférieurs à ceux atteints avant la crise et cette situation risque de perdurer encore quelque temps. L'aversion au risque des clients pèse dans nos activités de Gestion d'actifs. En outre, l'évolution constante du cadre législatif et réglementaire alourdit nos coûts de façon significative.

Le Groupe intervient dans deux métiers : d'une part, le Conseil financier (*Global Financial Advisory*) qui comprend les activités de conseil en fusions et acquisitions, en financement et en restructuration de dettes et en opérations sur les marchés de capitaux ; et d'autre part, la Gestion d'actifs au sens large, qui regroupe les activités de banque privée et de gestion d'actifs (*Wealth and Asset Management*) ainsi que le capital investissement (*Merchant Banking*). En complément, le Groupe est présent dans les financements spécialisés qui incluent essentiellement le portefeuille de prêts en voie d'extinction.

Chacune de ces activités a connu des conditions difficiles sur l'année 2012/2013, toutefois les résultats annuels sont le reflet de la solidité du Groupe. Les revenus ont augmenté de 12 millions d'euros pour s'établir à 1 147 millions d'euros. Le résultat d'exploitation, qui s'élève à 165 millions d'euros, est resté à un niveau similaire à celui de l'exercice précédent. Le résultat net - part du Groupe ajusté - qui est un reflet plus fidèle selon nous de la performance du Groupe - a progressé de 53 millions d'euros en 2011/2012 à 62 millions d'euros en 2012/2013. Le résultat net - part du Groupe s'est établi à 47 millions d'euros en 2012/2013 contre 37 millions d'euros en 2011/2012.

Conseil financier – (*Global Financial Advisory*)

L'activité du second semestre a été particulièrement forte, contrastant ainsi avec celle, plus modérée, du premier semestre. Les revenus de l'activité de Conseil financier ont progressé de 4% par rapport à l'année précédente pour atteindre 741 millions d'euros, avec un impact positif sur la profitabilité. Cette performance a été obtenue en dépit des conditions de marché difficiles. Rothschild demeure l'une des principales sociétés indépendantes dans le domaine du conseil financier, le Groupe

continue d'être classé parmi les meilleurs conseillers et arrive à la 5^e place mondiale en nombre d'opérations de fusions et acquisitions réalisées, avec environ 450 opérations conseillées pour une valeur totale de 400 milliards de dollars. L'ampleur de notre offre et de notre diversification géographique a contribué à accroître nos revenus issus du conseil en fusions et acquisitions, permettant ainsi de compenser la stabilité de ceux issus de l'activité de conseil en financement. La hausse des revenus au Royaume-Uni, aux États-Unis, en Amérique latine et en Asie a compensé la réduction liée à la faiblesse des opérations dans la plupart des autres pays d'Europe occidentale.

Banque privée et Gestion d'actifs – (*Wealth and Asset Management*)

L'année 2012/2013 a été difficile pour nos activités de Banque privée et de Gestion d'actifs : les revenus se sont établis à 281 millions d'euros, soit un niveau proche des 284 millions d'euros de l'exercice précédent, mais avec une moindre profitabilité. Les revenus et les marges de l'activité ont été impactés par l'incertitude qui règne sur les marchés financiers avec pour conséquence moins de transactions et des reports sur des produits moins risqués.

Les actifs sous gestion du Groupe ont augmenté de 7% pour atteindre 38,4 milliards d'euros (contre 35,9 milliards d'euros au 31 mars 2012). Cette hausse provient de l'appréciation globale du marché (1,9 milliard d'euros) et d'une collecte nette positive de 0,6 milliard d'euros (comprenant les actifs liés à l'acquisition de HDF Finance).

Les activités européennes de Banque privée sont en croissance, particulièrement au Royaume-Uni, malgré la faiblesse générale de l'économie européenne. Toutefois, les pressions auxquelles ne cessent d'être soumises ces activités, notamment celles résultant d'une réglementation toujours croissante, persisteront en 2013/2014.

La Gestion d'actifs institutionnelle continue son effort de diversification de son offre de produits afin de favoriser la croissance de cette activité sur de nouveaux marchés et d'accroître ses revenus au cours des prochaines années.

Capital investissement et dette privée – (*Merchant Banking*)

L'activité de capital investissement et dette privée regroupe à présent tous les fonds pour compte de tiers (y compris les fonds de dette non cotés), et l'activité pour compte propre. Au cours de l'exercice achevé le 31 mars 2013, cette activité a généré 69 millions d'euros de revenus (contre 71 millions d'euros en 2011/2012). Les revenus de cette activité sont variables d'une année sur l'autre, car ils dépendent principalement de la date de réalisation des cessions. Au cours de l'année 2012/2013, des cessions ont été réalisées pour un montant total de 112 millions d'euros générant



David de Rothschild



Nigel Higgins



Olivier Pécoux

37 millions d'euros de plus-values. Par ailleurs, 54 millions d'euros ont été investis, dont 22 millions d'euros au titre d'investissements pour compte propre et 32 millions d'euros par le biais des fonds gérés pour compte de tiers.

Les actifs sous gestion s'élevaient à 2,9 milliards d'euros au 31 mars 2013 soit un niveau similaire à celui de l'exercice précédent, dont 538 millions d'euros provenant du Groupe. En 2012/2013, le fonds Five Arrows Secondary Opportunities Fund III a réalisé son *closing* final, avec un total d'engagements de 259 millions d'euros. De plus, le nouveau fonds de dette à haut rendement Five Arrows Credit Solutions a réalisé son premier *closing* en mai 2013 réunissant 235 millions d'euros. Le Groupe souhaite poursuivre le développement de son offre au cours des années à venir.

Financements spécialisés

Le portefeuille de prêts commerciaux a continué sa réduction, en ligne avec la volonté du Groupe de se désengager du métier de Banque de financement, afin de se concentrer sur les financements spécialisés au Royaume-Uni. Les encours s'établissaient à 570 millions d'euros au 31 mars 2013, en recul par rapport aux 805 millions d'euros du 31 mars 2012. Ce montant représente à présent un tiers du niveau de 2008.

Bilan

Le niveau élevé des dépôts des clients – 5,6 milliards d'euros – est révélateur de la faible appétence au risque des clients de la Banque privée. La gestion de notre bilan demeure prudente, les liquidités placées auprès des banques centrales représentant 56% de l'actif total contre 50% l'année précédente. Les capitaux propres - part du Groupe sont passés de 721 millions d'euros à 1 229 millions d'euros au 31 mars 2013 à la suite de la réorganisation de juin 2012. Avec un ratio de solvabilité global de 25,9% et un ratio de capital Tier I de 19,7%, nous continuons de gérer notre bilan de façon prudente en raison des incertitudes du marché.

Conseil de surveillance

Ce message nous donne l'opportunité de remercier Peter Smith d'avoir accepté de rejoindre le Conseil de surveillance en septembre 2012. Peter est administrateur indépendant de NM Rothschild & Sons Limited depuis douze ans et était senior partner chez PriceWaterhouseCoopers. Peter a également accepté de prendre la présidence du Comité d'audit à compter du 28 mars 2013, et nous bénéficierons grandement de ses précieux conseils.

Nous exprimons tous nos remerciements à André Lévy-Lang pour le travail accompli durant l'exercice de son mandat de Président du Comité d'audit et dont il restera membre. Nous nous réjouissons également qu'il ait accepté de rejoindre le Comité des rémunérations en mars 2013.

Dividende

Pour l'exercice social clos le 31 mars 2013, nous proposons, en accord avec le Conseil de surveillance, un dividende de 0,50 euro par action, montant identique à celui versé au titre de l'exercice précédent. Nous proposerons aux actionnaires la possibilité d'opter pour le paiement de ce dividende en numéraire ou en actions nouvelles de Paris Orléans, étant précisé que l'option choisie s'appliquera au montant total du dividende.

Perspectives

Dans un contexte économique difficile et fragile, nous orientons nos efforts sur la rentabilité, la flexibilité et la maîtrise des coûts ainsi que sur la mise en œuvre des synergies entre nos métiers résultant de la réorganisation du Groupe. Nous sommes convaincus que le Groupe continue d'offrir à ses clients des services de qualité exceptionnelle dans toutes ses activités et qu'il bénéficiera de l'amélioration des conditions du marché dès qu'elles se présenteront.

PO Gestion SAS, associé commandité et gérant de Paris Orléans

David de Rothschild, Président
Nigel Higgins et Olivier Pécoux, Directeurs généraux



Profil

Historique	9
Présentation des métiers du Groupe	10
Organigramme	12
Chiffres clés	13
Gouvernance d'entreprise	14
Carnet de l'actionnaire	17

*Tour UBN
(Kuala Lumpur),
siège de notre bureau
de Malaisie.*

Paris Orléans, société de tête de Rothschild

Rothschild est l'un des groupes indépendants les plus importants au monde en matière de conseil financier avec près de 2 800 collaborateurs répartis dans 40 pays.

Nous proposons des conseils en matière de stratégie, de fusions et acquisitions, de gestion de fortune et de financement aux gouvernements, aux entreprises et aux personnes physiques du monde entier.

Le Groupe intervient dans trois grands métiers : le Conseil financier (*Global Financial Advisory*), la Banque privée et la Gestion d'actifs (*Wealth and Asset Management*) ainsi que le Capital investissement (*Merchant Banking*). En complément, Rothschild est présent dans les financements spécialisés.

Le Groupe est contrôlé par une famille et est indépendant. Il est au cœur des marchés financiers mondiaux depuis plus de 200 ans. Historiquement implanté en Europe, il a développé un réseau mondial unique. Aujourd'hui, nos activités de conseil sont exercées dans le monde entier, depuis des bureaux recrutant localement en Chine, au Brésil, en Inde, aux États-Unis, au Moyen-Orient et en Asie-Pacifique.

Nous offrons à nos clients des services d'excellente qualité avec un haut niveau d'intégrité professionnelle, afin d'établir des relations de confiance dans la durée. Le contrôle familial nous libère des stratégies ou des objectifs de court terme.

Nous avons à cœur de nouer des relations durables avec nos clients ; c'est pourquoi nous renforçons nos contacts avec eux et adoptons une perspective de long terme pour mieux servir leurs intérêts. Nous leur apportons des idées pertinentes, des conseils objectifs et fiables, et un jugement sûr. Nous nous fixons des objectifs exigeants et déployons des efforts incessants pour nous améliorer et offrir des services de haute qualité.

Nous attirons les collaborateurs les plus talentueux, contribuons à leur développement et récompensons leurs performances. Ceux-ci travaillent tous ensemble, mettent en commun leurs connaissances et savoir-faire et déploient tous leurs efforts pour mettre le réseau Rothschild au service des clients.

Historique

1838	Fondation de Paris Orléans, société de chemin de fer française.
1937	Paris Orléans abandonne l'activité ferroviaire.
1982	Paris Orléans sert de pivot à la relance des activités françaises de la maison Rothschild à la suite de la nationalisation de la Banque Rothschild en 1981.
2003	Unification et optimisation de la structure du Groupe au niveau mondial par la création d'une nouvelle entité de tête, Concordia BV, détenue à parité par Paris Orléans et la branche anglaise de la famille Rothschild.
2007-2008	Prise de contrôle des activités de conseil financier au niveau mondial et réorganisation de l'actionnariat familial.
2012	Réorganisation et transformation de Paris Orléans, pour rationaliser son organisation, optimiser ses fonds propres réglementaires et pérenniser son contrôle familial.

Présentation des métiers du Groupe

Conseil financier (*Global Financial Advisory*)

Regroupe les activités de :

- Conseil en fusions et acquisitions
- Conseil en financement et restructuration de dettes
- Conseil en marchés des capitaux

Près de 900 banquiers répartis dans 40 pays, dont 178 *Managing Directors*

5^e place mondiale et 1^{re} place en Europe en nombre d'opérations de fusions et acquisitions réalisées

Conseil de quelque 450 opérations pour une valeur totale de 400 milliards de dollars US sur l'exercice 2012/2013

Part de marché du Conseil financier dans le conseil en fusions et acquisitions

Région	2011/2012	2012/2013
Monde	6,6%	9,1%
Monde, opérations transfrontalières	8,4%	13,5%
Europe	12,2%	20,7%
Amérique du Nord	3,1%	3,9%
Asie	4,5%	4,2%
Reste du monde	4,5%	15,4%

Source : Thomson Reuters, opérations réalisées, toutes régions du monde, du 1^{er} avril au 31 mars.

Banque privée et Gestion d'actifs (*Wealth and Asset Management*)

Regroupe les activités de :

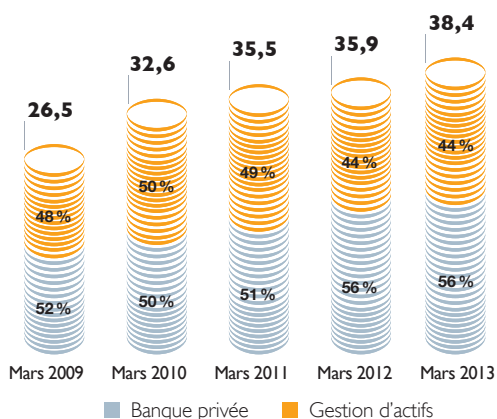
- Banque privée et Fiducie
- Rothschild Patrimoine
- Rothschild & Cie Gestion
- Rothschild HDF Investment Solutions
- Rothschild Asset Management, Inc.

95 Banquiers privés, basés à Paris, Zurich et Londres et ailleurs

56 *Investment Managers* en gestion d'actifs, basés à Paris et New York

38,4 milliards d'euros d'actifs sous gestion, dont 56 % pour la Banque privée et 44 % pour la Gestion d'actifs

Évolution des actifs sous gestion sur 5 ans
(en milliards d'euros)



Capital investissement et dette privée (Merchant Banking)

Regroupe les activités :

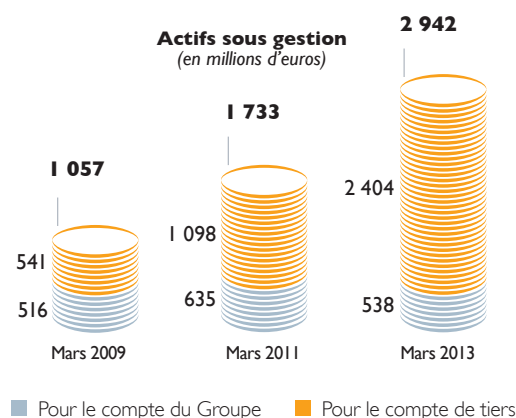
- d'investissement en fonds propres
- d'investissement pour compte de tiers

Les fonds gérés sont axés sur le marché européen, tandis que les investissements pour compte propre portent sur l'ensemble du monde

2,9 milliards d'euros d'actifs sous gestion, dont 0,5 milliard d'euros investi par le Groupe

49 professionnels de l'investissement

Les revenus générés sont des commissions de gestion (en % des actifs sous gestion), des dividendes et intérêts, et des plus-values sur cessions d'actifs



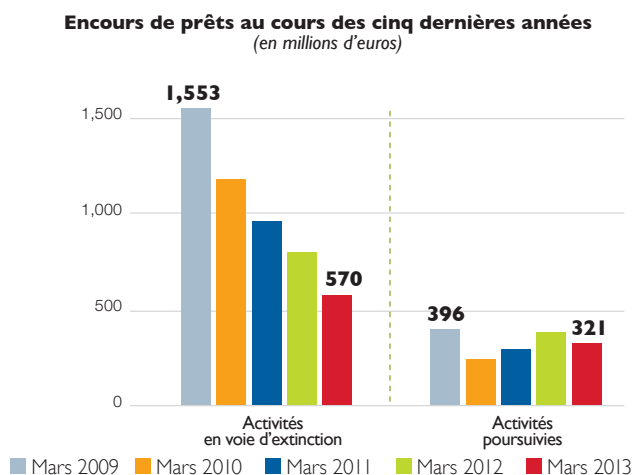
Financements spécialisés

Regroupe les activités de :

- Financement d'équipements et prêts à des fonds (activités poursuivies)
- Prêts commerciaux (activité en voie d'extinction)

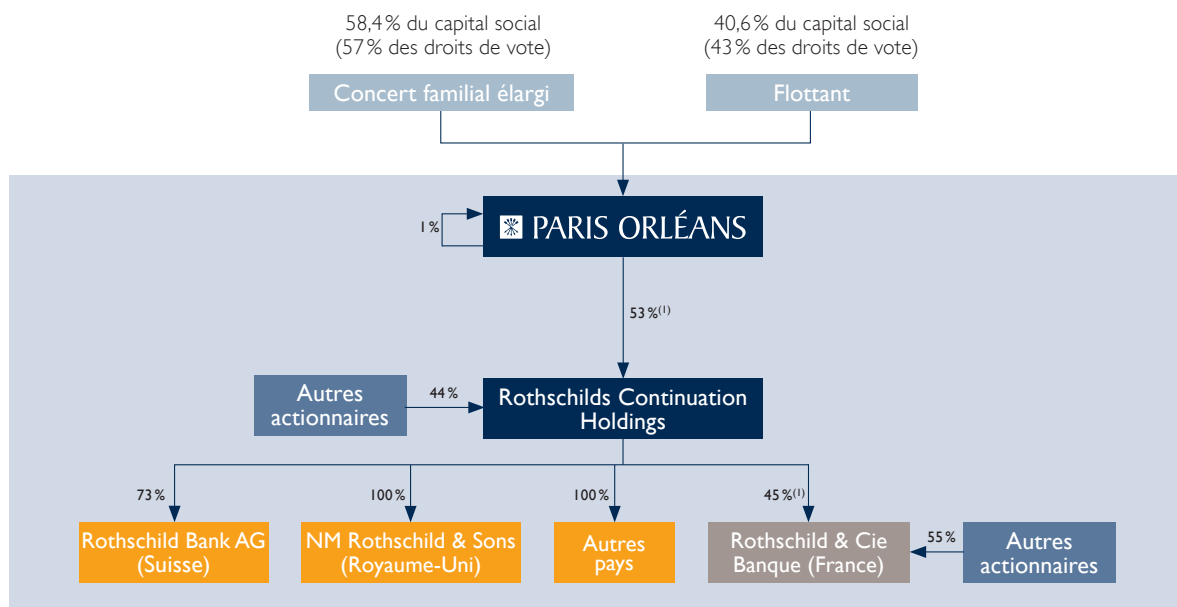
L'activité de financements spécialisés propose des services de financement d'équipements et de prêts à des fonds.

Depuis plusieurs années, le Groupe a décidé de se désengager progressivement du métier de banque de financement pour se concentrer sur l'activité financements spécialisés

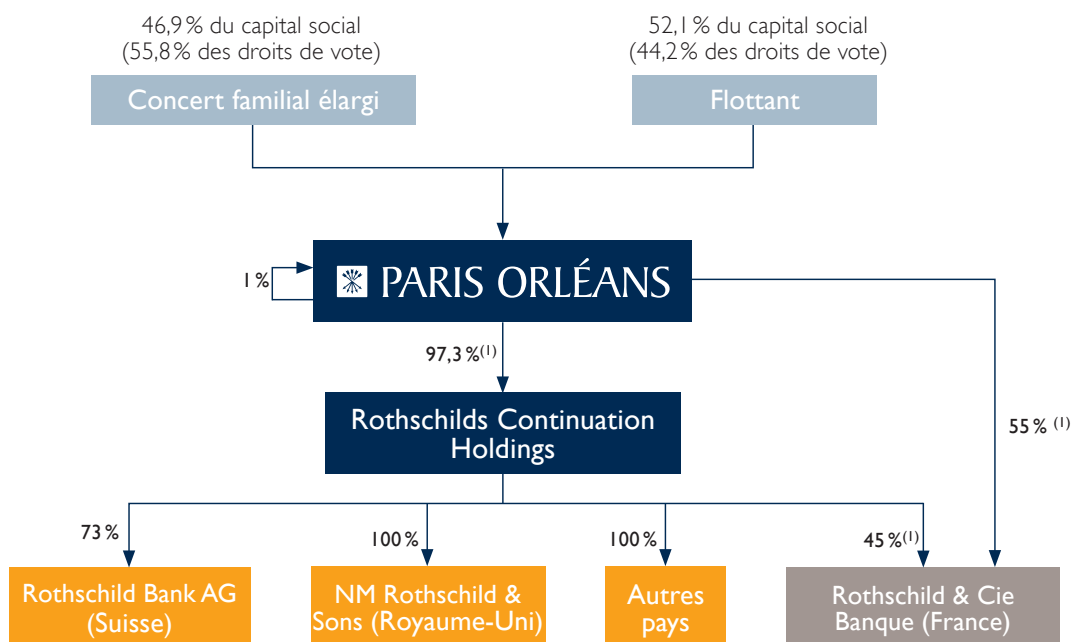


Organigramme du Groupe

Avant la réorganisation de juin 2012



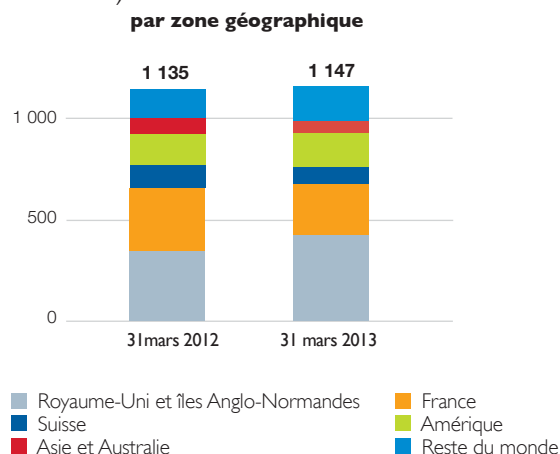
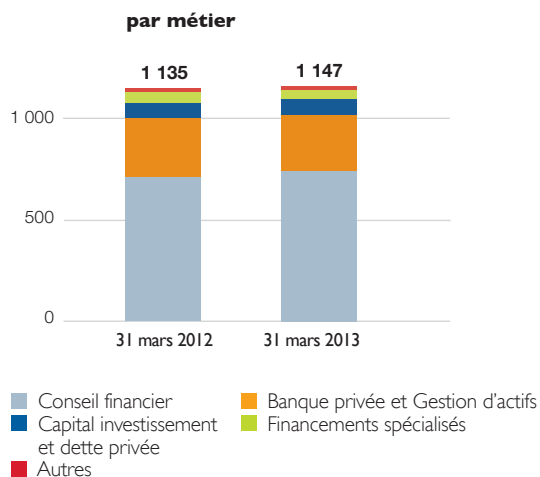
Au 31 mars 2013



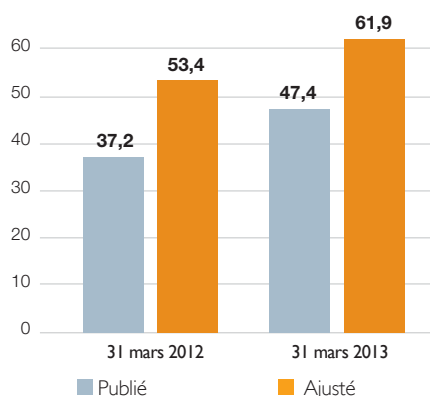
(1) Directement et indirectement via des sociétés holding.

Chiffres clés

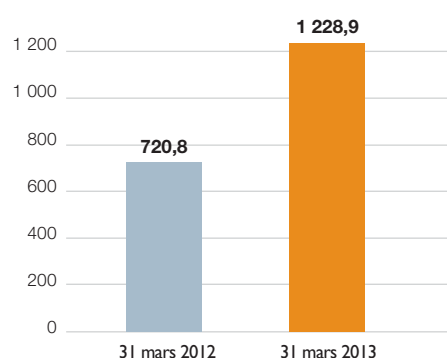
Revenus (en millions d'euros)



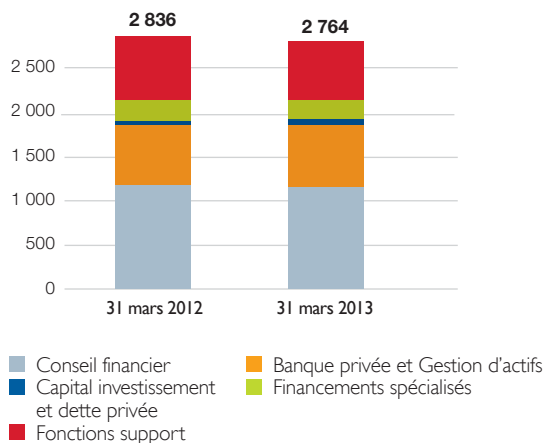
Résultat net – Part du Groupe (en millions d'euros)



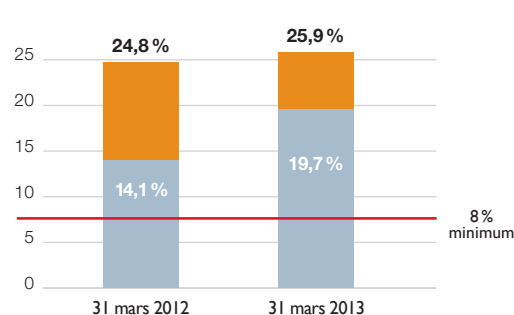
Fonds propres – Part du Groupe (en millions d'euros)



Effectifs du Groupe par métier



Ratios de solvabilité du Groupe



Source : Paris Orléans. Chiffres non audités.

CONSEIL FINANCIER

BANQUE PRIVÉE ET GESTION D'ACTIFS

CAPITAL INVESTISSEMENT ET DETTE PRIVÉE

FINANCEMENTS SPÉCIALISÉS

RAPPORT DE LA GÉRANCE

LES COMPTES

Gouvernement d'entreprise

Du 1^{er} avril 2012 au 8 juin 2012, la gouvernance de Paris Orléans, alors société anonyme, reposait sur une structure dualiste faisant intervenir un organe collégial de direction, le Directoire, et un organe de surveillance, le Conseil de surveillance.

Depuis le 8 juin 2012, date de la transformation de Paris Orléans en société en commandite par actions, la gouvernance de Paris Orléans repose sur un organe de direction, la Gérance, assisté du *Group Management Committee*, et un organe de surveillance, le Conseil de surveillance.

Gérance - PO Gestion SAS

PO Gestion SAS dispose des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom et pour le compte de la Société, conformément à ses statuts et à la législation. PO Gestion SAS est dirigée par son Président, David de Rothschild, et par ses deux Directeurs généraux, Nigel Higgins et Olivier Pécoux.

David de Rothschild

David de Rothschild a été nommé Président du groupe Rothschild en 2003.

Il est l'arrière-arrière-arrière-petit-fils de Mayer Amschel Rothschild, le fondateur de la dynastie Rothschild, et descendant de James de Rothschild, qui a créé une banque à Paris en 1812. David de Rothschild se consacre aux métiers de la banque depuis 40 ans et a travaillé dans différentes branches de la société familiale. En 1981, la Banque Rothschild – la société fondée par James de Rothschild en 1812 sous le nom de Rothschild Frères – a été nationalisée par le gouvernement français. David de Rothschild et son cousin, Éric de Rothschild, ont pris l'initiative de rapprocher les branches anglaise et française de la famille et ont finalement obtenu le droit de créer une nouvelle banque éponyme en 1986.

David de Rothschild est administrateur des sociétés Casino, Edmond de Rothschild SA et Compagnie Financière Martin Maurel.

Nigel Higgins

Nigel Higgins a été nommé Directeur général de PO Gestion SAS le 6 juin 2012. Il est également Directeur général de Rothschilds Continuation Holdings AG depuis mars 2010.

Nigel Higgins a rejoint Rothschild en 1982. Depuis la fin des années 1990, il a occupé de nombreux postes de direction au sein du groupe Rothschild, notamment celles de *Head* de l'activité Banque d'investissement au Royaume-Uni et de *Co-Head* de l'activité Banque d'investissement.

Nigel Higgins est diplômé de l'université d'Oxford.

Olivier Pécoux

Olivier Pécoux a été nommé Directeur général de PO Gestion SAS le 6 juin 2012. Il est également Directeur mondial de l'activité Conseil financier (*Global Financial Advisory*).

Olivier Pécoux a rejoint Rothschild en 1991 et a occupé des fonctions seniors au sein du Groupe.

Avant de rejoindre Rothschild, il a travaillé pour la division Fusions et acquisitions de Lazard Frères & Cie, à Paris dans un premier temps, puis à New York, où il est devenu Vice-président en 1988. Il avait auparavant été conseiller financier auprès de Schlumberger en Europe et aux États-Unis, avant d'être promu Directeur financier d'Applicon, une société d'édition de logiciels, filiale de Schlumberger. Olivier Pécoux a commencé sa carrière chez Peat Marwick Mitchell.

Il est membre du Conseil d'administration d'Essilor.

Le *Group Management Committee*

Le *Group Management Committee* est composé de 14 membres. Il constitue le comité exécutif opérationnel et fonctionnel du Groupe, responsable du bon fonctionnement et de l'efficacité de ses structures de gouvernance, de ses politiques et procédures opérationnelles et de la mise en œuvre de la stratégie adoptée par le Groupe. Dans ce cadre, le *Group Management Committee* assiste PO Gestion SAS dans la gestion et l'administration de la Paris Orléans et de ses principales filiales, et pilote la gestion de leurs activités.



Second rang (de gauche à droite) :

Mark Crump

Directeur financier du Groupe

Andrew Didham

Group Risk and Regulation

Robert Leitao

Responsable adjoint du métier Conseil financier

Jean-Louis Laurens

Responsable de la Gestion institutionnelle de la Banque privée (Paris)

Alexandre de Rothschild

Actionnariat familial et membre du Conseil de surveillance

Jonathan Westcott

Group Chief Legal and Compliance Officer

Marc-Olivier Laurent

Responsable du métier Merchant Banking

Alain Massiera

Responsable de la Banque privée (Paris)

Premier rang (de gauche à droite) :

Gary Powell

Group Head of Strategy

Paul Barry

Directeur des ressources humaines du Groupe

Nigel Higgins

Co-directeur général du Groupe

Olivier Pécoux

Co-directeur général du Groupe

Richard Martin

Co-responsable de la Division Banque privée et Fiducie

Veit de Maddalena

Co-responsable de la Division Banque privée et Fiducie

Le Conseil de surveillance et ses comités

Le Conseil de surveillance contrôle en permanence la gestion de la Société. Son règlement intérieur définit les droits et responsabilités de ses membres.

Au 31 mars 2013, le Conseil de surveillance est composé de 14 membres.

Conseil de surveillance

Éric de Rothschild

Président

François Henrot

Vice-président

André Lévy-Lang

Vice-président - membre indépendant

Martin Bouygues

Membre indépendant

Sylvain Héfès

Christian de Labriffe

Lord Leach

Membre indépendant

Lucie Maurel-Aubert

Philippe de Nicolay

Jacques Richier

Membre indépendant

Alexandre de Rothschild

Anthony de Rothschild

Sipko Schat

Membre indépendant

Peter Smith

Membre indépendant

Le Conseil de surveillance s'appuie sur les comités spécialisés qu'il a créés en son sein pour remplir sa mission aussi efficacement que possible : le Comité d'audit, le Comité stratégique et, depuis le 28 mars 2013, le Comité des rémunérations.

Chaque membre desdits comités est membre du Conseil de surveillance.

Au 31 mars 2013, la composition de chaque Comité était la suivante :

Comité d'audit

Peter Smith

Président

Sylvain Héfès

Christian de Labriffe

André Lévy-Lang

Comité stratégique

Martin Bouygues

François Henrot

André Lévy-Lang

Lucie Maurel-Aubert

Alexandre de Rothschild

Comité des rémunérations

Sylvain Héfès

Président

André Lévy-Lang

Peter Smith

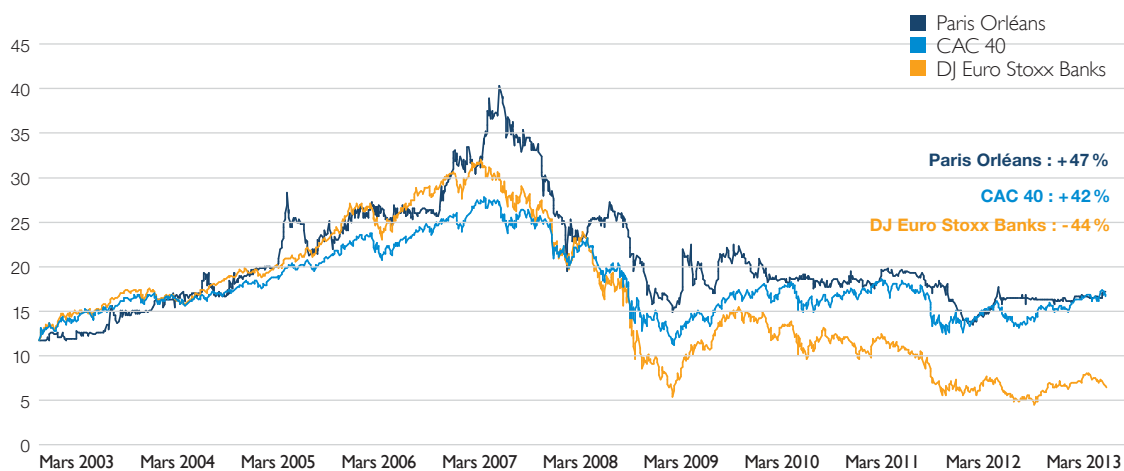
Carnet de l'actionnaire

Données de marché

	Exercice clos le 31 mars 2009	Exercice clos le 31 mars 2010	Exercice clos le 31 mars 2011	Exercice clos le 31 mars 2012	Exercice clos le 31 mars 2013
Cours de l'action (en euros)					
À la fin de l'exercice	16,3	18,8	19,6	17,0	17,8
Plus haut	27,8	22,9	20,3	20,1	17,9
Plus bas	15,4	16,2	18,0	14,0	16,2
Cours moyen au cours de l'année	22,0	20,1	19,0	17,3	16,9
Nombre d'actions et de certificats d'investissement					
Émis	31 632 080	31 944 553	32 373 515	32 515 587	70 903 029
dont autocontrôle	859 020	908 170	813 320	714 120	693 504
Par action (en euros)					
Dividende net	0,35	0,35	0,40	0,50	0,50 ⁽¹⁾
Bénéfice par action	1,61	0,88	3,48	1,24	0,78
Bénéfice par action ajusté	n/a	n/a	n/a	0,78	0,90
Capitalisation boursière					
	515,6 m€	600,6 m€	634,5 m€	552,4 m€	1 262,1 m€

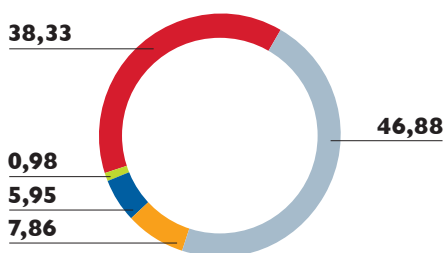
(1) Dividende proposé à l'Assemblée générale des actionnaires du 26 septembre 2013.

Évolution du cours de l'action Paris Orléans sur 10 ans

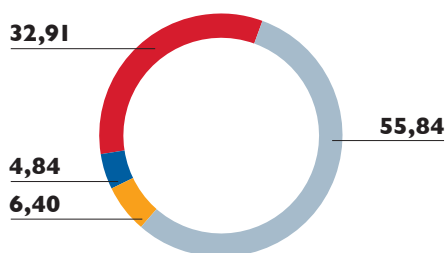


Répartition de l'actionnariat au 31 mars 2013

Capital (en %)



Droits de vote exerçables (en %)



■ Concert familial élargi ⁽¹⁾ ■ Groupe Edmond de Rothschild ■ Groupe Jardine Matheson ■ Autocontrôle ■ Flottant

(1) Le Concert comprend, entre autres actionnaires, les branches française et anglaise de la famille Rothschild, certains membres des instances de direction et la Compagnie Financière Martin Maurel. Il a été rendu public par l'Autorité des marchés financiers le 12 juin 2012 (Décision et Information 212C0752 du 13 juin 2012 et Décision et Information 212C0783 du 19 juin 2012).

Liquidité du titre

Depuis janvier 2008, Paris Orléans a confié à une filiale, Rothschild & Cie Banque, la mise en œuvre d'un contrat de liquidité. Au 31 mars 2013, 26 854 actions et 3,9 millions d'euros figuraient au compte de liquidité ⁽¹⁾.

Chaque semestre, la société communique le bilan de la mise en œuvre du contrat de liquidité. Ces communiqués sont disponibles sur le site Internet de la Société, à la rubrique « Relations Investisseurs - Informations réglementées ».

Communication financière

Tout au long de l'année, Paris Orléans publie des informations à l'intention de ses actionnaires, notamment des communiqués en français et en anglais sur les résultats semestriels et annuels, les revenus trimestriels et tout autre événement majeur ayant trait au Groupe, conformément à la réglementation et à l'usage en ces domaines.

Le site Internet de Paris Orléans permet aux visiteurs de consulter l'actualité, le cours de l'action ainsi que l'ensemble des publications de la société. Le rapport annuel peut être consulté et téléchargé *via* le site Internet, à l'adresse suivante : www.paris-orleans.com.

Les visiteurs peuvent également s'inscrire sur la liste de diffusion électronique Paris Orléans afin de recevoir les communiqués de presse de la société au fur et à mesure de leur publication. Ils peuvent aussi obtenir, à tout moment, des informations auprès du service des Relations Investisseurs.

L'ensemble des informations relatives aux métiers du groupe Rothschild Group sont disponibles à l'adresse : www.rothschild.com.

(1) Se reporter à la section intitulée « Rachat par la Société de ses propres actions », page 63, pour des informations complémentaires.

Calendrier financier

9 août 2013 après la clôture du marché	Informations financières du premier trimestre de l'exercice 2013/2014
26 septembre 2013	Assemblée générale annuelle des actionnaires (9 h 30 - CET)
26 novembre 2013 après la clôture du marché	Résultats du premier semestre de l'exercice 2013/2014
14 février 2014 après la clôture du marché	Informations financières du troisième trimestre de l'exercice 2013/2014
25 juin 2014 après la clôture du marché	Résultat de l'exercice 2013/2014

Informations sur l'action

Code ISIN	FR0000031684
Code mnémonique	PAOR
Marché de cotation	NYSE Euronext Compartiment A (France)
Place de cotation	Paris

Contacts

Paris Orléans
23 bis, avenue de Messine 75008 Paris

Sites Internet :
www.paris-orleans.com
www.rothschild.com

Relations Investisseurs : Marie-Laure Becquart

mlb@paris-orleans.com
Téléphone : + 33 (0)1 53 77 65 10 - Fax : +33 (0)1 45 63 85 28



Conseil financier

Introduction	22
Revue des métiers	24
Conseil en fusions et acquisitions et conseil stratégique	24
Conseil en financement	26

*New Court,
notre bureau de Londres,
attenant à l'église
St Stephen Walbrook.*

Introduction

Le Conseil financier (*Global Financial Advisory*) regroupe les activités de conseil en fusions et acquisitions, de conseil en financement et restructuration de dettes et de conseil sur les opérations de marchés de capitaux. Ces activités sont exercées en toute indépendance et objectivité à la demande d'entreprises, de gouvernements, d'institutionnels et de particuliers.

Présentation du marché

Fortement concurrentiel, le marché du conseil financier regroupe des grandes banques internationales offrant à la fois des conseils et des prises fermes, et des maisons indépendantes proposant uniquement des services de conseil.

Le métier de conseil indépendant s'est structuré pour répondre aux demandes de clients de plus en plus sophistiquées et à la recherche de conseils impartiaux sur leurs activités de fusions et acquisitions et de financement en raison de la complexité croissante des marchés financiers et de leurs préoccupations en matière de conflits d'intérêts.

Présentation de l'activité

L'activité de Conseil financier a bien résisté dans le contexte économique actuel, où la volatilité et l'incertitude continuent d'affecter les niveaux d'activité.

Rothschild est un conseiller indépendant qui dispose d'une capacité d'intervention mondiale *via* des équipes intégrées, notamment au niveau du conseil en financement. Avec près de 900 banquiers répartis dans 40 pays à travers le monde⁽²⁾, le Groupe est très bien positionné pour bénéficier d'une amélioration des conditions de marché.

Au cours de l'année 2012/2013, Rothschild a conseillé de nombreuses opérations de fusions et acquisitions et de financement pour une valeur totale d'environ 400 milliards de dollars US, en progression de 20% par rapport à l'année précédente⁽¹⁾. Le Groupe continue d'être classé parmi les meilleurs conseillers et a renforcé sa position concurrentielle dans de nombreux secteurs et régions.

Ce succès est la conséquence du modèle d'entreprise de Rothschild, basé uniquement sur des conseils objectifs et libres de conflit d'intérêts, et des relations de confiance avec les clients qui attachent toujours plus d'importance à des conseils impartiaux. Grâce à l'ampleur de notre offre, à la forte expertise sectorielle des équipes et à la connaissance approfondie des pays où nous opérons, nous pouvons répondre à l'ensemble des besoins des clients et diversifier nos revenus.

Tout au long de l'année, Rothschild a recruté de manière très sélective quelques collaborateurs talentueux en Asie, en France et aux États-Unis ainsi que dans les secteurs du conseil souverain et des services publics (*utilities*).

Le Groupe se distingue du reste du marché avec son approche basée sur le relationnel et le long terme, générant une activité récurrente. Nous entretenons des relations durables avec nos clients, dont certaines durent depuis plusieurs décennies.

40 pays

50 bureaux

(1) Source : Thomson Reuters, données internes Rothschild, opérations finalisées.

(2) Y compris les partenariats et alliances.



Les valeurs du Groupe

Le Groupe souhaite se distinguer par un service de qualité et une éthique professionnelle irréprochables :

■ Orientation client

- L'indépendance du Groupe est le gage d'une totale objectivité vis-à-vis de ses clients. Rompues à la résolution de problèmes complexes, les équipes offrent leurs compétences largement reconnues en matière de conseil et d'exécution.

■ Expertise

- Les banquiers conseils pilotent chaque mission de bout en bout.
- Rothschild est intervenu sur un plus grand nombre d'opérations que n'importe lequel de ses concurrents sur ses principaux marchés. Quel que soit le pays, le Groupe intervient sur les dossiers les plus complexes.
- Les équipes mettent en commun leurs expériences et leurs expertises sectorielles au service exclusif du client.

■ Vision globale

- Le Groupe conjugue une vision mondiale avec la maîtrise des spécificités locales en raison de son implantation sur les cinq continents.

- Avec près de 900 banquiers dans le monde, le Groupe bénéficie d'une excellente connaissance du terrain pour accompagner les clients partout où cela est nécessaire.

■ Vision long terme

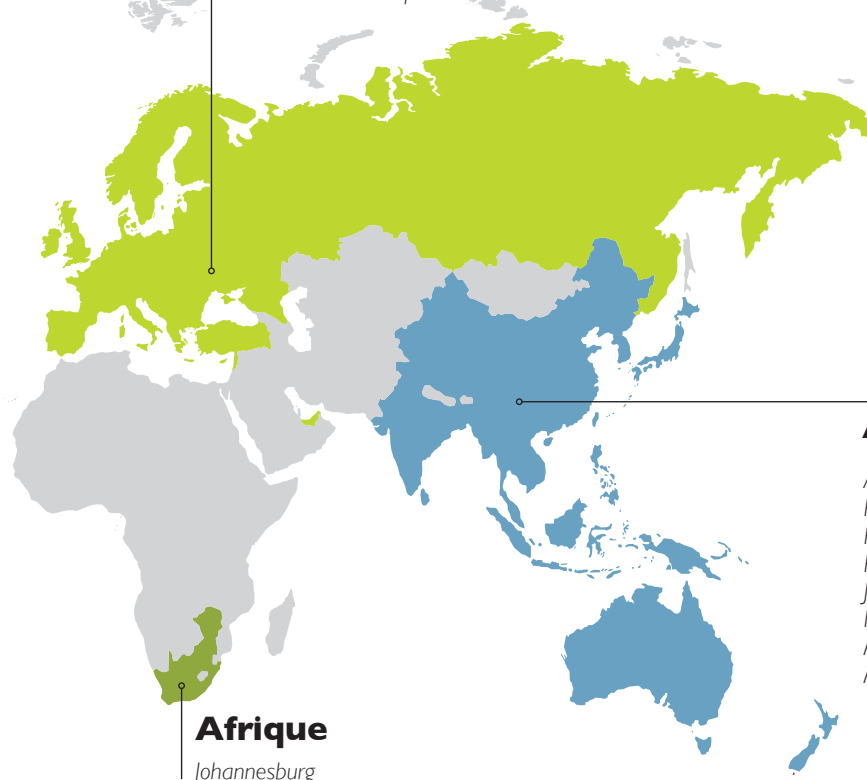
- Grâce à son actionnariat familial, le Groupe n'est pas soumis à des exigences de court terme et peut inscrire son action dans la durée. Le succès se mesure en années, une approche privilégiant ainsi les intérêts à long terme des clients.

■ Fiabilité et indépendance

- La qualité du service conditionnant la pérennité des relations commerciales, Rothschild se mobilise pour assurer le succès de ses clients.
- Compte tenu de la taille de l'activité du Groupe, aucune transaction n'est significative individuellement, quel que soit son résultat.
- Le succès de nos clients est aussi important pour eux que pour nous, et cela dure depuis plus de 200 ans.

Europe et Moyen-Orient

Abu Dhabi	Birmingham	Doha	Kiev	Madrid	Paris	Tel Aviv
Amsterdam	Bruxelles	Dubaï	Leeds	Manchester	Prague	Varsovie
Athènes	Bucarest	Francfort	Lisbonne	Milan	Sofia	
Barcelone	Budapest	Istanbul	Londres	Moscou	Stockholm	



Afrique

Johannesburg

Asie-Pacifique

Auckland	Mumbai
Pékin	Séoul
Hanoï	Shanghai
Hong Kong	Singapour
Jakarta	Sydney
Kuala Lumpur	Tokyo
Manille	Wellington
Melbourne	

Revue des métiers

Conseil en fusions et acquisitions et conseil stratégique

Les équipes proposent des conseils spécialisés sur tous les aspects des fusions et acquisitions, et également des conseils stratégiques dans des domaines tels que les joint ventures, la gouvernance d'entreprise, les questions liées au Comité spécial américain et les activités fiduciaires.

Au cours de l'exercice 2012/2013, Rothschild continue d'être classé parmi les meilleurs conseillers et arrive à la 5^e place mondiale en nombre d'opérations de fusions et acquisitions réalisées⁽¹⁾. Le Groupe est intervenu sur de nombreuses opérations transfrontalières grâce à sa forte présence mondiale, ces opérations transfrontalières ont représenté 50% de l'activité totale. Ainsi Rothschild s'est classé également au 5^e rang mondial en nombre d'opérations transfrontalières finalisées⁽¹⁾. Rothschild est arrivé dans les cinq premières places pour le conseil en fusions et acquisitions dans les secteurs de l'automobile, de la consommation et du commerce de détail.

En Europe, le Groupe continue d'être classé en première position sur le marché en fusions et acquisitions, place que nous occupons depuis onze ans⁽¹⁾, où nous conseillons toujours plus d'opérations que nos concurrents.

En dehors de l'Europe, le Groupe a renforcé ses parts de marché en Chine et en Amérique latine. De plus, Rothschild a fortement augmenté le nombre d'opérations transfrontalières américaines de fusions et acquisitions à la suite de conseil de plusieurs opérations d'envergure.

L'offre a été entendue avec la création de deux nouvelles équipes «Transaction R» en Allemagne et en Belgique. Ces équipes viennent relayer l'équipe française de Transaction R. Transaction R est spécialisé dans le conseil auprès des petites et moyennes entreprises.

Classement des fusions et acquisitions par région

	en nombre d'opérations		en valeur	
	2011/2012	2012/2013	2011/2012	2012/2013
Monde	6	5	11	10
Monde opérations transfrontalières	9	5	11	8
Europe	2	1	11	4
Asie	17	21	12	16
Amérique du Nord	17	14	19	16
Reste du monde	8	7	21	4

Source: Thomson Reuters, opérations finalisées, toutes régions du monde. 1^{er} avril – 31 mars.



Collaborateurs du bureau de Hong Kong en réunion.

(1) Source: Thomson Reuters, opérations finalisées, toutes régions du monde.

Rothschild a conseillé de nombreuses opérations parmi les plus importantes au cours de l'année, notamment :



GDF SUEZ

- Conseil pour l'acquisition des 30% encore non détenus dans le capital d'International Power (9,5 mds€)



Nestlé

- Conseil pour l'acquisition de Pfizer Nutrition (11,8 mdsUSD)



Redecard

- Conseil lors de l'offre publique d'achat dont il a fait l'objet et de son retrait de la cote du Novo Mercado de BM & F Bovespa (6,8 mdsUSD)



Huit embouteilleurs espagnols de la société Coca-Cola

- Conseil lors de leur fusion (5,1 mds€)



Sberbank

- Conseil pour l'acquisition de Denizbank auprès de Dexia (3,5 mdsUSD)



Consortium composé de Marubeni, POSCO et STX

- Conseil pour l'acquisition d'une participation de 30% dans le projet minier Roy Hill (3,5 mdsAUD)



ThyssenKrupp

- Conseil pour la cession de son activité de production d'acier inoxydable à Outokumpu (2,7 mds€)



Cookson

- Conseil au sujet de la cession de sa division *Performance Materials* (2,1 mds£)



Toyota Tsusho Corporation

- Conseil pour l'acquisition de CFAO auprès de PPR (2,3 mds€)



Logica

- Conseil dans le cadre de l'offre de rachat recommandée en numéraire par le Groupe CGI (1,7 md£)



Elster

- Conseil dans le cadre de l'offre de rachat recommandée en numéraire par Melrose (2,3 mdsUSD)



Hong Kong Exchanges and Clearing Limited

- Conseil lors de l'acquisition du Marché des métaux de Londres (1,4 md£)



Advent International

- Conseil lors de l'acquisition de Douglas Holdings (1,5 md€)



Schiff Nutrition International

- Conseil lors de la cession à Reckitt Benckiser (1,4 mdUSD)



Bright Food

- Conseil lors du rachat à Lion Capital de 60% de Weetabix (1,1 mdUSD)



Harry Winston Diamond Corporation

- Conseil lors de la cession d'Harry Winston Inc. à Swatch (1,0 mdUSD)

L'expertise de Rothschild en matière de fusions et acquisitions et de conseil stratégique a été reconnue par plusieurs récompenses :



The Banker Investment Banking Awards

- Banque d'investissement la plus innovante en 2012 sur le marché des fusions et acquisitions
- Banque d'investissement la plus innovante de 2012 en conseil souverain



FT & mergermarket European M & A Awards

- Conseiller financier de l'année 2012 au Royaume-Uni
- Conseiller financier de l'année 2012 en Italie
- Conseiller financier de l'année 2012 auprès des PME
- Conseiller financier de l'année 2012 en capital investissement



The Banker Deals of the Year

- Meilleure transaction M & A européenne de l'année 2013 pour le rachat d'Iceland par ses dirigeants (1,55 md£)



Real Deals Private Equity Awards

- Conseiller paneuropéen de l'année 2013 en financement d'entreprise
- Meilleure transaction de l'année 2013 en Grande-Bretagne (catégorie de transaction avec une valeur de cession > 250 m€), et grand prix de la transaction de l'année pour le conseil de Bright Food lors du rachat de Weetabix

Euromoney Awards for Excellence

- Conseiller en fusions et acquisitions de l'année 2012 en Allemagne

Conseil en financement

Le conseil en financement regroupe le conseil en financement, en restructuration de dettes et sur les opérations de marchés de capitaux. Les équipes de conseil en financement collaborent étroitement et en permanence avec celles de conseil en fusions et acquisitions afin d'offrir des conseils intégrés à nos clients.

Conseil en financement et restructuration de dette

Les équipes de conseil en financement conseillent des solutions de refinancement, de financement d'opérations de croissance externe, de couvertures et de dérivés, ainsi que sur les notations de crédit.

Les équipes de conseil en restructuration interviennent sur des recapitalisations, des restructurations de dettes, des cessions et des rapprochements visant à réduire l'endettement, les augmentations de capital notamment dans le cadre de plans de sauvetage.

Le Groupe est présent sur les cinq continents. Son indépendance le préserve des conflits d'intérêts auxquels sont

confrontés les principaux établissements bancaires universels et l'important volume d'opérations conseillées procure une connaissance unique du marché, permettant ainsi de délivrer des conseils personnalisés, centrés sur les intérêts des clients.

Rothschild possède l'une des équipes indépendantes dans le conseil en financement les plus importantes et les plus expérimentées au monde. Ces équipes ont conseillé plus de 100 opérations d'une valeur totale d'environ 100 milliards de dollars US⁽¹⁾. Nos succès dans l'optimisation des termes et des conditions de financement de nos clients favorisent le développement de notre activité de conseil en financement.

Les équipes de conseil en restructuration ont conseillé plus de 30 restructurations à l'échelle mondiale, pour une valeur totale de 40 milliards de dollars US⁽²⁾ dont notamment des opérations complexes et de grande envergure. Ces équipes se sont classées dans les six premières places dans les *leagues tables*, grâce à un positionnement solide sur le marché lié au grand nombre d'opérations conseillées tant au sein des zones Europe, Moyen-Orient et Afrique qu'aux États-Unis.

Classement des restructurations par région

	en nombre d'opérations		en valeur d'opérations	
	2011/2012	2012/2013	2011/2012	2012/2013
Global	2	3	1	5
Europe, Moyen-Orient et Afrique	1	1	1	3
États-Unis	4	5	6	6

Source : Thomson Reuters, opérations finalisées, toutes régions du monde. 1^{er} avril – 31 mars.

Des membres
de l'équipe
du Conseil financier
à São Paulo.



(1) Source : analyse interne de Rothschild, opérations finalisées.

(2) Source : Thomson Reuters, opérations finalisées.

Rothschild a conseillé les clients suivants pour d'importantes missions de conseil en financement et en restructuration au cours de l'année :



Groupe de détenteurs d'obligations

- Conseil dans la restructuration de la dette de Deutsche Annington (4,3 mds€)



Alibaba Group

- Conseil pour sa privatisation et son retrait de la cote (2,5 mdsUSD), ainsi que le financement de sa dette (4,0 mdsUSD)



Seat Pagine Gialle

- Conseil dans la restructuration de son capital (2,7 mds€)



Peel Ports

- Conseil pour son refinancement et pour la mise en place de mécanismes de couverture (1,6 md£)



Tereos

- Conseil pour son refinancement bancaire et obligataire (1,5 md€)



Pages Jaunes

- Conseil dans la restructuration de la dette de son actionnaire majoritaire Mediannuaire Holding (1,4 md€)



Techem

- Conseil au sujet de son refinancement obligataire et bancaire (1,3 md€)



Rede Energia

- Conseil dans la restructuration de sa dette et lors de la vente de CELPA (1,5 mdUSD)



Strategic Value Partners

- Conseil dans la restructuration de Kloeckner Pentaplast, incluant une conversion de dettes en actions (1,2 mds€)



Inmet

- Conseil dans l'émission de dette senior non garantie à 8,75% (1,5 mdUSD)



Findus Group

- Conseil dans la restructuration de ses lignes de crédit (950 m£)



Wastequip

- Conseil dans la restructuration amiable de ses titres de créance (725 mUSD)

Notre expertise en matière de financement et de restructuration de dette a été reconnue par plusieurs récompenses :



The Banker Deals of the Year

- Prêt de l'année 2013 en Asie-Pacifique pour le prêt syndiqué d'Alibaba Group (4 mdsUSD)
- Restructuration de l'année 2013 en Asie-Pacifique pour la restructuration de la dette d'Arpeni Pratama Ocean Line (700 mUSD)
- Meilleure opération européenne de financement d'infrastructures et de financement de projets de l'année 2013 pour le refinancement de Peel Ports (1,6 md£)
- Meilleure transaction immobilière européenne de l'année 2013 pour la restructuration de la dette de Deutsche Annington (4,3 mds€)
- Meilleure transaction financière islamique de l'année 2013 au Moyen-Orient pour le refinancement des sukuk de Jebel Ali Free Zone (2 mdsUSD)



The Banker investment Banking Awards

- Banque d'investissement la plus innovante en 2012 en conseil en restructuration
- Équipe la plus innovante en 2012 – Équipe de restructuration de Rothschild



Turnaround Atlas Awards

- Banque de l'année 2012 pour le conseil en restructuration au niveau mondial
- Réorganisation de l'année 2012 d'une société sous *Chapter Eleven* (société de taille moyenne) – Sbarro



IFR

- Prêt de l'année 2012 en Asie-Pacifique pour le conseil sur le prêt d'Alibaba Group
- Restructuration de l'année 2012 en Asie-Pacifique pour la société Arpeni Pratama Ocean Line
- Prêt de l'année 2012 pour les pays émergents au sein de la zone EMEA pour le refinancement des sukuk de JAFZ (4,4 mds de dirhams)

Conseil sur les opérations de marchés de capitaux

Le Groupe accompagne les émetteurs dans toutes leurs opérations de marchés de capitaux primaires et secondaires, telles que les introductions en Bourse, les scissions, les placements de blocs d'actions et les émissions d'obligations convertibles. Les équipes travaillent en étroite collaboration avec les spécialistes sectoriels du conseil en fusions et acquisitions pour offrir à nos clients un conseil intégré.

Avec des équipes spécialisées implantées sur les principaux marchés boursiers du monde entier, notamment en Europe, à New York, à Hong Kong, à Sydney et à Moscou, Rothschild

bénéficie d'une présence mondiale inégalée et de ressources plus importantes que n'importe quel autre acteur de conseil dans ce domaine. Le Groupe est le seul à délivrer des conseils en matière d'opérations de marchés de capitaux de manière indépendante et avec une dimension mondiale.

L'activité de Rothschild sur les marchés de capitaux en Europe s'est maintenue à un niveau largement supérieur à tous ses concurrents en dépit d'une contraction des volumes d'émissions primaires sur les marchés. Durant l'année 2012/2013 Rothschild a conseillé quelque 40 opérations boursières pour une valeur totale de 40 milliards de dollars US⁽¹⁾.

Parmi les opérations sur les marchés de capitaux primaires et secondaires conseillées par le Groupe au cours de l'année figurent notamment :



L'État portugais

- Conseil lors de la recapitalisation de Banif (1,1 md€) de CGD, BCP et BPI (6,6 mds€)



Volkswagen

- Conseil au sujet de l'émission d'obligations remboursables en actions (2,5 mds€)



Queensland Government

- Conseil pour la cession partielle de sa participation dans QR National (désormais Aurizon) au moyen d'un rachat et d'un placement (1,5 mdAUD)



Groupe Bruxelles Lambert

- Conseil pour l'émission d'obligations échangeables en actions ordinaires existantes de GDF Suez (1,0 md€)



CLP Holdings

- Conseil pour un placement d'actions (1,0 mdUSD)



KfW

- Conseil pour la cession partielle de sa participation dans Deutsche Post via un placement accéléré (0,9 md€)



Talanx

- Conseil lors de son introduction en Bourse (517 m€)



Moleskine

- Conseil lors de son introduction en Bourse (269 m€)

L'expertise de Rothschild en matière d'opérations de marchés de capitaux a été saluée par plusieurs prix prestigieux :



The Banker Deals of the Year

- Meilleure opération européenne de l'année 2013 sur le marché des capitaux pour l'émission d'obligations par Volkswagen (2,5 mds€)

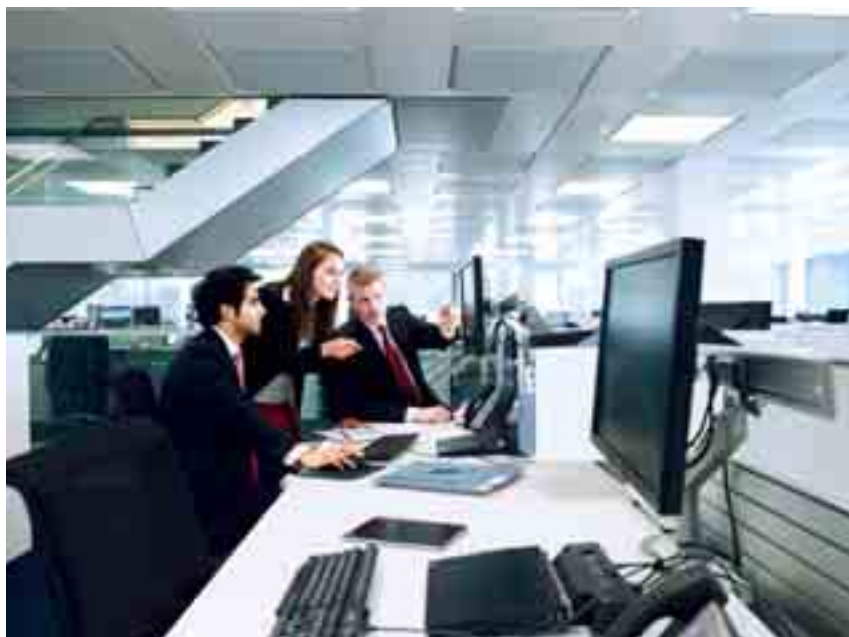


IFR

- Émission structurée de l'année 2012 pour la zone EMEA pour l'émission d'obligations par Volkswagen (2,5 mds€)

(1) Source : analyse interne de Rothschild, opérations finalisées.

Nos nouveaux bureaux à New Court (Londres), ouverts en 2011. Il s'agit du quatrième bâtiment Rothschild à occuper cette adresse. Collaborateurs du bureau de Londres, travaillant ensemble à New Court.



Collaborateurs du bureau de Pékin.



Banque privée et Gestion d'actifs

Introduction	32
Banque privée	34
Gestion d'actifs	36

*Notre bureau de Paris
depuis l'entrée du parc
Monceau.*

Introduction

Notre Groupe a une vision long-terme et garantit, grâce à son objectivité, que ses intérêts sont en phase avec ceux de nos clients. Notre modèle économique repose sur une offre de conseils objectifs, transparents et spécifiques à nos clients privés et institutionnels du monde entier. Notre capacité à séduire de nouveaux clients, à collecter de nouveaux actifs et à générer de solides performances témoigne de la pertinence de ce modèle.

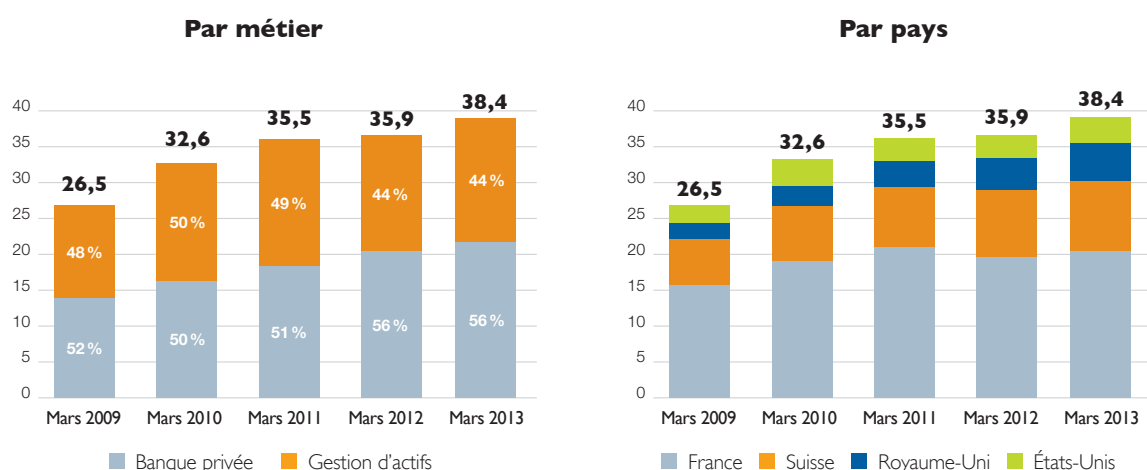
Le Groupe continue de développer ses activités de Banque privée et de Gestion d'actifs dans le cadre de sa stratégie de diversification de ses sources de revenus. Nos activités se concentrent sur la préservation, la valorisation et la transmission du patrimoine et des actifs de nos clients privés et institutionnels.

Les implantations du Groupe sur ce métier sont Bruxelles, Francfort, Genève, Guernesey, Hong Kong, Londres, New York, Paris, Singapour et Zurich. La Banque privée et la Gestion d'actifs recensent quelque

6 000 clients dans plus de 70 pays et emploient près de 700 collaborateurs.

À la fin mars 2013, les actifs sous gestion s'élevaient à 38,4 milliards d'euros (contre 35,9 milliards d'euros au 31 mars 2012), répartis entre la France (20,2 milliards d'euros contre 19,2 milliards fin 2012), la Suisse (9,5 milliards d'euros contre 9,4 milliards fin 2012), le Royaume-Uni (5,2 milliards d'euros contre 4,2 milliards fin 2012) et les États-Unis (3,4 milliards d'euros contre 3,1 milliards fin 2012).

Évolution sur 5 ans des actifs sous gestion du Groupe (en milliards d'euros)





Collaborateurs du bureau de Francfort, qui en compte 105 au total.

Présentation du marché

L'environnement sur le marché de la Banque privée et de la Gestion d'actifs reste fragile.

En 2012, le marché a de nouveau été marqué par une forte volatilité – notamment sur les actions – par un faible niveau de collecte et une aversion continue au risque, avec des inquiétudes persistantes concernant l'issue de la crise de la dette dans la zone euro.

Après un premier trimestre en nette amélioration, les marchés ont renoué avec la baisse au cours du deuxième trimestre à la suite de la dégradation des indicateurs de croissance et de l'abaissement de la note de crédit de l'Espagne par S & P.

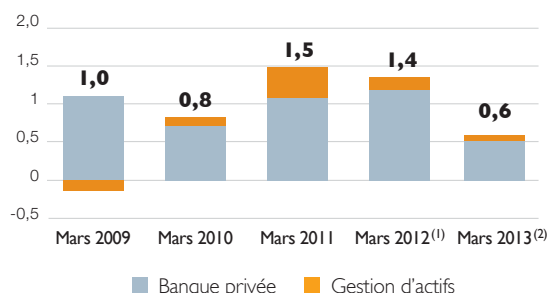
Toutefois, l'environnement s'est de nouveau amélioré au second semestre, la baisse des taux d'intérêt associée à une contraction des spreads de crédit et à la solidité des marchés des actions, a permis d'enregistrer d'excellentes performances dans l'ensemble des classes d'actifs.

Dans ce contexte, nos équipes ont généré de solides surperformances sur nos principaux fonds, en particulier ceux spécialisés sur les actions européennes, les obligations européennes, ainsi que les fonds diversifiés.

Malgré des conditions de marché difficiles, les revenus sont restés stables à 281 millions d'euros avec une collecte nette positive de l'ordre de 0,6 milliard d'euros (incluant les actifs issus de l'acquisition de HDF Finance). L'environnement concurrentiel au sein de nos activités et de nos régions est resté intense, ce qui a pesé sur nos commissions de gestion et de conseil.

Les pressions réglementaires sont plus fortes que jamais. L'interdiction des rétrocessions en Europe est progressivement mise en place, au même titre que les obligations prévues par les normes «Solvabilité II» et «Bâle III», qui limitent l'appétit des institutions financières pour les actifs à risques. La pression perdure sur le marché suisse de la banque privée et de nouvelles taxes sur les transactions financières ont été instaurées en Italie et en France.

Historique de la collecte nette depuis 2009 (en milliards d'euros)



(1) 2011/2012 – La collecte nette ne tient pas compte de la sortie de 1,5 milliard d'euros d'actifs sous gestion liée à la cession partielle de Sélection R en France.
(2) 2012/2013 – La collecte nette intègre l'entrée de 0,8 milliard d'euros d'actifs sous gestion liée à la fusion avec HDF Finance en France.

Banque privée

La Banque privée offre des services d'ingénierie patrimoniale, de gestion de portefeuille ainsi que des services bancaires et de fiducie à destination d'une clientèle de particuliers et de familles fortunés, de trusts et de fondations du monde entier.

Le Groupe est un des leaders mondiaux en matière d'ingénierie patrimoniale et de protection et de gestion des actifs de nos clients. Ce savoir-faire est au service de nombreuses familles, entrepreneurs et chefs d'entreprise fortunés qui cherchent à pérenniser ou à transmettre le fruit de leur succès professionnel à la prochaine génération. Nous investissons l'argent de nos clients comme si c'était le nôtre, avec pour objectif de préserver et d'accroître la valeur réelle de leur patrimoine.

Notre envergure, nos ressources et notre capital intellectuel offrent un service d'excellence, tout en proposant des prestations personnalisées, parfaitement adaptées aux besoins du client individuel. La Banque privée propose également des prêts garantis par des

portefeuilles diversifiés d'actifs financiers liquides déposés dans nos livres («prêts Lombard») ou garantis par des biens immobiliers situés dans certaines juridictions. Au 31 mars 2013, les prêts aux clients privés atteignaient 535 millions d'euros, dont 406 millions d'euros de prêts Lombard.

Ces activités sont gérées autour de deux pôles :

- Rothschild Patrimoine, basé en France, regroupant les activités en France et en Belgique ;
- *Wealth Management and Trust*, basé en Suisse, regroupant les activités internationales avec des bureaux implantés en Allemagne, à Guernesey, à Hong Kong, à Singapour, en Suisse et au Royaume-Uni.

Rothschild Patrimoine

Rothschild Patrimoine ⁽¹⁾ est basé à Paris et à Bruxelles.

Au 31 mars 2013, les actifs gérés par Rothschild Patrimoine s'élevaient à 6,7 milliards d'euros, contre 6,4 milliards d'euros un an plus tôt. Cette hausse s'explique par une collecte nette positive et par l'impact positif des marchés. Nous avons remporté quelques mandats très importants et nos clients continuent de nous faire confiance en matière de conseil financier et de gestion de portefeuille.

L'année 2012 a été marquée par les élections présidentielles en France et par l'annonce d'une modification sans précédent de la fiscalité, ce qui a retardé certaines décisions d'investissement et affecté les activités de fusions et acquisitions, l'un des principaux moteurs de création de richesse en France.

Les priorités stratégiques de 2012 ont été le développement de notre offre en matière de gestion de portefeuille, et l'optimisation de notre organisation en accordant une importance accrue au développement de l'activité et à l'acquisition de nouveaux clients. À cette fin, nous avons déployé une version plus complète de notre outil CRM afin de mieux suivre nos clients et servir leurs intérêts.

L'année à venir restera difficile, dans un contexte économique et fiscal peu susceptible d'évoluer de manière positive à court terme. Nous allons continuer d'adapter notre offre au contexte de taux d'intérêt bas et d'étoffer nos équipes commerciales en France et en Belgique. Nous poursuivons le renforcement de la coopération intra-groupe et favorisons les démarches communes aux différentes activités.

(1) Rothschild Patrimoine est le pôle de banque privée de Rothschild & Cie Gestion.

Wealth Management and Trust

Wealth Management and Trust regroupe les principaux emplacements basés à Francfort, Genève, Guernesey, Hong Kong, Londres, Singapour et Zurich.

Au 31 mars 2013, les actifs sous gestion s'élevaient à 14,7 milliards d'euros, contre 13,7 milliards d'euros au titre de l'année précédente grâce à une collecte nette de 0,3 milliard d'euros. L'importante collecte nette enregistrée par nos activités en Allemagne, en Suisse et au Royaume-Uni a été en partie compensée par la sortie d'actifs sous gestion au sein de nos activités internationales.

Durant cette année marquée par la fluctuation de la réglementation et des marchés difficiles, nous avons maintenu notre cap et continué à investir massivement dans les systèmes d'information et les personnes afin de renforcer à la fois nos parts de marché et notre offre commerciale.

Le principal investissement réalisé au cours de l'année a concerné notre nouvelle plate-forme mondiale et son système informatique, que nous considérons comme essentiel. Elle nous permet d'accroître notre compétitivité sur un marché mondial de la banque privée de plus en plus complexe, d'améliorer notre efficacité opérationnelle et d'offrir un service de meilleure qualité à nos clients.

Concernant les équipes commerciales, nous avons continué à renforcer notre présence sur nos principaux marchés domestiques, notamment en Allemagne et au Royaume-Uni. En Suisse, nous avons consolidé notre équipe commerciale et comptons investir dans des ressources supplémentaires à partir de 2013. Au niveau international, nous avons continué à réduire le nombre de marchés sur lesquels nous sommes actifs afin de nous concentrer sur ceux où nous sommes les mieux implantés.

S'agissant de notre activité de fiducie, la transformation de ces dernières années porte désormais ses fruits, avec un retour à la rentabilité en 2012/2013. L'activité a actuellement une approche locale, avec des responsabilités claires pour certains marchés et une offre bien définie pour l'activité d'ingénierie patrimoniale internationale. Aujourd'hui, l'ensemble de cette activité utilise une plate-forme unique, opérée depuis Zurich.

Nous pensons être bien positionnés pour surmonter à terme les défis auxquels est exposé notre secteur. Nos activités reposent sur des équipes solides, tant au niveau des opérations que de la stratégie d'investissement ou du service client. Nous prévoyons une croissance durable et la poursuite de l'amélioration de notre rentabilité.

Récompenses



Bilanz Private Banking Rating 2012

- 2^e place

Wealth Briefing Awards 2013

- Meilleure équipe anglaise de banquiers privés sur le segment UHNW



Step Private Clients Awards 2012/2013

- Meilleure équipe d'investissements de l'année

Collaborateurs dans une des salles de réunion de New Court, Londres.



Gestion d'actifs

Le Groupe propose des services de gestion d'actifs et de conseil à des clients institutionnels, des distributeurs de fonds et des intermédiaires financiers partout dans le monde. Ces activités sont exercées par trois filiales du Groupe, chacune étant spécialisée.

Rothschild & Cie Gestion

Rothschild & Cie Gestion (RCG) est basée en France et offre ses services à une clientèle française et européenne. Elle est spécialisée dans la gestion de conviction sur les actions européennes (grandes et moyennes capitalisations), les obligations européennes, les obligations convertibles et la gestion diversifiée. La société gère des mandats institutionnels, des fonds dédiés ainsi que des OPCVM ouverts.

Notre clientèle comprend :

- des clients institutionnels français (caisses de retraite, compagnies d'assurances, fondations, *family offices*) ;
- des distributeurs français, incluant des banques privées, des compagnies d'assurance-vie, des réseaux de distribution et des conseillers financiers indépendants ;

- des clients internationaux, principalement des banques privées européennes, des intermédiaires financiers et des fonds de pension. Plusieurs de nos fonds communs de placement sont enregistrés et autorisés à la commercialisation en Suisse, au Benelux, en Allemagne (par le biais d'une société de distribution tierce nommée max.xs), en Italie, en Espagne et en Autriche.

L'expansion internationale tient une place majeure dans la stratégie de développement de la société, aussi bien pour les investisseurs institutionnels que pour les réseaux de distribution de fonds.

Récompenses



Alpha League Table 2012

- Deuxième meilleur gérant d'actions français – Europerformance-EDHEC



Lipper Fund Awards 2012

- France: RValor - Meilleur fonds sur 3 ans – Mixed Asset EuR Flex-Global
- France: R 2013 - Meilleur fonds sur 3 ans – Target Maturity Bond EUR 2015
- Suisse: RValor - Meilleur fonds sur 10 ans



Deutscher Fondspreis 2013 – Allemagne

- 2013 R Euro Crédit – Meilleur fonds – Eurozone Bonds



Premios de Fondos Expansion 2013 – Allfunds Bank – Espagne

- 2013 R Euro Crédit – Meilleur fonds – Eurozone Bonds

Rothschild HDF Investment Solutions

Au cours de l'exercice 2012/2013, Rothschild & Cie Gestion a décidé de regrouper ses activités de multi-gestion traditionnelle et alternative au sein d'une filiale séparée, laquelle a fusionné en septembre 2012 avec HDF Finance, leader français dans les fonds de hedge funds, pour former Rothschild HDF Investment Solutions.

Rothschild HDF Investment Solutions (RHIS) est une filiale détenue à 63% par RCG. La société est l'un des principaux fournisseurs de solutions d'investissement à architecture ouverte à des institutions françaises ou internationales, des family offices et des distributeurs de fonds. La société emploie 27 professionnels de l'investissement qui se consacrent à la sélection de gérants et à la construction de portefeuilles traditionnels et alternatifs. Elle gère et conseille plus de 6 milliards de dollars US d'actifs.

L'offre de la société inclut :

- des fonds de gestion alternative mono ou multi-stratégies ;
- une sélection de gérants accessibles par le biais d'une plate-forme de comptes gérés ;
- des fonds de fonds long-only ;
- des solutions sur mesure ;
- des mandats conseillés.

De plus, RHIS a développé des solutions d'investissement innovantes pour les compagnies d'assurances et autres institutions en anticipation de la réglementation «Solvabilité II». Ces solutions optimisent les exigences de solvabilité de nos clients à l'aide de techniques de structuration et de modélisation quantitatives.

Récompenses



BANCO Swiss Hedge Funds Awards 2012

- HDF Multi-Strategies – Meilleur fonds de hedge funds multi-stratégies à biais agressif sur 1 an
- HDF Multi-Reactive – Meilleur fonds de hedge funds multi-stratégies à biais défensif sur 5 ans

Au 31 mars 2013, soit après l'intégration de HDF Finance, RCG et RHIS comptaient 139 collaborateurs. Les actifs sous gestion atteignaient 13,6 milliards d'euros contre 12,8 milliards d'euros un an auparavant. RCG et RHIS ont signé les Principes pour l'Investissement Responsable élaborés par les Nations Unies (UNPRI).

Rothschild Asset Management Inc.

Rothschild Asset Management Inc. (RAM Inc.) est le pôle de gestion d'actifs du Groupe aux États-Unis, spécialisé dans la gestion active d'actions américaines.

Au 31 mars 2013, RAM Inc. comptait 36 employés dans son bureau de New York, et gérait 4,4 milliards de dollars US d'actifs pour le compte d'un large éventail de clients, incluant des sociétés, des fonds de dotation, des fondations, des fonds de pension publics, des intermédiaires financiers et des particuliers fortunés.

Le processus d'investissement rigoureux mis en œuvre par RAM Inc. associe analyse quantitative et recherche fondamentale pour identifier les sociétés présentant des perspectives prometteuses et des

valorisations boursières raisonnables. Cette approche est appliquée pour chaque stratégie d'investissement.

- Large cap core ;
- Large cap value ;
- Small cap core ;
- Small cap value ;
- Small cap growth ;
- Mid cap value ;
- Balanced.

Rothschild Asset Management Inc. continue d'afficher des performances excellentes à long terme, notamment en ce qui concerne ses deux stratégies principales axées sur les grandes et les petites capitalisations « core ».



Capital investissement et dette privée

Introduction	40
Revue de l'activité	42
Capital investissement (<i>Private Equity</i>)	42
Dette privée (<i>Private Debt</i>)	43
Revue du portefeuille	44

Introduction

Rothschild *Merchant Banking* déploie, à l'échelle mondiale, les capitaux du Groupe et d'investisseurs, en capital investissement et dette privée.

Le capital investissement (*Private equity*) et la dette privée (*Private debt*), au cœur de la stratégie de Rothschild *Merchant Banking*, ont démontré leur capacité à générer des performances d'investissement attractives au travers des cycles.

Ces activités ont bénéficié également de la forte demande des investisseurs pour les actifs «réels et tangibles». Au sein de Rothschild, *Merchant Banking* se développe en s'appuyant sur les compétences spécifiques du Groupe sur le marché intermédiaire européen, où notre activité de Conseil financier (*Global Financial Advisory*) jouit d'une position de leader. Cette position offre au *Merchant Banking* une connaissance approfondie du marché et un flux d'affaires de qualité.

Le développement de l'activité génère des synergies avec les métiers de Banque privée et de Gestion d'actifs de Rothschild, en offrant la possibilité aux clients privés et institutionnels d'accéder aux fonds dédiés dans lesquels le Groupe lui-même investit des montants importants.

L'expérience de Rothschild en capital investissement et en dette privée

Depuis près de 30 ans, Rothschild investit activement en capital investissement et en dette privée. Le Groupe a développé une expertise, un réseau et des performances solides au travers des différents cycles.

Ces dernières années, l'incertitude du contexte macroéconomique et les changements brusques de cycles ont été une source de tension pour le secteur du capital investissement. La dislocation du marché ainsi que la rareté des capitaux et des financements pour les moyennes capitalisations ont fait émerger de nouveaux types d'investisseurs en dette et en fonds propres.

Ce contexte a permis le développement rapide de l'activité de capital investissement et de dette privée de Rothschild. Le cycle actuel représente, selon nous, une opportunité unique pour le Groupe.

En 2008, le Groupe a ainsi décidé d'institutionnaliser ce qui était jusqu'à présent une activité sur fonds propres en la transformant en une activité pour compte de tiers.

L'objectif est d'optimiser le couple rendement/risque, de générer sur le long terme une appréciation du capital et de tenter de se prémunir contre de fortes baisses, et ce, aussi bien

pour Rothschild que pour les investisseurs dans les fonds que nous gérons par le biais de stratégies d'investissement ciblées sur les marchés du capital investissement et de la dette privée.

Rothschild au sein de la classe d'actifs : une stratégie d'investissement distincte

Le positionnement spécifique de Rothschild *Merchant Banking* repose sur plusieurs atouts.

Tout d'abord, le Groupe est toujours un investisseur aux côtés des investisseurs avec des sommes importantes investies dans les fonds que nous gérons. Les fonds propres du Groupe ainsi que ceux de nos cadres seniors, sont investis dans des stratégies bénéficiant d'un potentiel à long terme, cet objectif est identique à ceux des autres investisseurs, ce qui permet d'avoir des intérêts alignés.

Par ailleurs, nous cherchons à utiliser au mieux l'important réseau de contacts du Groupe et les opportunités de transactions qui sont générées, notamment sur le marché intermédiaire européen, le tout associé à un processus d'investissement prudent et rigoureux.

Enfin *Merchant Banking* est un partenaire d'investissement de choix pour les sociétés en quête de financement, ou pour les investisseurs privés ou institutionnels souhaitant allouer leurs capitaux dans différentes stratégies grâce à la complémentarité de nos propositions d'investissement, qui couvrent l'intégralité de la structure du capital, des fonds propres à la dette privée.

Rothschild *Merchant Banking* aujourd'hui

Au cours de l'année 2012, les activités d'investissement ont été réorganisées pour accroître les synergies entre nos fonds : l'activité *Debt Fund Management* (DFM) basée à Londres, qui inclut Oberon et CLO Management, et l'activité historique d'investissement pour compte propre – *Paris Orléans Proprietary Investments* (POPI) ont été intégrées à la plate-forme *Merchant Banking* aux côtés des fonds existants. Désormais *Merchant Banking* gère 2,94 milliards d'euros d'actifs à l'échelle mondiale au 31 mars 2013, dont 1,29 milliard d'euros en capital investissement et 1,65 milliard d'euros en dette privée, répartis entre sept initiatives (voir le tableau page suivante).

Les actifs détenus par le Groupe en capital investissement et en dette privée, au travers de *Merchant Banking*, étaient valorisés à 464 millions d'euros au 31 mars 2013⁽¹⁾.

L'activité emploie 67 personnes, dont 51 professionnels de l'investissement. Chacune des initiatives du *Merchant Banking* est gérée par une équipe dédiée avec son propre comité d'investissement.

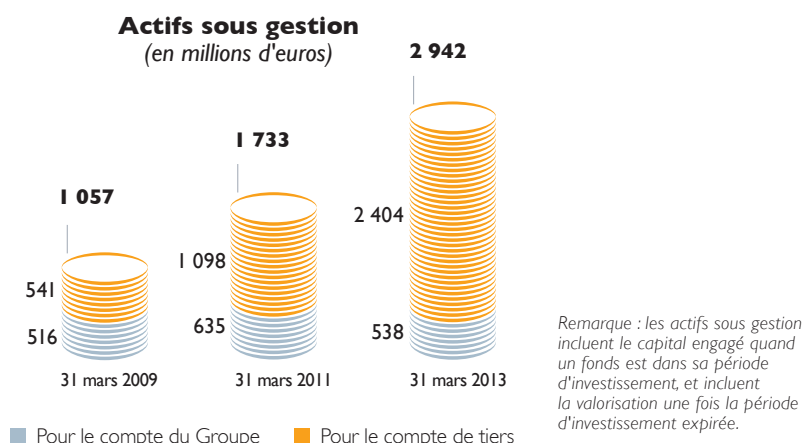
Les revenus générés par cette activité sont des commissions de gestion calculées sur la base des actifs sous gestion et des profits liés aux investissements (issus des investissements directs, des participations dans les fonds

gérés et des profits liés à la surperformance dits « *Carried Interest* »).

Merchant Banking se préoccupe également des questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) par le biais de la société de gestion Five Arrows Managers. Nous avons signé les Principes pour l'Investissement Responsable établis par les Nations Unies, avons mis en place une Charte ESG et commençons à intégrer les critères ESG dans les processus d'investissement.

À compter de 2013, nous envisageons d'accroître nos actifs sous gestion en développant les activités existantes et en nous diversifiant dans de nouvelles stratégies.

(1) Hors créances détenues dans le portefeuille bancaire du Groupe.



Les actifs sous gestion ont fortement augmenté au cours des quatre dernières années en raison du succès de plusieurs initiatives :

- lancement de 3 nouveaux fonds de capital investissement, pour un total de 942 millions d'euros ;
- rachat d'Elgin Capital, gérant spécialisé dans les CLO, qui a apporté 1,4 milliard d'euros d'actifs sous gestion supplémentaires ;
- lancement de 2 initiatives en dette privée, dont les levées de fonds sont en cours, pour un total à ce jour de 392 millions d'euros.

Stratégies de capital investissement

	Capital investissement				Dette privée		
	FAPI	FASO	POPI	R Capital III	FACS	Oberon	CLO Management
Stratégie d'investissement	Expansion/ Capital transmission	Secondaire	Opportuniste/ diversifiée	Capital développement technologique	Dettes junior	Dettes senior	CLO
Zone géographique	Europe	Europe	Mondial	Europe	Europe	Europe	Europe
Millésime	2010	2012	N/A	2009	2013	2012	2006/2007
Taille	583 m€	259 m€	193 m€	100 m€	400 m€ ⁽¹⁾	200 m€ ⁽¹⁾	1 500 m€

(1) Taille cible.

Revue de l'activité

Capital investissement (*Private Equity*)

L'activité de capital investissement représente 1,29 milliard d'euros d'actifs sous gestion et regroupe une équipe de 43 personnes. Elle repose sur quatre stratégies/fonds différents.

Five Arrows Principal Investments (FAPI)

FAPI est un fonds de 583 millions d'euros, levé en 2010 dans la continuité de la stratégie développée par Rothschild depuis de nombreuses années sur le marché intermédiaire européen. FAPI est spécialisé dans les opérations de capital développement, capital transmission et les opérations LBO sur le segment du mid-cap européen, plus particulièrement en France, au Royaume-Uni, en Allemagne, en Europe du Sud et en Scandinavie. Au 31 mars 2013, le fonds avait investi dans neuf sociétés. En 2012, le portefeuille de FAPI a enregistré des performances solides, avec une croissance agrégée du chiffre d'affaires supérieure à 8% et une croissance de l'EBITDA supérieure à 18%. FAPI se concentre sur les sociétés opérant dans des sous-secteurs résistants et de niches, présentant des perspectives de croissance à long terme ainsi qu'une génération importante de flux de trésorerie et un potentiel d'améliorations opérationnelles.



En février 2013, FAPI et ses co-investisseurs ont acquis 20% de Socotec, pour un investissement total de 75 millions d'euros, dont 40 millions d'euros pour FAPI. Avec un chiffre d'affaires de 450 millions d'euros et un EBITDA d'environ 50 millions d'euros, Socotec est l'un des principaux fournisseurs français de services de test, d'inspection et de certification (TIC) dans les domaines de la construction, de l'équipement, des diagnostics immobiliers et de l'énergie (en particulier nucléaire, pétrolière et gazière). L'opération a constitué l'un des plus importants LBO de l'année 2012 sur le marché français et a été menée en dehors de tout processus compétitif. Cet investissement se traduit pour le Groupe par une exposition indirecte à la société à hauteur d'environ 7 millions d'euros.

Five Arrows Secondary Opportunities III (FASO)

FASO est un fonds de 259 millions d'euros, levé en 2012 et géré par une équipe spécialisée sur le marché secondaire, plus particulièrement dans les opérations de petites et moyennes capitalisations européennes. FASO rachète des actifs, qu'il s'agisse de portefeuilles de sociétés ou de parts de fonds, à des vendeurs en quête de liquidités, souffrant des contraintes réglementaires ou simplement désireux de céder des actifs non stratégiques. Au cours de sa première année d'activité, FASO a réalisé quatre opérations, confirmant ainsi le potentiel du marché et l'intérêt que suscite sa stratégie d'investissement. Ces opérations représentent 95 millions d'euros de capitaux investis, 41 millions d'euros supplémentaires ont été engagés par des co-investisseurs invités à y participer. L'investissement pour le Groupe s'élève à 11 millions d'euros.

Au 31 mars 2013, le portefeuille de FASO est composé de 83 sociétés sous-jacentes actives dans plus de 13 secteurs différents.

Le portefeuille comprend trois investissements de secondaire direct et une part de fonds d'un gérant européen renommé. Ces quatre transactions ont toutes été acquises auprès d'institutions financières européennes qui souhaitaient céder ces actifs à des fins de liquidité ou pour des raisons de contraintes réglementaires. Trois transactions avaient été identifiées et générées directement par l'équipe de FASO.

Enfin, en décembre 2012, six mois seulement après la clôture du fonds, FASO a réalisé sa première cession.

Paris Orléans Proprietary Investments (POPI)

POPI est la branche d'investissement historique du Groupe et de la famille Rothschild. Au fil des ans, elle a acquis une expérience solide en capital investissement et en dette privée. Depuis 2005, elle a déployé plus de 385 millions d'euros dans plus de 140 opérations. C'est grâce au succès de sa pratique d'investissement que Rothschild a pu lancer nos fonds *Merchant Banking*, tels

que FAPI et FACS. Aujourd'hui, la stratégie de POPI consiste à investir de manière opportuniste, en privilégiant les marchés émergents, l'Europe de l'Est, l'Amérique et l'Asie.

Durant l'année écoulée, POPI a réalisé cinq nouveaux investissements, notamment au Brésil, en Asie et en Afrique, pour un montant total de 12 millions d'euros. Par ailleurs, quatre investissements supplémentaires dans des sociétés déjà en portefeuille ainsi que des appels de fonds ont été réalisés pour un montant de 10 millions d'euros (voir encadré ci-contre).

R Capital III

R Capital III est un fonds de 100 millions d'euros de capital développement technologique. Levé en 2009, il vise les sociétés européennes établies, rentables et à forte croissance ayant une orientation technologique (médias, santé ou énergie), par le biais d'investissements en fonds propres ou quasi-fonds propres. Au 31 mars 2013, R Capital III avait investi dans 6 sociétés.

Dette privée (*Private Debt*)

Merchant Banking est actif sur le marché du crédit européen par le biais de trois grandes initiatives. Au total, les activités d'investissement en dette privée représentent plus de 1,65 milliard d'euros de fonds sous gestion, avec une équipe composée de 19 collaborateurs.

Comme dans toutes les activités de *Merchant Banking*, l'affiliation avec les autres activités de Rothschild garantit une bonne appréhension du marché et une connaissance solide des secteurs.

Grâce à ses activités de dette privée, *Merchant Banking* permet à ses investisseurs d'accéder au marché européen du crédit aux moyennes entreprises, par le biais de stratégies et rendement spécifiques. Dans l'ensemble, la demande des investisseurs augmente, car ceux-ci recherchent une diversification en dehors des produits à taux fixe traditionnels, qui accusent une baisse de leurs rendements.

Five Arrows Credit Solutions (FACS)

FACS, lancé début 2013, est un fonds de dette junior à haut rendement centré sur les opportunités de prêts privés aux sociétés européennes du marché intermédiaire. Le fonds compte bénéficier de la réduction des crédits bancaires accordés aux moyennes capitalisations européennes pour leur offrir des solutions intermédiaires structurées. Il vise entre 10 et 50 millions d'euros par investissement.

En mai 2013, FACS a annoncé son premier *closing*, à 235 millions d'euros, avec un objectif de 400 millions d'euros à la clôture du fonds.



En décembre 2012, POPI a co-investi 5 millions de dollars US dans IHS, entreprise qui fournit des infrastructures de tours télécom aux opérateurs de téléphonie mobile en Afrique sub-saharienne et notamment au Nigeria, au Cameroun et en Côte d'Ivoire. Après le 31 mars 2013, POPI a augmenté son exposition à 23 millions de dollars US, en partie syndiqués aujourd'hui. Créée en 2001, IHS propose de construire, louer et gérer des tours de télécommunication pour son compte propre et pour le compte de tiers. La société gère aujourd'hui 5 700 sites, dont 3 000 en compte propre.

Oberon Credit Fund

Le fonds Oberon Credit Fund, lancé en 2012, est un fonds fermé sans effet de levier qui investit dans la dette LBO senior européenne. Ce fonds a réalisé un premier *closing* à 130 millions d'euros en décembre 2012 et vise une taille finale de 200 millions d'euros dans les mois à venir. Son succès confirme l'appétit grandissant des investisseurs institutionnels pour les produits alternatifs de dette senior offrant un important rendement de trésorerie.

Oberon détient actuellement 23 actifs, représentant un investissement total de 72 millions d'euros.

CLO Management business

L'activité CLO Management de *Merchant Banking* comprend cinq CLO européens, dont quatre rattachés aux fonds Dalradian, ils ont été acquis en 2011 *via* le rachat de Elgin Capital, un gérant spécialisé dans les CLO.

Les arbitrages de portefeuille et l'exposition à des actifs performants ont entraîné une nette amélioration de la performance des véhicules sous-jacents, ce qui a permis cette année à *Merchant Banking* de percevoir des commissions de performance.

Revue du portefeuille

Valorisation du portefeuille (en millions d'euros)

	31 mars 2012 ⁽¹⁾	31 mars 2013
Fonds d'investissement gérés		
FAPI	45	57
FASO	-	11
FAI/FAMI ⁽²⁾	55	26
DFM	14	22
R Capital Management	9	12
Sous-total	123	128
Paris Orléans Proprietary Investment		
LBO/Fonds propres	92	78
LBO/Mezzanine	55	42
Capital développement	65	73
Sous-total	212	193
Autres		
Fonds hors Groupe	53	54
Participations stratégiques	49	47
Immobilier ⁽³⁾	28	27
Autres	16	15
Sous-total	146	143
TOTAL DES ACTIFS BRUTS	481	464

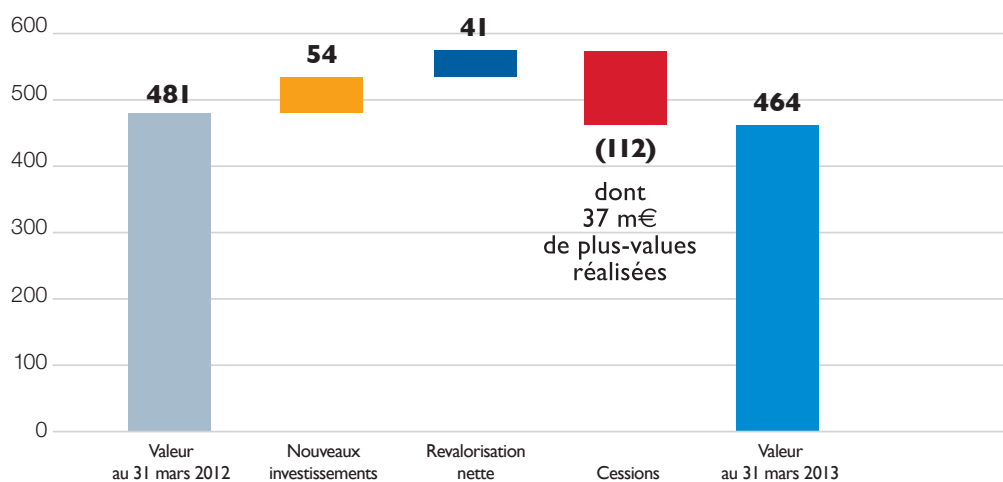
(1) Pro forma de l'intégration de DFM et de POPI.

(2) Prédécesseur de FAPI.

(3) Portefeuille en cours de liquidation.

Tel qu'indiqué ci-dessus, les actifs bruts investis sont restés stables sur l'année, ce qui a permis un recyclage des plus-values réalisées dans les nouveaux fonds, tels que FAPI et FASO.

Évolution du portefeuille d'investissement (en millions d'euros)



Investissements de l'année

Sur l'exercice clos le 31 mars 2013, les nouveaux investissements réalisés par le Groupe et ses fonds ont totalisé 246 millions d'euros, représentant un décaissement pour le Groupe de 54 millions d'euros. Près de la moitié des investissements effectués durant l'année a été investi dans les fonds FAPI et FASO (32 millions d'euros), le montant restant ayant été investi par POPI (22 millions d'euros).

Cessions de l'année

Sur l'exercice clos le 31 mars 2013, les cessions totales se sont chiffrées à 112 millions d'euros pour le Groupe, générant une plus-value de 37 millions d'euros pour cette année.



En juillet 2008, *Merchant Banking* a co-investi 5,2 millions d'euros dans le rachat de Cadum, un pionnier sur le marché de l'hygiène et des soins du corps, et d'IBA, un distributeur spécialisé dans les produits de traitement de l'air (désodorisants, bougies parfumées, antimites).

- Points clés de l'investissement :
 - une occasion unique de tirer parti de l'héritage de la marque Cadum et de développer sa gamme de produits (gels douche, soins pour homme, etc.);
 - la capacité de créer un acteur majeur sur le marché à forte croissance des biens de consommation, en se basant sur l'expertise marketing de la direction de Cadum;
 - un potentiel de croissance important, grâce à une équipe commerciale interne dédiée à la vente des produits Cadum et IBA en Europe de l'Ouest.
- Cession et performance :
 - fin avril 2012, après un processus de vente extrêmement compétitif, Cadum a finalement été vendu à L'Oréal;
 - au final, notre investissement de 5,2 millions d'euros a généré un produit de 28,5 millions d'euros et une plus-value de 23,3 millions d'euros, dont 16 millions d'euros comptabilisés sur l'exercice clos le 31 mars 2013, le reste ayant été comptabilisé sur l'exercice précédent. Cet investissement a généré un multiple de 4,2x.



En juillet 2009, *Merchant Banking* a investi 16,2 millions d'euros dans Paprec (et invité des co-investisseurs, qui ont engagé 8,1 millions d'euros supplémentaires) afin de financer la croissance rapide de ce leader français du recyclage. La société a bien résisté malgré la crise : elle a poursuivi sa croissance organique et a su tirer parti du contexte économique pour racheter de plus petits concurrents.

- Points clés de l'investissement :
 - la croissance continue du marché, due à une réglementation favorable et à l'expansion sur divers segments du recyclage (papier, métaux, bois, déchets industriels), ce qui a dopé la croissance organique de l'entreprise;
 - l'essor géographique pour couvrir l'intégralité du marché français, parallèlement à d'importantes opportunités de consolidation, ce qui a stimulé la croissance, au-delà de la croissance organique;
 - une équipe dirigeante extrêmement compétente, en mesure de défendre les marges et la rentabilité.
- Cession et performance :
 - début 2013, tous les investisseurs financiers ont vendu leurs parts dans Paprec à son fondateur, qui souhaitait reprendre le contrôle intégral de la société;
 - au final, nous avons comptabilisé un multiple brut de 1,8x sur notre investissement, malgré un cycle économique défavorable ayant entraîné une baisse des prix des matières premières.

שד' (1918) רוטשילד
جادة روتشيلد
ROTHSCHILD BLVD.

118 118

Financements spécialisés

Financement d'équipements et prêts à des fonds	48
Banque de financement	49

Financement d'équipements et prêts à des fonds

Le Groupe a décidé de se concentrer sur les activités de financements spécialisés, en particulier sur le financement d'équipements, qui a toujours enregistré d'excellentes performances.

Au 31 mars 2013, le portefeuille des financements spécialisés, intégrant à la fois le financement d'équipements (Five Arrows Leasing Group) et les prêts à des fonds, s'élevait à 0,3 milliard d'euros, contre 0,4 milliard d'euros l'année précédente.

Financements d'équipements (Five Arrows Leasing Group)

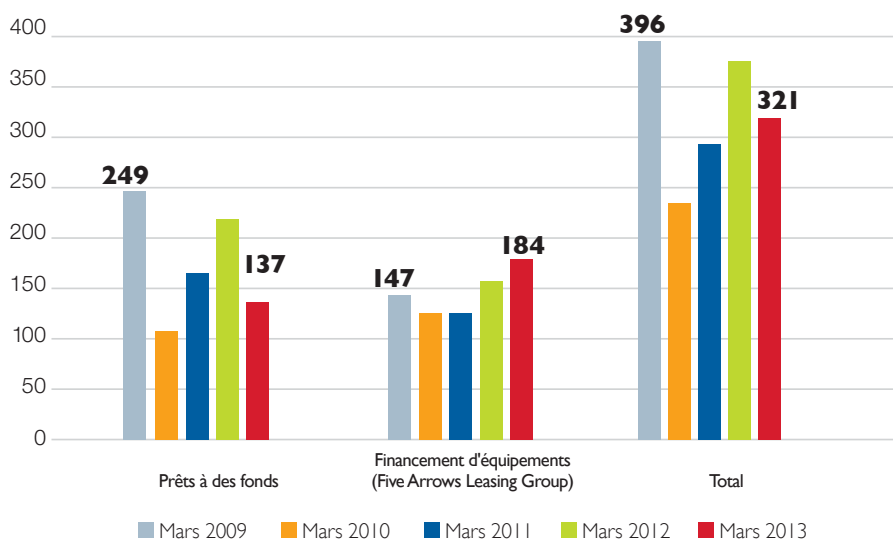
Five Arrows Leasing Group (FALG) fournit un large éventail de facilités de financement d'équipements aux petites et moyennes sociétés et municipalités britanniques. Forte de plusieurs filiales spécialisées, FALG propose des financements, garantis contre des actifs, tels que des imprimantes, du matériel de cinéma et télévision, des véhicules commerciaux (en particulier pour les municipalités) et tout autre type de machines et d'équipements. En complément de la gestion des prêts FALG propose des services de gestion des crédits à des grandes sociétés et des institutions spécialisés. Les équipes ont une connaissance approfondie du marché. Grâce à un

niveau de marge appréciable et à un niveau de dépréciation durablement bas, cette activité a enregistré d'excellentes performances. Sur les cinq dernières années, FALG a étoffé son portefeuille d'activités, et le Groupe envisage de développer davantage ce métier, en combinant croissance organique et acquisitions.

Prêts à des fonds

Cette activité est exercée depuis la filiale bancaire basée à Guernesey. Il s'agit de fournir un levier à des fonds en contrepartie des investissements réalisés par ces mêmes fonds. Les covenants rigoureux de ratio prêt/valeur applicables à ces facilités sont contrôlés régulièrement, et les actifs peuvent être liquidés dans des délais très courts.

Répartition sur 5 ans des financements par nature (en millions d'euros)



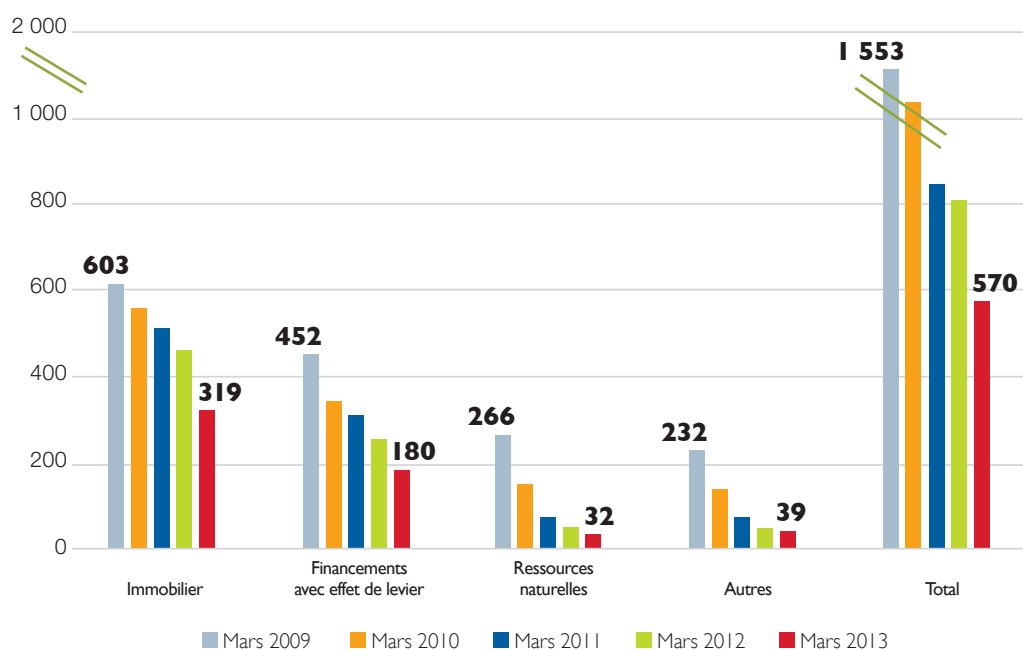
Banque de financement

En 2008, le Groupe a décidé de se retirer progressivement de l'activité de Banque de financement.

Au 31 mars 2013, le portefeuille de prêts commerciaux d'un montant de 0,6 milliard d'euros (contre 0,8 milliard d'euros l'année précédente) était composé notamment de prêts immobiliers, garantis pour la plupart sur des biens immobiliers commerciaux britanniques, et de prêts à des sociétés européennes sous LBO de grande envergure.

En ligne avec la stratégie, ce portefeuille a poursuivi sa réduction sur les douze derniers mois, à la suite de remboursements de prêts et de cessions. Le niveau des dépréciations a diminué par rapport à l'an passé, cependant le Groupe conserve une approche prudente compte tenu des perspectives économiques incertaines.

Répartition sur 5 ans du portefeuille en voie d'extinction (en millions d'euros)



Changeement d'échelle



廣山大廈 ALEXANDRA HOUSE

SAINT LAURENT
PARIS

的士
TAXI

Rapport de la Gérance au titre de l'exercice clos le 31 mars 2013

Faits marquants de l'exercice	52
Résultats au 31 mars 2013	52
Capital et actionnariat	56
Gouvernement d'entreprise	68
Informations sociales, environnementales et sociétales	84
Autres informations	94
Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice	97
Évolutions prévisibles et perspectives d'avenir	97

Faits marquants de l'exercice

Durant l'exercice écoulé, l'Assemblée générale des actionnaires du 8 juin 2012 s'est prononcée en faveur d'une réorganisation du Groupe constitutive d'une étape majeure dans la poursuite de son développement international et dans la simplification de ses structures⁽¹⁾.

Cette réorganisation, annoncée dans un communiqué de presse du 4 avril 2012, a comporté deux volets :

- un premier volet, qui a consisté en la transformation de Paris Orléans de société anonyme à directoire et conseil de surveillance en société en commandite par actions ; cette transformation s'est accompagnée d'aménagements de la gouvernance de Paris Orléans, décrits en pages 68 du présent rapport ;
- un second volet, qui s'est traduit par une simplification de l'organigramme juridique avec l'apport à Paris Orléans de la totalité du capital non encore détenu par le Groupe de la société Rothschild & Cie Banque SCS, holding des activités françaises, ainsi que de la totalité du capital de la société Financière Rabelais SAS, l'un des principaux associés commandités de Rothschild & Cie Banque SCS, et de la quasi-totalité du capital détenu par des tiers de la société Rothschilds Continuation Holdings AG, holding détenant les autres filiales

opérationnelles du Groupe, en ce compris NM Rothschild & Sons Ltd au Royaume-Uni.

Les parts sociales et actions des sociétés Rothschild & Cie Banque SCS, Financière Rabelais SAS et Rothschilds Continuation Holdings AG ont été, le 11 juillet 2012, ré-apportées par Paris Orléans à sa filiale détenues à 100% Paris Orléans Holding Bancaire (POHB) SAS, qui est ainsi devenue la structure intermédiaire unique de détention des activités bancaires du Groupe.

Cette réorganisation du Groupe a principalement visé à :

- simplifier l'organisation et unifier la gestion du Groupe ;
- favoriser son développement ;
- renforcer les fonds propres réglementaires de Paris Orléans en anticipation de l'application des nouvelles normes prudentielles issues de Bâle III ;
- pérenniser l'engagement et le contrôle par la famille Rothschild sur le Groupe ; et
- maintenir le flottant.

Les principales conséquences de cette réorganisation sont décrites dans le présent rapport.

Résultats au 31 mars 2013

RÉSULTATS ANNUELS CONSOLIDÉS

Chiffres en m€	2012/2013	2011/2012
Résultats		
Produit net bancaire	1 147,1	1 134,9
Résultat d'exploitation	164,9	166,1
Gains ou pertes nets sur autres actifs	(40,7)	5,8
Résultat avant impôt	130,4	173,5
Résultat net consolidé	90,4	141,5
Résultat net consolidé – part du Groupe	47,4	37,2
Résultat net retraité – part du Groupe	61,8	53,4
Bilan		
Total de bilan	8 694,3	8 923,5
Avoirs auprès des banques centrales	3 739,7	2 812,8
Prêts et créances sur la clientèle	1 358,1	1 685,7
Dettes envers la clientèle	5 587,9	5 619,1
Capitaux propres – part du Groupe	1 228,9	720,8
Participations ne donnant pas le contrôle	482,9	984,3

(1) Des informations détaillées sur cette réorganisation sont disponibles dans le document d'information ayant reçu le numéro d'enregistrement E.12-019 de l'Autorité des marchés financiers en date du 16 mai 2012, figurant en annexe au rapport du Directoire présenté à l'Assemblée générale des actionnaires du 8 juin 2012. Ces documents sont disponibles sur le site Internet de Paris Orléans sous la rubrique « Relations Investisseurs - Informations réglementées » (www.paris-orleans.com).

Revue de l'activité sur la période

Le Groupe intervient dans deux métiers : d'une part le Conseil financier qui comprend les activités de conseil en fusions et acquisitions, en financement et en restructuration de dettes et en opérations sur les marchés de capitaux; et d'autre part la Gestion d'actifs au sens large, qui regroupe les activités de la banque privée et de la gestion d'actifs ainsi que le capital investissement (*Merchant Banking*). En complément, le Groupe est présent dans les financements spécialisés qui incluent essentiellement le portefeuille de prêts en voie d'extinction.

L'activité de Conseil financier du second semestre a été particulièrement forte, contrastant ainsi avec celle, plus modérée, du premier semestre. En conséquence, les revenus issus de l'activité de Conseil financier de l'exercice achevé en mars 2013 sont en progression de 4% à 741 millions d'euros contre 711 millions d'euros lors de l'exercice précédent. Cette performance a été obtenue en dépit de conditions de marché difficiles partout dans le monde (le marché européen des fusions et acquisitions a enregistré une baisse de valeur des transactions de 14% par rapport à l'année dernière).

L'exercice 2012/2013 a été plus difficile pour la Banque privée et la Gestion d'actifs avec des revenus en baisse de 1% à 281 millions d'euros, soit un niveau proche des 284 millions d'euros de l'exercice précédent. Les actifs sous gestion ont augmenté de 7% pour atteindre 38,4 milliards d'euros contre 35,9 milliards d'euros au 31 mars 2012. Cette hausse provient de l'appréciation globale du marché et de l'acquisition de HDF Finance.

Le *Merchant Banking* comprend en tant que secteur d'activité, à la fois les fonds de *Merchant Banking* émis par la banque d'affaires (y compris nos fonds de dettes non cotés) et les investissements pour compte propre. Au cours de l'exercice 2012/2013, l'activité de *Merchant Banking* a généré 69 millions d'euros de revenus contre 71 millions l'année précédente. Les cessions se sont élevées à 112 millions d'euros, générant des gains en capital pour 37 millions d'euros. En outre, il a été investi durant l'exercice 54 millions d'euros, dont 22 millions dans les activités pour compte propre et 32 millions dans les fonds gérés par le *Merchant Banking*.

En 2008, le Groupe a décidé de se concentrer sur les financements spécialisés afin de promouvoir son activité de financement d'équipement et de se désengager progressivement du métier de banque de financement.

Les charges de personnel se sont établies à 696 millions d'euros contre 686 millions d'euros l'année précédente. L'augmentation est principalement due à l'accroissement des rémunérations variables lié à la hausse des revenus de l'activité de Conseil financier. Les charges administratives sont en diminution de

4,2% par rapport à l'exercice précédent qui témoignent des premiers résultats des initiatives prises dans la réduction des coûts des fonctions centrales et support.

Les dépréciations et provisions sur le portefeuille de prêts commerciaux ont été de 31 millions d'euros sur la période contre 26 millions d'euros en 2011/2012. Cette augmentation est principalement due à l'adoption d'une nouvelle politique de dépréciation des créances âgées sur les activités de Conseil financier.

Le résultat d'exploitation est demeuré semblable à celui de l'exercice précédent à 165 millions d'euros.

Les gains ou pertes nets sur autres actifs ont enregistré sur la période une charge de dépréciation de 46 millions d'euros relative à la participation à long terme du Groupe dans la Banque Privée Edmond de Rothschild SA. De plus amples informations concernant cette dépréciation sont données dans la note 27 de l'annexe des comptes consolidés.

Le résultat net - part du Groupe a diminué de manière significative, passant de 104 millions d'euros au 31 mars 2012 à 43 millions d'euros 31 mars 2013. Cette diminution est à mettre en relation avec la réorganisation du Groupe adoptée en juin 2012, où Paris Orléans a porté sa participation dans RCH à 97,3% et à 98,7% dans RCB.

Résultat consolidé retraité

Afin de présenter une image comparable de la performance du Groupe, le résultat net – part du Groupe, le bénéfice par action et la rentabilité des capitaux propres ont fait l'objet de deux ajustements.

Tout d'abord, le partage du résultat net consolidé entre la part du Groupe et les participations de donnant pas le contrôle a été recalculé comme si la réorganisation du Groupe, décrite ci-dessus et en note 30, était intervenue le 1^{er} avril 2011. Le deuxième retraitement porte sur la neutralisation dans les résultats 2012/2013 de la dépréciation sur la participation à long terme dans la Banque Privée Edmond de Rothschild.

Suite à ces deux retraitements, le résultat net - part du Groupe retraité a augmenté à 62 millions d'euros en 2012/2013, par rapport à 53 millions d'euros en 2011/2012, faisant progresser le résultat par action de 0,78 à 0,90 euro.

Ces retraitements font l'objet d'une présentation plus détaillée en note 31 des comptes consolidés.

Présentation des activités du Groupe

La présentation des activités du Groupe au cours de l'exercice 2012/2013 est détaillée en page 22 et suivantes du présent rapport.

RÉSULTATS ANNUELS DE LA SOCIÉTÉ MÈRE PARIS ORLÉANS

Chiffres en m€	2012/2013	2011/2012
Résultats		
Résultat courant avant impôt	(1,0)	3,1
Résultat des opérations en capital	122,7	(117,6)
Résultat net	119,9	(114,3)
Bilan		
Total de bilan	1 641,8	964,6
Immobilisations financières	1 473,7	792,9
Actif circulant	164,3	168,7
Emprunts et dettes financières	86,9	89,7
Capitaux propres	1 469,2	813,9

Les apports de parts sociales et actions des sociétés Rothschild & Cie Banque SCS, Financière Rabelais SAS et Rothschilds Continuation Holdings AG, approuvés par l'Assemblée générale du 8 juin 2012, se sont traduits par un impact bilanciel très important avec un total de bilan en augmentation de 70% au 31 mars 2013 par rapport au 31 mars 2012. Ces apports ont été rémunérés par des émissions d'actions nouvelles Paris Orléans pour un montant global de 561,6 millions d'euros, ce qui explique en grande partie l'augmentation des capitaux propres au 31 mars 2013 par rapport à la clôture de l'exercice précédent. Les apports ont concerné :

- 55,01% des parts de Rothschild & Cie Banque SCS (RCB) pour un montant de 214,6 millions d'euros;
 - 100% des actions Financière Rabelais SAS (l'un des principaux associés commandités de RCB) pour un montant de 89,3 millions d'euros;
 - 43,33% des actions Rothschilds Continuation Holdings AG (holding détenant les filiales bancaires du Groupe dans le monde hors France, y compris NM Rothschild & Sons Limited au Royaume-Uni) pour un montant de 257,7 millions d'euros.
- En juillet 2012, les titres reçus en apport le 8 juin 2012, comptabilisés en immobilisations financières, ont fait l'objet d'un ré-apport à leur valeur nette comptable à la filiale détenue à 100% Paris Orléans Holding Bancaire (POHB) SAS. Cette dernière concentre la totalité des actifs bancaires détenus indirectement par Paris Orléans pour une valeur brute comptable de 1 335,5 millions d'euros.

Comme à la clôture de l'exercice précédent, l'évaluation des titres de participation Paris Orléans Holding Bancaire (POHB) SAS a été établie sur la base de leur valeur d'utilité, déterminée à partir de sa situation nette réévaluée, sur la base des valorisations retenues pour Rothschilds Continuation Holdings AG et pour Rothschild & Cie Banque SCS. Le résultat obtenu a permis de comptabiliser sur l'exercice 2012/2013 une reprise sur dépréciation de ces titres d'un montant de 121,4 millions d'euros, cette dépréciation ayant été dotée au cours de l'exercice 2011/2012, ce qui avait représenté l'élément constitutif principal de la perte sociale enregistrée alors.

Paris Orléans a clôturé son exercice 2012/2013 avec un bénéfice de 119,9 millions d'euros, à comparer avec une perte de 114,3 millions d'euros l'exercice précédent. Comme explicité précédemment, ce niveau de résultat provient du résultat des opérations en capital qui est ressorti positif de 122,7 millions d'euros, en raison de la reprise de dépréciation des titres de participation Paris Orléans Holding Bancaire (POHB) SAS.

Par ailleurs, au cours de l'exercice 2012/2013, la Société a perçu 6,4 millions en dividendes de la part de ses filiales et des autres sociétés du portefeuille (contre 13,7 millions d'euros sur l'exercice 2011/2012, qui avait bénéficié de 10,5 millions d'euros distribués par la filiale K Développement SAS), ce qui a permis de limiter la perte courante à 1,0 million d'euros contre un résultat courant avant impôt positif de 3,1 millions lors de l'exercice précédent.

Projet d'affectation du résultat 2012/2013 et proposition de dividende

Le bénéfice de l'exercice 2012/2013 s'élève à 119 878 113,78 €, lequel, diminué de la dotation de la réserve légale d'un montant de 5 993 905,69 € et augmenté du report à nouveau d'un montant de 68 162 738,34 €, constitue un bénéfice distribuable de 182 046 946,44 €.

En application des dispositions de l'article 14.1 des statuts de la Société, un montant de 740 656,75 €, correspondant à 0,5% du bénéfice distribuable⁽¹⁾, sera attribué de plein droit aux associés commandités, PO Gestion SAS et PO Commandité SAS.

Le Gérant de la Société proposera à l'Assemblée générale des actionnaires d'affecter le résultat de l'exercice 2012/2013 de la manière suivante :

En €	
Résultat de l'exercice	119 878 113,78
Affectation à la réserve légale	(5 993 905,69)
Report à nouveau (crédeur)	68 162 738,34
Bénéfice distribuable	182 046 946,44
Dividende précipitaire attribué aux associés commandités en application des dispositions de l'article 14.1 des statuts ⁽¹⁾⁽²⁾	(740 656,75)
Affectation	
au versement d'un dividende unitaire de 0,50 € par action ⁽²⁾⁽³⁾	35 451 514,50
au report à nouveau	145 854 775,19

(1) Calculé au prorata (297/365*) à compter du 8 juin 2012, date de la transformation de Paris Orléans en société en commandite par actions.

(2) Le dividende est éligible à la réfaction de 40% pour les actionnaires personnes physiques dont la résidence fiscale est située en France, conformément aux dispositions de l'article 158 (3) (2°) du Code général des impôts.

(3) Sur un total de 70 757 989 actions et 145 040 certificats d'investissement pouvant prétendre au dividende.

Il sera proposé de verser un dividende de 0,50 € par action aux actionnaires, et d'offrir à chaque actionnaire la possibilité d'opter pour le paiement du dividende de l'exercice 2012/2013 en numéraire ou en actions nouvelles, étant précisé que l'option choisie s'appliquera au montant total du dividende auquel il a droit.

Enfin, conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables, les sommes distribuées aux actionnaires au titre des trois derniers exercices sont les suivantes :

	2011/2012	2010/2011	2009/2010
Nombre d'actions et de certificats d'investissement pouvant prétendre au dividende ⁽¹⁾	31 771 967	31 611 745	31 020 213
Dividende net par action (en €)	0,50 ⁽²⁾	0,40 ⁽²⁾	0,35 ⁽²⁾
Montant total distribué (en €)	15 885 983,50	12 644 698,00	10 857 074,55

(1) Nombre d'actions et de certificats d'investissement pouvant prétendre au dividende inscrits en compte à la date de détachement du dividende, hors actions et certificats d'investissement auto-détenus.

(2) Dividende éligible en intégralité à la réfaction de 40% visée à l'article 158 (3) (2°) du Code général des impôts pour les actionnaires personnes physiques dont la résidence fiscale est située en France.

Capital et actionnariat

INFORMATIONS RELATIVES À L'ACTIONNARIAT

Répartition du capital social et des droits de vote

Au 31 mars 2013

	Nombre d'actions et de certificats d'investissement	% du capital	Nombre de droits de vote exerçables	% des droits de vote exerçables
Rothschild Concordia SAS ⁽¹⁾	15 738 000	22,20%	31 476 000	36,14%
David de Rothschild ⁽²⁾	4 128 791	5,82%	4 128 800	4,74%
Famille Éric de Rothschild ⁽²⁾	5 206 680	7,34%	5 206 690	5,98%
NM Rothschild & Sons Ltd (actions d'autocontrôle sans droits de vote)	1 800 000	2,54%	-	-
Autres membres du concert familial élargi ⁽³⁾	6 365 038	8,98%	7 821 928	8,98%
Total du concert familial élargi⁽⁴⁾	33 238 509	46,88%	48 633 418	55,84%
Groupe Edmond de Rothschild	5 573 586	7,86%	5 573 586	6,40%
Groupe Jardine Matheson	4 217 310	5,95%	4 217 310	4,84%
Paris Orléans ⁽⁵⁾	693 504	0,98%	-	-
Public	27 180 120	38,33%	28 665 117 ⁽⁶⁾	32,91%
TOTAL	70 903 029	100,00%	87 089 431⁽⁶⁾⁽⁷⁾	100,00%

(1) Regroupant les branches David de Rothschild et Éric de Rothschild et la branche anglaise de la famille Rothschild.

(2) Directement et indirectement.

(3) Incluant la branche Édouard de Rothschild, la Fondation Eranda, Philippe de Nicolay, Alexandre de Rothschild, François Henrot, Olivier Pécoux et sa famille, et la Compagnie Financière Martin Maurel.

(4) Nouveau concert déclaré à l'Autorité des marchés financiers le 12 juin 2012 (Décision & Information 212C0752 du 13 juin 2012 et Décision & Information 212C0783 du 19 juin 2012).

(5) Dont 548 464 actions (incluant 26 854 actions mises à disposition d'un contrat de liquidité) et 145 040 certificats d'investissements détenus par Paris Orléans.

(6) Dont 145 040 droits de vote liés à 145 040 certificats de droits de vote.

(7) Soit 89 437 995 droits de vote théoriques.

Au 31 mars 2012

	Nombre d'actions et de certificats d'investissement	% du capital	Nombre de droits de vote exerçables	% des droits de vote exerçables
Rothschild Concordia SAS ⁽¹⁾	15 738 000	48,40%	15 738 000	52,21%
NM Rothschild & Sons Ltd (actions d'autocontrôle sans droits de vote)	1 800 000	5,54%	-	-
Autres membres du concert élargi ⁽²⁾	1 456 902	4,48%	1 456 902	4,83%
Total du concert familial élargi⁽³⁾	18 994 902	58,42%	17 194 902	57,04%
Asset Value Investors	1 949 707	6,00%	1 949 707	6,47%
Allianz Vie	1 686 692	5,19%	1 686 692	5,59%
Paris Orléans ⁽⁴⁾	714 120	2,20%	-	-
Public	9 170 166	28,20%	9 315 206 ⁽⁵⁾	30,90%
TOTAL	32 515 587	100,00%	30 146 507⁽⁵⁾⁽⁶⁾	100,00%

(1) Regroupant les branches David de Rothschild et Éric de Rothschild et la branche anglaise de la famille Rothschild.

(2) Incluant la branche Édouard de Rothschild, Philippe de Nicolay et la Fondation Eranda.

(3) Concert rendu public par l'Autorité des marchés financiers le 25 janvier 2008 (Décision & Information 208C0180).

(4) Dont 569 080 actions (incluant 47 400 actions mises à disposition d'un contrat de liquidité) et 145 040 certificats d'investissement autodétenus.

(5) Dont 145 040 droits de vote liés à 145 040 certificats de droits de vote.

(6) Soit 32 660 627 droits de vote théoriques.

La Société est contrôlée par un concert familial élargi qui réunit, depuis 2008, les branches française et anglaise de la famille Rothschild, la société NM Rothschild & Sons Ltd et la Fondation Eranda, ainsi que, depuis le 8 juin 2012, certains membres des organes de direction et la Compagnie Financière Martin-Maurel.

Le concert familial initial regroupait au sein de Rothschild Concordia SAS les branches familiales de David et Éric de Rothschild et la branche anglaise de la famille Rothschild. Les principales dispositions du pacte d'associés de Rothschild Concordia SAS ont été transmises à l'Autorité des marchés financiers et rendues publiques par celle-ci le 25 janvier 2008 (Décision & Information 208C0180).

Le 12 juin 2012, dans le cadre de la réorganisation du groupe Paris Orléans, l'Autorité des marchés financiers a été informée de la nouvelle composition du concert qui s'est élargi à de nouveaux membres (Décision & Information 212C0752 du 13 juin 2012 et Décision & Information 212C0783 du 19 juin 2012). Par la même occasion, l'Autorité des marchés financiers a été informée de la conclusion d'un nouveau pacte d'actionnaires entre certains membres du concert familial élargi, dont les principales dispositions sont détaillées en page 59 du présent rapport.

Au 31 mars 2013, le capital et les droits de vote de Rothschild Concordia SAS étaient répartis entre les branches familiales de David de Rothschild (25,82%), Éric de Rothschild (38,67%) et la branche anglaise de la famille Rothschild (35,51 %).

Principales conséquences de la réorganisation de juin 2012 sur l'actionnariat

Principales conséquences de la transformation de Paris Orléans en société en commandite par actions

La transformation de Paris Orléans en société en commandite par actions le 8 juin 2012, conformément à la réglementation, a ouvert aux actionnaires minoritaires le droit de vendre leurs actions Paris Orléans dans le cadre d'une offre publique de retrait (OPR) co-initiée par les sociétés Rothschild Concordia SAS, actionnaire de contrôle de Paris Orléans, et PO Gestion SAS, associé commandité et Gérant de Paris Orléans. Cette OPR a été faite au prix de 17 € par action, dividende de l'exercice 2011/2012 attaché, et présentée par Natixis, qui est également intervenu en qualité de garant de l'offre⁽¹⁾.

Le Conseil de surveillance de Paris Orléans sous son ancienne forme sociale de société anonyme à directoire et à conseil de surveillance, dans son avis motivé relatif à l'OPR, tout en jugeant équitables les conditions de celle-ci, a recommandé aux actionnaires de Paris Orléans de ne pas apporter leurs actions à l'offre afin de pouvoir bénéficier de la création de valeur liée à la réorganisation soumise à l'Assemblée générale des actionnaires du 8 juin 2012.

L'OPR a été ouverte du 11 juin au 22 juin 2012, et ses résultats ont été publiés le 25 juin 2012 par l'Autorité des marchés financiers (Décision & Information 212C0826). L'offre s'est traduite par l'apport de 1 931 654 actions de Paris Orléans, qui ont, conformément aux engagements souscrits dans le cadre de l'opération par de nouveaux investisseurs, été reclassés intégralement auprès de ces derniers au prix de l'offre.

Par ailleurs, le groupe Jardine Matheson a, le 26 juin 2012, conformément aux engagements conclus dans le cadre de l'OPR, exercé son option de vente de sa participation historique et d'une partie des titres qu'il avait reçus en rémunération des apports d'actions de Rothschilds Continuation Holdings AG approuvés par l'Assemblée générale mixte du 8 juin 2012. À cette occasion, le groupe Jardine Matheson a cédé 4 566 364 actions, dont 600 000 actions à droit de vote double, pour ne plus détenir; à l'issue de ce reclassement, que 4 217 310 actions représentant autant de droits de vote, soit 5,95% du capital et 4,86% des droits de vote exerçables.

À l'issue de ces divers reclassements, la participation de la société Natixis s'élevait à 3 545 150 actions représentant autant de droits de vote, soit un peu plus de 4,99% du capital et 4,08% des droits de vote exerçables.

Principales conséquences des apports

La réalisation des opérations d'apports a significativement modifié l'organigramme juridique du Groupe, en regroupant sous Paris Orléans la quasi-totalité du capital des holdings opérationnels du Groupe. Un organigramme simplifié, présentant la structure du Groupe avant les opérations d'apports et après celles-ci, est présenté en page 12 du présent rapport.

Par ailleurs, l'apport à Paris Orléans des parts sociales et actions des sociétés Rothschild & Cie Banque SCS, Financière Rabelais SAS et Rothschilds Continuation Holdings AG, s'est traduit par une émission de 38 387 442 actions ordinaires nouvelles, portant jouissance au 1^{er} avril 2012, attribuées aux apporteurs

(1) Les conditions de cette offre publique de retrait sont décrites en détail dans la note d'information y afférente, préparée par les sociétés co-initiatrices, ainsi que dans la note d'information en réponse préparée par Paris Orléans, mises à la disposition du public le 11 mai 2012 à la suite de la décision de l'Autorité des marchés financiers du 10 mai 2012 ayant prononcé la conformité de cette offre publique de retrait, consultables sur le site de Paris Orléans (www.paris-orleans.com) et le site de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org).

Rapport de la Gérance

au titre de l'exercice clos le 31 mars 2013

en contrepartie de leurs apports. Ces attributions d'actions ont notamment fait l'objet, pour certains actionnaires, de déclarations de franchissements de seuils, détaillées au paragraphe suivant.

L'Assemblée générale des actionnaires du 8 juin 2012 a également décidé de prévoir dans les statuts l'attribution d'un droit de vote double à l'ensemble des actions inscrites au nominatif depuis au moins deux ans au nom d'un même titulaire.

Franchissements de seuils

Franchissements de seuils légaux

Compte tenu de l'approbation par l'Assemblée générale des actionnaires du 8 juin 2012 des opérations de réorganisation de Paris Orléans, des mouvements intervenus dans le cadre de l'OPR co-initiée par Rothschild Concordia SAS et PO Gestion SAS et des reclassements qui sont intervenus à la suite de celle-ci conformément aux engagements souscrits dans le cadre de la réorganisation, il a été porté à la connaissance de la Société des franchissements de seuils légaux en application de l'article L. 233-7 du Code de commerce.

■ Par courriers reçus le 12 juin 2012, les franchissements de seuils suivants, intervenus en date du 8 juin 2012, ont été déclarés à l'Autorité des marchés financiers (Décision & Information 212C0752 du 13 juin 2012 et Décision & Information 212C0783 du 19 juin 2012):

– la société Financière de Tournon SAS (3, rue de Messine, 75008 Paris) a déclaré avoir franchi individuellement en hausse le seuil de 5% du capital de la Société et détenir à titre individuel 3779425 actions représentant autant de droits de vote, soit 5,33% du capital et 4,21% des droits de vote;

– la société Ponthieu Rabelais SAS (3, rue de Messine, 75008 Paris) a déclaré avoir franchi individuellement en hausse le seuil de 5% du capital de la Société et détenir à titre individuel 3765975 actions représentant autant de droits de vote, soit 5,31% du capital et 4,19% des droits de vote;

– la société Rothschild Concordia SAS (23 bis avenue de Messine, 75008 Paris) a déclaré avoir franchi individuellement en baisse les seuils de 1/3, 30% et 25% du capital de la Société et détenir à titre individuel 15738000 actions représentant 31 214900 droits de vote, soit 22,20% du capital et 34,77% des droits de vote;

– la société NM Rothschild & Sons Ltd (New Court, St Swithin's Lane, Londres EC4N 8AL, Royaume-Uni) a déclaré avoir franchi individuellement en baisse le seuil de 5% du capital de la Société et détenir à titre individuel 1 800 000 actions privées de droits de vote, soit 2,54% du capital;

– le concert élargi de la famille Rothschild a déclaré avoir franchi en baisse le seuil de 50% du capital de la Société et détenir 33238499 actions représentant 48372308 droits de vote, soit 46,88% du capital et 53,88% des droits de vote.

■ Par courrier reçu le 11 juin 2012, la société Jardine Matheson Holdings Limited (Jardine House, 33-35 Reid Street, Hamilton, Bermudes) a déclaré avoir franchi en hausse, le 8 juin 2012, directement et indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, les seuils de 5% et 10% du capital et des droits de vote de la Société et détenir, directement et indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 8783674 actions représentant 9383674 droits de vote, soit 12,39% du capital et 10,45% des droits de vote (Décision & Information 212C0745 du 12 juin 2012 et Décision & Information 212C0820 de l'AMF du 22 juin 2012).

■ Par courrier reçu le 19 juin 2012, la société Allianz Vie (87 rue de Richelieu, 75002 Paris) a déclaré avoir franchi en baisse, le 8 juin 2012, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la Société et détenir 1 686 692 actions représentant 2956692 droits de vote, soit 2,38% du capital et 3,29% des droits de vote (Décision & Information 212C0797 de l'AMF du 20 juin 2012).

■ Par courrier reçu le 14 juin 2012, la société Edmond de Rothschild Holding SA (21 Route de Pregny, 1292 Pregny Chambes, Suisse), a déclaré avoir franchi en hausse, le 8 juin 2012, directement et indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la Société et détenir, directement et indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 5573586 actions représentant autant de droits de vote, soit 7,86% du capital et 6,23% des droits de vote (Décision & Information 212C0768 de l'AMF du 15 juin 2012).

■ Par courrier reçu le 15 juin 2012, la société Asset Value Investors Limited (25 Berkeley Square, Londres, W1J 6HN Royaume-Uni), agissant pour le compte de fonds et de clients dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en baisse, le 13 juin 2012, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la Société et détenir, pour le compte desdits fonds et clients, 1 874 220 actions représentant autant de droits de vote, soit 2,64% du capital et 2,10% des droits de vote (Décision & Information 212C0772 de l'AMF du 15 juin 2012).

■ Par courrier reçu le 29 juin 2012, la société Jardine Matheson Holdings Limited (Jardine House, 33-35 Reid Street, Hamilton, Bermudes) a déclaré avoir franchi en baisse, le 26 juin 2012, directement et indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, les seuils de 10% du capital et des droits de vote et 5% des droits de vote de la Société et détenir indirectement, par l'intermédiaire de la société Jardine Strategic Investment Holdings GmbH qu'elle contrôle, 4217310 actions représentant autant de droits de vote, soit 5,95% du capital et 4,73% des droits de vote (Décision & Information 212C0851 de l'AMF du 29 juin 2012).

Franchissements de seuils statutaires

L'article 7.3 des statuts de Paris Orléans, approuvés par l'Assemblée générale des actionnaires du 8 juin 2012, met à la charge des actionnaires une obligation de déclaration des franchissements de seuils dont le non-respect est susceptible de se traduire par des restrictions à l'exercice des droits de vote attachés à tout ou partie de leurs titres. Le texte de cet article est reproduit ci-après.

«Sans préjudice des dispositions légales, toute personne physique ou morale, agissant seule ou de concert, détenant des actions ou certificats d'investissement au porteur et qui vient à posséder un nombre d'actions, de certificats d'investissement ou de droits de vote égal ou supérieur à 1% du nombre total des actions et de certificats d'investissement de la Société, d'une part, ou des droits de vote de la Société, d'autre part, ou franchit, au-delà de ce seuil, tout multiple de ce pourcentage en titres de capital ou en droits de vote, doit en informer celle-ci, dans le même délai que celui de l'obligation légale par lettre recommandée avec accusé de réception en indiquant si les actions, les certificats d'investissement ou les droits de vote sont ou non détenus pour le compte, sous le contrôle ou de concert avec d'autres personnes physiques ou morales.

Cette obligation d'information s'applique dans les mêmes conditions lorsque la participation de l'actionnaire en titres de capital ou en droits de vote devient inférieure à chacun des seuils mentionnés à l'alinéa précédent.

La personne tenue à l'information précise le nombre de titres de la Société qu'elle possède donnant accès à terme au capital ainsi que les droits de vote qui y sont attachés.

Les sociétés de gestion de fonds communs de placement sont tenues de procéder à cette information pour l'ensemble des droits de vote attachés aux actions de la Société détenues par les fonds qu'elles gèrent.

Sans préjudice des sanctions prévues par la loi, en cas d'inobservation de l'obligation de déclaration prévue ci-dessus, sur demande consignée dans le procès-verbal de l'Assemblée générale des actionnaires d'un ou plusieurs actionnaires ou titulaires de certificats de droit de vote détenant cinq pour cent (5%) au moins des droits de vote de la Société, les titres excédant la fraction qui aurait dû être déclarée sont privés du droit de vote dans toute Assemblée générale des actionnaires qui se tiendrait jusqu'à l'expiration d'un délai de deux ans suivant la date de la régularisation adressée au siège social de la Société par lettre recommandée avec avis de réception.

Sous réserve des stipulations particulières ci-dessus, cette obligation statutaire est gouvernée par les mêmes dispositions que celles qui régissent l'obligation légale, en ce compris notamment les cas d'assimilation aux titres possédés prévus par la loi.»

Pactes d'actionnaires

Pactes concertants

Par courrier reçu le 14 juin 2012, l'Autorité des marchés financiers a été informée de la conclusion, le 8 juin 2012, d'un

nouveau pacte d'actionnaires conclu entre certains membres du concert familial élargi contrôlant Paris Orléans (Rothschild Concordia SAS, Monsieur David de Rothschild, Financière de Tournon SAS, Monsieur Éric de Rothschild, Béro SCA, Ponthieu Rabelais SAS, Monsieur Édouard de Rothschild, Holding Financier Jean Goujon SAS, Monsieur Philippe de Nicolay, Monsieur Alexandre de Rothschild, Monsieur Olivier Pécoux, Monsieur François Henrot et la Compagnie Financière Martin Maurel), en présence de PO Gestion SAS, associé commandité gérant de Paris Orléans.

Le pacte a été conclu pour une durée initiale de 10 ans, renouvelable par tacite reconduction par périodes successives de 10 ans.

L'Autorité des marchés financiers a assuré la publicité des principales clauses de ce pacte (Décision & Information 212C0752 du 13 juin 2012 et Décision & Information 212C0783 du 19 juin 2012). Celles-ci sont résumées ci-après.

- Les actionnaires agissent de concert. Ils feront leurs meilleurs efforts pour que s'établisse un consensus quant au sens dans lequel leurs droits de vote seront exercés lors de toute Assemblée générale d'actionnaires de Paris Orléans. Si un tel consensus ne pouvait être atteint, ils s'engagent à voter dans le sens qui sera recommandé par le Président de Rothschild Concordia SAS (Monsieur David de Rothschild à la date du présent rapport).

- Chaque actionnaire concerné s'est engagé à conserver au minimum les proportions suivantes des actions de Paris Orléans qui ont été émises à son profit en rémunération des apports approuvés par l'Assemblée générale des actionnaires du 8 juin 2012:

- 100% pendant 12 mois à compter du 8 juin 2012; et
- 50% pendant les 24 mois suivants.

- En cas de cession ou de transfert d'actions de Paris Orléans par un actionnaire, Rothschild Concordia SAS dispose d'un droit de premier refus (assorti d'un droit de substitution, dans l'exercice de ce droit par Rothschild Concordia SAS, de toute personne de son choix pour autant que cette personne agisse de concert avec elle) relativement à l'acquisition des actions que l'intéressé souhaite céder. Ce droit de premier refus de Rothschild Concordia SAS porte sur l'ensemble des actions de Paris Orléans détenues par tout actionnaire au 8 juin 2012, que celui-ci en soit devenu propriétaire par l'effet des apports approuvés par l'Assemblée générale des actionnaires du 8 juin 2012 ou de toute autre manière.

Rothschild Concordia SAS pourra exercer son droit de premier refus sur tout ou partie des actions concernées (c'est-à-dire les acquérir par priorité), à un prix égal au cours moyen, pondéré par les volumes, de l'action Paris Orléans sur NYSE Euronext Paris pendant les 20 jours de négociation ayant précédé la date de la notification de l'intéressé à Rothschild Concordia SAS.

Le droit de premier refus de Rothschild Concordia SAS sera également applicable en cas de cession ou transfert par un

Rapport de la Gérance

au titre de l'exercice clos le 31 mars 2013

actionnaire de tout droit préférentiel de souscription, droit de priorité ou bon de souscription d'actions émis ou attribué dans le cadre d'une augmentation de capital de Paris Orléans.

■ Les actionnaires percevront intégralement les dividendes distribués par Paris Orléans relativement aux actions qu'ils détiennent et en auront la libre disposition, étant toutefois précisé que si ces dividendes sont distribués en actions Paris Orléans, les actions ainsi reçues seront soumises au pacte dans les mêmes conditions que les actions au titre desquelles ce dividende en actions aura été reçu.

■ Les actionnaires sont libres (dans le respect des règles légales, notamment en matière d'opérations d'initiés) d'acquiescer des actions Paris Orléans supplémentaires, étant précisé que celles-ci ne seront pas soumises au pacte et que tout actionnaire envisageant d'augmenter sa participation dans Paris Orléans devra au préalable:

- informer les autres actionnaires afin d'apprécier les conséquences de cette augmentation projetée sur la participation globale des actionnaires dans Paris Orléans; et
- le cas échéant, obtenir toute dérogation à toute obligation de déposer une offre publique relativement aux actions de Paris Orléans et/ou toute autorisation requise des autorités de tutelle.

Les dispositions de ce nouveau pacte d'actionnaires sont sans préjudice des dispositions du pacte d'actionnaires conclu le 22 janvier 2008 entre les membres initiaux du concert familial de Paris Orléans, composé des associés de Rothschild Concordia SAS. Les principales dispositions de ce pacte ont été portées à la connaissance de l'Autorité des marchés financiers par courrier du 23 janvier 2008. L'Autorité des marchés financiers en a assuré la publicité (Décision & Information 208C0180 du 25 janvier 2008). Il prévoit notamment, sous réserve de certaines exceptions, une clause d'inaliénabilité des actions de la Société détenues par les actionnaires concernés pour une durée de 10 ans à compter de sa signature.

Les dispositions de ce nouveau pacte d'actionnaires cohabitent avec les dispositions du *Share Disposal Agreement* conclu le 22 janvier 2008 entre la Fondation Eranda et Paris Orléans. Les principales dispositions de cette convention ont été portées à la connaissance de l'Autorité des marchés financiers par courrier du 23 janvier 2008. L'Autorité des marchés financiers en a assuré la publicité (Décision & Information 208C0180 du 25 janvier 2008). Ce *Share Disposal Agreement*, qui porte sur les modalités de cession, par la Fondation Eranda, de ses actions Paris Orléans, prévoit notamment, au profit de Paris Orléans ou de toute personne que Paris Orléans désignera, un droit de premier refus qui s'appliquera, sauf certaines exceptions, en cas de transfert des actions détenues par la Fondation Eranda.

Pactes dits « Dutreil »

Les pactes suivants, entrant dans le cadre de la loi Dutreil et conclus ou encore en vigueur au cours de l'exercice clos le 31 mars 2013, ont été portés à la connaissance de la Société :

	Régime	Date de signature	Durée de l'engagement collectif	% des droits financiers et des droits de vote visés par le pacte ⁽¹⁾	Nom des signataires ayant la qualité de dirigeants au sens de l'Art. 621-18-2 du Code monétaire et financier ⁽¹⁾
Pacte 2009.1	Art. 787 B du CGI (transmission) et Art. 885 I bis du CGI (ISF)	28 octobre 2009	2 ans à compter de l'enregistrement, puis prorogé jusqu'au 31 mai 2012 (relayé par des engagements individuels des signataires)	48,22% du capital et 51,78% des droits de vote	- David de Rothschild, membre du Directoire - Éric de Rothschild, Président du Conseil de surveillance
Pacte 2012.1	Art. 787 B du CGI (transmission)	27 juin 2012	2 ans à compter de l'enregistrement soit jusqu'au 28 juin 2014	Plus de 20% des droits financiers et des droits de vote	- PO Gestion SAS, Gérant
Pacte 2012.2	Art. 787 B du CGI (transmission)	29 juin 2012	2 ans à compter de l'enregistrement soit jusqu'au 2 juillet 2014	Plus de 20% des droits financiers et des droits de vote	- PO Gestion SAS, Gérant
Pacte 2012.3	Art. 787 B du CGI (transmission)	2 juillet 2012	2 ans à compter de l'enregistrement soit jusqu'au 2 juillet 2014	Plus de 20% des droits financiers et des droits de vote	- PO Gestion SAS, Gérant
Pacte 2012.4	Art. 787 B du CGI (transmission)	2 juillet 2012	2 ans à compter de l'enregistrement soit jusqu'au 2 juillet 2014	Plus de 20% des droits financiers et des droits de vote	- PO Gestion SAS, Gérant
Pacte 2012.5	Art. 787 B du CGI (transmission)	10 juillet 2012	2 ans à compter de l'enregistrement soit jusqu'au 10 juillet 2014	Plus de 20% des droits financiers et des droits de vote	- PO Gestion SAS, Gérant
Pacte 2012.6	Art. 787 B du CGI (transmission)	24 juillet 2012	2 ans à compter de l'enregistrement soit jusqu'au 26 juillet 2014	Plus de 20% des droits financiers et des droits de vote	- PO Gestion SAS, Gérant
Pacte 2012.7	Art. 787 B du CGI (transmission)	25 juillet 2012	2 ans à compter de l'enregistrement soit jusqu'au 30 juillet 2014	Plus de 20% des droits financiers et des droits de vote	- PO Gestion SAS, Gérant
Pacte 2012.8	Art. 787 B du CGI (transmission)	11 octobre 2012	2 ans à compter de l'enregistrement soit jusqu'au 12 octobre 2014	Plus de 20% des droits financiers et des droits de vote	- PO Gestion SAS, Gérant
Pacte 2012.9	Art. 885 I bis du CGI (ISF)	20 décembre 2012	6 ans à compter de l'enregistrement soit jusqu'au 27 décembre 2018	Plus de 20% des droits financiers et des droits de vote	- PO Gestion SAS, Gérant - David de Rothschild, Président de PO Gestion SAS, Gérant, - Alexandre de Rothschild, membre du Conseil de surveillance
Pacte 2012.10	Art. 787 B du CGI (transmission)	21 décembre 2012	2 ans à compter de l'enregistrement soit jusqu'au 21 décembre 2014	Plus de 20% des droits financiers et des droits de vote	- PO Gestion SAS, Gérant - David de Rothschild, Président de PO Gestion SAS, Gérant, - Olivier Pécoux, Directeur général de PO Gestion SAS, Gérant - Éric de Rothschild, Président du Conseil de surveillance - Alexandre de Rothschild, membre du Conseil de surveillance - François Henrot, membre du Conseil de surveillance - Christian de Labriffe, membre du Conseil de surveillance ⁽²⁾
Pacte 2012.11	Art. 885 I bis du CGI (ISF)	27 décembre 2012	6 ans à compter de l'enregistrement soit jusqu'au 28 décembre 2018	Plus de 20% des droits financiers et des droits de vote	- PO Gestion SAS, Gérant - David de Rothschild, Président de PO Gestion SAS, Gérant - Olivier Pécoux, Directeur général de PO Gestion SAS, Gérant - Éric de Rothschild, Président du Conseil de surveillance - Alexandre de Rothschild, membre du Conseil de surveillance - François Henrot, membre du Conseil de surveillance - Christian de Labriffe, membre du Conseil de surveillance ⁽²⁾

(1) À la date de signature.

(2) Christian de Labriffe est membre du Conseil de surveillance jusqu'au 27 juin 2013.

Rapport de la Gérance

au titre de l'exercice clos le 31 mars 2013

Autres pactes d'actionnaires

Dans le cadre des opérations de réorganisation, divers engagements de conservation d'actions Paris Orléans ont été souscrits. Des pactes d'actionnaires ont ainsi été conclus avec les apporteurs, non-membres du concert familial élargi, de parts sociales et d'actions des sociétés Rothschild & Cie Banque SCS, Financière Rabelais SAS et Rothschilds Continuation Holdings AG.

■ Les apporteurs, non-membres du concert familial élargi, de parts sociales de Rothschild & Cie Banque SCS et d'actions de Financière Rabelais SAS sont, en application des pactes susvisés, tenus d'une obligation de conservation portant sur la totalité des actions Paris Orléans reçues en contrepartie de leurs apports, pour des durées s'échelonnant de 1 à 18 ans, et d'une obligation d'information de Paris Orléans et de Rothschild Concordia SAS préalablement à toute cession desdites actions. Certains de ces pactes, qui concernent des personnes physiques exerçant des

fonctions au sein du Groupe, octroient par ailleurs à Paris Orléans une option d'achat exerçable dans le cas où l'actionnaire concerné cesserait d'exercer ses fonctions avant l'expiration de son engagement de conservation.

■ Les apporteurs d'actions de Rothschilds Continuation Holdings AG sont, en application des pactes susvisés, tenus d'une obligation de conservation portant sur la totalité des actions Paris Orléans reçues en contrepartie de leurs apports, pour des durées s'échelonnant de 6 mois à 1 an.

Participation des salariés au capital

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, la participation des salariés au capital de Paris Orléans s'établissait, au 31 mars 2013, à 0,09% du capital détenu par l'intermédiaire d'un fonds commun de placement d'entreprise dans le cadre d'un plan d'épargne d'entreprise.

INFORMATIONS RELATIVES AU CAPITAL SOCIAL

Composition du capital

Au 31 mars 2013, le capital de Paris Orléans était composé de 70 757 989 actions ordinaires et de 145 040 certificats d'investissement, par nature dépourvus de droit de vote. 145 040 certificats de droit de vote, non comptabilisés dans le capital social, étaient également en circulation. L'action est recomposée de plein droit par la réunion d'un certificat d'investissement et d'un certificat de droit de vote.

L'approbation par l'Assemblée générale des actionnaires du 8 juin 2012 des apports de parts et d'actions des sociétés Rothschild & Cie Banque SCS, Financière Rabelais SAS et Rothschilds Continuation Holdings AG, a donné lieu à l'émission de 38 387 442 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 2 € portant jouissance en date du 1^{er} avril 2012. Le capital de Paris Orléans a ainsi été augmenté d'un montant nominal total de 76 774 884 €, le portant de 65 031 174 € à 141 806 058 €.

Autodétention

Actions autodétenues par la Société

Au 31 mars 2013, Paris Orléans détenait 693 504 de ses propres titres, répartis comme suit:

Nombre total d'actions autodétenues	548 464
<i>Affectées au contrat de liquidité</i>	<i>26 854</i>
<i>Autodétention hors contrat de liquidité</i>	<i>521 610</i>
Nombre de certificats d'investissement autodétenus	145 040
Total du nombre d'actions et de certificats d'investissement⁽¹⁾ autodétenus	693 504
<i>En % du capital</i>	<i>0,98%</i>
<i>Valeur comptable</i>	<i>4 817 247,35 €</i>

(1) D'une valeur nominale de 2 €.

Rachat par la Société de ses propres actions

L'Assemblée générale des actionnaires du 27 septembre 2011 a autorisé le Directoire de la société sous son ancienne forme sociale à acheter ou faire acheter des actions Paris Orléans dans la limite d'un nombre d'actions représentant 10% du capital à la date de réalisation de ces achats conformément aux dispositions des articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce, pour une durée maximale de 18 mois.

L'Assemblée générale des actionnaires du 8 juin 2012 a, compte tenu de la transformation de Paris Orléans en société en commandite par actions, conféré à la Gérance une nouvelle

autorisation d'acheter ou de faire acheter des actions de Paris Orléans dans le cadre d'un programme de rachat d'actions. Cette nouvelle autorisation a été accordée pour une durée de 18 mois dans des conditions identiques à l'autorisation accordée par l'Assemblée générale des actionnaires du 27 septembre 2011, à laquelle elle a mis fin à concurrence de sa partie non utilisée.

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-211 du Code de commerce, les opérations effectuées par la Société dans le cadre de ces autorisations au cours de l'exercice 2012/2013 sont récapitulées ci-après.

Nombre d'actions achetées	130 275
Nombre d'actions vendues	165 121
Nombre d'actions annulées	-
Cours moyen des achats et des ventes ⁽¹⁾	
Achat	17,23 €
Vente	17,36 €

(1) Moyenne arithmétique des cours des opérations initiées à compter du 1^{er} avril 2012 et ayant fait l'objet d'un règlement-livraison jusqu'au 31 mars 2013.

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-212 du Code de commerce, Paris Orléans effectue mensuellement auprès de l'Autorité des marchés financiers une déclaration relative aux acquisitions, cessions, annulations et transferts effectués par la Société en application de l'article L. 225-209 du Code de commerce. Ces déclarations peuvent être consultées sur le site de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org).

Autocontrôle

La société NM Rothschild & Sons Ltd, société contrôlée indirectement par Paris Orléans, détenait au 31 mars 2012 et au 31 mars 2013, 1800000 actions de Paris Orléans dépourvues de droits de vote, représentant respectivement 5,54% et 2,54% du capital.

Rothschild & Cie Banque SCS, société contrôlée indirectement par Paris Orléans, détenait 100 actions de Paris Orléans, représentant une quote-part non-significative du capital.

Délégations de compétence et autorisations accordées par les Assemblées générales d'actionnaires à l'effet d'augmenter et de réduire le capital

Compte tenu de la transformation de Paris Orléans en société en commandite par actions, approuvée par l'Assemblée générale des actionnaires du 8 juin 2012, les délégations de compétence et autorisations qui avaient été accordées au Directoire de la Société sous son ancienne forme sociale par l'Assemblée générale d'actionnaires du 27 septembre 2011 ont été remplacées par les délégations de compétence et autorisations accordées à la Gérance par l'Assemblée générale des actionnaires du 8 juin 2012. L'utilisation de chacune de ces deux séries de délégations de compétence et autorisations par le Directoire, puis, par la Gérance, au cours de l'exercice 2012/2013, est présentée ci-après.

Utilisation par le Directoire au cours de l'exercice 2012/2013 des délégations de compétence et autorisations accordées par l'Assemblée générale d'actionnaires du 27 septembre 2011

Aucune des délégations de compétence et autorisations accordées au Directoire par l'Assemblée générale d'actionnaires du 27 septembre 2011, en vigueur jusqu'au 8 juin 2012, n'a été utilisée au cours de l'exercice 2012/2013.

Délégations de compétence et autorisations accordées à la Gérance par l'Assemblée générale des actionnaires du 8 juin 2012

Ces délégations de compétence et autorisations portent sur les objets suivants:

Rapport de la Gérance

au titre de l'exercice clos le 31 mars 2013

Assemblée générale mixte du 8 juin 2012

Objet	Résolution	Montant	Durée	Utilisation au cours de l'exercice 2012/2013
Réduction, en une ou plusieurs fois, du capital de Paris Orléans par annulation des actions autodétenues par celle-ci (article L. 225-209 du Code de commerce)	84	Limité à 10% du capital par période de 24 mois	26 mois	Néant
Augmentation du capital de Paris Orléans par incorporation de toute ou partie des réserves, bénéfiques ou primes d'émission, de fusion ou d'apport, par attribution gratuite d'actions, élévation de la valeur nominale des actions ou combinaison de ces deux modalités (articles L. 225-129 et suivants du Code de commerce)	85	Limité à un montant nominal de 50 m€ (plafond distinct de celui prévu pour les autres délégations)	26 mois	Néant
Émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de Paris Orléans avec maintien du droit préférentiel de souscription (articles L. 225-129 et suivants du Code de commerce)	86	Limité à un montant nominal de 50 m€ (titres de capital) ou 200 m€ (titres de créance), avec imputation sur le plafond global ⁽¹⁾	26 mois	Néant
Émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de Paris Orléans avec suppression du droit préférentiel de souscription et offre au public (articles L. 225-129 et suivants et L. 225-135 et 136 du Code de commerce)	87	Limité à un montant nominal de 50 m€ (titres de capital) ou 200 m€ (titres de créance), avec imputation sur le plafond global ⁽¹⁾	26 mois	Néant
Émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de Paris Orléans avec suppression du droit préférentiel de souscription et libre fixation du prix d'émission (articles L. 225-129 et suivants et L. 225-135 et 136 (1°) alinéa 2 du Code de commerce)	88	Limité à un montant maximum nominal de 10% du montant du capital social par an (titres de capital) ou 200 m€ (titres de créance), avec imputation sur le plafond global ⁽¹⁾	26 mois	Néant
Augmentation du nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec suppression ou maintien du droit préférentiel de souscription (article L. 225-135-1 du Code de commerce)	89	Imputation sur le montant du plafond individuel stipulé dans la résolution en vertu de laquelle est décidée l'émission initiale, avec imputation sur le plafond global ⁽¹⁾	26 mois	Néant
Émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de Paris Orléans avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit des adhérents d'un ou plusieurs plans d'épargne salariale (article L. 225-129-6 du Code de commerce)	90	Limité à un montant nominal de 1 m€, avec imputation sur le plafond global ⁽¹⁾	26 mois	Néant
Attribution gratuite d'actions au profit des salariés et mandataires sociaux des sociétés du Groupe (articles L. 225-197-1, L. 225-197-2 et suivants du Code de commerce)	91	Limité à 5% du montant du capital social au jour de la décision d'attribution (plafond distinct de celui prévu pour les autres délégations)	38 mois	Néant
Attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions de Paris Orléans au profit des salariés et mandataires sociaux des sociétés du Groupe (articles L. 225-177 et suivants du Code de commerce)	92	Limité à 5% du montant du capital social à la date de l'Assemblée générale des actionnaires du 8 juin 2012, avec imputation sur le plafond global ⁽¹⁾	38 mois	Néant

(1) Plafond global fixé par la 93^e résolution adoptée par l'Assemblée générale des actionnaires du 8 juin 2012 à 50 millions d'euros pour les titres de capital et 200 millions d'euros pour les titres de créance, applicables aux délégations de compétence et autorisations accordées à la Gérance en vertu des 86^e, 87^e, 88^e, 89^e, 90^e et 92^e résolutions.

Il sera proposé à la prochaine Assemblée générale des actionnaires de la Société de consentir une nouvelle délégation de compétence et autorisation à la Gérance à l'effet d'attribuer des options de souscription ou d'achat d'actions au profit des salariés et mandataires sociaux des sociétés du Groupe. Cette délégation de compétence et autorisation sera présentée dans

le document d'Assemblée générale disponible sur le site Internet de Paris Orléans, www.paris-orleans.com sous la rubrique «Actionnaires – Assemblée générale», lequel comprendra un rapport de la Gérance à l'effet de présenter les résolutions qui seront soumises à cette prochaine Assemblée générale.

ÉLÉMENTS SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INCIDENCE EN CAS D'OFFRE PUBLIQUE

Structure du capital

La structure du capital social de Paris Orléans est exposée en page 62 du présent rapport. Depuis la transformation de Paris Orléans en société en commandite par actions, elle présente une spécificité tenant à la présence de deux catégories d'associés: les associés commandités, à savoir les sociétés PO Gestion SAS et PO Commandité SAS, d'une part, et les associés commanditaires d'autre part.

Un changement de contrôle implique, en conséquence, un changement dans la composition de ces deux catégories d'associés. Sous réserve des autres éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique portant sur les titres de la Société présentés ci-après, un tiers peut, par le biais d'une offre publique d'achat, prendre le contrôle du capital et des droits de vote qui lui sont attachés. Il ne pourrait toutefois prendre le contrôle des associés commandités. Dans ces conditions, un tiers qui prendrait le contrôle de Paris Orléans serait notamment dans l'incapacité de modifier les statuts ou de révoquer le Gérant, de telles décisions ne pouvant être adoptées qu'avec l'accord unanime des associés commandités.

Par ailleurs, les parts d'associés commandités ne peuvent être transférées sans l'accord de l'unanimité des associés commandités.

Ces dispositions sont de nature à empêcher un changement de contrôle de Paris Orléans sans l'accord unanime de ses associés commandités.

Restrictions statutaires à l'exercice des droits de vote et aux transferts d'actions

Les statuts de Paris Orléans ne posent pas de restriction directe à l'exercice des droits de vote et aux transferts d'actions.

Toutefois, l'article 7.3 des statuts de Paris Orléans, approuvés par l'Assemblée générale des actionnaires du 8 juin 2012, met

à la charge des actionnaires des obligations déclaratives dont le non-respect est susceptible de se traduire par des restrictions à l'exercice des droits de vote attachés à tout ou partie de leurs titres. Le texte de cet article est reproduit en page 59 du présent rapport.

Clauses des conventions portées à la connaissance de la Société en application de l'article L. 233-11 du Code de commerce et accords entre actionnaires dont la Société a connaissance et qui peuvent entraîner des restrictions au transfert d'actions et à l'exercice des droits de vote

Les modalités du pacte d'actionnaires conclu entre les membres du concert familial élargi, déclaré à l'Autorité des marchés financiers qui peuvent être consultées sur son site (Décision & Information 212C0752 du 13 juin 2012 et Décision & Information 212C0783 du 19 juin 2012), sont résumées en page 59 du présent rapport.

Par ailleurs, dans la continuité de l'approbation par l'Assemblée générale des actionnaires du 8 juin 2012 de la réorganisation du Groupe, ainsi que de l'offre publique de retrait obligatoire co-initiée par les sociétés Rothschild Concordia SAS et PO Gestion SAS en conséquence de la transformation de Paris Orléans en société en commandite par actions, divers engagements de conservation d'actions Paris Orléans ont été souscrits. Ils ont été décrits aux paragraphes 18.4.1.2.2 et 18.4.2, pages 124 à 126, du document d'information ayant reçu de l'Autorité des marchés financiers le numéro d'enregistrement E.12-019 en date du 16 mai 2012, consultable sur les sites de Paris Orléans (www.paris-orleans.com) et de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org).

■ Dans le cadre de l'offre publique de retrait susvisée, des engagements de reclassement ont été conclus avec de nouveaux investisseurs, qui se sont engagés à acquérir, dans la limite de 50 millions d'euros, les actions apportées à l'offre puis, le cas échéant, certaines des actions détenues par le groupe Jardine Matheson. Dans ce cadre, ces nouveaux investisseurs se sont engagés à conserver les actions Paris Orléans acquises du fait de ces engagements pendant des durées minimales de 6 mois à 1 an à compter de la date de règlement-livraison à leur profit des actions apportées à l'offre ou des actions du groupe Jardine Matheson.

■ Dans le cadre des opérations de réorganisation, les apporteurs, non-membres du concert familial élargi, de parts de Rothschild & Cie Banque SCS et d'actions Financière Rabelais d'une part, et d'actions de Rothschilds Continuation Holdings AG ont conclu des pactes d'actionnaires, en application desquels ils sont tenus d'une obligation de conservation portant sur la totalité des actions Paris Orléans reçus en contrepartie de leurs apports.

Par ailleurs, des engagements collectifs de conservation des titres de Paris Orléans ont été souscrits par des actionnaires de la Société en application des dispositions de l'article 787 B et 885 I bis du Code général des impôts. Ces engagements de conservation, souscrits sous la forme de pacte d'actionnaires, sont détaillés en page 61.

Participations directes ou indirectes dans le capital de la Société dont elle a connaissance en vertu des articles L. 233-7 et L. 233-12 du Code de commerce

La répartition du capital, faisant notamment état des participations directes ou indirectes sujettes à déclaration en application de l'article L. 233-7 du Code de commerce, est exposée en page 56 du présent rapport. Les participations d'autocontrôle de NM Rothschild & Sons Ltd et de Rothschild & Cie Banque SCS sont décrites en page 63 du présent rapport.

Liste des détenteurs de tout titre comportant des droits de contrôle spéciaux et description de ceux-ci

Il n'existe, à la date du présent rapport, aucun titre comportant des droits de contrôle spéciaux.

Toutefois, PO Gestion SAS et PO Commandités SAS, associés commandités de Paris Orléans, disposent d'un certain nombre de droits pouvant s'apparenter à des droits de contrôle spéciaux:

■ sauf pour la nomination des membres du Conseil de surveillance, la nomination et la révocation des Commissaires aux comptes, la distribution des dividendes de l'exercice et l'approbation des conventions et engagements soumis à autorisation en application des articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce, aucune décision de l'Assemblée générale des actionnaires n'est valablement prise si elle n'est pas approuvée à l'unanimité (ou à la majorité dans l'hypothèse d'une transformation de la Société en société anonyme ou en société à responsabilité limitée) par les associés commandités;

■ toute opération ayant ou pouvant avoir pour objet ou pour effet de remettre en cause de manière fondamentale l'indépendance du Groupe ou sa tradition d'excellence, son attachement à la famille Rothschild ou le rôle que celle-ci y tient, son utilisation du nom Rothschild, ou le fait que les activités prépondérantes du Groupe sont les activités financières, sera soumise à l'accord des associés commandités, y compris dans les cas où cette opération ne nécessiterait pas l'accord de l'Assemblée générale des actionnaires.

Mécanismes de contrôle prévus dans un éventuel système d'actionnariat du personnel, quand les droits de contrôle ne sont pas exercés par ce dernier

Néant.

Règles applicables à la nomination et au remplacement de la Gérance et des membres du Conseil de surveillance

Les règles applicables à la nomination et au remplacement de la Gérance sont fixées par les statuts. Les Gérants sont désignés par décision unanime des associés commandités de Paris Orléans, avec l'approbation de l'Assemblée générale extraordinaire des associés commanditaires statuant à la majorité qualifiée des deux tiers lorsque (tel est le cas à la date du présent rapport) la Gérance est statutaire. Ils sont révocables dans les mêmes formes, pour juste motif uniquement. Enfin, ils sont libres de démissionner, sous réserve d'un préavis de neuf mois.

En cas de vacance de la Gérance, celle-ci est assurée par les associés commandités jusqu'à la désignation d'un nouveau Gérant.

L'incidence de ces règles en cas d'offre publique portant sur les titres de la Société est décrite en page 65 du présent rapport, avec les incidences de la structure du capital en cas d'offre publique portant sur les titres de la Société.

Les règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du Conseil de surveillance sont fixées par les statuts. Les membres du Conseil de surveillance sont désignés et révoqués par l'Assemblée générale ordinaire des associés commanditaires, par une délibération à laquelle les associés commandités de Paris Orléans ne peuvent prendre part. Il est cependant précisé que la société Rothschild Concordia SAS, dans la continuité des apports d'actions de Rothschilds Continuation Holdings AG réalisés par les sociétés Jardine Strategic Investment Holdings SARL et Rabobank International Holding BV et approuvés par l'Assemblée générale des actionnaires du 8 juin 2012, a pris l'engagement:

- de voter en faveur de la nomination d'un représentant du groupe Jardine Matheson au Conseil de surveillance de Paris Orléans aussi longtemps que le groupe Jardine Matheson détiendrait au moins 5% du capital de Paris Orléans; et
- de voter en faveur de la nomination d'un représentant du groupe Rabobank au Conseil de surveillance de Paris Orléans aussi longtemps que le groupe Rabobank détiendrait au moins 4% du capital de Paris Orléans.

Cet engagement s'est traduit par la nomination le 8 juin 2012 d'un représentant des deux groupes susvisés au Conseil de surveillance de la Société sous sa nouvelle forme sociale de société en commandite par actions.

Pouvoirs de la Gérance, en particulier s'agissant de l'émission ou du rachat d'actions

Les pouvoirs de la Gérance en matière d'émission et de rachat d'actions sont décrits en page 63 du présent rapport.

Accords conclus par la Société qui sont modifiés ou prennent fin en cas de changement de contrôle de la Société

Certains des contrats de crédit souscrits par le Groupe auprès de tiers contiennent des clauses d'exigibilité anticipée en cas de changement de contrôle, usuelles pour ce type d'emprunts. Elles pourraient être déclenchées en cas d'offre publique portant sur les titres de la Société.

Accords prévoyant des indemnités pour la Gérance ou les membres du Conseil de surveillance

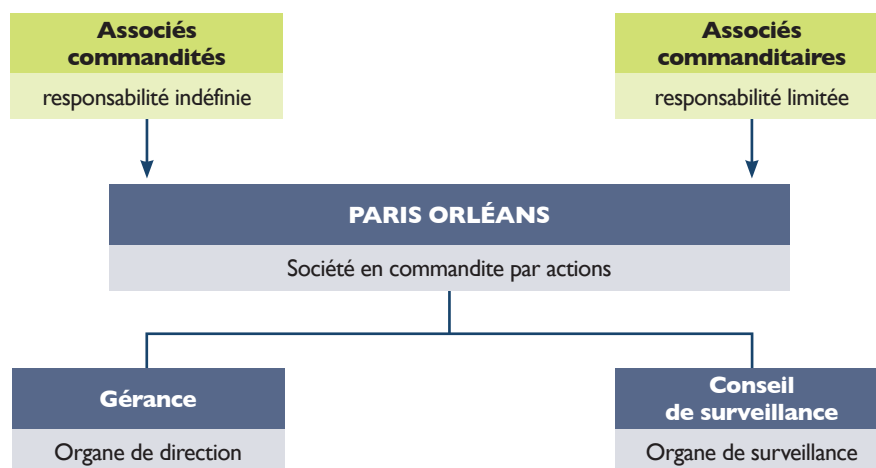
Néant.

Gouvernement d'entreprise

PRÉSENTATION DES ORGANES DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

Du 1^{er} avril 2012 au 8 juin 2012, la gouvernance de Paris Orléans, alors société anonyme, reposait sur une structure dualiste faisant intervenir un organe collégial de direction, le Directoire, et un organe de surveillance, le Conseil de surveillance.

À compter du 8 juin 2012, date de la transformation de Paris Orléans en société en commandite par actions, la gouvernance de Paris Orléans repose sur un organe de direction, la Gérance, et un organe de surveillance, le Conseil de surveillance, et sur un certain nombre de spécificités liées à la présence de deux catégories d'associés, les associés commanditaires, appelés également actionnaires, et les associés commandités.



Associés commandités et associés commanditaires

Les associés commanditaires encourent une responsabilité identique à celle des actionnaires d'une société anonyme: elle est limitée au montant de leur apport. En revanche, les associés commandités sont indéfiniment et solidairement responsables des dettes de la Société.

Les deux premiers associés commandités de Paris Orléans ont été désignés par les statuts. Il s'agit de PO Gestion SAS, à qui les statuts ont également confié les fonctions de premier Gérant, et de PO Commandité SAS. Ces deux sociétés sont détenues par les branches française et anglaise de la famille Rothschild.

Les associés commandités disposent de pouvoirs spécifiques, dont celui de nommer les Gérants. Sauf pour la nomination des membres du Conseil de surveillance, la nomination et la révocation des Commissaires aux comptes, la distribution des dividendes de l'exercice et l'approbation des conventions et engagements soumis à autorisation en application des articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce, aucune décision de l'Assemblée générale des actionnaires n'est valablement prise si elle n'est pas approuvée à l'unanimité (ou à la majorité dans l'hypothèse d'une transformation de la Société en société anonyme ou en société à responsabilité limitée) par les associés commandités. Par ailleurs, toute opération ayant ou pouvant avoir pour objet ou pour effet de remettre en cause de manière fondamentale l'indépendance du Groupe ou sa tradition d'excellence, son attachement à la famille Rothschild ou le rôle que celle-ci y tient, son utilisation du nom Rothschild, ou le fait que les activités prépondérantes du Groupe sont les activités financières, sera soumise à l'accord des associés commandités, y compris dans les cas où cette opération ne nécessiterait pas l'accord de l'Assemblée générale des actionnaires.

Gérance

Le premier Gérant de Paris Orléans a été nommé par les statuts pour la durée de la Société. Tout autre Gérant statutaire sera nommé par les associés commandités avec l'approbation de l'Assemblée générale des actionnaires. Tout Gérant non-statutaire sera nommé par les associés commandités. Le Gérant

est révocable dans les mêmes formes, pour juste motif uniquement. En cas de vacance de la Gérance, celle-ci est exercée par les associés commandités jusqu'à la nomination d'un ou plusieurs nouveaux Gérants.

La Gérance a pour mission la conduite générale des affaires de la Société, la convocation des Assemblées générales d'actionnaires et la fixation de leur ordre du jour, ainsi que l'établissement des comptes. Tout Gérant dispose des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom et pour le compte de la Société.

PO Gestion SAS, premier Gérant statutaire de Paris Orléans, est, à la date du présent rapport, dirigée par son Président, David de Rothschild, et ses Directeurs généraux, Nigel Higgins et Olivier Pécoux, qui disposent des mêmes pouvoirs que le Président.

Conseil de surveillance

Le Conseil de surveillance peut être composé de six à dix-huit membres, actionnaires de la Société, qui sont nommés et révoqués par l'Assemblée générale des actionnaires sans que les associés commandités ne puissent prendre part au vote, pour une durée fixée par l'Assemblée générale.

Le Conseil de surveillance désigne parmi ses membres un Président, ainsi qu'un ou plusieurs Vice-présidents.

Le Conseil de surveillance assure le contrôle permanent de la gestion de la Société, notamment de ses comptes sociaux et consolidés, et peut convoquer l'Assemblée générale des actionnaires. Il est par ailleurs amené à se prononcer par voie d'avis consultatif à la Gérance et par voie de recommandations aux actionnaires sur un certain nombre de sujets déterminés par les statuts.

Des informations détaillées sur les fonctions et les pouvoirs du Conseil de surveillance, ainsi que sur ses travaux au cours de l'exercice 2012/2013, sont fournies dans le rapport du Président du Conseil de surveillance, figurant dans le document d'Assemblée générale qui sera disponible sur le site Internet de Paris Orléans, www.paris-orleans.com sous la rubrique «Relations Investisseurs – Informations réglementées».

COMPOSITION DES ORGANES DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

Situation du 1^{er} avril 2012 au 8 juin 2012 avant transformation de la Société en commandite par actions

Nom	Nationalité	Âge ⁽¹⁾	Mandats au sein de Paris Orléans	Date de 1 ^{re} nomination	Fin de mandat	Nombre d'actions détenues ⁽²⁾
Directoire						
David de Rothschild	Française	70	• Membre et Président du Directoire	29/09/2008	08/06/2012	10
Olivier Pécoux	Française	54	• Membre du Directoire • Directeur général	30/03/2010	08/06/2012	-
Michele Mezzarobba	Italienne	45	• Membre du Directoire	31/01/2006	08/06/2012	-
Conseil de surveillance						
Éric de Rothschild	Française	72	• Président du Conseil de surveillance	29/10/2004	08/06/2012	10
André Lévy-Lang	Française	75	• Vice-président et membre indépendant du Conseil de surveillance • Membre du Comité d'audit	29/10/2004	08/06/2012	103
Martin Bouygues	Française	61	• Membre indépendant du Conseil de surveillance	07/12/2007	08/06/2012	35 501
Claude Chouraqui	Française	76	• Membre du Conseil de surveillance	29/10/2004	08/06/2012	100
Russell Edey	Britannique	70	• Membre du Conseil de surveillance	29/10/2004	08/06/2012	100
Christian de Labriffe	Française	66	• Membre du Conseil de surveillance • Membre et Président du Comité d'audit	29/10/2004	08/06/2012	200
Philippe de Nicolay	Française	57	• Membre du Conseil de surveillance	29/10/2004	08/06/2012	102
Robert de Rothschild	Française	66	• Membre du Conseil de surveillance	29/10/2004	08/06/2012	100
Philippe Sereys	Française	50	• Membre indépendant du Conseil de surveillance • Membre du Comité d'audit	29/10/2004	08/06/2012	100
Rothschild & Cie Banque SCS	Française	n/a	• Membre du Conseil de surveillance	07/12/2007	08/06/2012	100
François Henrot	Française	64	• Représentant permanent de Rothschild & Cie Banque SCS au Conseil de surveillance	29/03/2012	08/06/2012	10
Jacques Richier	Française	58	• Membre indépendant du Conseil de surveillance	27/09/2010	08/06/2012	10
Sylvain Héfès	Française	61	• Membre du Conseil de surveillance	29/03/2012	08/06/2012	10
Michel Cîcurel	Française	65	• Censeur	29/09/2005	08/06/2012	100

(1) À la date du présent rapport.

(2) Au 8 juin 2012 avant la réorganisation de Paris Orléans.

Situation à compter de la transformation de la Société en commandite par actions le 8 juin 2012

Nom	Nationalité	Âge ⁽¹⁾	Mandats au sein de Paris Orléans	Date de 1 ^{re} nomination	Date d'échéance ⁽²⁾	Nombre d'actions détenues ⁽³⁾
Gérance						
PO Gestion SAS	Française	n/a	• Gérant statutaire	08/06/2012	Indéterminée	1
David de Rothschild	Française	70	• Président de PO Gestion SAS	08/06/2012	Indéterminée	349 356
Nigel Higgins	Britannique	52	• Directeur général de PO Gestion SAS	08/06/2012	Indéterminée	-
Olivier Pécoux	Française	54	• Directeur général de PO Gestion SAS	08/06/2012	Indéterminée	249 050
Conseil de surveillance						
Éric de Rothschild	Française	72	• Président du Conseil de surveillance	29/10/2004	AG 2013/2014	61 985
André Lévy-Lang	Française	75	• Vice-Président et membre indépendant du Conseil de surveillance • Membre du Comité d'audit (Président du Comité d'audit jusqu'au 28 mars 2013) • Membre du Comité stratégique • Membre du Comité des rémunérations ⁽⁴⁾	29/10/2004	AG 2013/2014	103
François Henrot	Française	64	• Vice-Président du Conseil de surveillance • Membre du Comité stratégique	29/03/2012	AG 2013/2014	752 460
Lucie Maurel-Aubert	Française	51	• Membre du Conseil de surveillance • Membre du Comité stratégique	08/06/2012	AG 2013/2014	10
Martin Bouygues	Française	61	• Membre indépendant du Conseil de surveillance • Membre du Comité stratégique	07/12/2007	AG 2013/2014	35 501
Alexandre de Rothschild	Française	32	• Membre du Conseil de surveillance • Membre du Comité stratégique	08/06/2012	AG 2014/2015	10
Anthony de Rothschild	Britannique	36	• Membre du Conseil de surveillance	08/06/2012	AG 2014/2015	10
Christian de Labriffe ⁽⁵⁾	Française	66	• Membre du Conseil de surveillance • Membre du Comité d'audit	29/10/2004	27/06/2013	1 137 410
Philippe de Nicolay	Française	57	• Membre du Conseil de surveillance	29/10/2004	AG 2013/2014	102
Jacques Richier	Française	58	• Membre indépendant du Conseil de surveillance	27/09/2010	AG 2013/2014	10
Sylvain Héfès	Française	61	• Membre du Conseil de surveillance • Membre du Comité d'audit • Président du Comité des rémunérations ⁽⁴⁾	29/03/2012	AG 2014/2015	10
Lord Leach	Britannique	79	• Membre indépendant du Conseil de surveillance	08/06/2012	AG 2014/2015	10
Sipko Schat	Néerlandaise	53	• Membre indépendant du Conseil de surveillance	08/06/2012	AG 2014/2015	10
Peter Smith	Britannique	66	• Membre du Conseil de surveillance • Président du Comité d'audit ⁽⁴⁾ • Membre du Comité des rémunérations ⁽⁴⁾	27/09/2012	AG 2014/2015	10

(1) À la date du présent rapport.

(2) AG 2013/2014 : Assemblée générale des actionnaires statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2014 ; AG 2014/2015 : Assemblée générale des actionnaires statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2015.

(3) Au 31 mars 2013.

(4) À compter du 28 mars 2013.

(5) Christian de Labriffe est membre du Conseil de surveillance et du Comité d'audit jusqu'au 27 juin 2013.

LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS DES MEMBRES DES ORGANES DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 alinéa 4 du Code de commerce, figure ci-après la liste des autres mandats et fonctions exercés au cours de l'exercice 2012/2013 par chacun des mandataires sociaux de Paris Orléans en fonctions au 31 mars 2013.

Conseil de surveillance

Éric de Rothschild - Président du Conseil de surveillance	
<ul style="list-style-type: none"> ■ Président de : <ul style="list-style-type: none"> - Rothschild Holding AG (Suisse) - Rothschild Bank AG (Suisse) - Rothschild Asset Management Holding AG (Suisse) - Société du Château Rieussec SAS ■ Administrateur et Directeur général de : <ul style="list-style-type: none"> - Rothschild Concordia SAS ■ Associé commandité gérant de : <ul style="list-style-type: none"> - Béro SCA ■ Associé-gérant de : <ul style="list-style-type: none"> - RCB Partenaires SNC ■ Représentant permanent de Béro SCA en qualité de Gérant de : <ul style="list-style-type: none"> - Château Lafite Rothschild SC - Château Duhart-Milon SC - La Viticole de Participation SCA 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Administrateur de : <ul style="list-style-type: none"> - Continuation Investments NV (Pays-Bas) - Baronnes et Barons Associés SAS - Christie's France SA - DBR USA (États-Unis) - NM Rothschild & Sons Ltd (Royaume-Uni) - Rothschilds Continuation Holdings AG (Suisse) - Rothschild Concordia AG (Suisse) - Los Vascos (Chili) ■ Membre du Conseil de surveillance de : <ul style="list-style-type: none"> - Milestone SAS - SIACI Saint-Honoré SA ■ Membre du Comité des nominations et des rémunérations de : <ul style="list-style-type: none"> - Rothschilds Continuation Holdings AG (Suisse) (jusqu'au 28 mars 2013)

André Lévy-Lang - Vice-Président du Conseil de surveillance, membre du Comité stratégique, du Comité d'audit et du Comité des rémunérations	
<ul style="list-style-type: none"> ■ Président du Conseil de surveillance de : <ul style="list-style-type: none"> - Les Échos SAS ■ Président de : <ul style="list-style-type: none"> - La Fondation du Risque (association) - Institut Français des Relations Internationales (association) - Institut Louis Bachelier (association) ■ Vice-Président de : <ul style="list-style-type: none"> - Institut Europlace de Finance (association) 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Administrateur de : <ul style="list-style-type: none"> - Hôpital Américain de Paris (association) - Institut des Hautes Études Scientifiques (association) - Groupe des Écoles Nationales d'Économie et Statistique - Paris Sciences et Lettres (association) ■ Président (jusqu'au 28 mars 2013) et membre du Comité d'audit

François Henrot - Vice-Président du Conseil de surveillance, membre du Comité stratégique	
<ul style="list-style-type: none"> ■ Associé commandité gérant de : <ul style="list-style-type: none"> - Rothschild & Cie SCS - Rothschild & Cie Banque SCS (jusqu'au 8 juin 2012, devenu depuis Gérant non-associé) ■ Gérant de : <ul style="list-style-type: none"> - RCB Partenaires SNC 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Administrateur de : <ul style="list-style-type: none"> - Rothschilds Continuation Holdings AG (Suisse) - Yam Invest NV (Pays-Bas) ■ Censeur du Conseil de surveillance de : <ul style="list-style-type: none"> - Vallourec SA

Martin Bouygues - Membre du Comité stratégique

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ■ Directeur général de : <ul style="list-style-type: none"> - Bouygues SA ■ Président de : <ul style="list-style-type: none"> - SCDM SAS ■ Administrateur de : <ul style="list-style-type: none"> - TFI SA - Fondation d'entreprise Francis Bouygues - Fondation Skolkovo | <ul style="list-style-type: none"> ■ Représentant permanent de SCDM SAS en qualité de Président de : <ul style="list-style-type: none"> - SCDM Invest 3 SAS - SCDM Participations SAS - Actiby SAS |
|---|---|

Sylvain Héfès - Président du Comité des rémunérations, membre du Comité d'audit

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ■ <i>Senior Advisor</i> de : <ul style="list-style-type: none"> - NM Rothschild & Sons Ltd (Royaume-Uni) ■ Président du Comité des nominations et des rémunérations de : <ul style="list-style-type: none"> - Rothschilds Continuation Holdings AG (Suisse) jusqu'au 28 mars 2013) ■ Membre du : <ul style="list-style-type: none"> - <i>Group Risk Committee</i> - Comité d'audit de Rothschild Bank AG (Suisse) - Comité des investissements de Five Arrows Principal Investments SCA SICAR (Luxembourg) | <ul style="list-style-type: none"> ■ Administrateur de : <ul style="list-style-type: none"> - Rothschild Concordia SAS - Rothschilds Continuation Holdings AG (Suisse) - Rothschild Europe BV (Pays-Bas) (jusqu'au 20 décembre 2012) - Rothschild Bank AG (Suisse) - Five Arrows Capital Ltd (Îles Vierges britanniques) - NYSE Euronext, Inc. (États-Unis) ■ Membre du Comité consultatif de : <ul style="list-style-type: none"> - Five Arrows Managers SAS ■ Président de : <ul style="list-style-type: none"> - Francarep, Inc. (États-Unis) |
|--|--|

Christian de Labriffe - Membre du Comité d'audit

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ■ Associé commandité gérant de : <ul style="list-style-type: none"> - Rothschild & Cie SCS - Rothschild & Cie Banque SCS (jusqu'au 8 juin 2012, devenu depuis Gérant non-associé) - Transaction R SCS ■ Associé-gérant de : <ul style="list-style-type: none"> - RCB Partenaires SNC ■ Président de : <ul style="list-style-type: none"> - TCA Partnership SAS ■ Président et Président du Comité stratégique de : <ul style="list-style-type: none"> - Financière Rabelais SAS (jusqu'au 8 juin 2012) ■ Représentant permanent de Rothschild & Cie Banque SCS en qualité de Président de : <ul style="list-style-type: none"> - Montaigne-Rabelais SAS | <ul style="list-style-type: none"> ■ Président du Conseil d'administration de : <ul style="list-style-type: none"> - Montaigne Rabelais SAS ■ Administrateur de : <ul style="list-style-type: none"> - Christian Dior SA - Christian Dior Couture SA ■ Membre du Conseil de surveillance de : <ul style="list-style-type: none"> - Beneteau SA ■ Membre du : <ul style="list-style-type: none"> - <i>Compliance and Risks Committee</i> de Rothschild & Cie Banque SCS - Comité d'audit interne de Rothschild & Cie Banque SCS ■ Gérant de : <ul style="list-style-type: none"> - Parc Monceau SARL |
|---|--|

Rapport de la Gérance

au titre de l'exercice clos le 31 mars 2013

Philippe de Nicolay

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none">■ Président du Conseil de surveillance de :<ul style="list-style-type: none">- Rothschild & Cie Gestion SCS■ Administrateur de :<ul style="list-style-type: none">- Elan R SICAV- Blackpoint PCC Ltd (Guemesey) (jusqu'au 1 mars 2013)- Rothschild Japan KK (Japon) (jusqu'au 20 septembre 2012)- PGP pat. Ltda (Brésil)- PDD Ltda (Brésil)- PNR import Ltda (Brésil) | <ul style="list-style-type: none">■ Membre du Conseil de surveillance de :<ul style="list-style-type: none">- Les Domaines Barons de Rothschild (Lafite) SCA- Hunico SC- Polo & Co SARL■ Président de :<ul style="list-style-type: none">- Wichford Plc (Île de Man) (jusqu'au 31 décembre 2012) |
|---|---|

Jacques Richier

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none">■ Président-directeur général de :<ul style="list-style-type: none">- Allianz IARD SA- Allianz Vie SA- Allianz France SA | <ul style="list-style-type: none">■ Membre du Conseil de surveillance de :<ul style="list-style-type: none">- Allianz Global Assistance SAS- Allianz Global Corporate & Specialty AG (Allemagne)- Euler Hermès SA |
|--|---|

Alexandre de Rothschild - Membre du Comité stratégique

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none">■ Membre du Conseil de surveillance de :<ul style="list-style-type: none">- Delsey- Enricau SAS- Vuarchex SAS■ Administrateur de :<ul style="list-style-type: none">- Rothschild Concordia SAS- Rothschilds Continuation Holdings AG (Suisse)- Treilhard Investissement SA■ Associé commandité gérant de :<ul style="list-style-type: none">- Rothschild & Cie Banque SCS (depuis le 2 janvier 2013) | <ul style="list-style-type: none">■ Associé-gérant de :<ul style="list-style-type: none">- RCB Partenaires SNC■ Associé de :<ul style="list-style-type: none">- Ferrières SC■ Gérant de :<ul style="list-style-type: none">- Société Civile du Haras de Reux■ Membre du :<ul style="list-style-type: none">- <i>Group Management Committee</i> |
|--|---|

Anthony de Rothschild

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none">■ Administrateur de :<ul style="list-style-type: none">- Rothschild Concordia SAS- Rothschilds Continuation Holdings AG (Suisse)- Ascott Farms Ltd (Royaume-Uni)- A7 Music Ltd (Royaume-Uni) | <ul style="list-style-type: none">- Southcourt Stud Company Ltd (Royaume-Uni)- Sculpt the future Company Ltd (Royaume-Uni)- Ascott Nominees Ltd (Royaume-Uni)- Ascott Properties Ltd (Royaume-Uni)- William and Suzue Curley Ltd (Royaume-Uni) |
|---|--|

Lucie Maurel-Aubert - Membre du Comité stratégique

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ■ Membre du Conseil de surveillance de : <ul style="list-style-type: none"> - Martin Maurel Gestion SA - BBR Rogier SA ■ Président, Directeur général adjoint et administrateur de : <ul style="list-style-type: none"> - Compagnie Financière Martin Maurel SA ■ Membre du Conseil de surveillance de : <ul style="list-style-type: none"> - Foncière INEA SA ■ Président de : <ul style="list-style-type: none"> - Grignan Participations SAS - Hoche Paris SAS - Immobilière Saint Albin SAS ■ Membre du Directoire de : <ul style="list-style-type: none"> - Banque Martin Maurel SA | <ul style="list-style-type: none"> ■ Gérant de : <ul style="list-style-type: none"> - Mobilim International SARL ■ Président du Conseil de surveillance de : <ul style="list-style-type: none"> - International Capital Gestion SA - Hoche Gestion Privée SA ■ Vice-Président du Conseil de surveillance de : <ul style="list-style-type: none"> - Optigestion SA ■ Administrateur de : <ul style="list-style-type: none"> - Fondation Hôpital Saint-Joseph - Mobilim Participations SA |
|---|---|

Lord Leach

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ■ Membre de la Chambre des Lords (Royaume-Uni) ■ Administrateur de : <ul style="list-style-type: none"> - Jardine Lloyd Thompson Group plc (Royaume-Uni) - Rothschilds Continuation Holdings AG (Suisse)
(mandat échu au cours de l'exercice) | <ul style="list-style-type: none"> - Dairy Farm International Holdings Ltd (Bermudes) - Hongkong Land Holdings Ltd (Bermudes) - Jardine Matheson Holdings Ltd (Bermudes) - Jardine Strategic Holdings Ltd (Bermudes) - Mandarin Oriental International Ltd (Bermudes) - Matheson & Co. Ltd (Royaume-Uni) |
|---|--|

Sipko Schat

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ■ Membre du Directoire de : <ul style="list-style-type: none"> - Rabobank Nederland (Pays-Bas) ■ Représentant permanent de Rabobank Nederland en qualité d'administrateur de : <ul style="list-style-type: none"> - NYSE Euronext - VNO-NCW (Confédération de l'industrie et des employeurs des Pays-Bas) | <ul style="list-style-type: none"> ■ Président de : <ul style="list-style-type: none"> - <i>Wholesale Management Team</i> de Rabobank International (Pays-Bas) ■ Administrateur de : <ul style="list-style-type: none"> - Bank Sarasin & Cie AG (Suisse) - Rabo Real Estate (Pays-Bas) |
|---|---|

Peter Smith - Président du Comité d'audit et membre du Comité des rémunérations

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ■ Président du Conseil d'administration de : <ul style="list-style-type: none"> - Savills Plc (Royaume-Uni) - Templeton Emerging Markets Investment Trust Plc (Royaume-Uni) - Land Restoration Trust (Royaume-Uni) ■ Administrateur de : <ul style="list-style-type: none"> - Rothschilds Continuation Holdings AG (Suisse) - NM Rothschild & Sons Ltd (Royaume-Uni) | <ul style="list-style-type: none"> - Rothschild Bank AG (Suisse) - Associated British Foods Plc (Royaume-Uni) ■ Membre du Comité d'audit de : <ul style="list-style-type: none"> - Rothschild Bank AG (Suisse) ■ Membre du Comité des rémunérations de : <ul style="list-style-type: none"> - Rothschilds Continuation Holdings AG (Suisse)
(jusqu'au 28 mars 2013) |
|--|---|

Rapport de la Gérance

au titre de l'exercice clos le 31 mars 2013

Gérance

PO Gestion SAS, Gérant

Néant.

David de Rothschild - Président de PO Gestion SAS

- Président de :
 - Rothschild Concordia SAS
 - NM Rothschild & Sons Ltd (Royaume-Uni)
 - RCB Gestion SAS
 - PO Gestion SAS
 - Rothschilds Continuation Holdings AG (Suisse)
 - Directoire de Paris Orléans SA (jusqu'au 8 juin 2012)
 - Financière de Reux SAS
 - Financière de Tournon SAS
 - SCS Holding SAS
 - Financière Rabelais SAS
 - Aida SAS
 - Norma SAS
 - Cavour SAS
 - Verdi SAS
 - PO Gestion SAS
 - PO Commandité SAS
 - RCPB Gestion SAS
 - RCG Gestion SAS
 - RCI Gestion SAS
 - RCG Partenaires SAS
 - RCI Partenaires SAS
- Président et Administrateur de :
 - Rothschild Concordia SAS
 - Rothschild Europe BV (Pays-Bas)
- Associé commandité gérant de :
 - Rothschild & Cie SCS
 - Rothschild & Cie Banque SCS (jusqu'au 8 juin 2012, devenu depuis Gérant non-associé)
- Associé-gérant de :
 - Rothschild Gestion Partenaire SNC
 - Rothschild Ferrières SC
 - Béro SCA
 - Société Civile du Haras de Reux
- Vice-Président de :
 - Rothschild Bank AG (Suisse)
- Administrateur de :
 - Casino SA
 - La Compagnie Financière Martin Maurel SA
 - Continuation Investments NV (Pays-Bas)
 - Rothschild Asia Holdings Ltd (Chine)
 - Rothschild Employee Trustees Ltd (Royaume-Uni)
 - Rothschild Concordia AG (Suisse)
 - Rothschild Holding AG (Suisse)
- Membre du Conseil de surveillance de :
 - Edmond de Rothschild SA
 - Euris SAS
- Membre du :
 - Comité d'audit interne de Rothschild & Cie Banque SCS
 - Comité des nominations et des rémunérations de Rothschilds Continuation Holdings AG (Suisse) (jusqu'au 28 mars 2013)

Nigel Higgins - Directeur général de PO Gestion SAS

- Président du :
 - *Group Management Committee*
- Administrateur et Directeur général de :
 - Rothschilds Continuation Holdings AG (Suisse)
- Administrateur de :
 - Rothschild Bank AG (Suisse)
- Président-directeur général de NM Rothschild Europe Partnership (Royaume-Uni)
- Membre du :
 - Conseil de surveillance de Rothschild GmbH (Allemagne)

Olivier Pécoux - Directeur général de PO Gestion SAS

- *Head* du Global Financial Advisory
- Membre du :
 - *Group Management Committee*
 - Comité stratégique de Financière Rabelais SAS (jusqu'au 8 juin 2012)
- Président du :
 - *Executive Committee* de Rothschild & Cie Banque SCS
- Membre du Directoire et Directeur général de :
 - Paris Orléans SA (jusqu'au 8 juin 2012)
 - Rothschild & Cie SCS
 - Rothschild & Cie Banque SCS (jusqu'au 8 juin 2012, devenu depuis Gérant non-associé)
- Associé commandité gérant de :
 - RCB Partenaires SNC
- Associé-gérant de :
 - Rothschild & Cie SCS
- Administrateur de :
 - Essilor SA
 - Rothschild España SA (Espagne)
 - Rothschild Italia SpA (Italie)
- Membre du Conseil de surveillance de :
 - Rothschild GmbH (Allemagne)

OPÉRATIONS DES DIRIGEANTS ET DES PERSONNES MENTIONNÉES À L'ARTICLE L. 621-18-2 DU CODE MONÉTAIRE ET FINANCIER SUR LES TITRES DE LA SOCIÉTÉ

Le tableau ci-après mentionne, conformément aux dispositions de l'article 223-26 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers, les opérations sur les titres de Paris Orléans réalisées au cours de l'exercice 2012/2013 par les personnes

visées à l'article L.621-18-2 du Code monétaire et financier: Ces opérations déclarées à l'Autorité des marchés financiers pouvant être consultées sur son site www.amf-france.org, sont les suivantes:

Nom du déclarant	Qualité	Nature de l'opération	Date de l'opération	Prix unitaire (en euros)	Montant de l'opération (en euros)	Instrument financier
Béro SCA	Personne morale liée à Éric de Rothschild, Président du Conseil de surveillance	Attribution d'actions en rémunérations d'apports en nature ⁽¹⁾	08/06/2012	14,63	16 262 708,00	Actions
Christian de Labriffe	Membre du Conseil de surveillance	Attribution d'actions en rémunérations d'apports en nature ⁽¹⁾⁽²⁾	08/06/2012	14,63	16 637 382,30	Actions
Éric de Rothschild	Président du Conseil de surveillance	Attributions d'actions en rémunérations d'apports en nature ⁽¹⁾⁽²⁾	08/06/2012	14,63	4 814 659,85	Actions
Financière de Tournon SAS	Personne morale liée à David de Rothschild, Président de PO Gestion SAS, Gérant	Attributions d'actions en rémunérations d'apports en nature ⁽¹⁾	08/06/2012	14,63	55 292 987,75	Actions
François Henrot	Vice-Président du Conseil de surveillance	Attributions d'actions en rémunérations d'apports en nature ⁽¹⁾⁽²⁾	08/06/2012	14,63	11 008 343,50	Actions
Olivier Pécoux	Directeur général de PO Gestion SAS, Gérant	Attributions d'actions en rémunérations d'apports en nature ⁽¹⁾⁽²⁾	08/06/2012	14,63	6 277 001,50	Actions
Ponthieu Rabelais SAS	Personne morale liée à Éric de Rothschild, Président du Conseil de surveillance	Attributions d'actions en rémunérations d'apports en nature ⁽¹⁾	08/06/2012	14,63	55 096 214,25	Actions
Christian de Labriffe EURL	Personne morale liée à Christian de Labriffe, membre du Conseil de surveillance	Acquisition	03/12/2012	16,48	329,60	Actions
Parc Monceau EURL	Personne morale liée à Christian de Labriffe, membre du Conseil de surveillance	Acquisition	03/12/2012	16,48	329,60	Actions
François Henrot EURL	Personne morale liée à François Henrot, Vice-président du Conseil de surveillance	Acquisition	04/12 2012	16,55	165,50	Actions
Olivier Pécoux EURL	Personne morale liée à Olivier Pécoux, Directeur général de PO Gestion SAS, Gérant	Acquisition	06/12 2012	16,50	165,00	Actions
David de Rothschild	Président de PO Gestion SAS, Gérant	Acquisition	07/12 2012	16,55	165,50	Actions
Christian de Labriffe EURL	Personne morale liée à Christian de Labriffe, membre du Conseil de surveillance	Cession	20/12 2012	17,12	342,40	Actions

(1) Attributions d'actions en rémunérations d'apports en nature à la Société de parts de la société Rothschild & Cie Banque SCS.

(2) Attributions d'actions en rémunérations d'apports en nature à la Société d'actions de la société Financière Rabelais SAS.

RÉMUNÉRATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

Jusqu'au 8 juin 2012, la gouvernance de Paris Orléans, alors société anonyme, reposait sur un organe collégial de direction, le Directoire, et un organe de surveillance, le Conseil de surveillance. À compter du 8 juin 2012, Paris Orléans a été transformée en société en commandite par actions. Elle dispose depuis cette date d'un nouvel organe de direction, à savoir un Gérant. Elle conserve en revanche comme organe de surveillance un Conseil de surveillance. Les informations ci-après distinguent d'une part, l'organe de direction, pour lequel les informations sont fournies pour les deux périodes successives de l'exercice, à savoir avant le 8 juin 2012 (Directoire) et après le 8 juin 2012 (Gérant) ; et, d'autre part, l'organe de surveillance, pour lequel les informations sont fournies sans distinction pour la totalité de l'exercice (Conseil de surveillance pour la totalité de la période).

Dirigeants mandataires sociaux

Jusqu'au 8 juin 2012

Rémunérations

En raison de l'organisation opérationnelle du Groupe, et compte tenu de la structure de son organigramme juridique du 1^{er} avril 2012 au 8 juin 2012, aucun membre du Directoire de Paris Orléans n'a perçu de rémunération au titre de son mandat de dirigeant mandataire social pendant cette période. Par ailleurs, à l'exception de Michele Mezzarobba, aucun membre du Directoire n'était lié à Paris Orléans par un contrat de travail au cours de cette période.

Pendant la période concernée, David de Rothschild et Olivier Pécoux n'ont perçu aucune rémunération au titre de l'exercice de leurs mandats de membres du Directoire de Paris Orléans. En leur qualité d'associés commandités gérants des deux sociétés en commandite simple Rothschild & Cie Banque SCS et Rothschild & Cie SCS, leur statut obéissait par ailleurs aux règles suivantes :

- les statuts de Rothschild & Cie Banque SCS et Rothschild & Cie SCS interdisent tout versement d'une rémunération à leurs associés commandités au titre de l'exercice de leur mandat social de gérant de ces sociétés ; aucun associé commandité n'est par ailleurs lié par un contrat de travail avec ces sociétés ;
- les mêmes statuts octroient aux associés commandités le droit au versement d'un dividende préciputaire correspondant à une distribution de bénéfices avant impôt, en contrepartie de l'obligation indéfinie et solidaire aux dettes sociales qui leur incombe.

Au cours de cette période, Michele Mezzarobba était titulaire d'un contrat de travail à durée indéterminée conclu le 15 décembre 2003 avec Paris Orléans, antérieurement à sa nomination aux fonctions de membre du Directoire. Lors de sa réunion du 27 septembre 2010, le Conseil de surveillance appelé à renouveler le mandat du Directoire a pris acte, comme il l'avait fait lors de chaque précédent renouvellement, que son contrat de travail était maintenu dans sa pleine application et dans toutes ses conditions. Sa rémunération au titre de ce contrat de travail se compose d'une partie fixe et d'une partie variable. Cette part variable est fixée en considération de critères objectifs liés à sa fonction et à ses responsabilités, ainsi qu'à la performance des activités de Capital investissement de Paris Orléans. La fixation de cette part variable prend également en considération, dans une moindre mesure, des critères individuels définis chaque année par le Président du Directoire.

Les deux composantes de sa rémunération sont arrêtées chaque année par le Président du Directoire, en consultation avec les autres membres du Directoire.

Comme l'ensemble du personnel de Paris Orléans et dans les mêmes conditions, Michele Mezzarobba bénéficiait pendant cette période :

- des prestations collectives des assurances de remboursement des frais de santé, de prévoyance et d'accident, et de retraite ;
- de l'accord d'intéressement du 30 juin 2009 en vigueur au sein de Paris Orléans. Cet accord précise que l'intéressement global est constitué de deux fractions d'intéressement reposant respectivement sur deux indicateurs de performance de Paris Orléans : la progression de la valeur du portefeuille et la maîtrise des charges de fonctionnement. Le périmètre de calcul n'intègre pas les activités bancaires du Groupe. La répartition de l'intéressement est effectuée au prorata des salaires bruts perçus des bénéficiaires au cours de l'exercice concerné. Il ne se substitue à aucun des éléments de la rémunération en vigueur dans l'entreprise ou qui deviendraient obligatoires en vertu de règles légales ou contractuelles. L'intéressement global est plafonné à 7,5 % du total des salaires bruts versés à l'ensemble des bénéficiaires au cours de l'exercice au titre duquel il est calculé (les salaires bruts pris en compte sont ceux déterminés sur le modèle des déclarations DADS, base brute fiscale). La prime d'intéressement est versée, en une seule fois, au plus tard le dernier jour du 7^e mois suivant la clôture de l'année fiscale.

Michele Mezzarobba bénéficiait par ailleurs d'un régime de retraite supplémentaire à cotisations définies dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- les cotisations servant au financement du régime de retraite supplémentaire s'élèvent à un montant correspondant à 6% du salaire de référence par année, dans la limite de huit plafonds annuels de la Sécurité sociale, soit pour 2012 à 290 976 euros ;
- étant précisé que le salaire de référence est constitué par le salaire annuel brut à l'exclusion des avantages en nature et hors indemnités de départ ou mise à la retraite. De même, est exclue du salaire toute somme qui ne peut être qualifiée de salaire au sens de l'article L. 242-1 du Code de la Sécurité sociale.

Les tableaux ci-dessous présentent, pour la période du 1^{er} avril au 8 juin 2012, le récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social de Paris Orléans.

**David de Rothschild,
Membre et Président du Directoire⁽¹⁾**

Chiffres en K€	Montants versés	
	Exercice 2012/2013 ⁽²⁾	Exercice 2011/2012
Rémunération fixe	-	401,4 ⁽³⁾
Rémunération variable	-	-
Rémunération exceptionnelle	-	-
Jetons de présence	-	-
Avantages en nature ⁽⁴⁾	0,5	6,2
TOTAL	0,5	407,6

(1) David de Rothschild était membre du Directoire de Paris Orléans jusqu'au 8 juin 2012 et Président du Directoire du 29 mars 2012 au 8 juin 2012. David de Rothschild n'a perçu aucune rémunération pour ses fonctions de membre et/ou Président du Directoire au cours des périodes concernées.

(2) Pour la partie de l'exercice allant du 1^{er} avril au 8 juin 2012.

(3) Rémunération perçue au titre de l'exercice de mandats sociaux au sein des sociétés NM Rothschild & Sons et Rothschild Holding AG.

(4) Ces montants se rapportent à l'utilisation d'une voiture de fonction au cours des années civiles 2011 et 2012, à l'exclusion de tout autre avantage.

**Olivier Pécoux,
Membre du Directoire et Directeur général⁽¹⁾**

Chiffres en K€	Montants versés	
	Exercice 2012/2013 ⁽²⁾	Exercice 2011/2012
Rémunération fixe	-	-
Rémunération variable	-	-
Rémunération exceptionnelle	-	-
Jetons de présence	-	-
Avantages en nature ⁽³⁾	5,4	5,0
TOTAL	5,4	5,0

(1) Olivier Pécoux était membre du Directoire et Directeur général de Paris Orléans jusqu'au 8 juin 2012. Olivier Pécoux n'a perçu aucune rémunération pour ses fonctions de membre du Directoire et Directeur général au cours des périodes concernées.

(2) Pour la partie de l'exercice allant du 1^{er} avril au 8 juin 2012.

(3) Ces montants se rapportent à l'utilisation d'une voiture de fonction au cours des années civiles 2011 et 2012, à l'exclusion de tout autre avantage.

**Michele Mezzarobba,
Membre du Directoire et Directeur administratif et financier⁽¹⁾**

Chiffres en K€	Montants versés	
	Exercice 2012/2013 ⁽²⁾	Exercice 2011/2012
Rémunération fixe ⁽³⁾	41,7	250,0
Rémunération variable ⁽³⁾⁽⁴⁾	-	490,3
Rémunération exceptionnelle	-	-
Jetons de présence	100,0	93,8
Avantages en nature ⁽⁵⁾	5,8	6,2
TOTAL	147,5	840,3

(1) Membre du Directoire jusqu'au 8 juin 2012.

(2) Pour la partie de l'exercice allant du 1^{er} avril au 8 juin 2012.

(3) Éléments de rémunérations perçus au titre du contrat de travail de l'intéressé.

(4) La rémunération variable due au titre d'un exercice N est versée sur l'exercice N.

(5) Ces montants se rapportent à l'utilisation d'une voiture de fonction au cours des années civiles 2011 et 2012, à l'exclusion de tout autre avantage.

Rapport de la Gérance

au titre de l'exercice clos le 31 mars 2013

Récapitulatif des informations relatives aux contrats de travail, retraites spécifiques, indemnités de départ et clauses de non-concurrence

Membres du Directoire	Contrat de travail	Régime de retraite supplémentaire	Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions	Indemnités relatives à une clause de non-concurrence
David de Rothschild Membre du Directoire et Président du Directoire ■ Début du mandat : 27 septembre 2010 ■ Fin de mandat : 8 juin 2012	Non	Non	Non	Non
Olivier Pécoux Membre du Directoire et Directeur général ■ Début du mandat : 27 septembre 2010 ■ Fin de mandat : 8 juin 2012	Non	Non	Non	Non
Michele Mezzarobba Membre du Directoire et Directeur administratif et financier ■ Début du mandat : 27 septembre 2010 ■ Fin de mandat : 8 juin 2012	Oui ⁽¹⁾	Oui ⁽²⁾	Non	Non

(1) Michele Mezzarobba était titulaire au cours de la période concernée d'un contrat de travail conclu le 15 décembre 2003 avec Paris Orléans, antérieurement à sa nomination aux fonctions de membre du Directoire. Lors de chaque renouvellement de son mandat, le Conseil de surveillance a spécifiquement pris acte de la poursuite dudit contrat, dans les mêmes termes et conditions.

(2) Régime de retraite supplémentaire à cotisations définies dit « de l'article 83 ».

Au cours de la période considérée, les membres du Directoire de Paris Orléans ne bénéficiaient pas de régime de retraite supplémentaire, à l'exception de Michele Mezzarobba qui bénéficiait d'un régime de retraite supplémentaire à cotisations définies (voir ci-dessus). Les cotisations versées au titre de ce régime de retraite supplémentaire étaient réglées tout au long de l'exercice et ne faisaient pas l'objet d'une provision pour risques et charges.

Aucun engagement entrant dans le champ des dispositions de l'article L. 225-90-1 du Code de commerce et correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou des avantages dus ou susceptibles d'être dus en raison de la cessation ou du changement des fonctions d'un membre du Directoire, ou postérieurement à celles-ci, n'a été passé au cours de la période considérée.

Par ailleurs, les membres du Directoire de Paris Orléans bénéficiaient d'une assurance de responsabilité civile des dirigeants ayant pour objet d'assurer une couverture des

conséquences pécuniaires de la responsabilité civile qui pourrait leur incomber pendant toute la durée de leurs fonctions au sein de Paris Orléans. Cette assurance intervenait également en différence de limites et en différence de conditions des polices de même nature souscrites au niveau de Rothschilds Continuation Holdings AG et de Rothschild & Cie Banque SCS.

À compter du 8 juin 2012

À compter du 8 juin 2012, PO Gestion SAS a été nommée Gérant de Paris Orléans par les statuts de cette dernière, et ce pour la durée de la Société. PO Gestion SAS est depuis cette date le seul Gérant de Paris Orléans.

Suite à la transformation de Paris Orléans en société en commandite par actions, la nouvelle gouvernance du groupe est mise en place de manière progressive. Entre le 8 juin 2012 et le 31 mars 2013, aucune rémunération n'a été versée aux dirigeants sociaux de PO Gestion SAS, en lien avec leur mandat au sein de cette dernière, en sa qualité de Gérant de la Société.

Organe de surveillance

L'Assemblée générale du 27 septembre 2012 a fixé le montant maximum des rémunérations pouvant être allouées aux membres du Conseil de surveillance jusqu'à décision nouvelle, à la somme globale de 300 000 euros et a décidé que ce montant global s'appliquera rétroactivement à l'ensemble des réunions du Conseil de surveillance tenues depuis le 1^{er} avril 2012, en ce compris les réunions du Conseil de surveillance de Paris Orléans tenues préalablement à la transformation de cette dernière en société en commandite par actions.⁽¹⁾

Il est d'ailleurs précisé qu'en raison du changement de la gouvernance de la Société intervenue au cours de l'exercice clos le 31 mars 2013, la répartition individuelle des jetons de présence a été effectuée selon les modalités suivantes :

JUSQU'AU 8 JUIN 2012 ⁽¹⁾	
Jeton ordinaire fixe	1 000 €
Jeton ordinaire variable par réunion ⁽³⁾	1 000 €
Majoration fixe pour participation au Comité d'audit	1 000 €
Majoration variable pour participation au Comité d'audit ⁽³⁾	1 000 €
Majoration fixe pour participation aux Comités d'audit conjoints avec RCH	1 000 €
Majoration variable pour participation aux Comités d'audit conjoints avec RCH ⁽³⁾	2 000 €
À COMPTER DU 8 JUIN 2012 ⁽²⁾	
Jeton ordinaire fixe	1 000 €
Jeton ordinaire variable par réunion ⁽³⁾	1 000 €
Rémunération annuelle complémentaire allouée au président du Comité d'audit	4 000 €
Majoration fixe pour participation au Comité d'audit	1 000 €
Majoration variable pour participation au Comité d'audit ⁽³⁾	1 000 €
Majoration fixe pour participation au Comité stratégique	1 000 €
Majoration variable pour participation au Comité stratégique ⁽³⁾	1 000 €

(1) Prise en compte de quatre réunions du Conseil de surveillance tenues du 1^{er} avril au 8 juin 2012.

(2) Prise en compte de quatre réunions du Conseil de surveillance, de quatre réunions du Comité d'audit et d'une réunion du Comité stratégique, tenues du 8 juin 2012 au 31 mars 2013.

(3) Conformément aux dispositions du Code AFEP-MEDEF de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées, le versement de la partie variable est conditionné à la présence effective à chaque réunion.

Le tableau ci-après indique le montant des jetons de présence et autres rémunérations perçus par les mandataires sociaux non-dirigeants au titre de leurs fonctions exercées au sein de Paris Orléans et de l'ensemble des sociétés du Groupe.

(1) Pour l'exercice 2011/2012, le montant annuel des jetons de présence pouvant être alloué aux membres du Conseil de surveillance de la Société a été fixé à 134 000 euros par l'Assemblée générale du 27 septembre 2010.

Rapport de la Gérance

au titre de l'exercice clos le 31 mars 2013

Chiffres en K€	Exercice clos le 31 mars 2013			Exercice clos le 31 mars 2012		
	Jetons de présence ⁽¹⁾	Autres rémunérations		Jetons de présence ⁽¹⁾	Autres rémunérations	
Membre du Conseil de surveillance						
Éric de Rothschild (Président) ⁽²⁾	6,0	Fixes	41,1	8,0	Fixes	332,4
		Avantages en nature	6,4		Avantages en nature	6,4
André Lévy-Lang ⁽³⁾⁽⁴⁾	29,0		-	17,9		-
François Henrot ⁽⁴⁾⁽⁵⁾	5,0		-	7,0		-
Sylvain Héfès ⁽²⁾⁽³⁾⁽⁵⁾⁽⁶⁾	6,0	Fixes	402,2	N/A		N/A
		Variables	234,8			
Robert de Rothschild ⁽²⁾⁽⁶⁾⁽⁷⁾	4,0	Fixes	3,9	7,0	Fixes	22,5
		Avantages en nature	2,0		Avantages en nature	10,4
Philippe Sereys de Rothschild ⁽³⁾⁽⁶⁾⁽⁷⁾	5,0		-	22,5		-
Alexandre de Rothschild ⁽²⁾⁽⁴⁾⁽⁸⁾	-	Fixes	94,2	N/A		N/A
		Variables	114,7			
Anthony de Rothschild ⁽⁸⁾	8,0		-	N/A		N/A
Martin Bouygues ⁽⁴⁾	16,0		-	7,0		-
Michel Cicurel (Censeur) ⁽⁷⁾	3,0		-	5,0		-
Claude Chouraqui ⁽⁷⁾	5,0		-	8,0		-
Russell Edey ⁽⁶⁾⁽⁷⁾⁽⁹⁾	6,0	Fixes	19,8	8,0		-
Christian de Labriffe ⁽³⁾	4,0		-	22,5		-
Lord Leach ⁽⁸⁾	9,0		-	N/A		N/A
Lucie Maurel-Aubert ⁽⁴⁾⁽⁸⁾	12,0		-	N/A		N/A
Philippe de Nicolay	6,0		-	6,0		-
Jacques Richier	13,0		-	7,0		-
Sipko Schat ⁽⁸⁾	7,0		-	N/A		N/A
Peter Smith ⁽³⁾⁽⁶⁾⁽¹⁰⁾	9,0	Autres jetons	59,1	N/A		N/A

(1) Jetons de présence perçus de Paris Orléans au titre de l'exercice des fonctions de membre du Conseil de surveillance. Les jetons de présence sont versés par Paris Orléans au titre d'un exercice au cours de ce même exercice.

(2) Autres rémunérations perçues des sociétés contrôlées.

(3) Jetons de présence perçus de Paris Orléans en tant que membre du Conseil de surveillance et membre du Comité d'audit.

(4) Jetons de présence perçus de Paris Orléans en tant que membre du Conseil de surveillance et membre du Comité stratégique mis en place à compter du 8 juin 2012.

(5) Membre du Conseil de surveillance à compter du 29 mars 2012.

(6) Rémunérations converties au taux €/€, au taux €/USD ou au taux €/CHF au 31 mars 2012 et au 31 mars 2013.

(7) Cessation des fonctions de membre du Conseil de surveillance le 8 juin 2012.

(8) Membre du Conseil de surveillance à compter du 8 juin 2012.

(9) Russell Edey a par ailleurs perçu 120,0 milliers d'euros de jetons de présence de sociétés contrôlées au 31 mars 2012 et 19,8 milliers d'euros de jetons de présence de sociétés contrôlées au 31 mars 2013.

(10) Membre du Conseil de surveillance depuis le 27 septembre 2012. Peter Smith a par ailleurs perçu 59,1 milliers d'euros de jetons de présence de sociétés contrôlées au 31 mars 2013.

Options de souscription ou d'achat d'actions et actions de performance

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2013, il n'a pas été procédé à aucune attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions, ni d'actions de performance par Paris Orléans.

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Mandats

Au cours de l'exercice précédent, l'Assemblée générale des actionnaires du 27 septembre 2011 avait :

- renouvelé pour une durée de six exercices les mandats respectifs de Commissaire aux comptes titulaire et de Commissaire aux comptes suppléant de la société Cailliau Dedouit et Associés SA et de Monsieur Didier Cardon;
- nommé aux fonctions respectives de Commissaire aux comptes titulaire et de Commissaire aux comptes suppléant la société KPMG Audit FS II SAS et la société KPMG Audit FS I SAS, en remplacement, respectivement, de KPMG Audit (département de la société KPMG SA) et de la société SCP de

Commissaires aux comptes Jean-Claude André et Autres, dont les mandats, arrivés à échéance, n'ont pas été renouvelés.

Dans la continuité de la transformation de Paris Orléans en société en commandite par actions approuvée par l'Assemblée générale des actionnaires du 8 juin 2012, les Commissaires aux comptes titulaires et suppléants ont été confirmés dans leurs mandats respectifs.

Honoraires

Les informations relatives aux honoraires versés aux Commissaires aux comptes de la Société au titre de l'exercice clos le 31 mars 2013 sont présentées en page 148 du présent rapport.

RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Le rapport du Président du Conseil de surveillance établi en application de l'article L. 226-10-1 du Code de commerce (lequel constitue une annexe au présent rapport de gestion), ainsi que le rapport des Commissaires aux comptes sur ce

rapport du Président du Conseil, figureront dans le document d'Assemblée générale disponible sur le site Internet de Paris Orléans, www.paris-orleans.com sous la rubrique « Relations Investisseurs – Informations réglementées ».

Informations sociales, environnementales et sociétales

INTRODUCTION

Depuis plusieurs années, le Groupe développe et met en place progressivement des politiques destinées à mieux intégrer à ses activités les questions sociales et environnementales et à informer ses collaborateurs des problématiques qui leur sont liées.

En raison de la structure du Groupe, les initiatives sont généralement prises au niveau local. Elles s'inscrivent en revanche dans le cadre d'une culture commune fondée sur les valeurs que le Groupe considère essentielles et qui régissent tant ses opérations internes que ses relations avec les parties prenantes et ses décisions d'investissement.

Les facteurs sociaux et environnementaux font maintenant partie intégrante de l'analyse qualitative effectuée dans le cadre des activités du Groupe. Ainsi, certaines filiales ayant des

activités de gestion d'actifs ont signé des chartes aux termes desquelles elles s'engagent à prendre en compte ces critères dans leurs décisions d'investissement.

La gouvernance du Groupe a été adaptée afin de mettre en œuvre une politique efficace en matière de responsabilité sociale d'entreprise. Plusieurs comités dédiés aux questions sociales, environnementales et sociétales ont été créés.

En tant que société de tête du Groupe Rothschild, Paris Orléans supervise sur une base consolidée le respect par ses entités des politiques qu'elle a mises en place, notamment en matière de prévention des infractions économiques. Cette problématique est inhérente aux activités du Groupe (comme ceci est précisé sous le paragraphe lié à la responsabilité économique du Groupe).

MÉTHODOLOGIE

Un groupe de travail s'est réuni régulièrement depuis la promulgation, le 24 avril 2012, du décret d'application de la loi Grenelle 2 qui énumère les informations sociales, sociétales et environnementales devant figurer dans le rapport de gestion de Paris Orléans. Ces réunions avaient pour but de définir le périmètre du reporting (à savoir les informations publiées par le Groupe et les entités prises en compte) et d'organiser la collecte et la centralisation des informations pertinentes.

Paris Orléans tient particulièrement à mesurer l'impact de ses activités sur la société et l'environnement. Toutefois, en tant que société de tête d'un Groupe exerçant des activités bancaires et financières, la publication de certaines des informations énumérées par l'article R. 225-105-1 du Code de commerce français n'est pas pertinente.

Par conséquent, certaines de ces informations ne sont pas publiées dans le présent rapport. Paris Orléans s'efforce, cependant, de fournir une explication pour chacune de ces exclusions.

Par ailleurs, pour différentes raisons et du fait de l'organisation complexe du Groupe, le périmètre du reporting ne couvre pas l'ensemble de ses entités. En premier lieu, la publication au Journal Officiel du décret d'application de la loi Grenelle 2 est intervenue récemment (24 avril 2013). De plus, le Groupe a depuis fait l'objet d'une restructuration (qui a été approuvée lors de l'Assemblée générale extraordinaire du 8 juin 2012).

Le périmètre sera étendu à l'avenir. En ce qui concerne l'exercice 2012/2013, il a été décidé d'intégrer, pour la plupart des informations publiées, Paris Orléans et ses quatre principales entités opérationnelles :

- Rothschild & Cie Banque SCS (RCB, Paris);
- Rothschild Bank AG (RBZ, Zurich);
- NM Rothschild & Sons Ltd (NMR, Londres); et
- Rothschild North America Inc. (RNA, New York).

Les données fournies se rapportent à l'exercice 2012/2013. Dans la mesure du possible, des données sont également fournies au titre de l'exercice précédent afin de permettre une comparaison entre les deux exercices.

En application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, les informations sociales, environnementales et sociétales publiées dans le présent rapport doivent être certifiées par un organisme tiers indépendant. Compte tenu de la date de publication récente au Journal Officiel du décret d'application définissant les modalités d'intervention de cet organisme, la Société n'a pas été en mesure matériellement de s'organiser pour mettre en œuvre la certification et nommer un organisme tiers indépendant. Par conséquent, les données ainsi fournies dans la présente rubrique ne sont pas certifiées et ne le seront qu'à partir de l'année prochaine.

RESSOURCES HUMAINES

Nos collaborateurs

Par pays	31 mars 2013	31 mars 2012
Royaume-Uni	978	1 029
Suisse	625	619
Amérique du Nord	321	360
Autres pays européens	331	297
France	232	246
Reste du monde	277	285
TOTAL GROUPE	2 764	2 836

Par métier	31 mars 2013	31 mars 2012
Conseil financier	1 129	1 176
Banque privée et Gestion d'actifs	704	673
Merchant Banking	62	38
Financements spécialisés	215	245
Fonctions centrales et support	655	704
TOTAL GROUPE	2 764	2 836

Une équipe mondiale de collaborateurs talentueux issus de différentes origines et cultures

Rothschild attire, développe et fidélise les meilleurs talents du secteur. Nous nous efforçons de créer une culture de la diversité qui favorise l'application des meilleurs standards en termes de qualité, de professionnalisme et d'éthique.

Rothschild emploie plus de 2 800 personnes à travers le monde, dont 40% de femmes. Notre équipe est résolument internationale. Nous recrutons des collaborateurs localement dans chacun des 40 pays dans lesquels nous sommes implantés, en choisissant et en développant les meilleurs talents dans chaque région.

Le Groupe propose également, à travers le Five Arrows Leasing Group (FALG), une gamme de solutions de financement d'équipement spécialisées aux entreprises au Royaume-Uni. FALG emploie 146 personnes dont 39% de femmes.

Rothschild propose des programmes de formation structurés au sein de ses divisions de Conseil financier et de Banque Privée et Gestion d'actifs. Ils sont destinés à la fois aux étudiants en

dernière année d'études universitaires et à ceux qui sont déjà diplômés. 64 étudiants ont été recrutés et intégrés au programme de formation. Un grand nombre d'entre eux avait effectué un stage au sein de Rothschild avant d'intégrer la formation à temps complet et les autres ont été recrutés par le biais de nos campagnes de recrutement en ligne et sur les campus universitaires. Tous nos stages et programmes de formation respectent un principe de diversité.

Rothschild recrute également des professionnels expérimentés pour l'aider à développer son activité dans certains domaines d'expertise ou pour remplacer des départs éventuels. Toutefois, nous privilégions la mobilité interne pour offrir des perspectives d'évolution de carrière à nos collaborateurs. Pour les recrutements externes, les candidats sont sélectionnés en partenariat avec les responsables métiers, les responsables de divisions et le département des Ressources Humaines. Les ressources humaines s'appuient également sur les compétences de prestataires spécialisés pour identifier les candidats.

Politique de rémunération

Les politiques, procédures et pratiques de rémunérations sont conformes à la stratégie commerciale et aux objectifs, valeurs et intérêts à long terme recherchés par le Groupe. Elles sont élaborées de manière à favoriser une gestion des risques efficace. Le Comité des rémunérations est chargé de superviser les problématiques liées à la rémunération.

Les performances des collaborateurs du Groupe se traduisent dans les rémunérations qui leur sont octroyées, celles-ci pouvant être fixes ou variables. Nous nous assurons que la part fixe et la part variable des rémunérations soient équilibrées.

La part fixe prend en compte le niveau de responsabilité du collaborateur, son expérience et ses compétences ainsi que le niveau de rémunération du marché pour un poste comparable.

La rémunération variable annuelle est octroyée de manière discrétionnaire, en prenant en compte les résultats du Groupe dans son ensemble et la performance de la division dans laquelle le collaborateur travaille. La compétitivité du marché rentre également en compte.

Dans certains cas, notamment pour les personnes régulées, le versement de la part variable de la rémunération est différé et échelonné sur trois ans.

Organisation du travail

Les heures de travail varient d'un pays à l'autre en fonction de la législation nationale et elles sont gérées et supervisées par les équipes de direction et de ressources humaines locales.

De même, l'absentéisme fait l'objet d'un suivi local au niveau de chaque entité et non de façon centralisée. Les responsables de départements travaillent en étroite collaboration avec les ressources humaines pour suivre et gérer les cas individuels lorsque cela est nécessaire.

Relations de travail

La communication et le dialogue avec les employés font partie intégrante de nos valeurs. Deux de ces valeurs, la vision à long terme et le travail en équipe, soulignent notre engagement envers nos collaborateurs. Notre priorité est d'attirer, de développer et de récompenser nos collaborateurs. Il est donc essentiel d'entretenir un dialogue régulier et complet. C'est ce que nous faisons de façon formelle par le biais de notre système d'évaluation qui prévoit un entretien intermédiaire et un entretien annuel avec chaque employé. Les managers sont encouragés à rencontrer régulièrement leurs collaborateurs directs pour entretenir un dialogue sur les progrès réalisés et favoriser un dialogue dans les deux sens. De manière plus générale, la communication au sein du Groupe et des divisions est régulièrement encouragée par le biais de bulletins d'information envoyés par courrier électronique. Les différentes divisions organisent leur propre communication.

Santé et sécurité

Nous accordons beaucoup d'importance à la santé, à l'hygiène, à la sécurité et aux conditions de travail de nos collaborateurs. Nous évaluons et anticipons les risques, communiquons des informations et mettons en place des formations sur ces sujets. De plus, nous contrôlons au moins une fois par an nos systèmes et procédures dans ce domaine

Formation et développement

Rothschild propose des formations permettant aux collaborateurs de développer leurs compétences professionnelles.

Les équipes dédiées à la formation et au développement, que ce soit au niveau Groupe ou local, visent à offrir des solutions couvrant tous les aspects du développement de compétences et de carrière par le biais de services de formation, de parrainage, de coaching et de développement d'équipe.

Quelques exemples de nos principaux programmes :

- **Programme de transition AD/VP à *Director*** – Rothschild organise des événements à chaque étape d'une promotion, lesquels sont conçus pour aider les collaborateurs à comprendre les exigences de leurs nouvelles fonctions et à construire une stratégie gagnante. Le programme se concentre sur la façon de gérer efficacement les changements de postes et sur les compétences requises pour la nouvelle fonction. Rothschild a organisé son premier programme de transition international pour les employés de la division *Global Financial Advisory* qui ont été promus du poste de *Assistant Director/Vice President* à celui de *Director* en 2012. Outre la définition des attentes inhérentes à leurs nouvelles fonctions, le programme a formé les participants sur la façon de passer d'un poste d'exécutant à celui de générateur de revenus et de conseiller de clientèle de confiance.

- **Programme d'évolution de carrière dans la banque («*Bankers' Development*»)** – Ce programme est une formation technique complète qui comprend des cours obligatoires, recommandés et optionnels pour les membres du personnel de la banque à tous les niveaux de la division de *Global Financial Advisory*.

Organisés en différents niveaux, les cours sont conçus pour développer les compétences des collaborateurs au fur et à mesure de leur progression au sein de l'entreprise. En plus des séances dispensées en présentiel par un formateur, des sessions WebEx sont également proposées pour les bureaux situés à l'étranger.

- **Formations en ligne** – Rothschild *eLearn* est accessible à tous les collaborateurs pour les aider à développer leurs propres compétences. Plus de 40 programmes de développement personnel sont disponibles. Par ailleurs, Rothschild *eLearn* est le portail utilisé pour la formation et le soutien en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux pendant le processus annuel d'évaluation des performances.

■ **Sales Bootcamp (Zurich)** – *Sales Boot Camp* est un programme qui s'adresse à tous les conseillers en clientèle senior du métier *Wealth Management & Trust*. Le programme fait partie d'une série d'interventions conçues pour renforcer la dynamique des ventes et des actions marketing de cette division.

Il est organisé sur une journée avec une demi-journée supplémentaire de suivi pour aider à intégrer les connaissances acquises et proposé en plusieurs langues selon les besoins des conseillers en clientèle. Ce programme utilise beaucoup d'études de cas et de séances de *feedback* filmées.

À ces programmes de formation internationaux viennent s'ajouter des politiques et programmes de formation propres à chaque pays. En France par exemple, nous allons au-delà des obligations légales en matière de formation.

Égalité des chances

Nous recrutons les collaborateurs les plus talentueux issus de différentes origines, cultures et possédant diverses expériences. Rothschild s'engage à préserver l'égalité des chances au niveau de son processus de recrutement et évite toute discrimination illégale à l'embauche pour des raisons de race, de couleur, de religion ou de croyance, de sexe, d'origine nationale ou ethnique, de handicap, d'âge, de nationalité, de statut marital, de grossesse ou de maternité, d'orientation sexuelle ou de changement de sexe. Rothschild s'efforce donc d'offrir un environnement de travail qui soit libre de tout harcèlement, de toute intimidation ou discrimination, autant de comportements que le Groupe considère inacceptables.

Cette politique s'applique à tous les domaines de l'emploi, y compris les recrutements, conditions de travail, formations, évolutions de carrière, remplacements, promotions, mutations, licenciements, réembauches, avantages sociaux, rémunérations, prestations de retraite et résiliations de contrats de travail.

En tant que défenseur du principe de l'égalité des chances, les recrutements au sein du Groupe reposent sur l'expérience et les compétences afin de s'assurer que le meilleur candidat soit sélectionné pour chaque poste. Seules les qualifications et les compétences importantes pour le poste à pourvoir servent de critères de sélection pour le recrutement et la promotion.

Le respect de la diversité et l'instauration d'une culture favorisant cette diversité sont au cœur de notre réussite. Par conséquent, nous soutenons plusieurs initiatives de

développement personnel, y compris le parrainage et l'adhésion à des organisations et des forums d'échange-*networking* afin de connecter nos professionnels et de promouvoir la diversité au sein du Groupe.

À ce titre, nous participons à la Charte de la Diversité depuis 2005. Nous cherchons à utiliser des critères objectifs dans le cadre de nos processus de recrutement, d'évaluation et de rémunération, et nous informons et formons nos managers sur ce sujet important.

Le Comité *Network for Knowledge (NfK)* est une organisation féminine inter-entreprises basée à Londres et fondée par Goldman Sachs International en 2007. Il se compose de femmes occupant des postes à haut niveau dans des cabinets d'avocats et des banques, dont certaines travaillent chez Rothschild. Son objectif est de mettre en relation des femmes travaillant dans ces domaines et d'aborder les questions qui ont une incidence sur leurs carrières.

Le Comité *NfK* organise régulièrement des rencontres, des séances de formation et des séminaires ainsi qu'un événement annuel. Plusieurs professionnels de Rothschild participent également à un programme de parrainage interentreprises.

David de Rothschild est l'un des 54 Présidents d'entreprises du «30% Club» qui souhaite augmenter le taux de représentation des femmes au sein des conseils d'administration au Royaume-Uni et le faire passer du niveau moyen actuel d'environ 12% à celui de 30%. Cette initiative a été lancée pour soutenir et encourager le développement de carrière des femmes et obtenir l'appui de Présidents et de sociétés afin de reconnaître et de promouvoir les femmes de talent au niveau des conseils d'administration. Nous comptons désormais une femme au sein de nos deux principaux comités. Notre objectif est d'augmenter ce chiffre et d'accroître la diversité au sein du Groupe.

Par ailleurs, en France, nous avons adopté des mesures visant à promouvoir la parité dans trois domaines clés: le recrutement, la rémunération et l'équilibre entre travail et vie privée. Des plans d'action sont présentés et examinés chaque année avec nos représentants du personnel.

Nous avons également mis en place un programme en faveur de nos employés expérimentés ainsi que des mesures pour optimiser leur évolution de carrière.

Rapport de la Gérance

au titre de l'exercice clos le 31 mars 2013

Mesures en place pour promouvoir le recrutement et l'intégration des personnes handicapées

Rothschild garantit qu'aucun critère discriminatoire n'influencera les décisions en matière de recrutement, de développement de carrière et de rémunération. Nous travaillons en étroite collaboration avec nos employés handicapés et nos conseillers dans le domaine de la santé au travail afin de fournir les ajustements et le soutien nécessaire pour garantir leur réussite et leur bien-être sur le lieu de travail. Nous coopérons également avec des organismes et des organisations caritatives comme *Blind in Business* pour apporter la meilleure attention et le meilleur soutien à nos collaborateurs.

En France, nous contribuons également à l'emploi des personnes handicapées en finançant des sociétés spécialisées ou en choisissant des fournisseurs qui emploient des handicapés.

Promotion et respect de la Convention de l'Organisation du Travail

Les politiques mises en place par le Groupe observent les principales dispositions de la Convention de l'OIT, par exemple en ce qui concerne l'élimination de toute forme de travail forcé, l'abolition du travail des enfants ainsi que l'absence de discrimination en matière d'embauche et d'attribution de postes.

INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

Approche environnementale du Groupe Paris Orléans

Compte tenu de ses activités, la marge de manœuvre du Groupe est relativement limitée pour réduire les impacts sur l'environnement. Toutefois, nous cherchons à rendre l'exploitation de nos bureaux la plus efficace et économe possible, à garantir l'utilisation de bonnes méthodes de travail et à favoriser des comportements appropriés dans nos modes opérationnels.

Nos principaux impacts environnementaux sont les suivants:

- **Énergie** - nos bureaux utilisent à la fois le gaz et l'électricité pour le chauffage, la climatisation et l'alimentation en énergie de nos équipements. En réduisant notre consommation, nous réduisons également nos émissions de CO₂.
- **Eau** - nous surveillons notre consommation d'eau afin d'en minimiser le gaspillage dans les sanitaires, les cuisines et les zones de restauration.
- **Papier et autres ressources naturelles** - notre objectif est d'instaurer des méthodes de travail permettant de réduire notre consommation de papier et de fournitures de bureau.
- **Voyages** - les activités internationales du Groupe induisent inévitablement des déplacements. Afin de les réduire, nous encourageons notre personnel à utiliser des facilités d'audioconférence et de vidéoconférence dans la mesure du possible. Nous privilégions les trajets en train ou métro par rapport aux déplacements en avion ou voiture.
- **Biodiversité** - nos bureaux étant situés au cœur de grandes villes, nous ne sommes pas en mesure de jouer un rôle primordial dans la préservation des habitats naturels pour la faune et la flore. Toutefois, nous prenons en compte la biodiversité dans la conception de nos nouveaux bureaux. Ainsi, nos locaux à Londres ont été conçus avec un toit terrasse au 11^e étage et possèdent un autre espace vert au 4^e étage.

Organisation de la gestion environnementale

Actuellement, la gestion de l'environnement est organisée au niveau local et placée sous la responsabilité d'un membre de

l'équipe dirigeante, dans chaque bureau. Nos bureaux sont administrés de différentes façons: certains sites hébergent plusieurs locataires et chaque bureau doit réagir selon les différentes exigences des espaces loués ou celles imposées par les propriétaires/prestataires de services.

Au cours de l'exercice 2012/2013, des mesures ont été prises pour adopter une approche plus stratégique de la gestion environnementale, à commencer par une collecte des données plus rigoureuse. Dans les principaux bureaux, les données collectées cette année serviront de base de comparaison pour les *reportings* futurs et participeront à renforcer notre capacité à déterminer les éventuelles sources de problèmes et la façon dont la mise en place locale de nouvelles pratiques de travail influence positivement les rapports sur les changements climatiques.

Il convient également de noter que chaque entité au niveau local respecte la législation locale en matière d'environnement. Ainsi, au Royaume-Uni, nous appliquons la Directive WEEE relative au recyclage des appareils électriques et nous sommes dans l'obligation d'acheter des crédits carbone dans le cadre de l'initiative *Carbon Reduction Commitment*.

Afin de favoriser l'engagement de nos collaborateurs en matière d'environnement, notre filiale de Londres a créé un Comité environnemental en 2012 qui fait partie du programme RSE du Groupe: *Rothschild in the Community*. Le comité a adopté une approche stratégique de la gestion environnementale. En revanche, l'amélioration au quotidien des méthodes de travail et des infrastructures de bureau relève de la responsabilité de l'équipe de gestion des installations.

Au sein de nos principales filiales, seule NM Rothschild & Sons Ltd (NMR) à Londres publie une politique environnementale qui peut être consultée sur le site Internet. Cette politique concerne NMR Londres, et ses implantations situées à Birmingham, Leeds et Manchester.

Les employés sont informés par différentes voies de communication des mesures prises pour réduire l'impact de nos activités sur l'environnement. Par exemple, à Londres, il a été mis en place un réseau baptisé *Green Champions* regroupant des membres du personnel qui diffusent des informations sur les bonnes méthodes

de travail. À New York, des affiches sont visibles de tout le personnel pour signaler les bacs de recyclage et promouvoir la Journée de la Terre (*Earth Day*). À Paris, six fois par an, des informations sur les questions environnementales sont adressées à tous les collaborateurs par le biais de courriers électroniques.

Les personnes participant directement à la gestion environnementale bénéficient d'une formation pour les aider dans l'accomplissement de leurs fonctions respectives. À Londres, NMR participe également à plusieurs programmes visant à accroître la sensibilisation aux bonnes pratiques environnementales, comme le programme *Clean City Awards* pour lequel Rothschild a obtenu le *Gold Standard* ces trois dernières années.

Les ressources disponibles pour la prévention des risques environnementaux et de la pollution varient en fonction des bureaux. À Londres, il existe deux postes de dépenses. Premièrement, le «volontariat écologique» est intégré au programme RSE du Groupe *Rothschild in the Community* qui prévoit des journées de volontariat pour les employés au sein du *London Wildlife Trust*, un organisme caritatif de préservation de l'environnement. Au cours du dernier exercice, 10 676 livres

sterling ont été consacrées aux projets du *London Wildlife Trust* et plus de 100 personnes du bureau de Londres ont participé en tant que bénévoles. Les frais généraux associés aux mesures de sensibilisation et d'amélioration de l'environnement (par exemple la signalisation des bacs de recyclage) figurent au budget des équipements techniques bien qu'ils n'apparaissent pas sous un poste séparé.

À New York, il n'y a pas d'allocation budgétaire directe mais deux membres de l'équipe informatique consacrent directement 5% de leur temps à la collecte et au traitement écologique des anciens équipements. Aucun budget séparé n'est alloué à Zurich et à Paris.

Aucune provision n'a été passée dans le cadre d'un processus de gestion des risques, au titre de risques environnementaux encourus par le Groupe dans le cadre de l'exercice de ses activités. Cependant, cette situation est à l'étude dans le cadre d'un exercice qui fait suite à la publication par l'ONU des Principes pour l'investissement responsable et, plus généralement, aux normes ESG. Rothschild n'a pas constitué de réserves ou de garanties pour les risques environnementaux liés à ses opérations.

Pollution et gestion des déchets

Gestion des déchets

Nos quatre filiales principales appliquent différents systèmes de gestion des déchets en fonction des arrangements conclus avec les propriétaires et les entreprises de traitement des déchets. Seules nos filiales de Londres et Zurich disposent de chiffres détaillés à ce sujet étant donné que nos équipes de Paris et

New York sont dans des immeubles occupés par plusieurs locataires où les déchets ne sont pas triés.

249 tonnes de déchets ont été produites par ces deux bureaux au cours de l'année 2012/2013 (194 tonnes pour celui de Londres et 55 tonnes pour celui de Zurich).

Des mesures pour lutter contre le gaspillage et favoriser le recyclage ont été mises en œuvre localement par nos filiales. Le tableau ci-dessous en donne quelques exemples.

Mesures prises pour lutter contre le gaspillage et favoriser le recyclage

Recyclage	Réutilisation	Autres mesures
<ul style="list-style-type: none"> ■ Cartouches d'encre ■ Néons ■ Équipement informatique traité conformément aux dispositions WEEE 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Les fournitures de bureau sont réutilisées et les nouvelles commandes sont gérées via un processus de contrôle des coûts ■ L'équipement informatique est réutilisé et réparé lorsque c'est possible par les fournisseurs 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Les imprimantes sont réglées par défaut sur l'impression recto verso ■ Le mobilier usé est donné à une organisation caritative ■ La facturation électronique est utilisée dans la mesure du possible ■ Le courrier publicitaire est géré à la source ■ Les téléphones portables sont donnés à une organisation sans but lucratif qui les vend et reverse les bénéfices à des associations caritatives choisies par Rothschild

Pollution

Aucun déversement susceptible d'avoir un impact négatif sur des plans d'eau ne s'est produit au cours de l'exercice.

L'entretien de nos immeubles répond à des normes strictes pour réduire toute pollution sonore potentielle résultant de matériel défectueux et aucun incident de pollution sonore n'a été signalé au cours de l'exercice.

Utilisation durable des ressources

Rothschild cherche à minimiser son impact sur l'environnement grâce à une utilisation appropriée des ressources et à l'adoption de méthodes de travail qui réduisent cet impact tous les ans. C'est la première fois qu'une méthodologie de reporting

internationale a été mise en place dans ce domaine. Les données de l'exercice 2012/2013 serviront donc de données de référence pour les rapports suivants.

Utilisation durable des ressources	
Consommation d'énergie pour l'exercice 2012/2013 ⁽¹⁾	
Electricité	10 338 939 kWh
Gaz	3 219 071 kWh
Autre	■ 1 200 litres de fioul ■ 1 500 litres de diesel
Consommation d'eau ^{(1) (2)}	27,9 millions de litres
Consommation de papier ⁽³⁾	32,5 millions de feuilles A4

(1) La consommation d'énergie et en eau n'a pas été mesurée pour notre filiale à New York. La consommation de gaz n'a pas été mesurée pour notre bureau de Paris.

(2) Aucun plan d'eau n'a été affecté par nos quatre principaux bureaux.

(3) En dehors du papier, nos bureaux ne consomment pas de quantités significatives de matières premières.

Mesures prises pour réduire la consommation d'énergie

Rothschild Bank AG à Zurich a installé une chaudière à récupération d'énergie. Tous les ordinateurs du personnel à New York répondent aux normes *Energie Star* en matière d'efficacité énergétique. À Londres, l'immeuble de NMR a été conçu dans un souci d'économies d'énergie. Il est équipé de détecteurs de mouvements pour l'éclairage, à tous les étages.

Le système de climatisation est équipé d'interrupteurs afin que le chauffage, ou la climatisation, ne fonctionne que dans les bureaux occupés lorsque l'immeuble n'est pas plein plutôt que de chauffer ou climatiser tout un étage.

Utilisation de sols

Aucun terrain n'a été utilisé pour les activités de Rothschild au cours de l'exercice 2012-13.

Changement climatique

Au sein de chacune de nos filiales, est enregistré le nombre des déplacements par avion, train, taxi et voiture. Le tableau ci-dessous illustre le nombre total provenant des données disponibles pour les quatre principaux bureaux.

Émission de gaz à effet de serre	
Chacune de nos filiales enregistre le nombre de déplacements par avion, train et taxi ⁽¹⁾	
Vols	26 830 825 km / 315,7 tonnes équivalent CO ₂
Trains	1 312 000 km / 88,1 tonnes équivalent CO ₂
Taxis	576 900 km / 55,1 tonnes équivalent CO ₂
Total équivalent CO₂	458,9 tonnes équivalent CO₂

(1) À l'exception de notre bureau de New York qui n'a pas enregistré ses voyages en train et en taxi et notre bureau de Zurich qui n'a pas enregistré ses voyages en taxi.

Il est toutefois précisé que les émissions de CO₂ figurant dans le tableau en page précédente ont été calculées en utilisant les facteurs d'émission du ministère britannique de l'environnement (DEFRA). Les chiffres Équivalent CO₂ sont basés sur les informations qui ont été enregistrées. Ils ne sont pas complets pour nos filiales de New York et Zurich. Tous les déplacements en train sont considérés comme des déplacements nationaux et les déplacements en taxi comme ayant été réalisés dans des véhicules normaux. Les chiffres donnés sont en kilomètres par passager et non par véhicule. Les vols sont considérés comme long courrier.

Aucun bureau n'a publié de déclaration sur l'adaptation aux changements climatiques. Les émissions de gaz à effet de serre et l'adaptation aux changements climatiques ne sont pas considérées comme une partie intégrante du processus de gestion des risques.

INFORMATIONS SOCIÉTALES

Impact territorial, économique et social de l'activité de Paris Orléans (en matière d'emploi, de développement régional ainsi que sur les populations riveraines ou locales)

Compte tenu de ses activités, le Groupe participe activement au développement de l'économie des régions dans lesquelles il opère.

Le Groupe est également fortement impliqué dans des actions de soutien et de partenariat dans le monde au sein du programme RSE du Groupe *Rothschild in the Community*, et encourage ses collaborateurs à participer à ces actions. Les initiatives du Groupe sont principalement déployées dans le domaine de l'éducation et du soutien aux communautés défavorisées.

Dans le domaine de l'éducation, le Groupe a développé des partenariats avec plusieurs établissements scolaires situés dans des zones défavorisées afin d'apporter un soutien aux élèves, aux enseignants et aux directeurs d'établissement. Les initiatives en cours recouvrent des programmes d'accompagnement des jeunes diplômés dans leurs choix d'orientation et de carrière, des programmes de soutien aux enfants dans le passage du cycle primaire au cycle secondaire, et une participation active aux programmes organisés par l'association *Young Enterprise* au Royaume-Uni, dont l'objet est de sensibiliser les enfants et les étudiants au monde et aux problématiques de l'entreprise.

Dans le domaine du soutien aux communautés défavorisées, les initiatives du Groupe visent principalement à favoriser l'insertion professionnelle. Trois programmes sont particulièrement menés de front parmi de nombreux autres par le Groupe en Australie, en Afrique du Sud et au Royaume-Uni.

Protection de la biodiversité

Au cours de l'exercice, aucun des bureaux principaux n'était situé aux alentours d'une zone présentant un intérêt biologique et aucun incident ayant entraîné des dommages n'a été signalé. NMR à Londres travaille indirectement à la restauration des habitats naturels par le biais de son adhésion au London Wildlife Trust, fondé par Charles Rothschild en 1912. Pour le centenaire de la fondation, plus de 100 volontaires employés par Rothschild ont consacré une partie de leur temps à des projets de conservation. Le programme de volontariat écologique (*Green Volunteering*) constitue un élément essentiel de la stratégie d'engagement de NMR vis-à-vis de la communauté.

■ En Australie, le Groupe soutient le programme *Young Endeavour Youth Scheme*, en sponsorisant chaque année le voyage, sur le voilier *Endeavour Tall Ship*, d'un jeune Australien apportant son aide à un membre de sa famille atteint d'une maladie grave, d'un handicap, d'une maladie mentale ou souffrant d'addictions à la drogue ou à l'alcool.

■ En Afrique du Sud, le Groupe soutient l'orphelinat *Amazing Grâce Children's Home*, situé à Eikenhof, Johannesburg, et qui accueille en permanence plus de 80 jeunes enfants victimes d'abandon, de mauvais traitements ou du trafic d'êtres humains, dont beaucoup d'entre eux sont séropositifs. Dans ce cadre, le Groupe fournit une assistance juridique gratuite au profit de l'association, mais a également contribué à l'achat d'un véhicule ou encore à la rénovation des immeubles et du mobilier accueillant les enfants.

■ Au Royaume-Uni, le Groupe est depuis plusieurs années impliqué dans un partenariat avec la *Bow School of Maths and Computing*, une école secondaire située dans une zone défavorisée de l'East London. Grâce à des actions de tutorat, le Groupe, dans le cadre du programme *Gifted and Talented Mentoring Programme*, apporte son aide à 50 étudiants en les encourageant à poursuivre leurs études.

Enfin, nos collaborateurs diplômés sont vivement encouragés dès le début de leur carrière à participer de manière bénévole à des projets de soutien aux communautés ou de défense de l'environnement.

Ceux qui travaillent au Royaume-Uni apportent leur aide à des écoles locales ou à des organisations de bénévoles partenaires. Cela leur permet d'acquérir très tôt un sens de l'engagement. Nous les encourageons ensuite à poursuivre de telles activités tout au long de leur carrière chez Rothschild.

Relations entretenues avec les personnes ou les organisations intéressées par l'activité de la société, notamment les associations d'insertion, les établissements d'enseignement, les associations de défense de l'environnement, les associations de consommateurs et les populations riveraines

Les conditions du dialogue avec ces personnes

Paris Orléans identifie clairement quelles sont, au titre de ses activités, les parties prenantes entendues comme les entités ou personnes sur lesquelles les activités, les produits et/ou les services de l'organisation peuvent avoir un impact significatif et dont les actions sont susceptibles d'influencer la capacité de l'organisation à mettre en œuvre, avec succès, ses stratégies et à atteindre ses objectifs (définition donnée par les lignes directrices du *Global Reporting Initiative*).

Nous nous efforçons de maintenir un dialogue avec toutes les parties prenantes afin d'être en mesure de prendre en compte leurs intérêts et d'assurer la promotion des valeurs du Groupe.

Le Groupe compte parmi ses principales parties prenantes ses actionnaires, les analystes financiers ainsi que les personnes susceptibles d'investir dans les titres émis par les sociétés du Groupe. La personne en charge des relations investisseurs organise le dialogue indispensable entre le Groupe et ces individus.

Au cours de l'exercice 2012/2013, de nombreuses réunions coordonnées par la Responsable des Relations Investisseurs se sont tenues avec ces principales parties prenantes, réunions auxquelles certains dirigeants du Groupe ou personnes occupant des fonctions clés ont également participé.

Le Groupe accorde ensuite une grande importance à se conformer aux règles qui lui sont applicables en matière de transparence. Ainsi, il communique au marché dès que possible, nonobstant ses obligations légales et réglementaires, en français et en anglais, toute information nécessaire pour permettre aux investisseurs ou actionnaires d'apprécier sa situation et ses perspectives d'évolution.

Ces informations, financières ou non, sont disponibles sur le site de Paris Orléans dans la rubrique intitulée «Relations Investisseurs». La société communique également des informations pratiques à destination de ces derniers pour leur faciliter l'exercice de leurs droits (notamment en ce qui concerne la participation aux assemblées générales).

Afin de permettre au Groupe d'être au plus près des attentes des actionnaires et investisseurs, une adresse mail dédiée a été mise en place pour leur permettre de dialoguer avec l'équipe en charge des relations investisseurs.

Le Groupe contribue à la promotion et à la diffusion de bonnes pratiques en collaboration avec les principaux fournisseurs avec lesquels il entretient un partage d'expériences en vue de l'amélioration des comportements. Des ateliers *Green Suppliers* ont ainsi récemment été organisés avec les fournisseurs clés du Groupe en vue de la définition d'une démarche commune de respect de l'environnement.

Enfin, certaines entités du Groupe s'attachent à intégrer des enjeux sociaux, environnementaux et sociétaux pour prendre leurs décisions d'investissement. Les filiales de Gestion d'actifs du Groupe sont signataires de plusieurs chartes aux termes desquelles elles s'engagent à intégrer des critères extra-financiers dans leurs décisions d'investissements.

À titre d'exemple, notre filiale parisienne en charge des activités de Gestion d'actifs est signataire depuis janvier 2011 des principes pour l'Investissement Responsable élaborés par l'UNEP FI (*United Nations Environment Programme Finance Initiative*). Les questions environnementales et sociétales sont ainsi parties intégrantes du processus d'analyse et de décision en matière d'investissement. Ces analyses extra-financières sont menées, en France, en collaboration avec EIRIS, qui intervient en qualité de tiers indépendant pour compléter le travail des analystes.

Actions de partenariat et de mécénat

Comme indiqué dans la rubrique «Impact territorial, économique et social de la société», le Groupe soutient de nombreuses actions dans le domaine de l'éducation et en faveur du soutien dans des zones géographiques défavorisées.

D'une manière plus générale, le Groupe est historiquement très impliqué dans des actions caritatives. Au Royaume-Uni, un Comité dédié à de telles actions, le *Rothschild Charities Committee*, est réuni trimestriellement pour examiner les initiatives qui lui sont présentées et décider d'actions de soutien. La plus grande partie des fonds affectés à ces actions concerne des œuvres de charité dans le domaine de la qualité de vie, de la jeunesse et de la santé. Les initiatives locales sont particulièrement appréciées, et près de 50% des donations répondent à des sollicitations de collaborateurs du Groupe impliqués dans ces œuvres caritatives.

Rothschild a soutenu et parrainé des associations, dont *Action Aid*, *Adoption UK*, *Alzheimer's Research UK*, *the Amber Trust*, *Marie Curie Hospice Hampstead*, *Sightsavers international* et *la Kids Company*.

Plus d'informations à ce sujet peuvent être trouvées sur le site internet du Groupe: www.rothschild.com.

Sous-traitance et fournisseurs

Prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux

En tant que société de tête d'un Groupe exerçant des activités bancaires et financières, de telles politiques ne présentent pas d'enjeu important.

Comme indiqué dans la partie consacrée aux informations environnementales, le Groupe cherche à limiter l'impact de son activité sur l'environnement, en encourageant ses collaborateurs à adapter leurs pratiques, par exemple à préférer les moyens de transport les moins polluants lorsqu'ils doivent se déplacer dans le cadre de leur profession. L'équipement de nos bureaux se fait également dans le but de limiter la consommation des ressources nécessaires à la conduite de nos activités.

L'importance de la sous-traitance et la prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale

Comme indiqué dans la section ci-dessus et compte tenu des activités du Groupe, de telles politiques ne présentent pas non plus d'enjeu important.

Loyauté des pratiques

La responsabilité économique du Groupe

Paris Orléans s'attache à exercer ses activités avec un haut niveau d'éthique professionnelle. Cela passe par le respect des intérêts du client, mais également par la prévention des manquements et infractions économiques pouvant survenir dans le cadre de la conduite, par le Groupe, de ses activités. Cela est assuré par la mise en place d'un dispositif de contrôle interne rigoureux.

Paris Orléans est, en tant que compagnie financière, l'entité consolidante du Groupe Rothschild chargée de mettre en œuvre et de piloter un dispositif de contrôle interne à l'échelle du Groupe. Elle en vérifie le respect par l'ensemble des sociétés et assure le suivi de son efficacité. Ce dernier se matérialise par un ensemble de politiques et de procédures.

L'organisation interne du Groupe permet aux organes de direction de Paris Orléans d'accomplir les tâches qui leur sont dévolues. Des fonctions Conformité, Risques et Audit Interne ont été mises en place. Des lignes de reporting ont été définies et des comités spécialisés les assistent dans l'accomplissement de leurs missions.

Dans le cadre de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, un responsable du risque de blanchiment de capitaux est désigné pour chaque activité réglementée du Groupe.

Des politiques Groupe sont élaborées, qui traitent par exemple de l'acceptation de nouveaux clients, de l'identification de l'origine de leurs fonds ou du suivi de leurs transactions.

La sensibilisation des collaborateurs à ces problématiques et aux risques qu'elles présentent est assurée par le biais de formations ou par la mise à leur disposition de guides sur l'intranet du Groupe.

En ce qui concerne la lutte contre la corruption, le Groupe Paris Orléans consacre une approche de «tolérance zéro»

matérialisée par l'élaboration d'une politique Groupe ambitieuse. Celle-ci lui permet d'être en ligne avec la réglementation en vigueur et notamment les dispositions récentes du «UK Bribery Act», texte britannique dont l'objet est de prévenir et de sanctionner ces infractions.

Cette politique porte par exemple sur l'offre ou l'acceptation par les collaborateurs de cadeaux et autres avantages. Le Groupe estime en effet que ces pratiques peuvent donner lieu à des situations douteuses voir répréhensibles et qu'elles doivent être strictement encadrées. Ainsi, chaque entité prévoit des plafonds déterminant la valeur maximale d'un cadeau pouvant être accepté ou offert librement par l'un de ses collaborateurs. Au-delà, l'agrément préalable du responsable local de la conformité est nécessaire. En outre, il existe des choses que les personnes auxquelles ladite politique est applicable ne peuvent accepter; c'est le cas des dons en espèces ou de toute autre chose convertible en espèces (telles que des actions, des obligations ou des options de souscription ou d'achat d'actions).

Les mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs

La devise familiale est «*Concordia, Integritas, Industria*» (ce qui pourrait être traduit par «harmonie, intégrité et industrie») structure la manière dont le Groupe conduit ses affaires depuis plus de 200 ans. Le Groupe attache une grande importance à mettre son indépendance et l'excellence reconnue des prestations qu'il délivre au service des intérêts de ses clients. Cette volonté se traduit dans les valeurs du Groupe :

- orientation client;
- expertise;
- vision globale;
- vision long terme;
- fiabilité et indépendance.

Les valeurs du Groupe sont présentées en page 23 du présent rapport.

Autres actions engagées en faveur des droits de l'homme

Le Groupe ne conduit pas d'actions en faveur des droits de l'homme autres que celles mentionnées dans les sections précédentes du présent rapport.

Autres informations

PRISES DE PARTICIPATION ET PRISES DE CONTRÔLE

L'approbation par l'Assemblée générale des actionnaires du 8 juin 2012 des opérations d'apport de parts de Rothschild & Cie Banque SCS qui lui étaient soumises a conduit Paris Orléans à prendre, au sens de l'article L. 233-6 alinéa 1 du Code de commerce, un certain nombre de participations, et à prendre le contrôle de plusieurs sociétés ayant leur siège social sur le territoire de la République française. Par ailleurs, plusieurs

structures ont été constituées par Paris Orléans pour les besoins des opérations susvisées, s'analysant en des prises de contrôle au sens de l'article susvisé.

Le tableau qui suit présente la liste des sociétés et groupements au sein desquels Paris Orléans, compte tenu de ce qui précède, a pris des participations, ou a pris le contrôle au cours de l'exercice 2012/2013.

Dénomination sociale	Siège social	Forme sociale ⁽¹⁾	% de contrôle/participation indirecte à la date du présent rapport
Rothschild & Cie Banque	29 avenue de Messine, 75008 Paris	SCS	99,99%
Montaigne Rabelais	3 rue de Messine, 75008 Paris	SAS	100,00%
Rothschild Assurance & Courtage	29 avenue de Messine, 75008 Paris	SCS	99,83%
Rothschild & Cie	23 bis avenue de Messine, 75008 Paris	SCS	99,98%
Rothschild Europe SNC	23 bis avenue de Messine, 75008 Paris	SNC	50,00% ⁽²⁾
Rothschild & Cie Gestion	29 avenue de Messine, 75008 Paris	SCS	99,99%
R Immobilier	29 avenue de Messine, 75008 Paris	SAS	100,00%
Transaction R	23 bis avenue de Messine, 75008 Paris	SCS	99,75%
R Capital Management	23 bis avenue de Messine, 75008 Paris	SAS	61,75%
GIE Rothschild & Cie	3 rue de Messine, 75008 Paris	GIE	100,00%
Sélection 1818	50 avenue Montaigne, 75008 Paris	SAS	34,00% ⁽²⁾
Messine Participations	3 rue de Messine, 75008 Paris	SAS	100,00%
Rothschild Investment Solutions	29 avenue de Messine, 75008 Paris	SAS	100,00%
Financière Rabelais	3 rue de Messine, 75008 Paris	SAS	100,00%
Cavour	3 rue de Messine, 75008 Paris	SAS	100,00%
Verdi	3 rue de Messine, 75008 Paris	SAS	100,00%
Aida	3 rue de Messine, 75008 Paris	SAS	100,00%
Norma	3 rue de Messine, 75008 Paris	SAS	100,00%
Rivoli Participation	23 bis avenue de Messine 75008 Paris	SAS	30,56% ⁽³⁾

(1) SCS: société en commandite simple; SAS: société par actions simplifiée; SNC: société en nom collectif; GIE: groupement d'intérêt économique.

(2) Prise de participation au sens de l'article L. 233-6 alinéa 1 du Code de commerce, n'impliquant pas de prise de contrôle.

(3) Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2013, la participation (indirecte) de Paris Orléans dans Rivoli Participation a dépassé le seuil du tiers avant de franchir ce même seuil à la baisse.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS RÉGLEMENTÉS

Conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables, avis a été donné aux Commissaires aux comptes des conventions et engagements réglementés conclus au cours de l'exercice 2012/2013, ainsi que des conventions et engagements réglementés conclus au cours d'exercices antérieurs et dont les effets se sont poursuivis au cours de l'exercice 2012/2013.

RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

En euros	2008/2009	2009/2010	2010/2011	2011/2012	2012/2013
Capital en fin d'exercice					
Capital social	63 264 160	63 889 106	64 747 030	65 031 174	141 806 058
Nombre d'actions ou certificats d'investissement émis	31 632 080	31 944 553	32 373 515	32 515 587	70 903 029
Nombre d'actions et certificats d'investissement (hors actions et certificats d'investissement propres)	30 773 060	31 036 383	31 560 195	31 801 467	70 209 525
Nombre d'actions et certificats d'investissement ayant droit au dividende à la date de l'Assemblée générale	31 632 080	31 944 553	32 373 515	32 515 587	70 903 029
Nombre maximal d'actions futures à créer					
■ par conversion d'obligations	-	-	-	-	-
■ par exercice de droits de souscription	-	-	-	-	-
Résultat global des opérations effectives					
Chiffre d'affaires hors taxes (produits financiers et d'exploitation)	28 384 137	20 128 414	17 039 485	20 636 932	132 789 534
Résultat avant impôts, amortissements et provisions	(5 414 728)	(8 021 864)	23 366 227	4 643 901	(746 339)
Impôts sur les bénéfices ⁽¹⁾	(8 792 342)	(3 431 230)	(1 468)	(201 947)	1 829 465
Résultat après impôts, amortissements et provisions	(1 520 224)	2 320 372	20 954 549	(1 14 297 251)	1 119 878 114
Résultat distribué hors actions propres	10 761 940	10 857 075	12 644 698	15 885 984	35 451 514
Résultat des opérations réduit à une seule action					
Résultat après impôts mais avant amortissements et provisions	(0,11)	(0,14)	0,72	0,15	0,02
Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	(0,05)	0,07	0,65	(3,52)	1,69
Dividende attribué à chaque action	0,35	0,35	0,40	0,50	0,50⁽²⁾
Personnel					
Effectif moyen des salariés employés	25	25	26	26	27
Montant de la masse salariale	4 007 256	4 442 566	3 555 524	3 667 596	3 411 558
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, œuvres sociales...)	3 110 028	3 910 732	1 724 996	1 889 761	2 012 034

(1) Les montants négatifs correspondent à des produits d'impôt.

(2) Dividende proposé à l'Assemblée générale des actionnaires du 26 septembre 2013.

POLITIQUE EN MATIÈRE D'APPLICATION DES DÉLAIS DE PAIEMENT FOURNISSEURS

Les délais appliqués par Paris Orléans au règlement des fournisseurs sont conformes aux dispositions de l'article L. 441-6 du Code de commerce. Sauf disposition contraire figurant dans les conditions générales de vente ou litige, les sommes dues aux fournisseurs sont payées dans les trente jours suivant la réception de la facture.

Au 31 mars 2013

<i>En k€</i>	Montant brut	Montant échu	Montant à échoir		
			À 30 jours au plus	À 60 jours au plus	À plus de 60 jours
Dettes fournisseurs	293,0	-	293,0	-	-
Dettes fournisseurs – factures non parvenues	482,0	-	-	-	-
TOTAL	775,0	-	293,0	-	-

Au 31 mars 2012

<i>En k€</i>	Montant brut	Montant échu	Montant à échoir		
			À 30 jours au plus	À 60 jours au plus	À plus de 60 jours
Dettes fournisseurs	255,0	-	255,0	-	-
Dettes fournisseurs – factures non parvenues	470,0	-	-	-	-
TOTAL	725,0	-	255,0	-	-

RISQUES DE L'ÉMETTEUR

La définition et la description des risques auxquels Paris Orléans et les sociétés de son Groupe peuvent être exposés figurent dans l'annexe aux comptes consolidés de l'exercice en pages 119 et suivantes du présent rapport.

Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Aucun événement important n'est survenu depuis la clôture de l'exercice 2012/2013.

Évolutions prévisibles et perspectives d'avenir

Dans un contexte économique difficile et fragile, nous orientons nos efforts sur la rentabilité, la flexibilité et la maîtrise des coûts ainsi que sur la mise en œuvre des synergies entre nos métiers résultant de la réorganisation du Groupe. Nous sommes convaincus que le Groupe continue d'offrir à ses clients des services de qualité exceptionnelle dans toutes ses activités et qu'il bénéficiera de l'amélioration des conditions du marché dès qu'elles se présenteront.

La Gérance, en liaison avec le Conseil de surveillance, suit avec attention les évolutions en cours dans la réglementation des métiers du secteur financier. À ce titre, les récents développements susceptibles d'impacter le secteur de la banque privée en Suisse, en raison de discussions menées entre le Conseil fédéral suisse et le Ministère de la justice des États-Unis, font l'objet d'un examen particulier. À l'heure actuelle, il n'est pas possible d'apprécier l'incidence éventuelle de ces discussions sur les activités de banque privée conduites par le Groupe en Suisse.



Les comptes

Comptes consolidés	100
Comptes sociaux	162

Bilan consolidé au 31 mars 2013

Actif

<i>Chiffres en k€</i>	Notes	31/03/2013	31/03/2012
Caisse et banques centrales		3 739 675	2 812 774
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	1	260 116	229 811
Instruments dérivés de couverture	2	26 849	28 572
Actifs financiers disponibles à la vente	3	764 530	1 056 408
Prêts et créances sur les établissements de crédit	4	1 144 124	1 660 754
Prêts et créances sur la clientèle	5	1 358 056	1 685 703
Actifs d'impôts courants		10 264	15 025
Actifs d'impôts différés	18	121 486	125 660
Comptes de régularisation et actifs divers	6	557 972	577 912
Participations dans les entreprises mises en équivalence	7	63 889	63 667
Immobilisations corporelles	8	356 104	372 062
Immobilisations incorporelles	9	183 122	190 803
Écarts d'acquisition	10	108 075	104 310
TOTAL DES ACTIFS		8 694 262	8 923 461

Passif

<i>Chiffres en k€</i>	Notes	31/03/2013	31/03/2012
Banques centrales		78	76
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	1	51 531	54 841
Instruments dérivés de couverture	2	23 763	26 660
Dettes envers les établissements de crédit	11	326 100	344 023
Dettes envers la clientèle	12	5 587 864	5 619 059
Dettes représentées par un titre	13	1 510	175 195
Passifs d'impôts courants		18 879	11 268
Passifs d'impôts différés	18	56 837	56 542
Comptes de régularisation et passifs divers	14	699 932	715 392
Provisions	15	185 503	185 999
Dettes subordonnées	16	30 461	29 321
Capitaux propres		1 711 804	1 705 085
Capitaux propres - part du Groupe		1 228 875	720 774
Capital		141 806	65 032
Primes liées au capital		978 255	505 082
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		4 244	(16 695)
<i>Écarts d'évaluation sur actifs financiers disponibles à la vente</i>		36 493	20 058
<i>Réserves de couverture de flux de trésorerie</i>		(15 087)	(7 003)
<i>Réserves de conversion</i>		(17 162)	(29 750)
Réserves consolidées		57 147	130 183
Résultat de l'exercice - part du Groupe		47 423	37 172
Participations ne donnant pas le contrôle	39	482 929	984 311
TOTAL DES PASSIFS		8 694 262	8 923 461

Compte de résultat consolidé pour l'exercice clos le 31 mars 2013

<i>Chiffres en k€</i>	Notes	31/03/2013	31/03/2012
+ Intérêts et produits assimilés	19	122 963	149 235
- Intérêts et charges assimilées	19	(74 320)	(94 634)
+ Commissions (Produits)	20	1 058 183	1 025 451
- Commissions (Charges)	20	(39 539)	(47 984)
+/- Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	21	35 150	34 409
+/- Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	22	34 717	60 172
+ Produits des autres activités	23	15 257	14 277
- Charges des autres activités	23	(5 328)	(5 946)
Produit net bancaire		1 147 083	1 134 980
- Charges générales d'exploitation	24	(915 103)	(914 963)
- Dotations aux amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	25	(35 608)	(27 724)
Résultat brut d'exploitation		196 372	192 293
- Coût du risque	26	(31 427)	(26 238)
Résultat d'exploitation		164 945	166 055
+/- Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	7	6 154	1 706
+/- Gains ou pertes nets sur autres actifs	27	(40 707)	5 761
Résultat avant impôt		130 392	173 522
- Impôt sur les bénéfices	28	(40 033)	(32 004)
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ		90 359	141 518
Participations ne donnant pas le contrôle		42 936	104 346
RÉSULTAT NET - PART DU GROUPE		47 423	37 172

Résultat par action

<i>En euros</i>	Notes	31/03/2013	31/03/2012
Résultat net et dilué - part du Groupe par action	31	0,78	1,24
Résultat net et dilué des activités poursuivies par action	31	0,78	1,24
Résultat net et dilué - part du Groupe par action après retraitements	31	0,90	0,78

État du Résultat global pour l'exercice clos le 31 mars 2013

<i>Chiffres en k€</i>	31/03/2013	31/03/2012
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ	90 359	141 518
Écarts de conversion	(4 683)	62 456
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente	57 394	(51 312)
<i>dont variation de valeur transférée au résultat</i>	<i>15 127</i>	<i>(49 864)</i>
Réévaluation des instruments dérivés de couverture	(2 229)	(3 704)
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies	(21 194)	(85 852)
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises mises en équivalence	1 577	4 723
Impôts	(8 552)	25 107
Autres mouvements	(430)	(705)
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	21 883	(49 287)
RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	112 242	92 231
<i>dont participations ne donnant pas le contrôle</i>	<i>47 051</i>	<i>103 390</i>
<i>dont part du Groupe</i>	<i>65 191</i>	<i>(11 159)</i>

Tableau de variation des capitaux propres consolidés pour l'exercice clos le 31 mars 2013

Chiffres en k€	Capital et réserves liées			Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres				Résultat net - part du Groupe	Capitaux propres - part du Groupe	Capitaux propres part des participations ne donnant pas le contrôle	Total capitaux propres consolidés
	Capital	Primes liées au capital	Titres auto-détenus	Réserves consolidées	liés aux écarts de conversion	Variations de valeur des instruments financiers					
						Actifs disponibles à la vente	Instruments dérivés de couverture				
Capitaux propres au 31 mars 2011	64 748	503 084	(10 499)	88 080	(51 388)	43 048	(7 805)	102 437	731 705	952 826	1 684 531
Affectation du résultat	-	-	-	102 437	-	-	-	(102 437)	-	-	-
Capitaux propres au 1^{er} avril 2011	64 748	503 084	(10 499)	190 517	(51 388)	43 048	(7 805)	-	731 705	952 826	1 684 531
Augmentation de capital	284	1 998	-	-	-	-	-	-	2 282	-	2 282
Élimination des titres auto-détenus	-	-	659	-	-	-	-	-	659	-	659
Distribution au titre du résultat 2010/2011	-	-	-	(12 286)	-	-	-	-	(12 286)	(118 296)	(130 582)
Sous-total des mouvements liés aux relations avec les actionnaires	284	1 998	659	(12 286)	-	-	-	-	(9 345)	(118 296)	(127 641)
Variations de valeur des instruments financiers et des immobilisations affectant les capitaux propres	-	-	-	-	-	20 552	(281)	-	20 271	(14 363)	5 908
Variations de valeur des instruments financiers et des immobilisations rapportées au résultat en résultat net sur cessions	-	-	-	-	-	(46 878)	(41)	-	(46 919)	(1 915)	(48 834)
Variations de valeur des instruments financiers et des immobilisations rapportées au résultat en dépréciations	-	-	-	-	-	1	-	-	1	-	1
Variations des écarts actuariels sur indemnités de fin de carrière	-	-	-	(37 721)	-	-	-	-	(37 721)	(32 916)	(70 637)
Intérêts sur dettes subordonnées à durée indéterminée	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(14 657)	(14 657)
Résultat 2011/2012 ⁽³⁾	-	-	-	-	-	-	-	37 172	37 172	104 346	141 518
Effet des acquisitions et des cessions sur les participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	748	7 082	1 171	1 807	-	10 808	64 158	74 966
Écarts de conversion et autres variations	-	-	-	(1 235)	14 556	2 164	(683)	-	14 802	45 128	59 930
CAPITAUX PROPRES AU 31 MARS 2012	65 032	505 082	(9 840)	140 023	(29 750)	20 058	(7 003)	37 172	720 774	984 311	1 705 085
Affectation du résultat	-	-	-	37 172	-	-	-	(37 172)	-	-	-
Capitaux propres au 1^{er} avril 2012	65 032	505 082	(9 840)	177 195	(29 750)	20 058	(7 003)	-	720 774	984 311	1 705 085
Augmentation de capital ⁽¹⁾	76 774	484 835	-	-	-	-	-	-	561 609	-	561 609
Élimination des titres auto-détenus	-	-	411	-	-	-	-	-	411	-	411
Distribution au titre du résultat 2011/2012	-	-	-	(14 990)	-	-	-	-	(14 990)	(66 876)	(81 866)
Sous-total des mouvements liés aux relations avec les actionnaires	76 774	484 835	411	(14 990)	-	-	-	-	547 030	(66 876)	480 154
Variations de valeur des instruments financiers et des immobilisations affectant les capitaux propres	-	-	-	-	-	39 844	(2 127)	-	37 717	(4 604)	33 113
Variations de valeur des instruments financiers et des immobilisations rapportées au résultat en résultat net sur cessions	-	-	-	-	-	(30 522)	214	-	(30 308)	(252)	(30 560)
Variations de valeur des instruments financiers et des immobilisations rapportées au résultat en dépréciations	-	-	-	-	-	30 936	-	-	30 936	12 030	42 966
Variations des écarts actuariels sur indemnités de fin de carrière	-	-	-	(18 841)	-	-	-	-	(18 841)	(912)	(19 753)
Intérêts sur dettes subordonnées à durée indéterminée	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(14 819)	(14 819)
Résultat 2012/2013 ⁽³⁾	-	-	-	-	-	-	-	47 423	47 423	42 936	90 359
Effet des acquisitions et des cessions sur les participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	(73 122)	23 733	(32 812)	(6 584)	-	(88 785)	(469 757)	(558 542)
Écarts de conversion et autres variations	-	(11 662) ⁽²⁾	-	(3 666)	(11 145)	8 989	413	-	(17 071)	872	(16 199)
CAPITAUX PROPRES AU 31 MARS 2013	141 806	978 255	(9 429)	66 576	(17 162)	36 493	(15 087)	47 423	1 228 875	482 929	1 711 804

(1) À l'issue de l'offre publique de retrait qui a consisté en l'apport à Paris Orléans de certaines participations détenues par des tiers dans certaines de ses filiales (Rothschild & Cie Banque, Financière Rabelais et Rothschilds Continuation Holdings), Paris Orléans a émis 38 387 442 actions nouvelles. Cette émission a été approuvée par l'Assemblée générale du 8 juin 2012. Les nouvelles actions émises sont d'un montant nominal de 2 € auquel a été attribuée une prime d'émission de 12,63 € par action.

(2) Le groupe Paris Orléans a engagé des dépenses en relation avec l'émission de nouvelles actions. Ces dépenses, qui s'élèvent à 11 662 milliers d'euros, ont été engagées directement par Paris Orléans et ont été imputées sur la prime d'émission. Des dépenses s'élevant à 2 499 milliers d'euros qui ont été engagées par une filiale, en relation avec l'émission des nouvelles actions, ont été imputées sur les réserves consolidées.

(3) Le résultat de la période attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle comprend un précipt de 47 millions d'euros (2011/2012: 55 millions d'euros) distribué aux associés gérants et un montant d'intérêts (nets de taxes) de 14,9 millions d'euros (2011/2012: 14,7 millions d'euros) payés aux détenteurs de titres de dettes subordonnées à durée indéterminée.

Tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 mars 2013

Chiffres en k€	31/03/2013	31/03/2012
Résultat net consolidé	90 359	141 518
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	35 608	29 881
+/- Dotations nettes aux provisions	13 483	33 756
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	(6 154)	(1 706)
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	29 478	(63 342)
+/- (Produits)/charges des activités de financement	266	3 112
+/- Autres mouvements	185	864
Impôts non décaissés	45 178	32 004
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	118 044	34 569
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit	446 363	998 459
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	296 451	870 896
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs	(98 204)	(147 797)
- Impôts versés	(24 891)	(37 792)
Diminution/(augmentation) nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles	619 719	1 683 766
Total des flux nets de trésorerie générés par l'activité opérationnelle (A)	828 122	1 859 853
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	278 272	675 912
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	(12 495)	(88 333)
Total des flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement (B)	265 777	587 579
+/- Flux de trésorerie provenant ou (à destination) des actionnaires	(78 390)	(150 940)
+/- Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement	(184 600)	(410 586)
Total des flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement (C)	(262 990)	(561 526)
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie (D)	205	-
AUGMENTATION/(DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE (A + B + C + D)	831 114	1 885 906
Entrée de périmètre	1 415	483
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	3 490 281	1 603 892
Caisse, banques centrales, CCP (actifs et passifs)	2 812 697	962 616
Comptes (actifs et passifs) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	677 584	641 276
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	4 322 810	3 490 281
Caisse, banques centrales, CCP (actifs et passifs)	3 739 597	2 812 697
Comptes (actifs et passifs) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	583 213	677 584
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE	831 114	1 885 906

Annexe

I. Faits caractéristiques de l'exercice

A. Réorganisation du Groupe

Le Groupe a annoncé le 4 avril 2012 sa réorganisation qui a constitué une étape majeure dans la poursuite de son développement. Cette réorganisation visait la simplification de la structure du Groupe et à optimiser sa gestion quant aux prises de décisions.

Cette réorganisation s'est articulée autour de deux volets :

- un premier volet consistant en l'apport à Paris Orléans de certaines participations détenues préalablement par des tiers dans certaines de ses filiales (Rothschild & Cie Banque, Financière Rabelais et Rothschilds Continuation Holdings). Ces apports ont fait l'objet d'une rémunération par l'émission de 38,4 millions de nouvelles actions ordinaires de Paris Orléans ;
- un second volet consistant en un changement de la forme juridique de Paris Orléans, qui a été transformée en une Société en Commandite par Actions (S.C.A.).

Cette réorganisation a été approuvée lors de l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 8 juin 2012.

PO Gestion S.A.S., gérant commandité de Paris Orléans S.C.A., est présidé par David de Rothschild, dirigeant historique du Groupe, aux côtés de Nigel Higgins et d'Olivier Pécoux en qualité de Directeurs Généraux.

B. Revue de l'activité sur la période

Le Groupe intervient dans deux métiers : d'une part le Conseil financier qui comprend les activités de conseil en fusions et acquisitions, en financement et en restructuration de dettes et en opérations sur les marchés de capitaux ; et d'autre part la Gestion d'actifs au sens large, qui regroupe les activités de la banque privée et de la gestion d'actifs ainsi que le capital investissement (*Merchant Banking*). En complément, le Groupe est présent dans les financements spécialisés qui incluent essentiellement le portefeuille de prêts en voie d'extinction.

L'activité de Conseil financier du second semestre a été particulièrement forte, contrastant ainsi avec celle, plus modérée, du premier semestre. En conséquence, les revenus issus de l'activité de Conseil financier de l'exercice achevé en mars 2013 sont en progression de 4% à 741 millions d'euros contre 711 millions d'euros lors de l'exercice précédent. Cette performance a été obtenue en dépit de conditions de marché difficiles partout dans le monde (le marché européen des fusions et acquisitions a enregistré une baisse de valeur des transactions de 14 % par rapport à l'année dernière).

L'exercice 2012/2013 a été plus difficile pour la Banque privée et la Gestion d'actifs : revenus en baisse établis à 281 millions d'euros, soit un niveau proche des 284 millions d'euros de l'exercice précédent. Les actifs sous gestion ont augmenté de 7 % pour atteindre 38,4 milliards d'euros contre 35,9 milliards d'euros au 31 mars 2012. Cette hausse provient de l'appréciation globale du marché et de l'acquisition de HDF Finance.

Le *Merchant Banking* comprend en tant que secteur d'activité, à la fois les fonds de *Merchant Banking* émis par la banque d'affaires (y compris nos fonds de dettes non cotés) et les investissements pour compte propre. Au cours de l'exercice 2012/2013, l'activité de *Merchant Banking* a

généralisé 69 millions d'euros de revenus contre 71 millions l'année précédente. Les cessions se sont élevées à 112 millions d'euros, générant des gains en capital pour 37 millions d'euros. En outre, il a été investi durant l'exercice 54 millions d'euros, dont 22 millions dans les activités pour compte propre et 32 millions dans les fonds gérés par le *Merchant Banking*.

En 2008, le Groupe a décidé de se concentrer sur les financements spécialisés afin de promouvoir son activité de financement d'équipement et de se désengager progressivement du métier de banque de financement.

Les charges de personnel se sont établies à 696,1 millions d'euros contre 686,4 millions d'euros l'année précédente. L'augmentation est principalement due à l'accroissement des rémunérations variables liée à la hausse des revenus de l'activité de Conseil financier. Les charges administratives sont en diminution de 4,2 % par rapport à l'exercice précédent qui témoignent des premiers résultats des initiatives prises dans la réduction des coûts des fonctions centrales et support.

Les dépréciations et provisions sur le portefeuille de prêts commerciaux ont été de 31,4 millions d'euros sur la période contre 26,2 millions d'euros en 2011/2012. Cette augmentation est principalement due à l'adoption d'une nouvelle politique de dépréciation des créances âgées sur les activités de conseil financier.

Le résultat d'exploitation est demeuré semblable à celui de l'exercice précédent à 165 millions d'euros.

Les gains ou pertes nets sur autres actifs ont enregistré sur la période une charge de dépréciation de 46,2 millions d'euros relative à la participation à long terme du groupe dans la Banque Privée Edmond de Rothschild S.A. (BPER). De plus amples informations concernant cette dépréciation sont données dans la note 27 de l'annexe des comptes consolidés.

Le résultat net - part du Groupe a diminué de manière significative, passant de 104 millions d'euros au 31 mars 2012 à 43 millions d'euros au 31 mars 2013. Cette diminution est à mettre en relation avec la réorganisation du Groupe adoptée en juin 2012.

C. Résultat consolidé retraité

Afin de présenter une image comparable de la performance du Groupe, le résultat net - part du Groupe, le bénéfice par action et la rentabilité des capitaux propres ont fait l'objet de deux ajustements.

Tout d'abord, le partage du résultat net consolidé entre la part du Groupe et les participations de donnant pas le contrôle a été recalculé comme si la réorganisation du Groupe, décrite ci-avant et en note 30, était intervenue le 1^{er} avril 2011. Le deuxième retraitement porte sur la neutralisation dans les résultats 2012/2013 de la dépréciation sur la participation à long terme dans la banque privée Edmond de Rothschild.

Suite à ces deux ajustements, le résultat net consolidé - part du Groupe retraité a augmenté à 62 millions d'euros en 2012/2013, par rapport à 53 millions d'euros en 2011/2012, faisant progresser le résultat par action de 0,78 à 0,90 euro. Le calcul du résultat par action, statutaire et retraité, est présenté en note 31.

II. Base de préparation des états financiers

A. Informations relatives à l'entreprise

Les états financiers consolidés de l'exercice 2012/2013 du Groupe Paris Orléans sont présentés conformément au référentiel IFRS en vigueur à la date d'arrêté, tel qu'adopté au sein de l'Union européenne par le règlement CE n° 1606/2002. Le format des états de synthèse utilisé est un format bancaire. Il est conforme à celui proposé par la recommandation n° 2009-R-04 du 2 juillet 2009 de l'organisme français de normalisation comptable, l'Autorité des normes comptables. Ils couvrent la période allant du 1^{er} avril 2012 au 31 mars 2013 et sont préparés, sauf indication contraire, en milliers d'euros (k€).

Les comptes consolidés ont été arrêtés par PO Gestion SAS, le Gérant de Paris Orléans SCA, le 17 juin 2013.

Au 31 mars 2013, la société mère du Groupe est Paris Orléans SCA, société en commandite par actions, dont le siège social est sis à l'adresse suivante : 23 bis, avenue de Messine 75008 Paris (302 519 228 RCS Paris). La société est cotée sur le marché d'Euronext Paris (Compartiment A).

B. Principes généraux

Le Groupe applique l'ensemble des normes IAS (*International Accounting Standards*) / IFRS (*International Financial and Reporting Standards*) ainsi que leurs interprétations adoptées dans l'Union européenne (UE) à la date d'arrêté des comptes consolidés. La convention du coût historique constitue la base d'évaluation retenue dans les comptes consolidés, à l'exception de certaines catégories d'actifs et de passifs conformément aux règles édictées par les IFRS.

La présente annexe a été établie en tenant compte de l'intelligibilité, de la pertinence, de la fiabilité, de la comparabilité et de la matérialité des informations fournies.

C. Nouvelles normes appliquées par le Groupe

Les normes et interprétations utilisées dans les états financiers au 31 mars 2012 ont été complétées par les dispositions des normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne au 31 mars 2013 et dont l'application est obligatoire pour la première fois sur l'exercice 2012/2013. Celles-ci portent sur :

Normes, amendements ou interprétations	Date de publication par l'Union européenne	Date de 1 ^{re} application : exercices ouverts à compter du :
Amendement à IFRS 7 sur l'information à fournir sur les transferts d'actifs financiers	22 novembre 2011	1 ^{er} janvier 2012

L'application de ces nouvelles dispositions n'a pas eu d'incidence sur le résultat et les capitaux propres du Groupe de la période.

Certaines nouvelles normes, amendements de normes et interprétations sont applicables seulement pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2013. Par conséquent elles n'ont pas fait l'objet d'une application dans la préparation de ces états financiers consolidés. Le Groupe étudie actuellement ces nouvelles normes afin de déterminer leurs incidences sur l'information financière du Groupe. Celles qui pourraient avoir un effet significatif sur les états financiers consolidés du Groupe sont les suivantes :

Normes, amendements ou interprétations	Date de publication par l'Union européenne	Date de 1 ^{re} application : exercices ouverts à compter du :
Amendement de la norme IAS 19 relatif aux engagements de retraite (régimes à prestations définies)	5 juin 2012	1 ^{er} avril 2013
IFRS 10 sur les états financiers	11 décembre 2012	1 ^{er} avril 2014
IFRS 11 sur les partenariats	11 décembre 2012	1 ^{er} avril 2014
IFRS 12 sur les informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités	11 décembre 2012	1 ^{er} avril 2014
IFRS 13 relative à l'évaluation de la juste valeur	11 décembre 2012	1 ^{er} avril 2013
Amendements d'IFRS 7 sur les informations à fournir au titre des compensations d'actifs financiers et des passifs financiers	13 décembre 2012	1 ^{er} avril 2013
Amendements d'IFRS 32 sur la compensation des actifs et passifs financiers	13 décembre 2012	1 ^{er} avril 2014

I. Normes et interprétations appliquées depuis le 1^{er} avril 2013

Les modifications de la norme IAS 19 (révisée) Avantages du personnel ont porté sur des changements de méthode de comptabilisation des régimes à prestations définies ainsi que sur les informations à publier qui s'y rapportent. La modification la plus significative pour le Groupe est l'augmentation des charges liée aux pensions dans le compte de résultat due à la prise en compte de la différence entre les produits des placements attendus et les produits des placements obtenus en prenant en compte le taux d'actualisation prévu par IAS 19. Si ces changements avaient été adoptés pour l'exercice clos au 31 mars 2013, l'incidence dans les comptes aurait été une charge supplémentaire de 8,1 millions d'euros sur les régimes à prestations définies tandis que les pertes actuarielles comptabilisées dans l'état des gains et pertes comptabilisées directement en capitaux propres auraient diminué du même montant.

Les études d'impact concernant l'application de la norme IFRS 13 Évaluation à la juste valeur sont en cours.

2. Normes et interprétations applicables à compter du 1^{er} avril 2014

La norme IFRS 10 portant sur les états financiers remplace la norme IAS 27 États financiers consolidés et individuels et SIC 12 Consolidation - Entités *ad hoc*. La nouvelle norme introduit un modèle unique d'évaluation du contrôle. Le contrôle exclusif est démontré lorsqu'un investisseur a le pouvoir de diriger les activités d'une entité afin d'influer sur le rendement qu'il en retire.

III. Règles et méthodes comptables

Pour préparer des états financiers conformes aux méthodes comptables du Groupe, la Direction a été conduite à faire des hypothèses et à procéder à des estimations qui affectent la valeur comptable d'éléments d'actif et de passif, de charges et de produits.

De par leur nature, ces évaluations comportent des risques et des incertitudes quant à leur réalisation dans le futur. Dans un contexte de crise des marchés, où les dépréciations des actifs financiers constituent un des faits marquants de la période, la Direction s'est attachée à prendre en compte la situation financière de la contrepartie, ses perspectives, et des valorisations multicritères qui prennent en compte, lorsqu'elles sont disponibles, des paramètres observables afin de déterminer l'existence de signes objectifs de dépréciation.

Les principales incidences des estimations et hypothèses apparaissent au niveau des écarts d'acquisition, des actifs financiers disponibles à la vente, des prêts et créances et du coût du risque.

À chaque arrêté comptable, le groupe Paris Orléans tire les conclusions de ses expériences passées et de l'ensemble des facteurs pertinents au regard de son activité.

La norme IFRS 11 sur les partenariats remplace la norme actuelle IAS 31 Participations dans des coentreprises. La nouvelle norme exige que la méthode de mise en équivalence soit appliquée à toutes les coentreprises qui jusqu'alors étaient présentées par la méthode de l'intégration proportionnelle.

La norme IFRS 12 sur les informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités établit de nouvelles obligations d'information à l'égard des participations dans les filiales, les sociétés mises en équivalence et les coentreprises. Elle introduit également de nouvelles exigences pour les entités *ad hoc*.

3. Normes et interprétations applicables à compter du 1^{er} avril 2015

La norme IFRS 9 sur les Instruments financiers remplace certains éléments de la norme IAS 39 Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation pour la classification et l'évaluation des actifs et passifs financiers.

D. Normes non anticipées

Le Groupe n'a pas anticipé l'application de nouvelles normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union européenne ou l'IASB lorsque l'application en 2012/2013 n'est qu'optionnelle.

E. Événements postérieurs à la clôture

Aucun événement significatif n'est intervenu depuis le 31 mars 2013, date de clôture.

A. Méthodes de consolidation

1. Date d'arrêté des comptes des sociétés ou sous-groupes consolidés

La société Paris Orléans et ses filiales sont consolidées sur la base d'un arrêté comptable annuel ou d'une situation au 31 mars 2013 à l'exception de celles citées ci-après : Francarep Inc., Continuation Investments NV (CINV), Fircosoft Group, Rivoli Participation SAS, St Julian's Property, NM Rothschild & Sons (Mexico) SA de CV, Rothschild Mexico Guernsey Ltd le sont sur la base de comptes arrêtés au 31 décembre 2012.

Dans l'éventualité où un événement ayant une incidence significative sur les comptes consolidés interviendrait entre la date d'arrêté de la situation comptable de la filiale et le 31 mars 2013, celui-ci serait pris en compte dans les comptes consolidés du groupe Paris Orléans au 31 mars 2013.

2. Principes de consolidation

Les états financiers du Groupe sont établis au 31 mars 2013 et consolident les états financiers de la société et de ses filiales.

Filiales

Les filiales sont toutes les entités (y compris les entités *ad hoc*) dont le Groupe a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles afin d'obtenir des avantages de leurs activités. Ce pouvoir résulte généralement de la détention de plus de la moitié des droits de vote.

Pour qualifier le contrôle, les droits de vote potentiels actuellement exerçables ou convertibles sont pris en compte. Les filiales sont intégrées globalement à compter de la date où le Groupe en acquiert le contrôle.

Le Groupe utilise la méthode du coût d'acquisition pour comptabiliser l'entrée de la filiale dans le périmètre. Le coût d'acquisition est évalué comme le total des justes valeurs, à la date d'acquisition, des actifs remis, des passifs encourus ou assumés, et des instruments de capitaux propres émis en échange du contrôle de l'entreprise acquise auxquels s'ajoutent tous les coûts directement attribuables à ce regroupement d'entreprises. L'écart positif entre le coût d'acquisition de l'entité et la quote-part acquise de l'actif net ainsi réévalué est inscrit à l'actif du bilan consolidé en écart d'acquisition. Toutes les opérations intra-groupes, soldes et profits et pertes latents entre entités du Groupe sont éliminés lors de la consolidation. Une revue des règles et méthodes comptables utilisées par les filiales dans les états financiers remontés pour la consolidation est effectuée afin de s'assurer que celles-ci sont conformes à celles du Groupe.

Certaines des filiales sont des sociétés en commandite simple (SCS). Le pourcentage d'intérêts figurant dans les comptes consolidés est calculé conformément aux dispositions statutaires applicables aux SCS sur la base du résultat social de chacune d'entre elles, en tenant compte de la quote-part revenant au travail.

Les états financiers des filiales du Groupe sont établis soit à la date de clôture de la société mère, soit à une date qui ne lui est pas antérieure de plus de trois mois. Ils sont ajustés de toute transaction ou événement significatif intervenant entre ces deux dates.

Entreprises associées

Une entreprise associée est une entité au sein de laquelle le Groupe exerce une influence notable, mais non le contrôle, sur les décisions de politique opérationnelle et de gestion financière. C'est généralement le cas lorsque le Groupe détient une participation supérieure à 20 %, mais inférieure à 50 % des droits de vote.

Les investissements du Groupe dans des entreprises associées font initialement l'objet d'une comptabilisation au coût. Ils sont ensuite augmentés ou diminués de la part du Groupe dans le résultat après acquisition ou par d'autres mouvements directement reflétés dans les capitaux propres de l'entreprise associée (méthode de la mise en équivalence). Lorsque la quote-part du Groupe dans les pertes d'une entreprise associée est égale ou supérieure à sa participation dans cette entreprise associée, le Groupe cesse de comptabiliser les pertes ultérieures, sauf s'il encourt des obligations ou a effectué des paiements pour le compte de l'entreprise associée. L'écart d'acquisition généré lors de l'acquisition d'une entreprise associée est inclus dans le coût de l'investissement (après déduction du cumul des pertes de valeur le cas échéant).

La quote-part du Groupe dans le résultat après impôt d'entreprises associées est calculée d'après des états financiers établis selon des règles et méthodes comptables conformes à celles du Groupe et à une date qui n'est pas antérieure de plus de trois mois à la date du bilan consolidé. Ils sont ajustés de toute transaction ou événement significatif intervenant entre ces deux dates.

Co-entreprises

Les co-entreprises, dans lesquelles le Groupe a conclu un accord contractuel avec une ou plusieurs parties en vue d'entreprendre des activités en commun, peuvent prendre la forme d'une entité contrôlée conjointement ou d'une activité contrôlée conjointement.

Une entité contrôlée conjointement est une co-entreprise qui implique la création d'une entité dans laquelle chaque co-entrepreneur détient une participation. Les entités contrôlées conjointement sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence.

Les activités contrôlées conjointement sont les co-entreprises qui impliquent l'utilisation des actifs et d'autres ressources des co-entrepreneurs eux-mêmes plutôt que la création d'une entité. Elles sont mises en équivalence.

Participations ne donnant pas le contrôle

Les participations ne donnant pas le contrôle correspondent à la part d'intérêts dans les filiales consolidées par intégration globale qui n'est pas attribuable directement ou indirectement au Groupe. Elles regroupent les instruments de capitaux propres émis par ces filiales et non détenus par le Groupe. Elles comprennent également les titres subordonnés à durée indéterminée émis par le Groupe et intégrant des clauses discrétionnaires relatives au paiement des intérêts.

3. Regroupements d'entreprises et écarts d'acquisition

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition prévue par la norme IFRS 3 «Regroupements d'entreprises». Ainsi, lors de la première consolidation d'une entreprise nouvellement acquise, les actifs remis, les passifs encourus ou assumés de l'entité acquise sont évalués à leur juste valeur conformément aux prescriptions des normes IFRS. Les frais directement liés à une opération de regroupement constituent une transaction séparée du regroupement et sont comptabilisés dans le résultat de la période.

Les compléments de prix sont intégrés dans le coût d'acquisition pour leur juste valeur à la date de prise de contrôle, même s'ils présentent un caractère éventuel. Cet enregistrement est effectué par contrepartie des capitaux propres ou des dettes en fonction du mode de règlement de ces compléments de prix. Les révisions ultérieures de ces compléments de prix sont enregistrées en résultat pour les dettes financières relevant de la norme IAS 39 et selon les normes appropriées pour les autres passifs.

L'écart positif entre le coût d'acquisition de l'entité et la quote-part acquise de l'actif net identifiable réévalué est inscrit à l'actif du bilan consolidé dans la rubrique «Écarts d'acquisition». Si l'écart est négatif, il est comptabilisé immédiatement en résultat.

Les analyses et expertises nécessaires à l'évaluation initiale des actifs et des passifs du regroupement, ainsi que leur correction éventuelle en cas d'informations nouvelles, peuvent intervenir dans un délai de douze mois à compter de la date d'acquisition. Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis. Ils font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an, conformément à la norme IAS 36 et aux normes du groupe définies au paragraphe traitant de la dépréciation des actifs financiers.

Pour chaque regroupement d'entreprise, le Groupe évalue les participations ne donnant pas le contrôle :

- soit sur la base de leur quote-part dans l'actif net identifiable de l'entité acquise évalué à la juste valeur à la date d'acquisition, et donc sans comptabilisation d'un écart d'acquisition au titre des participations ne donnant pas le contrôle (méthode dite du goodwill partiel),
- soit à leur juste valeur à la date d'acquisition, avec en conséquence la comptabilisation d'un écart d'acquisition à la fois pour la part Groupe et pour les participations ne donnant pas le contrôle (méthode dite du goodwill complet).

En date de prise de contrôle d'une entité, l'éventuelle participation dans cette dernière antérieurement détenue par le Groupe est réévaluée à sa juste valeur en contrepartie du compte de résultat. Dans ce cas, la prise de contrôle s'analyse comptablement comme la cession des titres précédemment détenus et l'acquisition de la totalité des titres détenus après la prise de contrôle.

En cas d'augmentation du pourcentage d'intérêt du Groupe dans une entité déjà contrôlée de manière exclusive, l'écart entre le coût d'acquisition de la quote-part d'intérêt supplémentaire et la quote-part acquise de l'actif net de l'entité à cette date est enregistré dans les réserves consolidées. De la même manière, une baisse du pourcentage d'intérêt du Groupe dans une entité restant contrôlée de manière exclusive est traitée comptablement comme une opération de capitaux propres. Lors de la perte de contrôle d'une filiale consolidée, la quote-part éventuellement conservée par le Groupe est réévaluée à sa juste valeur, sa contrepartie transitant par l'état du résultat global.

Le résultat des filiales acquises ou cédées au cours de l'exercice est inclus dans le compte de résultat consolidé depuis la date d'acquisition ou jusqu'à la date de cession. Pour les entités sous influence notable, l'application d'IFRS 5 entraîne l'absence de comptabilisation de la quote-part de profit ou de perte de l'entité détenue en vue de la vente entre la date d'entrée dans le champ d'application d'IFRS 5 et la date de cession, la mise en équivalence de ces entités étant arrêtée à la date de classement en actifs détenus en vue de la vente.

4. Engagement de rachat accordé à des actionnaires minoritaires de filiales consolidées par intégration globale

Le Groupe peut être amené à consentir à des actionnaires minoritaires d'une filiale du Groupe consolidée par intégration globale un engagement de rachat de leur participation. Dans ce cas, cet engagement de rachat correspond pour le Groupe à un engagement optionnel (vente d'option de vente).

En application des dispositions de la norme IAS 32, le Groupe enregistre un passif financier au titre de l'option de vente

conçue aux actionnaires minoritaires de l'entité contrôlée de manière exclusive. Ce passif est comptabilisé initialement pour la valeur du prix d'exercice estimé des options de vente dans la rubrique « Passifs divers ».

L'obligation d'enregistrer un passif alors même que les options de vente ne sont pas exercées conduit, par cohérence, à retenir le même traitement comptable que celui appliqué aux transactions relatives aux participations ne donnant pas le contrôle. En conséquence, la contrepartie de ce passif est enregistrée en diminution des participations ne donnant pas le contrôle sous-jacentes aux options et pour le solde en diminution des réserves consolidées, part du Groupe.

Si le rachat est effectué, le passif est dénoué par le décaissement de trésorerie lié à l'acquisition des participations ne donnant pas le contrôle dans la filiale concernée. En revanche, à l'échéance de l'engagement, si le rachat n'est pas effectué, le passif est annulé, en contrepartie des participations ne donnant pas le contrôle et des réserves consolidées, part du Groupe.

Tant que les options ne sont pas exercées, les résultats afférents aux participations ne donnant pas le contrôle faisant l'objet d'options de vente sont présentés dans la rubrique « Participations ne donnant pas le contrôle » au compte de résultat consolidé.

5. Information sectorielle

Le Groupe présente les secteurs d'activité suivants pour 2012/2013, et a retraité l'information 2011/2012 afin de présenter une information sur une base comparable.

- Secteurs de premier niveau : distinction entre les activités exercées au sein du Groupe. Les secteurs sont : Conseil financier; Gestion d'actifs et Autre. La Gestion d'actifs comprend la Banque privée et la Gestion d'actifs ainsi que le Capital investissement et dette privée ; le secteur Autre comprend les coûts de structure, le portefeuille de prêts en voie d'extinction, y compris les Financements Spécialisés, et autres.

- Secteurs de deuxième niveau : ventilation géographique de l'activité. En ce qui concerne la ventilation géographique des activités, les zones retenues sont : la France, le Royaume-Uni et Îles Anglo-Normandes, la Suisse, l'Amérique, l'Asie et l'Australie et les autres pays d'Europe. La répartition par zone géographique est basé sur la localisation géographique de l'entité qui enregistre le produit, ou qui détient l'actif.

B. Principes comptables et méthodes d'évaluation

I. Opérations de change

Les états financiers consolidés sont présentés en euros, monnaie fonctionnelle de la société et de présentation des comptes du Groupe. Les éléments inclus dans les états financiers de chacune des entités du Groupe sont évalués dans leur monnaie fonctionnelle. La monnaie fonctionnelle est la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel opère l'entité.

Le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie générés par les entités étrangères sont convertis dans la monnaie de présentation du Groupe au cours de change moyen du trimestre auquel ils se rapportent, taux représentatif de l'effet cumulé des taux en vigueur aux dates de transaction. Leur bilan est converti au cours de change en vigueur à la date de clôture. Les différences de change provenant de la conversion de l'investissement net dans les filiales, des entreprises associées et des co-entreprises étrangères sont comptabilisées en capitaux propres. Lors de la décomptabilisation d'une entité étrangère, les écarts de conversion y afférents sont enregistrés dans l'état du résultat global comme un composant de la plus ou moins-value de cession.

Les transactions en devises sont comptabilisées au cours de change en vigueur à la date de la transaction. Les profits et les pertes résultant du règlement de ces transactions et de la conversion au cours de change de clôture d'éléments monétaires libellés en devises sont comptabilisés dans l'état du résultat global, sauf lorsqu'ils sont comptabilisés en capitaux propres au titre d'opérations de couverture de flux de trésorerie.

Les écarts de conversion sur actifs financiers évalués à la juste valeur par le résultat sont présentés comme un élément de l'écart de juste valeur dans l'état du résultat global. En l'absence de relation de couverture, les écarts de conversion sur actifs financiers classés comme étant disponibles à la vente sont enregistrés dans le poste «Écarts d'évaluation sur actifs financiers disponibles à la vente» dans les capitaux propres.

L'écart d'acquisition et les ajustements de juste valeur résultant de l'acquisition d'une entité étrangère sont traités comme faisant partie des actifs et des passifs de l'entité acquise et convertis au cours de clôture.

2. Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture

Instruments dérivés

Les instruments dérivés sont négociés dans le cadre de portefeuilles de transaction ou dans le cadre de la gestion des risques.

Les instruments dérivés utilisés dans le cadre de la gestion des risques sont comptabilisés comme instruments de couverture lorsqu'ils sont qualifiés au regard de la norme IAS 39.

Les instruments dérivés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur et sont ensuite mesurés à leur juste valeur. S'il existe une relation de couverture désignée entre un instrument de couverture et un élément couvert, la comptabilisation du profit ou de la perte sur l'instrument de couverture et sur l'instrument couvert doit suivre les modalités définies par la norme IAS 39 en fonction de la relation de couverture.

Dérivés incorporés

Certains contrats hybrides contiennent à la fois un composant dérivé et un composant non dérivé.

Dans ce cas, le composant dérivé est qualifié de dérivé incorporé. Si les caractéristiques économiques et les risques des dérivés incorporés ne sont pas en étroite corrélation avec ceux du

contrat concerné, et si le contrat hybride lui-même n'est pas comptabilisé à sa juste valeur par le compte de résultat, le dérivé incorporé est séparé et comptabilisé à sa juste valeur ; les gains et pertes étant comptabilisés au compte de résultat.

Le Groupe détient des CDOs (Collateralised debt obligations) qui sont des titres à revenus fixes considérés comme des instruments hybrides se décomposant en un contrat hôte, la partie dette de l'instrument, et un dérivé incorporé qui prend la forme d'un dérivé de crédit. Les variations de juste valeur des dérivés de crédit incorporés aux CDOs sont comptabilisées au compte de résultat dans les «Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat».

Comptabilité de couverture

Le Groupe peut appliquer soit la comptabilité de couverture de juste valeur, soit la comptabilité de couverture de flux de trésorerie, soit la couverture d'investissements nets lorsque des opérations répondent aux critères de traitement comptable de la couverture tels que définis par IAS 39. À l'initiation de la couverture, le Groupe évalue si les dérivés de couverture répondent aux critères d'efficacité d'IAS 39 en comparant les variations de juste valeur ou de flux de trésorerie des instruments avec ceux des éléments couverts. Ensuite le Groupe documente la relation entre l'instrument de couverture et l'élément couvert. Il enregistre également ses objectifs de gestion des risques, sa stratégie pour entreprendre l'opération de couverture et les méthodes adoptées pour évaluer l'efficacité de la relation de couverture.

Après la mise en place de la couverture, l'efficacité est testée en permanence. La comptabilité de couverture cesse lorsqu'il est démontré qu'un dérivé n'est plus efficace, ou lorsque le dérivé ou l'élément couvert est décomptabilisé, ou lorsque la transaction prévue n'est plus attendue.

Comptabilité de couverture de juste valeur

Les variations de juste valeur des dérivés de couverture sont comptabilisées au compte de résultat, tout comme les variations de juste valeur de l'élément couvert attribuables au risque couvert.

Si la couverture ne répond plus aux critères de la comptabilité de couverture, la différence entre la valeur comptabilisée de l'élément couvert à la fin de la relation de couverture et la valeur à laquelle elle aurait été comptabilisée si la couverture n'avait jamais existé est amortie sur la période restante jusqu'à la maturité de l'élément couvert. L'élément couvert est alors comptabilisé en adoptant la méthode du taux d'intérêt effectif. Si l'élément couvert est un actif financier disponible à la vente, l'ajustement est maintenu en capitaux propres jusqu'à la cession du titre concerné.

Comptabilité de couverture de flux de trésorerie

Les variations de juste valeur de la partie efficace des instruments dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie sont prises en compte dans les capitaux propres. Le gain ou la perte lié à la partie non efficace de la couverture est comptabilisé dans l'état du résultat global.

Les montants cumulés dans les capitaux propres sont transférés au compte de résultat lorsque l'élément couvert a un impact sur l'état du résultat global.

Lorsqu'on cesse de pratiquer la comptabilité de couverture, tout gain ou perte cumulé en capitaux propres demeure en capitaux propres et n'est comptabilisé dans le compte de résultat que lorsque l'opération prévue y est aussi comptabilisée. Dès lors que l'opération prévue n'est plus attendue, le solde cumulé dans les capitaux propres est immédiatement transféré dans l'état du résultat global.

Couverture d'investissements nets

Les couvertures des investissements nets à l'étranger sont comptabilisées de la même façon que les couvertures de flux de trésorerie.

Tout gain ou perte sur l'instrument de couverture relatif à la partie efficace de la couverture est comptabilisé dans les capitaux propres ; le gain ou la perte lié à la partie inefficace est immédiatement comptabilisé dans l'état du résultat global. Les gains et pertes cumulés inscrits en capitaux propres sont comptabilisés au compte de résultat à la date de cession de l'investissement en devises.

3. Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat

Les gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat naissent des variations de juste valeur des actifs financiers détenus à des fins de transaction et d'actifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais de l'état du résultat global.

4. Produits d'honoraires et de commissions

Le Groupe perçoit des honoraires et des commissions pour les services fournis à ses clients. Les produits d'honoraires pour services de conseil et autres se subdivisent en deux grandes catégories : les honoraires perçus pour services fournis *pro rata temporis* qui sont comptabilisés au cours de la période pendant laquelle les services sont fournis et les honoraires perçus à la réalisation d'un acte significatif ou à la survenance d'un événement, tel que la réalisation d'une transaction. Ces derniers sont comptabilisés lorsque l'acte s'est réalisé ou lorsque l'événement est survenu.

Les honoraires et les commissions faisant partie intégrante d'un prêt et les commissions d'engagement sur prêts susceptibles de faire l'objet de tirages sont étalés (ainsi que les éventuels coûts directs associés) et comptabilisés sur l'ensemble de la durée du prêt par le biais d'un ajustement du taux d'intérêt effectif.

Les commissions de portefeuille et autres commissions de gestion sont comptabilisées d'après les contrats de service applicables. Les commissions de gestion d'actifs liées aux fonds d'investissement sont comptabilisées au cours de la période de fourniture du service. Le même principe est appliqué aux produits générés par les services de gestion de patrimoine, de prévision financière et de dépôt fournis de manière continue sur une longue période.

5. Produits et charges d'intérêts

Les produits et charges d'intérêts représentent l'ensemble des intérêts découlant d'activités bancaires, y compris les activités d'octroi de prêts et de collecte de dépôts ainsi que des intérêts relatifs aux opérations de couverture et des intérêts sur dettes représentées par un titre. Les intérêts de tous les instruments financiers, à l'exception de ceux qui sont classés comme étant détenus à des fins de transaction ou qui sont reconnus à leur juste valeur par le biais du compte de résultat, sont comptabilisés au compte de résultat en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Le taux d'intérêt effectif est le taux d'actualisation qui permet d'égaliser les flux de trésorerie futurs estimés d'un instrument financier à sa valeur nette comptable. Il sert à calculer le coût amorti d'un actif ou d'un passif financier et à rattacher les intérêts à la période concernée (généralement la durée de vie attendue de l'instrument). Pour calculer le taux d'intérêt effectif, le Groupe prend en considération toutes les modalités contractuelles de l'instrument financier (par exemple, options de remboursement anticipé) mais ne tient pas compte des pertes sur crédit futures. Le calcul inclut l'intégralité des primes ou décotes payées ainsi que toutes les commissions et les coûts de transaction qui font partie intégrante du prêt ou de l'emprunt.

6. Actifs et passifs financiers

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés à la date de négociation et décomptabilisés soit à la date de la vente, le cas échéant, soit à la date de maturité ou de remboursement.

Lors de la comptabilisation initiale, la norme IAS 39 exige que les actifs financiers soient classés dans les catégories suivantes : actifs financiers à la juste valeur par résultat, prêts et créances, actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance ou actifs financiers disponibles à la vente. Le Groupe ne détient pas d'actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance.

Actifs financiers à la juste valeur par résultat

Cette catégorie comprend les actifs financiers détenus en portefeuille de transaction (c'est-à-dire ceux principalement acquis dans le but d'être revendus à court terme), les dérivés qui ne sont pas considérés comme instruments de couverture et tous les autres actifs financiers enregistrés à leur juste valeur par le compte de résultat à l'origine.

Ces actifs financiers sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, avec une comptabilisation immédiate des frais d'opération au compte de résultat et sont ensuite évalués à leur juste valeur. Les gains et pertes résultant des variations de juste valeur sont comptabilisés au compte de résultat en tant que gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat. Les produits d'intérêts et les dividendes des actifs financiers à la juste valeur par résultat sont enregistrés dans la rubrique «Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat». Les pertes et les gains résultant de la décomptabilisation de tels instruments sont également enregistrés dans la rubrique «Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat».

Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables, qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Les prêts destinés à être cédés à court terme sont reclassés en Actifs financiers à la juste valeur par résultat.

Les prêts et créances sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, y compris tous les coûts de transaction, et sont ensuite évalués au coût amorti en adoptant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les gains et les pertes relatifs à des prêts et créances ayant fait l'objet d'une décomptabilisation sont enregistrés en Produits des autres activités.

Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente comprennent les actifs financiers non dérivés qui sont soit considérés comme disponibles à la vente lors de leur comptabilisation initiale, soit ne sont pas classés dans les catégories décrites ci-dessus. Ils sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, y compris les coûts d'acquisition directs et cumulés, et ils sont ensuite réévalués à leur juste valeur.

Les gains et les pertes résultant des variations de juste valeur d'actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés en capitaux propres jusqu'à ce que ces actifs soient cédés. Le gain ou la perte cumulé est alors transféré dans l'état du résultat global. Les intérêts (déterminés en appliquant la méthode du taux d'intérêt effectif), les dépréciations durables et les écarts de conversion sur les éléments monétaires sont comptabilisés dans l'état du résultat global à mesure qu'ils sont générés. Les dividendes sur les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés au compte de résultat lorsque le droit du Groupe d'encaisser le dividende a été établi.

7. Reclassement d'actifs financiers

Lorsqu'un actif financier à revenus fixes ou déterminables, initialement enregistré dans la catégorie des Actifs financiers disponibles à la vente n'est plus, postérieurement à son acquisition, négociable sur un marché actif et que le Groupe a désormais l'intention et la capacité de le détenir dans un avenir prévisible ou jusqu'à son échéance, alors cet actif financier peut être reclassé dans la catégorie des Prêts et créances sous réserve du respect des critères d'éligibilité propres à celle-ci. Les actifs financiers ainsi reclassés sont transférés dans leur nouvelle catégorie à leur juste valeur à la date de reclassement et sont ensuite évalués conformément aux dispositions applicables à cette nouvelle catégorie.

S'il existe une indication objective de dépréciation résultant d'un événement survenu après le reclassement des actifs financiers considérés et que cet événement a une incidence négative sur les flux de trésorerie futurs initialement attendus, une dépréciation de l'actif concerné est alors enregistrée en coût du risque au compte de résultat.

8. Détermination de la juste valeur

La juste valeur est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé ou un passif éteint, entre parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale. La juste valeur retenue pour évaluer un instrument financier est en premier lieu le prix coté lorsque l'instrument financier est coté sur un marché actif. En l'absence de marché actif, la juste valeur est déterminée à l'aide de techniques d'évaluation.

Un instrument financier est considéré comme coté sur un marché actif si des cours sont aisément et régulièrement disponibles auprès d'une Bourse, d'un courtier, d'un négociateur et que ces prix représentent des transactions réelles et intervenant régulièrement sur le marché dans des conditions de concurrence normale. L'appréciation du caractère inactif d'un marché s'appuie sur des indicateurs tels que la baisse significative du volume de transaction, la forte dispersion des prix disponibles dans le temps ou l'ancienneté des dernières transactions observées sur le marché dans des conditions de concurrence normales. Lorsqu'un marché est considéré comme non liquide, le prix de cotation n'est pas considéré comme étant la juste valeur à la clôture. Le prix de cotation est ajusté si la valeur de compensation ne reflète pas les prix de transactions.

Les méthodes adoptées pour déterminer la juste valeur de chaque actif ou passif financier sont les suivantes :

- Caisse et banques centrales, Prêts et créances consentis aux banques et dépôts effectués par celles-ci. Ces actifs/passifs ayant une durée de vie courte et en l'absence d'indices de «dégradation» de la contrepartie, leur juste valeur est considérée comme équivalente à leur valeur nette comptable.
- Instruments financiers : La juste valeur des participations cotées sur des marchés actifs est basée sur les cours acheteurs à la clôture. En l'absence de cotation ou de taux disponibles sur un marché actif, les justes valeurs sont déterminées par des techniques d'actualisation ou d'autres techniques d'évaluation, utilisant des paramètres basés sur des conditions de marché existants à la date d'arrêt.

Multiples de transaction

La technique de valorisation par les multiples de transaction est la méthode d'évaluation utilisée en priorité. Cette méthode s'appuie sur les transactions ayant eu lieu récemment dans le secteur étudié. À partir de la valeur d'entreprise issue de transactions comparables et d'agrégats comme l'EBITDA, l'EBIT ou le PER, sont établis des multiples qui sont appliqués à l'actif à valoriser.

La plupart des transactions portant sur une part majoritaire du capital, elles intègrent donc implicitement une prime de contrôle payée. Dans le cas d'une détention minoritaire, il est appliqué une décote comprise entre 15 % et 30 %.

La recherche de sources d'information récentes et fiables garantit la pertinence de l'utilisation de cette méthode de valorisation. Pour ce faire, Paris Orléans privilégie, par ordre de fiabilité, les bases de données internes de transaction, les communications financières, les rapports annuels, les notes d'analystes et les bases spécialisées qui se rapportent à la société comparable.

Multiples de comparables boursiers

Cette méthode consiste à appliquer un multiple aux résultats de l'entreprise faisant l'objet de l'évaluation afin d'en déduire une valeur. Elle repose sur l'application des multiples boursiers d'un échantillon de sociétés comparables cotées aux agrégats de la société à valoriser. Les multiples de résultats utilisés sont le ratio cours/bénéfices nets (PER), le ratio Valeur d'Entreprise/résultats avant frais financiers et impôt (VE/EBIT) et amortissements (VE/EBITDA). Ces agrégats sont les agrégats historiques de la société à valoriser et des sociétés comparables. Ils sont retraités de tous les éléments récurrents et exceptionnels ainsi que de l'amortissement des survaleurs.

Les sociétés de l'échantillon retenu opèrent nécessairement sur un secteur proche, voire identique à celui de la société cible. Elles sont de taille relativement comparable et ont des perspectives de croissance attendue similaires. Des paramètres spécifiques peuvent aussi être prises en compte dans l'échantillon : sélection par pays, prise en compte des aspects de réglementation propre à chaque marché, présence ou non d'activités connexes.

La valeur des entreprises comparables est obtenue en additionnant à la capitalisation boursière, la dette financière nette et les intérêts minoritaires. Elle se base sur les dernières données financières disponibles.

Les multiples boursiers s'entendent hors prime de contrôle. L'évaluation se place du point de vue d'un actionnaire minoritaire. Cependant, si la cible à évaluer n'est pas cotée, l'éventuelle prime de contrôle peut être partiellement ou intégralement compensée par l'absence de liquidité par rapport aux sociétés de l'échantillon boursier.

Si la société n'est pas cotée, il est appliqué une décote de négociabilité qui reflète les pratiques de marché et qui est déterminée du point de vue des acteurs du marché, et non pas de l'investisseur existant.

Discounted cash flows (DCF)

Compte tenu des caractéristiques de certains investissements et de sa stratégie d'investissement long terme, Paris Orléans prend également en compte, conjointement avec la technique des comparables, des valeurs résultant de la méthodologie de l'actualisation des flux de trésorerie dans la valorisation de certaines sociétés. Le taux d'actualisation retenu tient compte d'un taux sans risque auquel s'ajoute une prime de risque qui dépend du secteur de marché des sociétés dans lesquelles le Groupe investit.

Valorisation des bons de souscription d'actions

Les titres donnant accès au capital, prenant généralement la forme de Bons de Souscription d'Actions (BSA), sont examinés régulièrement afin d'évaluer leur probabilité d'exercice et l'impact éventuel sur la valeur de l'investissement. À chaque date de clôture, la probabilité d'exercice des droits est déterminée en comparant le coût d'exercice au produit escompté en cas d'exercice. Si le produit escompté est supérieur au coût d'exercice, il est supposé que les droits seront exercés. L'évaluation du caractère convertible des BSA n'est calculée

uniquement que lorsque les options se trouvent dans la monnaie. L'estimation repose sur un capital totalement dilué dans lequel tous les droits ayant intérêt à être exercés le seront, et les événements donnant accès au capital sous certaines conditions se produiront.

- Les prêts et créances sur la clientèle et leurs conditions de taux par échéance sont comparés à des transactions similaires récentes. Dans le cas d'une différence significative de ces conditions ou de tout autre élément indiquant que la juste valeur de l'actif est significativement différente de sa valeur nette comptable, la juste valeur des prêts et créances est ajustée en conséquence. Afin de déterminer la juste valeur des prêts et créances, le Groupe évalue le risque de défaut de ses contreparties et retient comme juste valeur la somme des flux de trésorerie futurs attendus qui tiennent compte de la situation des différents débiteurs.

- Les pensions livrées, rémérés et dettes envers la clientèle : la juste valeur de ces instruments est déterminée en utilisant la méthode DCF, dont le taux d'actualisation a été ajusté de la marge de crédit applicable.

- Titres de dette et dettes subordonnées : la juste valeur de ces instruments est déterminée en utilisant les cours observés sur les marchés lorsqu'ils sont disponibles ou dans le cas contraire par la méthode DCF, dont le taux d'actualisation est ajusté de la marge de crédit applicable.

- Autres instruments financiers : des techniques d'évaluation sont généralement appliquées pour les instruments dérivés de gré à gré. Les techniques et les modèles d'évaluation appliqués le plus souvent sont des méthodes d'actualisation de flux de trésorerie et des modèles d'évaluation des options. Les valeurs déterminées à la suite de l'application de ces techniques sont affectées de manière significative par le choix du modèle d'évaluation utilisé et les hypothèses faites sur les variables à retenir telles que les montants et la date de règlement des flux de trésorerie à venir, les taux d'actualisation, la volatilité et la solvabilité.

- Autres actifs et autres passifs : leur valeur comptable correspond généralement, de par l'expérience du Groupe, à une approximation raisonnable de leur juste valeur.

9. Dettes financières

À l'exception des instruments dérivés, qui sont classés à la juste valeur par le compte de résultat dès leur comptabilisation initiale, toutes les dettes financières sont comptabilisées au coût amorti.

10. Contrats de garantie financière

Un contrat de garantie financière est un contrat qui impose à l'émetteur d'effectuer des paiements spécifiés pour rembourser le titulaire d'une perte, que celui-ci encourt en raison de la défaillance d'un débiteur spécifié à effectuer des paiements à l'échéance prévue aux termes d'un instrument d'emprunt. La comptabilisation initiale des passifs liés à une garantie financière s'effectue à la juste valeur et la juste valeur initiale est amortie sur la durée de vie de la garantie. Les passifs liés à des garanties

sont ensuite comptabilisés au coût amorti ou bien, si elle est plus élevée, à la valeur actualisée de tout paiement attendu (lorsqu'un paiement dans le cadre de la garantie est devenu probable).

II. Décomptabilisation

Le Groupe décomptabilise un actif financier du bilan :

- lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à expiration ; ou
- lorsqu'il transfère l'actif financier, y compris la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif ; ou
- lorsqu'il transfère l'actif financier, en ne conservant ni ne transférant la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif, et en ne conservant plus le contrôle de l'actif concerné.

Dans le cas d'opérations de vente suivies d'un rachat immédiat, le Groupe considère qu'il conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier et ne le décomptabilise pas.

12. Opérations de titrisation

Le Groupe a émis des titres de dettes ou conclu des accords de financement avec des prêteurs en vue de financer des actifs financiers spécifiques.

En général, tant les actifs que les passifs liés résultant de ces transactions continuent à être présentés dans le bilan du Groupe. Cependant, lorsque les risques et les avantages associés aux instruments financiers ont été transférés à un tiers, les actifs et les passifs sont partiellement ou intégralement décomptabilisés.

Les participations dans des actifs financiers titrisés peuvent être conservées ou prises sous la forme de dettes seniors ou subordonnées ou sous la forme d'autres participations résiduelles. Ces participations conservées sont généralement comptabilisées en tant qu'actifs financiers disponibles à la vente.

13. Dépréciation des actifs financiers

Les actifs comptabilisés à leur coût amorti sont évalués à chaque clôture afin de déterminer s'il y a des indications objectives de dépréciation d'un actif financier ou d'un groupe d'actifs financiers.

Des dépréciations sont appliquées si deux conditions sont réunies.

Premièrement, il doit y avoir une indication objective de la perte de valeur résultant d'un ou de plusieurs événements qui se sont produits après la comptabilisation initiale de l'actif (un «événement générateur de pertes»).

Deuxièmement, cet événement générateur de pertes doit avoir une incidence sur les flux de trésorerie futurs attendus de l'actif financier ou du groupe d'actifs financiers qui peut être évaluée de manière fiable. Une preuve objective de la dépréciation d'un actif financier ou d'un groupe d'actifs financiers consiste en des données observables sur les événements générateurs de pertes ci-après :

- difficultés financières significatives de l'émetteur,
- octroi à l'emprunteur, pour des raisons économiques ou juridiques liées à ses difficultés financières, d'une facilité que le prêteur n'envisagerait pas dans d'autres cas,

- s'il devient probable que l'emprunteur fera faillite ou subira un autre type de restructuration financière.

Dépréciation des prêts et créances

Le Groupe commence par évaluer s'il existe une indication objective de dépréciation : individuellement pour les actifs financiers qui sont significatifs, et collectivement pour les actifs financiers qui ne sont pas significatifs pris individuellement. Les dépréciations sont calculées globalement pour toutes les pertes sur prêts qui font l'objet d'une évaluation individuelle de perte de valeur ; lorsque ces pertes ont été encourues, mais non encore identifiées. L'évaluation collective est aussi utilisée pour des groupes de prêts homogènes qui ne sont pas considérés comme étant significatifs individuellement. S'il n'existe pas de preuve objective de perte de valeur pour un actif financier évalué individuellement, il est inclus dans une évaluation collective de perte de valeur avec d'autres actifs qui présentent des caractéristiques de risque similaires.

S'il y a une preuve objective de perte de valeur, le montant de la perte est mesuré par la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur des flux de trésorerie futurs attendus actualisée au taux d'intérêt effectif initial de l'actif financier. Le montant comptabilisé de l'actif est réduit par l'utilisation d'un compte de dépréciation. Le montant de la perte est comptabilisé au compte de résultat.

Le calcul de la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs estimés pour un actif financier reflète les flux de trésorerie qui peuvent résulter des paiements d'intérêts prévus, des remboursements du principal ou d'autres paiements exigibles, y compris la liquidation du bien affecté en garantie, s'il est disponible. Pour l'estimation de ces flux de trésorerie, la Direction émet des jugements sur la situation financière de la contrepartie et sur la valeur de tout bien donné en garantie ou toute garantie en faveur du Groupe. Chaque actif déprécié est évalué sur la base de ses caractéristiques, et le comité de crédit compétent examine la stratégie de réalisation et évalue les flux de trésorerie considérés comme recouvrables. La méthodologie et les hypothèses adoptées pour évaluer à la fois le montant et l'occurrence des flux de trésorerie futurs sont révisées régulièrement pour atténuer les différences entre les estimations de pertes et les pertes effectivement subies.

Les dépréciations pour risque de crédit évaluées collectivement couvrent les pertes de crédit inhérentes aux portefeuilles de créances dont les caractéristiques économiques sont similaires, lorsqu'il y a des preuves objectives qu'ils contiennent des créances qui ont subi une dépréciation, mais dont l'élément individuel déprécié ne peut pas encore être identifié. Pour les besoins d'une évaluation collective de la perte de valeur, les actifs financiers sont regroupés sur la base de caractéristiques de risques de crédit similaires. Les flux de trésorerie futurs sont évalués sur la base des pertes historiques subies. Ces estimations font l'objet de révisions périodiques et sont ajustées pour refléter les effets de conditions actuelles qui n'ont pas affecté la période sur laquelle les pertes historiques subies sont basées et pour gommer les effets des conditions en vigueur durant la période historique qui n'existent pas actuellement.

La précision des dépréciations comptabilisées dépend de la précision des estimations faites par le Groupe sur les flux de

trésorerie futurs pour les dépréciations évaluées individuellement et pour un type de contrepartie spécifique et des hypothèses et paramètres adoptés dans le modèle, pour déterminer les dépréciations collectives.

Une fois qu'un actif financier ou un groupe d'actifs financiers similaires a été déprécié par suite d'une perte de valeur, les intérêts encaissés sont comptabilisés sur la base du taux d'intérêt effectif d'origine qui a été utilisé pour actualiser les flux de trésorerie futurs lorsque l'on a mesuré la perte de valeur.

Si au cours d'un exercice ultérieur, le montant de la perte de valeur diminue et si cette diminution peut être imputée à un événement objectif qui s'est produit après que la perte de valeur a été comptabilisée, la perte de valeur comptabilisée précédemment est annulée en ajustant le compte de dépréciations pour créances irrécouvrables. Le montant de la reprise est intégré au compte de résultat.

Lorsqu'un prêt est irrécouvrable, il est déprécié. Les reprises au titre de prêts précédemment dépréciés sont enregistrées en diminution des pertes de valeur au compte de résultat de l'exercice.

Les prêts devant faire l'objet d'un test de dépréciation, dont les échéances ont été renégociées et qui auraient été classés en impayés ou dépréciés s'ils n'avaient pas été renégociés, sont revus afin de déterminer s'ils doivent figurer dans les catégories dépréciés ou impayés.

Dépréciation des actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont évalués à chaque arrêté pour déterminer s'il y a des indications objectives qu'un actif financier ou un groupe d'actifs financiers soit déprécié.

Pour les instruments de capitaux propres, une baisse significative ou prolongée de leur cours en deçà de leur coût d'acquisition constitue une indication objective de dépréciation.

Le groupe Paris Orléans estime que c'est notamment le cas pour les instruments de capitaux propres qui présentent à la date de clôture des pertes latentes supérieures à 40 % de leur coût d'acquisition ainsi que pour ceux en situation de perte latente pendant une période continue de 5 ans. Quand bien même les critères mentionnés ci-dessus ne seraient pas atteints, la Direction peut être amenée à étudier les résultats d'autres critères (situation financière de l'émetteur, perspectives de l'émetteur, valorisations multicritères...) afin de déterminer si la baisse de valeur a un caractère durable. En présence d'une dépréciation, la perte cumulée est sortie des capitaux propres et comptabilisée dans l'état du résultat global. Les améliorations ultérieures de la juste valeur sont comptabilisées dans les capitaux propres.

La perte de valeur des instruments de dette disponibles à la vente est basée sur les mêmes critères que tous les autres actifs financiers. Si au cours d'un exercice ultérieur, la juste valeur d'un instrument de dette considéré comme disponible à la vente augmente, et si l'augmentation peut être objectivement imputée à un événement qui se produit après la comptabilisation de la perte de valeur au compte de résultat, cette perte de valeur est reprise par le biais du compte de résultat.

La perte comptabilisée au compte de résultat correspond à la différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur, diminuée

de toute perte de valeur sur cet actif financier comptabilisée auparavant dans le compte de résultat.

14. Classification des dettes et capitaux propres

Pour les normes IFRS, le facteur déterminant pour différencier un instrument de dette d'un instrument de capitaux propres est l'existence d'une obligation contractuelle du Groupe d'apporter de la trésorerie (ou un autre actif financier) à une autre entité. Si ce type d'obligation contractuelle n'existe pas, le Groupe classera l'instrument financier en capitaux propres ; sinon il l'enregistrera au passif et le comptabilisera au coût amorti. Les caractéristiques contractuelles des titres subordonnés à durée indéterminée émis par des filiales du Groupe permettent de renoncer à tout dividende discrétionnaire au-delà de ceux qui ont été payés au cours des six derniers mois. Par conséquent, ces instruments sont considérés comme des capitaux propres.

Titres subordonnés à durée indéterminée

Compte tenu de leurs caractéristiques, les titres subordonnés à durée indéterminée émis par le Groupe et intégrant des clauses rendant obligatoire le paiement d'intérêts sont qualifiés d'instruments de dettes et classés en dettes subordonnées. Les charges d'intérêts qui s'y rapportent sont enregistrées au compte de résultat.

A contrario, les titres subordonnés à durée indéterminée émis par le Groupe et intégrant des clauses discrétionnaires relatives au paiement des intérêts sont qualifiés d'instruments de capitaux propres et les intérêts qui s'y rapportent sont inscrits en participations ne donnant pas le contrôle au compte de résultat.

Lorsqu'un événement supprime l'obligation de paiement d'intérêts par le Groupe attaché à une dette subordonnée, celle-ci est reclassée en capitaux propres à sa juste valeur. Lors de ce reclassement, le Groupe enregistre au compte de résultat la différence entre la valeur nette comptable et la juste valeur de l'instrument de capitaux propres.

15. Écarts d'acquisition et immobilisations incorporelles

L'écart d'acquisition sur une entreprise associée ou sur une filiale représente la différence, à la date d'acquisition, entre le coût d'acquisition et la juste valeur de la part du Groupe dans les actifs identifiables nets acquis. Les immobilisations incorporelles identifiables sont celles qui peuvent être cédées séparément ou qui résultent de droits légaux, que ces droits soient ou non séparés.

L'écart d'acquisition est présenté pour son montant historique diminué des pertes de valeur cumulées. L'écart d'acquisition est soumis à un test de dépréciation chaque année, voire plus fréquemment si les circonstances indiquent que sa valeur comptable pourrait être trop élevée. L'écart d'acquisition est affecté aux unités génératrices de trésorerie pour les besoins de la mise en œuvre des tests de dépréciation. Si la valeur actuelle nette de chacune des unités génératrices de trésorerie est insuffisante pour justifier sa valeur comptable, alors l'écart d'acquisition fait l'objet d'une dépréciation. Les pertes de valeur sur l'écart d'acquisition sont comptabilisées au compte de résultat et ne font pas l'objet de reprises.

Les profits et les pertes résultant de la déconsolidation d'une entité comprennent la valeur comptable de l'écart d'acquisition relatif à l'entité vendue.

Les immobilisations incorporelles comprennent, les noms commerciaux acquis, les droits de propriété intellectuelle acquis, et les relations clients. Ils sont comptabilisés au coût historique diminué des amortissements, le cas échéant, et du cumul des pertes de valeur. Ces immobilisations incorporelles sont réexaminées à chaque date d'arrêté afin de déterminer s'il existe des indications objectives de perte de valeur. Si de telles indications existent, un test de dépréciation est effectué.

16. Immeubles de placement

Ils correspondent aux actifs immobiliers donnés en location et sont comptabilisés à leur juste valeur, laquelle correspond à la valeur réévaluée dans le cadre du passage au référentiel IAS/IFRS pour les autres actifs immobiliers. Cette valeur constitue le nouveau coût historique de ces actifs.

17. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont valorisées au coût, ou au coût présumé, diminué des amortissements et des pertes de valeur cumulés. Le coût comprend les charges directement imputables à l'acquisition de l'actif. Le coût présumé fait référence à la situation dans laquelle, lors de la transition aux normes IFRS, le Groupe a décidé, comme l'autorise IFRS 1 Première adoption des normes internationales d'information financière, de considérer la juste valeur d'un élément d'immobilisation corporelle comme étant son coût présumé.

Les terrains ne sont pas amortis. Les amortissements des autres immobilisations corporelles sont calculés selon la méthode linéaire de manière à amortir le coût des actifs diminué de leur valeur résiduelle sur leur durée d'utilité résiduelle, qui s'établit de manière générale comme suit :

Matériel informatique	3 - 10 ans
Logiciels	3 - 5 ans
Matériel de transport	3 - 5 ans
Mobilier et agencements	3 - 10 ans
Aménagements de locaux loués	4 - 24 ans
Immeubles	10 - 60 ans

La valeur résiduelle et les durées d'utilité des actifs sont examinées et éventuellement ajustées à chaque date de clôture. Les plus ou moins-values de cession sont déterminées en comparant le prix de cession à la valeur comptable.

18. Dépréciation d'immobilisations corporelles

À chaque date de clôture, ou plus fréquemment si des événements ou des changements de circonstances l'imposent, les immobilisations corporelles sont examinées afin d'établir s'il existe des indications de dépréciation. Si de telles indications sont avérées, ces actifs seront soumis à un test de dépréciation. Si les actifs sont dépréciés, leur valeur comptable est diminuée du montant de la dépréciation et celle-ci est comptabilisée au compte de résultat de l'exercice au cours duquel elle intervient. Une perte de valeur comptabilisée antérieurement sur une

immobilisation corporelle peut faire l'objet d'une reprise lorsqu'un changement de circonstances entraîne une variation de l'estimation du montant récupérable pour cette immobilisation corporelle. La valeur comptable des immobilisations corporelles n'est augmentée que jusqu'à concurrence du montant qu'elle aurait eu si la perte de valeur initiale n'avait pas été comptabilisée.

19. Contrats de location-financement et contrats de location simple

Lorsque le Groupe est le bailleur

♦ Contrats de location-financement

Lorsque le Groupe détient des actifs soumis à un contrat de location-financement, la valeur actualisée des paiements à recevoir au titre de la location est comptabilisée comme une créance. La différence entre la créance brute et la valeur actualisée de la créance est comptabilisée en tant que produit financier non acquis. Les revenus locatifs sont comptabilisés en créances d'intérêts sur la durée du contrat de location selon la méthode de l'investissement net (avant impôt), qui traduit un taux de rentabilité périodique constant.

♦ Contrats de location simple

Les actifs acquis en vue de leur utilisation par des clients dans le cadre de contrats de location simple, y compris les coûts directs initiaux encourus par le bailleur lors de la négociation d'un contrat de location simple, sont incorporés à l'actif dans la catégorie adéquate des immobilisations corporelles. Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire de manière à amortir la valeur de l'actif diminuée de sa valeur résiduelle attendue sur une période similaire à celle adoptée pour d'autres actifs de ce type.

Les produits de location simple et les coûts initiaux directs sont alors comptabilisés en autres produits opérationnels de manière linéaire sur la durée du contrat de location.

Lorsque le Groupe est le locataire

Le Groupe a conclu des contrats de location simple. Le montant total des paiements effectués au titre des contrats de location simple sont imputés au compte de résultat en charges d'exploitation de manière linéaire sur la durée du contrat.

20. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Dans le cadre du tableau des flux de trésorerie, la trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les soldes ayant une échéance maximale de trois mois, y compris la trésorerie et les soldes détenus auprès de banques centrales, les certificats de dépôt, les prêts et créances sur établissements de crédit ainsi que les placements de trésorerie à court terme (durée de placement recommandée inférieure à 3 mois) ayant pour caractéristiques un niveau de liquidité élevé (cession possible de façon journalière ou au minimum hebdomadaire) et un risque faible de changement de valeur (régularité de la performance et indice de volatilité inférieure à 0,5). S'agissant principalement de SICAV et de fonds communs de placement monétaires classés dans la catégorie des OPCVM monétaires en euros définie par les autorités de régulation, ces derniers remplissent les conditions énumérées ci-avant.

À la clôture, ces équivalents de trésorerie sont évalués à leur juste valeur avec une contrepartie en résultat.

21. Retraites

Le Groupe a mis en place des dispositions d'avantages à long terme au bénéfice des salariés. Les coûts de ces régimes sont comptabilisés au compte de résultat sur la période au cours de laquelle les services qui ont donné lieu à constatation d'une obligation sont rendus. Lorsque le paiement de la part de profit est reporté jusqu'à la fin de la période d'acquisition spécifiée, le montant différé est comptabilisé dans le compte de résultat sur la période allant jusqu'à la date du paiement.

Le Groupe a mis en place plusieurs régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi, financés ou non, soit à cotisations définies, soit à prestations définies.

Pour les régimes à cotisations définies, la cotisation est comptabilisée au compte de résultat de la période où elle est acquittée.

Les régimes de retraite à prestations définies sont comptabilisés conformément à la norme IAS 19 Avantages au personnel, et la possibilité pour laquelle le Groupe a opté depuis l'origine de comptabiliser les gains et pertes actuariels en dehors du compte de résultat et de les présenter seulement dans l'état du résultat global.

La valeur actuelle des obligations est déterminée en actualisant les sorties de trésorerie futures estimées sur la base des taux d'intérêt d'obligations d'entreprises de haute qualité libellées dans les devises dans lesquelles les avantages seront payés et qui ont une durée restant à courir proche de la maturité du passif comptabilisé au titre des retraites.

22. Fiscalité

L'impôt sur les bénéfices et les impôts différés sont comptabilisés dans l'état du résultat global, sauf s'ils sont liés à des éléments comptabilisés en capitaux propres.

Les impôts différés sont calculés suivant la méthode du report variable, en ne considérant que les différences temporelles entre les bases taxables des actifs et passifs et leur valeur comptable. L'impôt différé est déterminé sur la base des taux d'impôt et des lois dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif d'impôt différé sera réalisé ou le passif d'impôt différé réglé.

Les principales différences temporelles apparaissent à la suite de décalages dans la répartition des bénéfices, d'amortissement d'immobilisations corporelles, de réévaluation de certains instruments financiers, y compris des dérivés, de provisions pour avantages postérieurs à l'emploi et de déficits fiscaux reportables.

Les actifs d'impôts différés, y compris les déficits fiscaux reportables, ne sont comptabilisés que lorsqu'il est probable qu'il existera un bénéfice imposable sur lequel ils pourront s'imputer.

Il n'est pas comptabilisé de passifs d'impôts différés relatifs aux différences temporelles taxables se rapportant aux investissements dans des entreprises sous contrôle exclusif et contrôle conjoint, lorsqu'il est probable que cette différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

23. Dividendes

Les dividendes versés sur actions ordinaires sont comptabilisés en capitaux propres au cours de l'exercice pendant lequel ils sont votés par les actionnaires de la Société lors de l'Assemblée générale ou bien, dans le cas d'acomptes sur dividendes, lorsque ceux-ci sont votés.

24. Activités fiduciaires

Le Groupe intervient à titre de dépositaire et à d'autres titres fiduciaires, ce qui entraîne la détention ou le placement d'actifs au nom de clients. Ces actifs, ainsi que les produits qui en découlent, sont exclus des présents états financiers, puisqu'il ne s'agit pas d'actifs ou de produits du Groupe.

25. Provisions et passifs éventuels

Il peut arriver que le Groupe soit impliqué dans une procédure judiciaire ou reçoive des réclamations découlant de la conduite de ses affaires. En se basant sur les informations disponibles et, le cas échéant, les conseils juridiques appropriés, des provisions sont dotées lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire et qu'il est possible d'établir une estimation fiable du montant de l'obligation.

Le Groupe comptabilise des provisions sur des contrats déficitaires lorsque les avantages attendus d'un contrat sont inférieurs aux coûts inévitables à engager pour satisfaire aux obligations contractuelles.

Les passifs éventuels sont, soit des obligations éventuelles résultant d'événements passés dont l'existence sera confirmée par un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas entièrement sous le contrôle du Groupe, soit des obligations présentes qui ne sont pas comptabilisées parce qu'il n'est pas probable qu'une sortie de ressources soit nécessaire pour éteindre l'obligation ou parce que le montant de l'obligation ne peut être estimé de manière fiable. Les passifs éventuels significatifs sont présentés en annexe, sauf si la probabilité d'un transfert d'avantages économiques est faible.

26. Actifs non courants destinés à être cédés

Les actifs non courants destinés à être cédés sont classés comme détenus en vue de la vente si leur valeur comptable est recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue. Cette condition est considérée comme remplie uniquement lorsque la vente est hautement probable, que les actifs ou le Groupe destinés à être cédés sont disponibles en vue d'une vente immédiate dans leur état actuel et que la Direction s'est engagée à la vente. La vente devrait être considérée comme conclue sur le plan comptable dans un délai d'un an à compter de la date de la classification.

Immédiatement avant la classification initiale en tant qu'actifs non courants destinés à être cédés, la valeur comptable des actifs et des passifs est évaluée conformément à la norme applicable. Après la classification en tant qu'actif détenu en vue de la vente, l'actif doit être évalué à sa valeur comptable ou à sa juste valeur diminuée des coûts de la vente si celle-ci est inférieure. Une dépréciation est comptabilisée en résultat pour toute diminution initiale ou ultérieure de la juste valeur de l'actif diminuée des

coûts de cession. Tout profit au titre d'une augmentation ultérieure de la juste valeur diminuée des coûts de cession est

comptabilisé au compte de résultat dans la mesure où il n'excède pas le cumul des dépréciations antérieurement comptabilisées.

IV. Gestion des risques associés aux instruments financiers

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 7 « Instruments financiers : informations à fournir », les risques associés aux instruments financiers et la manière dont le Groupe les gère sont présentés ci-après :

A. Gouvernance

Afin de faciliter la surveillance des risques du Groupe Paris Orléans et de ses principales filiales, la Gérance et les membres du conseil de surveillance ont délégué certaines fonctions et responsabilités à différents comités.

Comités Groupe

- Comité de gestion Actifs-passifs
- Comité d'audit
- Comité des rémunérations
- Comité des risques

La composition de ces divers comités est revue régulièrement. Ces comités s'assurent de la conformité du Groupe avec l'ensemble des lois et règlements applicables aux activités.

La gestion des risques est coordonnée, directement au niveau de Paris Orléans, par le responsable de la filière Risques du Groupe, aidé par les filières Risques des filiales les plus importantes.

La responsabilité de la gestion des risques spécifiques repose sur la nécessité d'établir des procédures d'identification, d'évaluation et de gestion des principaux risques auxquels s'expose le Groupe dans chacune de ses activités. Cette responsabilité incombe à différents comités, qui approuvent les politiques, définissent les limites internes, contrôlent les exceptions et font des recommandations en matière de risques de marché, de crédit, de liquidité et de risque opérationnel.

Les risques du Groupe peuvent être classés de la manière suivante :

Le risque de crédit naît à l'occasion du défaut de contreparties ou de clients au moment de faire face à leurs obligations.

Le risque de marché naît des changements dans la valeur de marché des actifs et des passifs. Les instruments financiers, comprenant des instruments dérivés, sont utilisés pour proposer à la clientèle des solutions permettant d'atteindre leurs objectifs commerciaux. Les instruments financiers sont aussi utilisés pour gérer l'exposition du Groupe aux risques de marché nés de l'évolution des taux de change, des taux d'intérêt et des niveaux de volatilité. Le risque de marché lié aux activités de portefeuille de transaction fait l'objet de limites internes, et est évalué et contrôlé de manière indépendante du personnel des salles de marché.

Le risque de liquidité découle de l'absence de concordance entre la maturité juridique des actifs et celle des passifs. La

liquidité est mesurée en classant les actifs, les passifs et les autres flux de trésorerie sous forme d'impasses en se basant sur des hypothèses prudentes et en calculant l'excédent ou le déficit résultant au sein de chaque période.

Le risque opérationnel, qui est inhérent à toute activité commerciale, est le risque de perte engendré par un défaut en matière de contrôle interne, de processus opérationnels ou des systèmes d'information ou bien par un événement extérieur. La clé de voûte de la gestion du risque opérationnel est le maintien d'un système de contrôle interne fort.

L'audit interne, tout au long de son programme de vérification des filiales et des différents bureaux du Groupe, effectue des contrôles financiers et s'assure de l'efficacité des procédures de contrôle en vigueur. Ces audits, basés sur l'évaluation des risques sont effectués selon un cycle pluriannuel. Le plan d'audit est soumis chaque année au Comité d'Audit du Groupe pour approbation.

Stratégie d'utilisation des instruments financiers

L'utilisation d'instruments financiers est fondamentale pour l'activité de banque et de trésorerie du Groupe. Le Groupe propose une gamme de produits de prêts à ses clients et refinance ses activités au moyen de dépôts de la clientèle, par l'émission de titres de créance négociables et par d'autres emprunts.

Le Groupe investit dans des titres de dettes dans le but de constituer un portefeuille d'actifs mobilisables pour l'aider dans sa gestion du risque de liquidité et pour la couverture du risque de taux qui naît à l'occasion de ses activités bancaires. Il utilise des instruments financiers dérivés pour répondre aux besoins de la clientèle et pour gérer son exposition au risque de taux et au risque de change qui découlent de ses activités. Une information détaillée sur les instruments financiers dérivés et les stratégies de couverture du Groupe est présentée en notes 1 et 2 de la partie V.

Les principaux risques liés à l'activité du Groupe portant sur les instruments financiers sont le risque de crédit, le risque de marché et celui de liquidité. La politique du Groupe dans la gestion de ces risques, ainsi qu'un résumé de ses expositions sont énoncés dans les paragraphes ci-dessous.

B. Risque de crédit

Le risque de crédit naît de l'exposition du Groupe au défaut d'une contrepartie du fait de ses activités de prêts à la clientèle, de la gestion de portefeuilles de transaction et d'opérations sur le portefeuille titres.

Les limites globales relatives au risque de crédit sont présentées dans la « Group Credit Risk Policy ». Des limites au risque de crédit sont instaurées au sein des entités bancaires du Groupe. Elles se déclinent, le cas échéant, par client ou contrepartie, et par pays. De plus, chaque entité bancaire se doit d'adopter une politique de risque de crédit conforme à la fois à la politique générale du Groupe et aux exigences des autorités locales.

Les comptes

Comptes consolidés

L'exposition au risque de crédit est gérée par une analyse détaillée de la solvabilité du client ou de la contrepartie préalablement à toute exposition et par la surveillance continue, par la suite, de cette solvabilité. Une partie significative des expositions nées des prêts accordés par le Groupe est réduite par l'obtention de garantie sur des biens immobiliers ou d'autres actifs. Le Groupe surveille la valeur des sûretés obtenues. Le Groupe utilise aussi des accords de netting avec les contreparties

pour réduire son exposition au risque de crédit. Pour ce qui est de la surveillance de l'exposition née des prêts et des titres de dette, l'évaluation prend en compte l'encours nominal auquel viennent s'ajouter les intérêts courus. L'évaluation du risque de crédit sur instruments dérivés est effectuée en prenant la valeur de remplacement actuelle de l'instrument à laquelle est ajoutée, le cas échéant, une provision pour couvrir un changement potentiel de la valeur de remplacement.

Les expositions sur les prêts et titres de dettes sont revus trimestriellement et sont classées de la manière suivante :

Catégorie 1	Les expositions pour lesquelles le paiement du principal et des intérêts n'est pas remis en question et qui ne font pas partie des catégories 2 à 5.
Catégorie 2	Les expositions pour lesquelles le paiement du principal et des intérêts n'est pas remis en question mais qui nécessitent une surveillance particulière de la situation financière du débiteur (ex. : difficultés commerciales rencontrées par le client sur son marché, perte d'avantages compétitifs, changements réglementaires ou de l'avantage concurrentiel du client, conséquences d'une variation des cours des devises ou d'un autre facteur).
Catégorie 3	Les expositions pour lesquelles une détérioration de la situation financière du client est avérée. La situation du client nécessite une surveillance particulière de la part des chargés d'affaires bien que le risque de défaut ne soit pas considéré comme étant à provisionner.
<i>Actifs financiers en souffrance mais non dépréciés</i>	<i>Les actifs financiers en souffrance mais non dépréciés sont les expositions sur lesquelles le risque n'est pas considéré comme étant à provisionner malgré un défaut de paiement observé au regard des obligations contractuelles.</i>
Catégorie 4	Les expositions pour lesquelles une dépréciation doit être comptabilisée sur une partie du prêt (sauf si la valeur de la sûreté est supérieure au montant de la créance). Le recouvrement de tout ou partie de la créance est attendu.
Catégorie 5	Les expositions pour lesquelles une dépréciation doit être comptabilisée sur la totalité du prêt. Le non-recouvrement d'une partie significative de la créance est attendu.

Chacune des entités du Groupe ventile son exposition au risque de contrepartie en utilisant ces catégories dans ses reporting pour le Groupe. Les tableaux suivants détaillent l'exposition maximale au risque de crédit au 31 mars 2013 et au 31 mars 2012 prise sur des actifs financiers comportant un risque de crédit, sans prise en compte des contre-garanties reçues.

Certains titres à revenus fixes classés en tant qu'actifs financiers disponibles à la vente incluaient des dérivés incorporés à ces CDOs (Collateralised Debt Obligations) qui ont été comptabilisés comme instruments financiers évalués à la juste valeur par résultat. À titre indicatif, la valorisation de ces instruments au 31 mars 2013 était de 1,5 million d'euros (contre 3,2 millions d'euros au 31 mars 2012).

Chiffres en k€	Catégorie 1	Catégorie 2	Catégorie 3	Actifs en souffrance mais non dépréciés	Catégorie 4	Catégorie 5	Dépréciations	31/03/2013
Actifs financiers à la juste valeur par résultat ⁽¹⁾	152 354	-	-	-	-	-	-	152 354
Instruments dérivés de couverture	26 849	-	-	-	-	-	-	26 849
Prêts et créances sur les établissements de crédit	1 144 124	-	-	-	-	-	-	1 144 124
Prêts et créances sur la clientèle	972 298	101 990	154 130	33 079	170 530	32 641	(106 612)	1 358 056
Actifs financiers disponibles à la vente - Titres à revenus fixes	290 432	9 504	13 768	-	52 898	37 833	(61 527)	342 908
Autres actifs financiers	262 169	2 999	-	16 393	16 084	11 974	(20 199)	289 420
Sous-total actifs	2 848 226	114 493	167 898	49 472	239 512	82 448	(188 338)	3 313 711
Engagements et garanties	137 159	3 609	3 151	-	682	-	-	144 601
TOTAL	2 985 385	118 102	171 049	49 472	240 194	82 448	(188 338)	3 458 312

(1) Investissements en actions exclus.

Chiffres en k€	Catégorie 1	Catégorie 2	Catégorie 3	Actifs en souffrance mais non dépréciés	Catégorie 4	Catégorie 5	Dépréciations	31/03/2012
Actifs financiers à la juste valeur par résultat ⁽¹⁾	158 218	-	1 800	-	-	-	-	160 018
Instruments dérivés de couverture	28 572	-	-	-	-	-	-	28 572
Prêts et créances sur les établissements de crédit	1 660 754	-	-	-	-	-	-	1 660 754
Prêts et créances sur la clientèle	1 249 759	124 430	190 946	14 705	200 743	9 839	(104 719)	1 685 703
Actifs financiers disponibles à la vente - Titres à revenus fixes	528 880	42 553	8 087	-	37 511	41 695	(61 866)	596 860
Autres actifs financiers	308 639	-	13	10 054	3 404	9 143	(10 985)	320 268
Sous-total actifs	3 934 822	166 983	200 846	24 759	241 658	60 677	(177 570)	4 452 175
Engagements et garanties	260 951	37 014	12 096	-	2 348	10	-	312 419
TOTAL	4 195 773	203 997	212 942	24 759	244 006	60 687	(177 570)	4 764 594

(1) Investissements en actions exclus.

I. Actifs en souffrance mais non dépréciés

Le tableau suivant détaille les actifs en souffrance mais non dépréciés en fonction de leur date d'exigibilité :

Chiffres en k€	31/03/2013					31/03/2012				
	En souffrance mais non dépréciés					En souffrance mais non dépréciés				
	< 90 jours	> 90 jours < 180 jours	> 180 jours < 1 an	> 1 an	Total	< 90 jours	> 90 jours < 180 jours	> 180 jours < 1 an	> 1 an	Total
Prêts et créances sur la clientèle	5 179	3 521	21 658	2 721	33 079	3 955	961	7 594	2 195	14 705
Autres actifs financiers	1 072	7 219	6 608	1 494	16 393	3 962	1 227	2 196	2 669	10 054
TOTAL	6 251	10 740	28 266	4 215	49 472	7 917	2 188	9 790	4 864	24 759

Dans le contexte actuel, où les opportunités de refinancement et de cession sont limitées, il est généralement dans l'intérêt du prêteur et de l'emprunteur de proroger les crédits arrivés à échéance en cas de difficultés de remboursement. Cela suppose d'une part, que l'emprunteur ne présente aucun risque sous-jacent susceptible de compromettre sa capacité à rembourser le prêt et, d'autre part, que le niveau de sûreté permette de garantir le principal.

Les prêts et créances prorogés non dépréciés ne sont pas classés comme étant en souffrance ou renégociés. Au 31 mars 2013, les prêts prorogés s'élevaient à 153 millions d'euros (31 mars 2012: 274 millions d'euros). Tous ces prêts étaient des

prêts immobiliers. Un certain nombre de prêts non remboursés mais non dépréciés sont en attente d'une prorogation. Leur montant au 31 mars 2013 s'élevait à 25 millions d'euros (31 mars 2012: 8,8 millions d'euros).

Certains prêts ont été renégociés à des conditions substantiellement différentes des précédentes. Ces prêts sont généralement assortis de clauses de révision et de marges plus substantielles pour tenir compte du risque de crédit plus élevé ainsi que du report des échéances. Mais pour ces renégociations, les prêts doivent avoir été considérés comme en défaut. Au 31 mars 2013, la valeur comptable des prêts renégociés était de 92 millions d'euros (31 mars 2012: 126 millions d'euros).

2. Sûretés

Le Groupe détient des sûretés en garantie des prêts consentis et des titres de dettes détenus. La quasi-totalité des prêts commerciaux à des tiers est garantie. La sûreté prend deux formes : spécifique ou générale.

La sûreté spécifique est aisément identifiable. Elle porte essentiellement sur des biens immobiliers ou des titres négociables dans le cadre de prêts Lombard. Il est possible de réaliser la sûreté et de la vendre, le cas échéant. La sûreté générale est plus difficilement identifiable et mobilisable. Elle prend généralement la forme d'une obligation sur les actifs d'une entreprise et se rattache habituellement aux actifs financés par emprunt. Il est impossible d'attribuer une valeur spécifique à ce genre de sûreté.

Les prêts non dépréciés (catégorie 1 à 3) sont couverts à la fois par des sûretés générales et spécifiques. Pour les prêts de catégorie 1, 2 et 3, le niveau de sûreté à la date d'échéance prévue doit être suffisant pour couvrir l'exposition au bilan. Lorsqu'un prêt est considéré comme douteux (catégories 4 et 5), le niveau de provisionnement repose principalement sur la diminution attendue de la valeur du bien offert en garantie, mais aussi sur la capacité de l'emprunteur à honorer le service de sa dette.

La sûreté est évaluée de manière indépendante au moment où le prêt est consenti, puis de façon périodique et continue par la suite. Pour les actifs physiques tels que les biens immobiliers, la Direction peut procéder à une nouvelle évaluation à des fins de reporting, en se fondant tant sur sa connaissance spécifique du bien concerné que sur des indices immobiliers plus généraux.

Le tableau suivant donne une estimation de la juste valeur des sûretés détenues par le Groupe en garantie des prêts à la clientèle dépréciés individuellement ou en souffrance mais non dépréciés.

Chiffres en k€	31/03/2013		31/03/2012	
	En souffrance mais non dépréciés	Dépréciés individuellement	En souffrance mais non dépréciés	Dépréciés individuellement
Sûretés réelles	33 595	106 132	8 453	114 300
Sûretés financières	-	17 210	6 252	38 834
TOTAL	33 595	123 342	14 705	153 134
Juste valeur des prêts à la clientèle	33 079	131 679	14 705	152 152

3. Analyse du risque de crédit

Le Groupe suit son exposition au risque de crédit par zone géographique et par secteur d'activité. Les tableaux suivants présentent une ventilation de l'exposition au risque de crédit au 31 mars 2013 et au 31 mars 2012.

a) Exposition par zone géographique

La zone géographique se rapportant aux prêts et créances est celle de l'emprunteur. La zone géographique des titres est celle de l'émetteur du titre.

Chiffres en k€	France	Royaume-Uni et Îles Anglo-Normandes	Suisse	Reste de l'Europe	Amérique	Australie et Asie	Autre	31/03/2013
Actifs financiers à la juste valeur par résultat ⁽¹⁾	69 349	16 357	59 706	5 765	795	175	207	152 354
Instruments dérivés de couverture	1 911	23 789	-	1 149	-	-	-	26 849
Prêts et créances sur les établissements de crédit	459 589	294 816	53 049	108 020	184 580	35 910	8 160	1 144 124
Prêts et créances sur la clientèle	95 857	734 272	125 743	218 587	133 311	42 054	8 232	1 358 056
Actifs financiers disponibles à la vente - Titres à revenus fixes	77 987	93 656	3 749	125 102	33 243	9 171	-	342 908
Autres actifs financiers	69 494	83 107	15 569	61 962	29 929	22 044	7 315	289 420
Sous-total actifs	774 187	1 245 997	257 816	520 585	381 858	109 354	23 914	3 313 711
Engagements et garanties	37 699	23 894	54 396	27 478	208	896	30	144 601
TOTAL	811 886	1 269 891	312 212	548 063	382 066	110 250	23 944	3 458 312

(1) Investissements en actions exclus.

	France	Royaume-Uni et Îles Anglo- normandes	Suisse	Reste de l'Europe	Amérique	Australie et Asie	Autre	31/03/2012
<i>Chiffres en k€</i>								
Actifs financiers à la juste valeur par résultat ⁽¹⁾	85 668	12 106	21 399	11 816	29 029	-	-	160 018
Instruments dérivés de couverture	2 200	15 023	-	11 349	-	-	-	28 572
Prêts et créances sur les établissements de crédit	441 896	490 851	79 316	332 185	253 767	52 671	10 068	1 660 754
Prêts et créances sur la clientèle	127 521	985 453	40 251	302 854	176 397	42 578	10 649	1 685 703
Actifs financiers disponibles à la vente - Titres à revenus fixes	111 360	213 949	37 210	196 006	28 462	9 873	-	596 860
Autres actifs financiers	154 050	64 098	8 110	39 016	26 442	23 100	5 452	320 268
Sous-total actifs	922 695	1 781 480	186 286	893 226	514 097	128 222	26 169	4 452 175
Engagements et garanties	72 815	91 880	15 891	44 923	24 299	3 047	59 564	312 419
TOTAL	995 510	1 873 360	202 177	938 149	538 396	131 269	85 733	4 764 594

(1) Investissements en actions exclus.

b) Exposition par secteur d'activité

L'analyse des secteurs d'activité est basée sur la classification Global Industry Classification Standards (GICS).

<i>Chiffres en k€</i>	31/03/2013	31/03/2012
Financier	1 587 976	2 455 491
Personnes privées	622 062	561 607
Immobilier	407 599	572 338
Industrie	220 888	172 732
Produits manufacturés	163 451	149 592
Gouvernement	83 290	369 336
Matériaux	78 063	84 212
Services	66 835	58 882
Produits de base	59 748	98 440
Télécommunications	43 032	65 259
Santé	36 278	36 917
Énergie	12 190	12 823
Divers	76 900	126 964
TOTAL	3 458 312	4 764 594

La ligne «Gouvernement» est principalement composée d'émissions obligataires souscrites auprès du gouvernement britannique.

Les soldes ci-dessus ne comprennent pas les liquidités déposées auprès des banques centrales, qui ne sont pas considérées comme générant un risque de crédit important. Ceux-ci s'élevaient à 3,740 millions d'euros au 31 mars 2013 (31 mars 2012 : 2,812 millions d'euros).

Les comptes

Comptes consolidés

<i>Chiffres en k€</i>	31/03/2013	31/03/2012
Secteur financier		
Créances interbancaires à court terme	1 132 188	1 106 115
Titres de créances négociables - Portefeuille de placement	91 936	505 647
Liquidités/prêts adossés à des investissements	115 334	244 849
Créances envers des sociétés financières	25 221	11 623
Divers	223 297	587 257
TOTAL SECTEUR FINANCIER	1 587 976	2 455 491

Les créances interbancaires à court terme et les titres de créances négociables sont détenus à des fins de gestion de trésorerie.

<i>Chiffres en k€</i>	31/03/2013	31/03/2012
Secteur immobilier		
Prêts seniors	315 356	450 960
Mezzanine	78 334	110 220
Autres	13 909	11 158
TOTAL SECTEUR IMMOBILIER	407 599	572 338

Les risques relatifs à l'immobilier sont couverts par des revenus locatifs portant sur des secteurs d'activité diversifiés. Ces risques sont ventilés sur les principaux types de biens immobiliers et concernent en grande majorité des actifs situés au Royaume-Uni.

c. Risques de marché

Les risques de marché naissent à l'occasion des positions prises par les trésoriers du Groupe et par les activités de prêts. Ils se composent du risque de taux d'intérêt, du risque de change et du risque de prix attaché aux instruments de dettes et de capitaux propres. Ils naissent également à la suite des activités de prises de participation du Groupe, sous la forme de placements en actions.

Durant l'exercice, l'exposition au risque de marché pour l'activité bancaire et de trésorerie est restée faible en proportion des fonds propres car les activités de trading sont ciblées sur la gestion pour compte de tiers plutôt que sur la prise de positions pour compte propre. Les instruments financiers dérivés de taux d'intérêt et de change ont été contractés pour leur grande majorité à des fins de couverture.

Les limites d'exposition au risque de marché sont instaurées par le Group ALCO (Assets and Liabilities Committee). Le contrôle des limites sur le risque de marché et la détermination des profits sont exercés de manière quotidienne et en dehors des salles de marché. Les limites sur les risques sont complétées par d'autres mesures et d'autres contrôles ; ceux-ci incluent des scénarii de « stress testing » qui évaluent les pertes qui seraient encourues en cas de forte volatilité et en l'absence de liquidité des marchés.

Les risques de marché associés aux opérations de trésorerie, aux financements par effet de levier, aux activités de prêts et investissements dans des participations financières sont présentés ci-dessous avec une description sur le risk management et sur les niveaux des risques.

I. Risque de prix attaché aux instruments de capitaux propres

Le Groupe est exposé à ce risque par la détention d'investissements en actions et d'options sur actions. Chacune de ces positions est approuvée par la Direction et est surveillée sur une base individuelle. Si le prix de tous les titres de capitaux propres et de tous les sous-jacents dont dépendent les instruments baissait de 5 %, l'incidence au niveau du compte de résultat serait une charge après impôt de 11,6 millions d'euros (6,7 millions d'euros au 31 mars 2012) et une diminution des capitaux propres de 12,5 millions d'euros (18,6 millions d'euros au 31 mars 2012).

Par ailleurs, par contagion, le Groupe est soumis aux risques affectant les sociétés dans lesquelles il investit.

Le tableau suivant détaille le risque de prix attaché aux instruments de capitaux propres du Groupe par zone géographique. Les chiffres comparatifs du 31 mars 2012 sont

présentés retraités d'un changement de catégorie intervenu entre les actifs localisés en France et ceux du reste de l'Europe.

<i>Chiffres en k€</i>	31/03/2013	31/03/2012
Royaume-Uni et îles Anglo-Normandes	17 654	19 896
France	196 524	198 157
Reste de l'Europe	97 190	71 648
Suisse	128 305	149 360
Amérique	45 186	41 416
Australie et Asie	27 771	24 593
Autres	15 231	21 096
TOTAL	527 861	526 166

2. Risque de change

Le Groupe est exposé aux fluctuations des devises sur ses positions financières et ses flux de trésorerie. Le tableau suivant reprend l'exposition au risque de change au 31 mars 2013, évaluée par référence à la valeur nette comptable des actifs et des passifs en devises autres que ceux libellés dans la monnaie fonctionnelle d'une filiale après prise en compte des positions sur instruments financiers dérivés.

	31/03/2013	31/03/2012
€ / USD	1,2826	1,3328
€ / GBP	0,8454	0,8337
€ / BRL	2,5882	2,4288
€ / HKD	9,9563	10,3472

3. Risque de taux d'intérêt

Le tableau suivant donne l'exposition du Groupe au risque de taux d'intérêt au Royaume-Uni, en Suisse et à Guernesey. Il montre, pour chaque devise, quels seraient, dans le cas d'une hausse des taux d'intérêt de 100 points de base, les changements dans la juste valeur des actifs et passifs portant intérêts ainsi que ceux se rapportant aux dérivés de taux d'intérêt.

Au 31 mars 2013, dans le cadre des activités d'investissement pour compte propre et activités bancaires en France, Paris Orléans et ses filiales ont contracté pour 98,7 millions d'euros d'emprunts à vue et à terme dont 12 millions d'euros sont à taux fixe. Le Groupe détient, en outre, des titres à revenus fixes pour 48,4 millions d'euros dont 6,2 millions d'euros sont à taux fixe.

D. Risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité est d'une importance fondamentale pour les filiales opérationnelles du Groupe afin de s'assurer qu'elles peuvent s'acquitter de leur passif exigible.

Les quatre entités bancaires du Groupe doivent chacune maintenir un niveau de liquidité satisfaisant au regard de leurs politiques internes en la matière et des régimes prévus par leurs autorités nationales de tutelle locales respectives. Leurs politiques à ce sujet ont également été examinées et approuvées par le Group ALCO, chargé d'étudier régulièrement les informations qui lui sont communiquées sur leur liquidité.

La liquidité est contrôlée quotidiennement et de manière indépendante par les départements Trésorerie des entités bancaires qui assurent la gestion de la liquidité au jour le jour. Les entités bancaires sont également soumises aux règles fixées en la matière par les autorités de tutelle dont elles dépendent.

Dans les entités bancaires du Groupe, la liquidité est mesurée sur une base ajustée des comportements et en fonction de

Si le cours de l'euro venait à s'apprécier de 5% par rapport à ces devises, l'incidence au niveau du compte de résultat serait une charge de 2,9 millions d'euros (1,1 million d'euros au 31 mars 2012).

Chiffres en k€	31/03/2013	31/03/2012
USD	62 852	54 196
BRL	2 836	2 811
GBP	(1 946)	18 899
HKD	(497)	29
NZD	(679)	(1 282)
Autres	(360)	(756)

Chiffres en k€	31/03/2013	31/03/2012
USD	(707)	23
EUR	(405)	45
GBP	923	(477)
CHF	912	449
Autres	(122)	8
TOTAL	601	48

stress tests. Le comportement des actifs et des engagements peut, dans certains scénarios, se révéler moins favorable que ce que prévoit la maturité contractuelle (par exemple, il est possible que des prêts à la clientèle ne soient pas remboursés aux échéances contractuelles).

La liquidité de chacun des quatre sous-groupes bancaires est gérée de façon séparée. Les modalités de gestion sont résumées ci-dessous.

N M Rothschild & Sons Limited (NMR)

Le risque de liquidité de NMR est mesuré à travers un ratio de couverture de la liquidité minimal (LCR, Liquidity Coverage Ratio). Ce ratio mesure les actifs liquides disponibles dans des conditions de crise de liquidité aigüe rapportés aux flux de trésorerie nets. Seuls les actifs de très haute qualité sont éligibles au stock d'actifs liquides pour le calcul de ce ratio de liquidité.

Les comptes

Comptes consolidés

La politique de NMR impose de maintenir le LCR à un niveau supérieur à 100% sur un horizon d'un mois. Au 31 mars 2013, ce ratio s'établissait à 169% (31 mars 2012: 234%).

Rothschild Bank International Limited (RBI)

RBI se conforme à la réglementation en matière de liquidité instaurée par la Guernsey Financial Services Commission (GFSC) qui fixe des limites de flux de trésorerie cumulés négatifs sur un horizon d'un mois après ajustements comportementaux standards (qui ne sont pas spécifiques aux institutions).

Au 31 mars 2013, le ratio réglementaire de RBI, exprimé en pourcentage des dépôts totaux et établi sur un horizon de 8 jours à 1 mois, était de 15% (31 mars 2012: 9%). Ce nouveau ratio de liquidité est nettement supérieur à la limite des -5% fixée par la GFSC.

Rothschild Bank Zurich (RBZ)

La politique de gestion de la liquidité tient compte d'un ajustement comportemental des déposants, permettant le retrait de près d'un tiers des dépôts confiés par les déposants sur une période de 30 jours. Bien que le dispositif réglementaire admette des décalages significatifs dans un intervalle de 30 jours, RBZ a adopté une approche prudente en matière de liquidité.

Les limites fixées en interne imposent pour RBZ que soit affichée une liquidité cumulée positive sur tous les horizons (après ajustement comportemental). Cet ajustement comportemental s'accompagne de l'obligation pour RBZ de placer, en liquidités et en actifs réalisables dans les 48 heures, 20% des dépôts à vue des clients.

Au 31 mars 2013, les actifs liquides représentaient 476% des passifs exigibles tels que mesurés à des fins réglementaires (31 mars 2012 : 468%), la limite réglementaire étant de 100%.

Rothschild & Cie Banque (RCB)

Les liquidités de RCB qui se composent des comptes de clients et d'OPCVM, ainsi que du résultat en formation de la banque, sont placées au jour le jour sur le marché monétaire. Ces placements se font auprès de contreparties autorisées par le Comité de Trésorerie et d'Intermédiaires qui se réunit mensuellement.

Le coefficient de liquidité de RCB correspond au rapport entre les disponibilités et les concours dont l'échéance est à court terme, d'une part, et les exigibilités à court terme, d'autre part. Il est calculé mensuellement, le seuil minimal étant de 100%.

Au 31 mars 2013, le ratio de liquidité à un mois de RCB s'élevait à 416% contre 272% au 31 mars 2012.

I. Échéance contractuelle

Le tableau ci-dessous présente les échéances contractuelles pour l'ensemble des actifs et passifs financiers consolidés du Groupe.

Chiffres en k€	À vue < 1 mois	> 1 mois < 3 mois	> 3 mois < 1 an	> 1 an < 2 ans	> 2 ans < 5 ans	> 5 ans	À durée indéfinie	31/03/2013
Caisse et banques centrales	3 739 675	-	-	-	-	-	-	3 739 675
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	39 641	56 920	6 908	1 035	628	125 055	29 929	260 116
Instruments dérivés de couverture	8 055	-	2 650	8 398	7 746	-	-	26 849
Actifs financiers disponibles à la vente	342	3 477	51 426	51 180	108 634	129 371	420 100	764 530
Prêts et créances sur les établissements de crédit	1 068 587	69 619	992	4 871	55	-	-	1 144 124
Prêts et créances sur la clientèle	464 508	157 008	315 367	92 710	296 094	32 369	-	1 358 056
Autres actifs financiers	222 326	28 604	34 008	-	4 482	-	-	289 420
TOTAL ACTIFS	5 543 134	315 628	411 351	158 194	417 639	286 795	450 029	7 582 770
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	27 092	14 082	8 242	945	-	1 170	-	51 531
Instruments dérivés de couverture	-	-	784	2 079	20 900	-	-	23 763
Dettes envers les établissements de crédit et banques centrales	99 052	4 036	40 116	29 120	153 854	-	-	326 178
Dettes envers la clientèle	4 405 064	287 945	323 529	262 859	276 855	31 612	-	5 587 864
Dettes représentées par un titre	78	1 432	-	-	-	-	-	1 510
Dettes subordonnées	-	-	-	30 461	-	-	-	30 461
Autres passifs financiers	72 149	41 608	2 611	1 323	194	4 561	5	122 451
TOTAL PASSIFS	4 603 435	349 103	375 282	326 787	451 803	37 343	5	6 143 758

2. Actualisation des flux de trésorerie sur les passifs et sur les engagements

Le tableau suivant donne les flux de trésorerie à décaisser par le Groupe (en incluant les versements d'intérêts futurs) pour le règlement de ses passifs financiers et de ses engagements, selon leur échéance contractuelle à la date d'arrêté. Ce tableau ne reflète pas la situation de liquidité du Groupe.

Les engagements de prêts ont été retenus pour leur date d'exigibilité la plus proche.

Chiffres en k€	À vue < 1 mois	> 1 mois < 3 mois	> 3 mois < 1 an	> 1 an < 2 ans	> 2 ans < 5 ans	> 5 ans	À durée indéfinie	31/03/2013
Instruments dérivés de couverture	-	-	784	2 079	20 900	-	-	23 763
Dettes envers les établissements de crédit et banques centrales	99 408	4 301	42 955	32 195	157 248	-	-	336 107
Dettes envers la clientèle	4 425 569	294 467	354 228	277 242	295 781	36 173	-	5 683 460
Dettes représentées par un titre	78	1 432	-	-	-	-	-	1 510
Dettes subordonnées	-	-	292	30 811	-	-	-	31 103
Autres passifs financiers	72 149	41 608	2 611	1 323	194	4 561	5	122 451
Engagements	18 356	-	14 082	-	20 625	-	-	53 063
TOTAL PASSIFS y compris engagements	4 615 560	341 809	414 952	343 650	494 748	40 734	5	6 251 457

E. Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur des instruments financiers est celle déterminée à la clôture de l'exercice selon les règles et méthodes comptables décrites dans le présent rapport. La juste valeur de chaque classe d'actifs et de passifs financiers figure ci-dessous.

Au coût amorti :

Chiffres en k€	31/03/2013		31/03/2012	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Actifs financiers				
Prêts et créances sur les établissements de crédit	1 144 124	1 144 124	1 660 754	1 660 754
Prêts et créances sur la clientèle	1 358 056	1 313 471	1 685 703	1 621 559
TOTAL	2 502 180	2 457 595	3 346 457	3 282 313
Passifs financiers				
Dettes envers les établissements de crédit et banques centrales	326 100	326 100	344 099	344 099
Dettes envers la clientèle	5 587 864	5 612 109	5 619 059	5 627 160
Dettes représentées par un titre	1 510	1 510	175 195	175 211
Dettes subordonnées	30 461	28 481	29 321	27 122
TOTAL	5 945 935	5 968 200	6 167 674	6 173 592

Les comptes

Comptes consolidés

À la juste valeur

Chiffres en k€	31/03/2013				31/03/2012			
	Total	basées sur niveau			Total	basées sur niveau		
		1	2	3		1	2	3
Actifs financiers								
Actifs financiers - trading	128 559	23 568	104 991	-	132 934	15 854	115 280	1 800
Actifs financiers - option juste valeur	131 557	6 429	125 128	-	96 877	5 851	91 026	-
Actifs financiers - disponibles à la vente	764 530	354 587	363 757	46 186	1 056 408	620 537	399 375	36 496
TOTAL	1 024 646	384 584	593 876	46 186	1 286 219	642 242	605 681	38 296
Passifs financiers								
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	51 531	-	51 531	-	54 841	-	54 841	-
TOTAL	51 531	-	51 531	-	54 841	-	54 841	-

Niveau 1 : prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques ;

Niveau 2 : données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix), soit indirectement (à savoir des données dérivées de prix) ;

Niveau 3 : les données relatives à l'actif ou au passif ne sont pas basées sur des données observables de marché (données non observables). Un exemple d'illustration pourrait être de retenir une valorisation à partir de flux de trésorerie actualisés lorsque les flux attendus sur un instrument ne sont qu'incertains.

Mouvements sur les instruments financiers à la juste valeur de niveau 3 au 31 mars 2013

Aucun transfert significatif entre les niveaux 1 et 2 n'a été effectué sur la période.

Pour les instruments financiers de niveau 3, les mouvements suivants sont intervenus sur la période :

Chiffres en k€	Actifs financiers disponibles à la vente
À L'OUVERTURE	38 296
Total gains et (pertes) comptabilisés au compte de résultat	(6 461)
Total gains et (pertes) comptabilisés directement en capitaux propres	9 137
Achats	2 295
Règlements	(4 707)
Transferts d'actifs divers vers/hors niveau 3	7 158
Change	194
Autres mouvements	274
À LA CLÔTURE	46 186

V. Notes sur le bilan consolidé

NOTE I. Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat

<i>Chiffres en k€</i>	31/03/2013	31/03/2012
Portefeuille de transaction	58 744	106 803
Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	131 557	96 877
Instruments financiers dérivés	69 815	26 131
À LA CLÔTURE	260 116	229 811
<i>dont instruments financiers à la juste valeur par résultat - cotés</i>	<i>29 997</i>	<i>21 705</i>
<i>dont instruments financiers à la juste valeur par résultat - non cotés</i>	<i>230 119</i>	<i>208 106</i>

Portefeuille de transaction

<i>Chiffres en k€</i>	31/03/2013	31/03/2012
Effets publics et valeurs assimilées	4 000	4 999
Obligations et autres instruments de dettes	31 262	79 948
Actions et autres instruments de capitaux propres	23 482	15 862
Autres actifs financiers	-	5 994
À LA CLÔTURE	58 744	106 803

Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option

<i>Chiffres en k€</i>	31/03/2013	31/03/2012
Actions et autres instruments de capitaux propres	84 280	53 931
Autres actifs financiers	47 277	42 946
À LA CLÔTURE	131 557	96 877

Un dérivé est un instrument financier dont la valeur résulte d'un «sous-jacent» (c'est-à-dire un autre instrument financier; un indice ou une autre variable). L'élément sous-jacent est par exemple un taux d'intérêt, un taux de change ou le prix d'une obligation ou d'une action. Les dérivés requièrent un investissement net faible ou nul ou plus faible qu'un instrument financier non dérivé pour avoir la même sensibilité à la variation du sous-jacent.

Les dérivés sont comptabilisés séparément à leur juste valeur et figurent au bilan pour leurs valeurs de remplacement positives (actif) et leurs valeurs de remplacement négatives (passif). Les valeurs de remplacement positives représentent le coût qui serait encouru par le Groupe pour remplacer toutes les opérations en faveur du Groupe à leur juste valeur; en cas de défaillance des contreparties. Les valeurs de remplacement négatives représentent le coût qui serait encouru par les contreparties pour remplacer toutes leurs opérations conclues en leur faveur avec le Groupe à leur juste valeur en cas de défaillance du Groupe. Les valeurs de remplacement positives et négatives sur les différentes opérations ne sont compensées

que si cela est autorisé légalement, si les opérations se font avec la même contrepartie et si les flux de trésorerie sont eux-mêmes compensés. Les variations des valeurs de remplacement des dérivés sont comptabilisées dans les gains ou pertes sur actifs financiers à la juste valeur par résultat, à moins que les dérivés ne soient admis comptablement comme couverture de flux de trésorerie.

Des transactions sont menées sur des produits dérivés à des fins de spéculation ou de couverture. Les opérations spéculatives consistent à prendre des positions avec l'intention de profiter des évolutions des variables de marché telles que les taux d'intérêt. Le Groupe effectue aussi des opérations sur des dérivés pour couvrir ses positions hormis celles de son portefeuille de transaction. Le traitement comptable des opérations de couverture dépend de leur nature et de ce que la couverture peut être qualifiée comme telle comptablement. Les opérations sur les dérivés admis comptablement comme couverture sont des couvertures de juste valeur ou de flux de trésorerie. Les informations relatives aux dérivés de couverture sont données dans la note 2.

Instruments financiers dérivés de transaction

Chiffres en k€	31/03/2013			31/03/2012		
	Montant notionnel	Juste valeur positive	Juste valeur négative	Montant notionnel	Juste valeur positive	Juste valeur négative
Instruments de taux d'intérêt						
Fermes	158 911	2 027	(2 607)	118 792	1 344	(10 644)
Conditionnels	14 000	-	-	14 000	-	-
Instruments de change						
Fermes	5 659 322	65 835	(45 429)	4 126 458	18 967	(37 013)
Conditionnels	373 314	1 953	(1 937)	634 007	4 020	(3 976)
Instruments sur actions et indices						
Fermes	-	-	-	-	-	-
Conditionnels	35	-	(35)	-	1 800	(35)
Dérivés de crédit						
Fermes	18 043	-	(1 523)	20 786	-	(3 173)
Conditionnels	-	-	-	-	-	-
À LA CLÔTURE	6 223 625	69 815	(51 531)	4 914 043	26 131	(54 841)

NOTE 2. Instruments dérivés de couverture

Chiffres en k€	31/03/2013			31/03/2012		
	Montant notionnel	Juste valeur positive	Juste valeur négative	Montant notionnel	Juste valeur positive	Juste valeur négative
Instruments de taux d'intérêt						
Fermes	970 485	26 699	(22 292)	1 258 572	23 096	(26 660)
Conditionnels	-	-	-	-	-	-
Instruments de change						
Fermes	133 636	150	(1 471)	209 920	5 476	-
Conditionnels	-	-	-	-	-	-
À LA CLÔTURE	1 104 121	26 849	(23 763)	1 468 492	28 572	(26 660)

Les flux relatifs aux couvertures de flux de trésorerie sont les suivants:

Chiffres en k€	< 1 an	> 1 an < 3 ans	> 3 ans < 5 ans	> 5 ans < 10 ans	> 10 ans
Encaissements	250	352	-	-	-
Décaissements	(2 199)	(4 756)	(713)	-	-
MONTANT NET AU 31/03/2013	(1 949)	(4 404)	(713)	-	-

Couverture de juste valeur

Les couvertures de juste valeur sont des swaps de taux d'intérêt mis en place afin de se protéger contre les variations de juste valeur des prêts à taux fixe, des titres de dette à taux fixe et des emprunts à taux fixe.

Durant l'exercice clos le 31 mars 2013, le Groupe a enregistré une charge nette de 87 milliers d'euros comparé à 260 milliers d'euros au 31 mars 2012 représentant les variations de juste valeur relatives à la partie inefficace de la couverture.

La juste valeur des dérivés désignés comme instruments de couverture de juste valeur s'élevait à 25 379 milliers d'euros (juste valeur positive) au 31 mars 2013 pour 19 407 milliers d'euros (juste valeur positive) au 31 mars 2012.

Couverture de flux de trésorerie

Le Groupe est exposé au risque de variation des flux de trésorerie d'intérêts futurs sur des actifs et des titres de dettes émis pour lesquels sont perçus/payés des intérêts à taux variable. Les gains et les pertes de la partie efficace de la couverture de flux de trésorerie sont enregistrés en capitaux propres. Les gains et les pertes relatifs à la partie inefficace de la couverture de flux de trésorerie sont enregistrés au compte de résultat.

Durant l'exercice clos le 31 mars 2013, le Groupe a enregistré un gain de 20 milliers d'euros au compte de résultat représentant

les variations de juste valeur relatives à la partie inefficace de la couverture de flux de trésorerie pour une charge de 361 milliers d'euros au 31 mars 2012.

La juste valeur des instruments dérivés désignés en tant que couverture de flux de trésorerie s'élevait à 22 293 milliers d'euros (juste valeur négative) au 31 mars 2013 pour 17 494 milliers d'euros (juste valeur négative) au 31 mars 2012.

NOTE 3. Actifs financiers disponibles à la vente

Chiffres en k€	31/03/2013	31/03/2012
Titres à revenu fixe		
Effets publics et valeurs assimilées	67 783	260 584
Obligations et titres assimilés	186 057	234 056
Titres de créances négociables et titres assimilés	126 028	138 987
Sous-total des titres à revenu fixe	379 868	633 627
<i>dont titres cotés</i>	<i>273 004</i>	<i>508 897</i>
<i>dont titres non cotés</i>	<i>106 864</i>	<i>124 730</i>
Intérêts courus	26 090	28 274
Sous-total des titres à revenu fixe	405 958	661 901
Pertes de valeur	(61 527)	(61 867)
Total des titres à revenu fixe	344 431	600 034
Titres à revenu variable		
Titres de participation et autres titres détenus à long terme	287 538	255 630
Autres actions et titres à revenu variable	261 498	272 103
Sous-total des titres à revenu variable	549 036	527 733
<i>dont titres cotés</i>	<i>136 803</i>	<i>153 465</i>
<i>dont titres non cotés</i>	<i>412 233</i>	<i>374 268</i>
Pertes de valeur	(128 937)	(71 359)
Total des titres à revenu variable	420 099	456 374
TOTAL ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE	764 530	1 056 408

L'augmentation significative des pertes de valeur des titres à revenu variable est commentée en note 27.

Mouvements sur actifs financiers disponibles à la vente

Chiffres en k€	31/03/2013	31/03/2012
À L'OUVERTURE	1 056 408	1 675 939
Acquisitions	47 823	1 609 109
Entrée de périmètre	8 652	-
Cessions/remboursements	(384 270)	(2 268 062)
Reclassements et autres variations	8 039	(16 499)
Gains/(pertes) sur variation de juste valeur, enregistrés en capitaux propres	44 353	(3 300)
Pertes de valeur en capitaux propres transférées au compte de résultat ⁽¹⁾	46 208	-
Pertes de valeur enregistrées au compte de résultat	(66 793)	(12 358)
Différences de change	4 110	71 579
À LA CLÔTURE	764 530	1 056 408

(1) Voir commentaires en note 27.

Les comptes

Comptes consolidés

En application des amendements d'IAS 39 et d'IFRS 7 adoptés par la Commission des Communautés Européennes le 15 octobre 2008, le groupe Paris Orléans a transféré au 1^{er} juillet 2008, de la catégorie Actifs financiers disponibles à la vente vers la catégorie Prêts et créances à la clientèle, des actifs financiers auxquels se serait appliquée la définition de prêts et créances à la date de reclassement.

À la date du reclassement et au 31 mars 2013, Paris Orléans a la capacité financière de conserver ces prêts jusqu'à leur échéance ou jusqu'à un avenir prévisible.

Le tableau suivant détaille les actifs financiers reclassés :

<i>Chiffres en k€</i>	31/03/2013	31/03/2012
Coût amorti à l'ouverture des prêts et créances reclassés	186 935	245 350
Dépréciation sur l'exercice après reclassement	(3 499)	(4 404)
Cessions ou remboursements sur l'exercice	(82 701)	(66 101)
Écarts de conversion et autres mouvements	7 712	12 090
COÛT AMORTI À LA CLÔTURE DES PRÊTS ET CRÉANCES RECLASSÉS À LA CLÔTURE	108 447	186 935
Juste valeur à l'ouverture des actifs financiers reclassés	177 673	240 310
Cessions ou remboursements sur l'exercice	(82 701)	(66 101)
Variations de juste valeur des actifs financiers reclassés sur l'exercice	8 792	(2 192)
Autres mouvements	(559)	5 656
JUSTE VALEUR À LA CLÔTURE DES ACTIFS FINANCIERS	103 205	177 673

Après avoir été reclassés dans la catégorie Prêts et créances, ces actifs financiers ont eu l'incidence suivante sur le compte de résultat de la période :

<i>Chiffres en k€</i>	31/03/2013	31/03/2012
Produit d'intérêts	2 571	2 622
Pertes de valeur	(3 499)	(4 404)
Autres gains et pertes	(1 965)	(330)
TOTAL	(2 893)	(2 112)

NOTE 4. Prêts et créances sur les établissements de crédit

<i>Chiffres en k€</i>	31/03/2013	31/03/2012
Comptes ordinaires débiteurs et prêts au jour le jour	592 009	630 087
Comptes et prêts à terme	176 525	337 458
Titres et valeurs reçus en pension	374 628	691 891
Total	1 143 162	1 659 436
Intérêts courus	962	1 318
Prêts et créances sur les établissements de crédit - Brut	1 144 124	1 660 754
Dépréciations des prêts et créances sur les établissements de crédit	-	-
À LA CLÔTURE	1 144 124	1 660 754

NOTE 5. Prêts et créances sur la clientèle

<i>Chiffres en k€</i>	31/03/2013	31/03/2012
Comptes ordinaires débiteurs	58 561	63 590
Prêts à la clientèle de détail	424 745	467 414
Prêts à la clientèle corporate	969 812	1 247 083
Total	1 453 118	1 778 087
Intérêts courus	11 550	12 335
Prêts et créances sur la clientèle - Brut	1 464 668	1 790 422
Dépréciations des prêts et créances sur la clientèle	(106 612)	(104 719)
À LA CLÔTURE	1 358 056	1 685 703

Dépréciations des prêts et créances

<i>Chiffres en k€</i>	31/03/2013			31/03/2012		
	Dépréciations spécifiques	Dépréciations collectives	Total	Dépréciations spécifiques	Dépréciations collectives	Total
Dépréciations des prêts et créances sur la clientèle	(71 493)	(35 119)	(106 612)	(58 430)	(46 289)	(104 719)

Au 31 mars 2013, les prêts et créances sur la clientèle comprennent des redevances de location-financement à recevoir :

<i>Chiffres en k€</i>	Redevances à recevoir	Part d'intérêts non comptabilisés	Valeur actuelle des financements de crédit-bail
Moins d'1 an	77 032	(13 270)	63 762
Entre 1 an et 5 ans	116 360	(19 136)	97 224
Plus de 5 ans	5 670	(484)	5 186
TOTAL	199 062	(32 890)	166 172

NOTE 6. Comptes de régularisation et actifs divers

<i>Chiffres en k€</i>	31/03/2013	31/03/2012
Dépôts de garantie versés	10 482	10 513
Comptes de règlements débiteurs sur opérations sur titres	53 912	96 725
Autres débiteurs	248 681	241 926
Actifs divers	313 075	349 164
Charges constatées d'avance	22 212	15 595
Créances non bancaires et comptes rattachés	222 685	213 153
Comptes de régularisation	244 897	228 748
À LA CLÔTURE	557 972	577 912

NOTE 7. Participations dans les entreprises mises en équivalence

Chiffres en k€	Continuation Investments NV	Rivoli Participation	Comepar	JRAC Proprietary Investments LP Incorporated	Fircosoft Group	Sélection 1818	Quintus fund	St Julian's Property	Autres	Total
Au 31/03/2011	3 332	396	-	23 018	-	17 850	14 265	6 149	638	65 648
<i>dont survaleurs</i>	-	-	915	-	-	9 355	-	-	-	10 270
<i>dont dépréciation des survaleurs</i>	-	-	(915)	-	-	-	-	-	-	(915)
Résultat exercice 2011/2012	(250)	459	-	(1 833)	67	717	1 526	1 020	-	1 706
Mouvements de périmètre	(5)	196	-	-	1 780	-	-	-	-	1 971
Variation de l'écart de conversion	129	-	-	1 414	35	-	(58)	427	46	1 993
Distribution de dividendes	-	-	-	-	-	-	(889)	(360)	-	(1 249)
Ajustements de juste valeur	(88)	-	-	-	-	-	-	-	62	(26)
Augmentation/Réduction de capital	(2 132)	-	-	(1 495)	-	-	(3 006)	-	270	(6 363)
Effet des acquisitions et des cessions sur les participations ne donnant pas le contrôle	-	(7)	-	-	-	-	-	-	-	(7)
Autres	61	-	-	18	145	-	-	(31)	(198)	(5)
Au 31/03/2012	1 047	1 044	-	21 122	2 027	18 567	11 838	7 205	818	63 667
<i>dont survaleurs</i>	-	-	915	-	1 780	9 355	-	-	-	12 050
<i>dont dépréciation des survaleurs</i>	-	-	(915)	-	-	-	-	-	-	(915)
Résultat exercice 2012/2013	177	423	-	2 880	137	324	2 174	397	(358)	6 154
Mouvements de périmètre	-	1 431	-	506	-	-	-	-	243	2 180
Variation de l'écart de conversion	27	-	-	1 076	(19)	-	(147)	(102)	39	874
Distribution de dividendes	-	(2 401)	-	(1 986)	-	(600)	(288)	(470)	-	(5 745)
Ajustements de juste valeur	(24)	-	-	-	18	-	377	-	(20)	351
Augmentation/Réduction de capital	-	-	-	(6 156)	-	-	2 213	-	-	(3 943)
Effet des acquisitions et des cessions sur les participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres	11	(2)	-	-	(33)	-	(1)	(129)	505	351
Au 31/03/2013	1 238	495	-	17 442	2 130	18 291	16 166	6 901	1 226	63 889
<i>dont survaleurs</i>	-	-	-	-	1 780	9 355	-	-	-	11 135
<i>dont dépréciation des survaleurs</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Données relatives aux entreprises mises en équivalence au 31 mars 2013

Chiffres en k€	Total du bilan	Produit net bancaire ou chiffre d'affaires	Résultat net
Continuation Investments NV ⁽¹⁾	3 153	755	458
Rivoli Participation (sous-groupe consolidé) ⁽¹⁾	14 904	14 104	1 415
JRAC Proprietary Investments LP Incorporated	36 912	7 994	5 563
Fircosoft Group (sous-groupe consolidé) ⁽¹⁾	40 745	9 465	521
Sélection 1818 (anciennement Sélection R)	47 643	12 618	953
Quintus fund	33 831	6 038	3 314
St Julian's Property ⁽¹⁾	13 801	1 256	472

(1) Comptes arrêtés au 31 décembre 2012.

NOTE 8. Immobilisations corporelles

Chiffres en k€	01/04/2012	Acquisition de filiales	Acquisitions	Cessions	Mises au rebut	Dotations aux amortissements	Différence de change	Autres variations	31/03/2013
Terrains et constructions	388 105	681	4 373	(5 099)	-	-	(4 256)	(130)	383 674
Actifs de location simple	13 025	-	3 129	(2 175)	-	-	(150)	-	13 829
Autres immobilisations corporelles	134 329	453	13 458	(3 134)	(187)	-	(659)	3 504	147 764
Total immobilisations corporelles brutes	535 459	1 134	20 960	(10 408)	(187)	-	(5 065)	3 374	545 267
Amortissements et provisions sur terrains et constructions	(88 250)	(418)	-	1 104	-	(13 079)	889	92	(99 662)
Amortissements et provisions sur immobilisations données en location simple	(6 707)	-	-	1 760	-	(1 882)	46	-	(6 783)
Amortissements et provisions sur autres immobilisations corporelles	(68 479)	(332)	-	2 303	187	(13 119)	329	(3 607)	(82 718)
Total amortissements et dépréciations	(163 436)	(750)	-	5 167	187	(28 080)	1 264	(3 515)	(189 163)
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES NETTES	372 023	384	20 960	(5 241)	-	(28 080)	(3 801)	(141)	356 104

NOTE 9. Immobilisations incorporelles

Chiffres en k€	01/04/2012	Entrée de périmètre	Acquisitions	Cessions	Mises au rebut	Dotations aux amortissements	Différence de change	Autres variations	31/03/2013
Immobilisations incorporelles brutes	225 383	1 454	993	(340)	(33)	-	(265)	1 476	228 668
Amortissements et provision sur immobilisations incorporelles	(34 580)	(373)	-	163	32	(9 409)	49	(1 428)	(45 546)
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES NETTES	190 803	1 081	993	(177)	(1)	(9 409)	(216)	48	183 122

NOTE 10. Écarts d'acquisition

Chiffres en k€	Rothschild & Cie Banque	Concordia Holding	Total
Valeur brute au 01/04/2012	43 889	60 421	104 310
Acquisitions et autres augmentations	3 718	-	3 718
Cession et autres diminutions	-	-	-
Différences de change et autres mouvements	-	47	47
Valeur brute au 31/03/2013	47 607	60 468	108 075
Perte de valeur cumulée	-	-	-
VALEUR NETTE AU 31/03/2013	47 607	60 468	108 075

Le Groupe a pris le contrôle d'HDF Finance le 24 juillet 2012 par un versement en trésorerie et par apport partiel d'actif à une nouvelle entité. En conséquence, le Groupe a comptabilisé 3,7 millions d'euros d'écart d'acquisition sur cette opération.

Le Groupe a réalisé au 31 mars 2013 un test annuel de dépréciation pour chacune des unités génératrices de trésorerie (UGT) auxquelles ont été affectés des écarts d'acquisition.

La valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie a été calculée selon une approche multi-critères. Pour Concordia Holding, multiples de comparables boursiers, multiples de transactions, actualisation des flux de trésorerie prévisionnels, ont été utilisés. Pour Rothschild & Cie Banque, des multiples de transactions ont été appliqués aux résultats nets. De plus, une

valorisation du type somme des divisions opérationnelles a été effectuée, dans laquelle chaque secteur d'activité de RCB a été valorisé séparément avec les mêmes méthodes de valorisations qui sont comparables aux standards utilisés sur ce marché.

Les flux de trésorerie utilisés pour les calculs de discounted cash-flows de l'UGT Concordia Holding correspondent aux résultats nets consolidés après impôts et ont été déterminés sur la base d'un plan d'affaires élaboré à partir des budgets prévisionnels pour les cinq années à venir.

Les principales hypothèses clés susceptibles d'affecter la valorisation finale sont le rapport Résultat net avant impôts/Revenu, le taux de croissance à l'infini et le coût du capital.

Un taux de croissance à l'infini de 2% a été retenu, provenant de sources externes sur des échantillons comparables. Le coût du capital a été déterminé en se basant sur la prime de risque de marché observée sur les acteurs des métiers de la Gestion d'actifs et du Financial Services. Le coût du capital appliqué aux projections de flux de trésorerie s'élève à 11,5%.

Pour Concordia Holding, des tests de sensibilité ont été réalisés pour mesurer les conséquences que pouvaient avoir les variations de la rentabilité, du taux de croissance à l'infini et du coût du capital sur la valeur recouvrable de l'UGT. Une augmentation de 50 points de base du coût du capital entraînerait une baisse de 3,4% de la valeur recouvrable mais n'entraînerait pas de dépréciation de l'écart d'acquisition. De la même manière, une baisse de 100 points de base du taux de

croissance à long terme entraînerait une baisse de 3,1% de la valeur recouvrable sans conduire à une dépréciation de l'écart d'acquisition. Pour la rentabilité, une baisse de 1% du ratio Résultat avant impôts/Revenus conduirait à une baisse de 4,8% de la valorisation, sans là aussi, nécessiter une dépréciation de l'écart d'acquisition.

Pour l'UGT Rothschild & Cie Banque, les tests de sensibilité ont montré qu'une baisse de 10% de la valorisation de chacune des divisions opérationnelles n'entraînerait pas de dépréciation de l'écart d'acquisition.

Au 31 mars 2013, la valeur recouvrable de chacune des unités génératrices de trésorerie était supérieure à leur valeur comptable. Le Groupe n'a donc pas comptabilisé, sur l'exercice, de dépréciation de ses écarts d'acquisition.

NOTE 11. Dettes envers les établissements de crédit

Chiffres en k€	31/03/2013	31/03/2012
Comptes ordinaires créditeurs et emprunts au jour le jour	92 292	77 123
Comptes et emprunts à terme	231 157	263 476
Titres et valeurs donnés en pension	-	-
Dettes envers les établissements de crédit	323 449	340 599
Intérêts courus	2 651	3 424
À LA CLÔTURE	326 100	344 023

NOTE 12. Dettes envers la clientèle

Chiffres en k€	31/03/2013	31/03/2012
Dettes envers la clientèle à vue	3 597 791	3 315 021
Dettes envers la clientèle à terme	1 698 172	1 895 022
Titres et valeurs donnés en pension	249 502	376 610
Dettes envers la clientèle	5 545 465	5 586 653
Intérêts courus	42 399	32 406
À LA CLÔTURE	5 587 864	5 619 059

NOTE 13. Dettes représentées par un titre

Chiffres en k€	31/03/2013	31/03/2012
Titres de créances négociables à court terme	1 510	101 600
Titres de créances négociables à moyen terme	-	70 001
Dettes représentées par un titre	1 510	171 601
Intérêts courus	-	3 594
À LA CLÔTURE	1 510	175 195

NOTE 14. Comptes de régularisation et passifs divers

<i>Chiffres en k€</i>	31/03/2013	31/03/2012
Comptes de règlement créditeurs sur opérations sur titres	57 833	105 455
Créditeurs financiers divers	59 066	56 378
Autres créditeurs	90 653	83 687
Passifs divers	207 552	245 520
Charges à payer au personnel	406 633	381 085
Charges à payer et produits constatés d'avance	85 747	88 787
Comptes de régularisation	492 380	469 872
À LA CLÔTURE	699 932	715 392

NOTE 15. Provisions

<i>Chiffres en k€</i>	01/04/2012	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Actua- lisation	Différence de change	Autres variations	31/03/2013
Provisions pour risques de contrepartie	2 264	5	(24)	-	274	881	3 400
Provisions pour litiges	4 112	6 607	(2 760)	-	(245)	(597)	7 117
Provisions pour réaménagement d'immeubles	3 629	-	(2 239)	10	(9)	95	1 486
Provisions pour indemnités de départ en retraite	171 232	-	-	-	-	(1 233)	169 999
Autres provisions	4 762	165	(1 421)	-	9	(14)	3 501
TOTAL	185 999	6 777	(6 444)	10	29	(868)	185 503

La réglementation dans le secteur des services financiers, et en particulier dans le secteur de la banque privée suisse, requiert une attention toute particulière quant à son évolution possible. À l'heure actuelle, le Conseil fédéral suisse envisage des mesures qui permettront aux banques suisses de fournir au ministère de la Justice des États-Unis des informations sur leurs opérations avec des ressortissants américains dont les actifs n'auraient pas été déclarés à l'administration fiscale américaine. Une fois que ces mesures auront été mises en œuvre, le ministère de la Justice américain devrait établir un programme qui permettra aux banques suisses de s'engager à ses côtés afin de lever tous les obstacles. Cette décision pourrait impliquer une sanction financière pour les banques ayant eu de telles activités. Aucune provision n'a été constituée dans les comptes au 31 mars 2013 en relation avec cette procédure en cours, car, à l'heure actuelle,

il est impossible d'en connaître l'issue, et le cas échéant, d'en tirer les conséquences sur notre activité suisse de banque privée.

Par ailleurs, des paiements anticipés ont été réalisés en vue de la régularisation de la situation fiscale des clients britanniques ayant des avoirs dans des banques suisses qui font suite à l'accord conclu entre le Royaume-Uni et les différents gouvernements suisses.

La direction a également examiné les conséquences qu'aurait la décision de la Cour suprême en Suisse concernant les rétrocessions reçues dans le passé par les banques et les réponses reçues de nos clients de banque privée à la suite des courriers envoyés récemment conformément aux recommandations de l'autorité de tutelle suisse, la FINMA, et pour finir, les autres prétentions ou litiges potentiels. Les informations relatives aux régimes de retraite sont présentées en note 37.

NOTE 16. Dettes subordonnées

<i>Chiffres en k€</i>	31/03/2013	31/03/2012
Dettes subordonnées à durée déterminée à taux variable - échéance 2015 (39 m\$)	30 407	29 262
Dettes subordonnées	30 407	29 262
Intérêts courus	54	59
À LA CLÔTURE	30 461	29 321

NOTE 17. Dépréciations

La variation des dépréciations d'actifs s'analyse comme suit :

Chiffres en k€	01/04/2012	Acquisition de filiales	Dotations de l'exercice	Reprises disponibles	Reprises utilisées	Différence de change et autres variations	31/03/2013
Prêts et créances sur la clientèle	(104 719)	-	(24 650)	12 221	10 038	498	(106 612)
Actifs financiers disponibles à la vente	(133 226)	(644)	(68 039)	2 685	6 964	1 796	(190 464)
Autres actifs	(13 045)	(298)	(13 079)	759	4 692	(1 706)	(22 677)
TOTAL	(250 990)	(942)	(105 768)	15 665	21 694	588	(319 753)

NOTE 18. Actifs et passifs d'impôts différés

Des impôts différés sont calculés sur toutes les différences temporelles par la méthode du report variable.

Les mouvements sur les comptes d'impôts différés sont les suivants :

Chiffres en k€	31/03/2013	31/03/2012
Actifs d'impôts différés à l'ouverture	125 660	102 880
Passifs d'impôts différés à l'ouverture	56 542	61 492
SOLDE NET D'IMPÔTS DIFFÉRÉS À L'OUVERTURE	69 118	41 388
Enregistré au compte de résultat		
(Charge)/produit d'impôts différés au compte de résultat	4 421	(6 918)
Enregistré en capitaux propres		
Au titre des engagements sur départs en retraite	1 441	15 215
Actifs financiers disponibles à la vente	970	2 768
Couverture de flux de trésorerie	449	4 844
Incidence des variations de périmètre	(10 678)	8 478
Décomptabilisation de co-entreprises	-	(123)
Paiement/Remboursement	2	(1 392)
Différences de conversion	(904)	4 777
Autres	(170)	81
SOLDE NET D'IMPÔTS DIFFÉRÉS À LA CLÔTURE	64 649	69 118
Actifs d'impôts différés à la clôture	121 486	125 660
Passifs d'impôts différés à la clôture	56 837	56 542

Les actifs et passifs d'impôts différés proviennent des postes suivants :

Chiffres en k€	31/03/2013	31/03/2012
Amortissements dérogatoires	13 768	12 802
Indemnités de départ en retraite	29 677	31 638
Provisions	1 522	1 965
Charges à payer au personnel	38 421	36 078
Couverture de flux de trésorerie	4 743	4 442
Déficits fiscaux reportables	32 041	19 730
Actifs financiers disponibles à la vente	(1 037)	16 855
Autres différences temporelles	2 351	2 150
ACTIFS D'IMPÔTS DIFFÉRÉS À LA CLÔTURE	121 486	125 660

Au 31 mars 2013, NMR, la principale filiale bancaire du Groupe, a constaté des impôts différés actifs correspondant à des déficits fiscaux reportables. Le Groupe Paris Orléans a évalué comme probable la récupération de ces déficits. Les projections de résultats de cette filiale établies pour la dernière clôture ont été mises à jour au 31 mars 2013. Celles-ci montrent que les activités de NMR devraient générer des résultats taxables permettant d'absorber ses déficits reportables sur un horizon de 5 ans.

Aux États-Unis, au Canada et en Asie, les reports déficitaires n'ont pas donné lieu à la reconnaissance d'actifs d'impôts différés.

<i>Chiffres en k€</i>	31/03/2013	31/03/2012
Indemnités de départ en retraite	-	39
Actifs financiers disponibles à la vente	28 267	26 945
Autres différences temporelles	28 570	29 558
PASSIFS D'IMPÔTS DIFFÉRÉS À LA CLÔTURE	56 837	56 542

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés si, et seulement si, il existe un droit de compensation juridiquement exécutoire et que le solde est lié à l'impôt sur le résultat prélevé par la même autorité fiscale sur la même entité imposable. Il doit également exister une volonté et une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Les charges/(produits) d'impôts différés figurant au compte de résultat comprennent les différences temporelles suivantes :

<i>Chiffres en k€</i>	31/03/2013	31/03/2012
Amortissements dérogatoires	(1 374)	(67)
Indemnités de départ en retraite	3 091	3 207
Dépréciation de créances	(653)	289
Variations de déficits reportables	(912)	(378)
Variation de provisions pour impôts différés	(2 196)	3 694
Actifs financiers disponibles à la vente	(2 124)	(214)
Autres différences temporelles	(253)	387
CHARGE D'IMPÔTS DIFFÉRÉS FIGURANT AU COMPTE DE RÉSULTAT	(4 421)	6 918

VI. Notes sur le compte de résultat consolidé

NOTE 19. Marge d'intérêts

Intérêts et produits assimilés

<i>Chiffres en k€</i>	31/03/2013	31/03/2012
Produits d'intérêts sur opérations avec les établissements de crédit	12 609	23 485
Produits d'intérêts sur opérations avec la clientèle	64 162	75 779
Produits d'intérêts sur instruments financiers disponibles à la vente	14 676	24 530
Produits d'intérêts sur dérivés	30 085	23 860
Produits d'intérêts sur autres actifs financiers	1 431	1 581
TOTAL	122 963	149 235

Au 31 mars 2013, les produits d'intérêts comprennent 8,3 millions d'euros d'intérêts courus relatifs à des actifs dépréciés contre 7,9 millions d'euros lors de l'exercice précédent.

Intérêts et charges assimilées

<i>Chiffres en k€</i>	31/03/2013	31/03/2012
Charges d'intérêts sur opérations avec les établissements de crédit	(5 988)	(7 868)
Charges d'intérêts sur opérations avec la clientèle	(47 410)	(54 788)
Charges d'intérêts sur dettes représentées par un titre	(73)	(7 195)
Charges d'intérêts sur dettes subordonnées et convertibles	(320)	(235)
Charges d'intérêts sur dérivés de couverture	(17 733)	(21 151)
Autres charges d'intérêts	(2 796)	(3 397)
TOTAL	(74 320)	(94 634)

NOTE 20. Produits nets de commissions

Produits de commissions

<i>Chiffres en k€</i>	31/03/2013	31/03/2012
Produits de commissions sur prestations de conseil et de services	756 158	719 126
Produits de commissions sur gestion d'actifs et activité de portefeuille	280 093	284 312
Produits de commissions sur opérations de crédit	4 280	2 384
Autres produits de commissions	17 652	19 629
TOTAL	1 058 183	1 025 451

Charges de commissions

<i>Chiffres en k€</i>	31/03/2013	31/03/2012
Charges de commissions sur prestations de conseil et de services	(8 437)	(10 356)
Charges de commissions sur gestion d'actifs et activité de portefeuille	(26 425)	(33 739)
Charges de commissions sur opérations de crédit	(53)	(222)
Autres charges de commissions	(4 624)	(3 667)
TOTAL	(39 539)	(47 984)

NOTE 21. Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat

<i>Chiffres en k€</i>	31/03/2013	31/03/2012
Résultat net sur instruments de taux d'intérêts et dérivés liés - transaction	1 109	1 061
Résultat net sur instruments de capitaux propres et dérivés liés - transaction	493	(269)
Résultat net sur opérations de change	24 527	28 981
Résultat net sur autres opérations de transaction	1 826	1 891
Gains ou pertes nets sur instruments financiers non couverts à la juste valeur par résultat	7 106	3 005
Résultat net sur instruments financiers de couverture	89	(260)
TOTAL	35 150	34 409

Le résultat net sur instruments de taux d'intérêt et dérivés liés comprend un gain de 1,7 million d'euros au 31 mars 2013 à comparer à un gain de 2,2 millions d'euros au 31 mars 2012, se rapportant aux variations de juste valeur sur l'exercice des dérivés de crédit incorporés aux CDOs (Collateralised debt obligations) détenus dans le portefeuille d'actifs financiers disponibles à la vente. Les CDOs sont des titres à revenus fixes considérés comme des instruments hybrides se décomposant en un contrat hôte, la partie dette de l'instrument et un dérivé incorporé qui prend la forme d'un dérivé de crédit et dont les variations de juste valeur sont enregistrées au compte de résultat.

Outre les résultats relatifs aux dérivés incorporés, les gains ou pertes sur instruments financiers à la juste valeur par résultat enregistrent la variation de juste valeur (hors intérêts courus) d'instruments financiers soit détenus dans le cadre d'une activité de portefeuille de transaction, soit désignés comme évalués à la juste valeur par résultat sur option. Ils comprennent également les gains et pertes nés des opérations de couverture, les gains ou pertes de change ainsi que les gains ou pertes issus de l'inefficacité des instruments de couverture.

<i>Chiffres en k€</i>	31/03/2013	31/03/2012
Variation de juste valeur des instruments de couverture	2 243	19 787
Variation de juste valeur des instruments couverts	(2 157)	(20 047)

NOTE 22. Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente

<i>Chiffres en k€</i>	31/03/2013	31/03/2012
Résultat net sur cessions de titres détenus à long terme	1 910	34 683
Pertes de valeur sur titres détenus à long terme	(1 471)	(6 474)
Résultat net sur cessions d'autres actifs financiers disponibles à la vente	35 351	24 037
Pertes de valeur des autres actifs financiers disponibles à la vente	(11 880)	(2 551)
Dividendes sur actifs financiers disponibles à la vente	10 807	10 477
TOTAL	34 717	60 172

Comme indiqué en note 27, le dividende sur actifs financiers disponibles à la vente relatif à la Banque Privée Edmond de Rothschild est désormais inclus dans les gains ou pertes nets sur autres actifs. Le montant relatif au dividende 2011/2012 a également été reclassé.

NOTE 23. Produits et charges des autres activités**Produits des autres activités**

<i>Chiffres en k€</i>	31/03/2013	31/03/2012
Produits sur opérations de location simple	11 249	11 418
Autres produits	4 008	2 859
TOTAL	15 257	14 277

Charges des autres activités

<i>Chiffres en k€</i>	31/03/2013	31/03/2012
Charges sur opérations de location simple	(5 145)	(5 481)
Autres charges	(183)	(465)
TOTAL	(5 328)	(5 946)

NOTE 24. Charges générales d'exploitation

<i>Chiffres en k€</i>	31/03/2013	31/03/2012
Charges de personnel	(696 139)	(686 434)
Autres charges administratives	(218 964)	(228 529)
TOTAL	(915 103)	(914 963)

NOTE 25. Dotations aux amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles

<i>Chiffres en k€</i>	31/03/2013	31/03/2012
Dotations aux amortissements		
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	(9 409)	(7 844)
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	(26 199)	(19 594)
Dépréciations		
Dotations et reprises de dépréciations sur immobilisations incorporelles	-	(1)
Dotations et reprises de dépréciations sur immobilisations corporelles	-	(285)
TOTAL	(35 608)	(27 724)

NOTE 26. Coût du risque

Chiffres en k€	Dépréciations	Reprises de dépréciations	Créances irrécouvrables	Recouvrement de créances	31/03/2013	31/03/2012
Prêts et créances	(24 650)	22 259	(10 038)	1 673	(10 756)	(14 135)
Titres à revenu fixe	(8 664)	5 709	(3 805)	303	(6 457)	(5 910)
Autres	(13 263)	7 160	(8 111)	-	(14 214)	(6 193)
TOTAL	(46 577)	35 128	(21 954)	1 976	(31 427)	(26 238)

NOTE 27. Gains ou pertes nets sur autres actifs

Chiffres en k€	31/03/2013	31/03/2012
Dépréciation de participations à long terme	(46 208)	-
Dividendes de participations à long terme	5 535	4 875
Plus et moins-values sur cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(84)	102
Résultat de cession de titres consolidés	50	784
TOTAL	(40 707)	5 761

Les gains ou pertes nets sur autres actifs comprennent une perte de valeur de 46,2 millions d'euros sur des titres de participation à long terme de 8,4% du capital dans la Banque Privée Edmond de Rothschild S.A. (BPER). BPER, implantée à Genève, est cotée sur le marché actions suisse SIX et opère dans le secteur de la banque privée et de la gestion d'actifs.

Cette prise de participation, qui remonte aux années 1970, représente un investissement à long terme du Groupe. En novembre 2007, le groupe Paris Orléans a classé cet investissement dans les comptes consolidés parmi les actifs financiers disponibles à la vente, suite à l'acquisition d'une participation ne donnant pas le contrôle dans le groupe Rothschilds Continuation Holdings (holding qui détient cet investissement via une filiale).

Depuis 2007, conformément aux normes IFRS, cette participation a toujours été évaluée à sa juste valeur, fondée sur son prix de cotation. Ses variations de valeur étaient enregistrées en capitaux propres, dans les écarts d'évaluation sur actifs financiers disponibles à la vente. En novembre 2007, son prix de cotation était bien plus élevé qu'au 31 mars 2013. Cette baisse de valeur reflète depuis 2008 les difficultés, à la fois du contexte économique en général et celles du secteur bancaire en particulier. Plus récemment, la valorisation a été affectée par la

mauvaise conjoncture qui pèse sur les activités suisses de banque privée et de gestion d'actifs.

Bien que la valeur boursière de BPER soit au 31 mars 2013 largement supérieure à son prix de revient historique dans les livres du groupe Rothschild Holding AG, c'est sa baisse de valeur depuis 2007 qui est à prendre en considération pour juger de la nécessité d'une dépréciation de la participation. Compte tenu des obligations actuelles des normes IFRS (qui n'ont pas donné lieu à l'adoption en France de la future norme IFRS 9, qui aménage la possibilité de classer ce type de dépréciation en OCI) et des règles et méthodes comptables du Groupe, les dirigeants ont décidé d'enregistrer une dépréciation de la participation dans BPER.

Enfin, il convient de noter que cette dépréciation n'a pas d'incidence sur l'actif net du groupe. En effet, la seule conséquence de cette dépréciation au bilan est le transfert des pertes latentes des réserves consolidées vers le compte de résultat (la valeur nette comptable demeurant, avant ou après dépréciation, la valeur boursière). En l'absence de transaction, ce mouvement comptable n'a aucune incidence sur les flux de trésorerie du Groupe.

NOTE 28. Impôt sur les bénéfices

Chiffres en k€	31/03/2013	31/03/2012
Impôts courants	44 454	25 086
Impôts différés	(4 421)	6 918
TOTAL	40 033	32 004

La charge nette d'impôt sur les bénéfices se décompose en une charge d'impôts courants et en une charge d'impôts différés.

Impôts courants

<i>Chiffres en k€</i>	31/03/2013	31/03/2012
Charge d'impôts de la période	39 558	24 520
Ajustements sur impôts de l'année précédente	60	(933)
Déficits fiscaux reportables	-	22
Retenues à la source irrécouvrables	3 772	705
Autres	1 064	772
TOTAL	44 454	25 086

Impôts différés

<i>Chiffres en k€</i>	31/03/2013	31/03/2012
Différences temporelles	(3 248)	4 285
Changement de taux d'imposition	1 982	2 845
Ajustements sur impôts de l'année précédente	(3 015)	(2 310)
Autres	(140)	2 098
TOTAL	(4 421)	6 918

Les différences temporelles comprennent, au 31 mars 2013, un montant de produit d'impôts différés de 3,6 millions d'euros relatif à la dépréciation de 46,2 millions d'euros comptabilisée sur la Banque Privée Edmond de Rothschild (note 27). Un montant symétrique a affecté les capitaux propres.

Rationalisation de la charge d'impôt

<i>Chiffres en k€</i>	Base	IS au taux de 33⅓%
Résultat net consolidé	90 359	
Retraitements		
Résultat des sociétés mises en équivalence	(6 154)	
Impôt sur les bénéfices	40 033	
Résultat des sociétés intégrées avant impôt	124 238	41 413
Retraitements de consolidation (impôts différés, ajustements de juste valeur, reprises et dotations aux dépréciations, autres)		(7 028)
Effet de l'utilisation des reports déficitaires		5 593
Différences de taux (Contribution Sociale sur les Bénéfices, plus-values à long terme, S.C.R., taux d'imposition étrangers)		(9 971)
Différences permanentes		9 357
Différences temporelles et autres		669
Impôt sur les sociétés consolidées		40 033
Taux d'imposition réel		
Résultat net part du Groupe	47 423	
Résultat net part des Participations ne donnant pas le contrôle	42 936	
Impôt sur les bénéfices	40 033	
RÉSULTAT AVANT IMPÔT	130 392	
Taux d'imposition réel	30,70 %	

Au cours de l'exercice 2011/2012, le taux d'imposition réel du Groupe était de 18,44%. Il convient de noter que le taux d'imposition 2012/2013 aurait été de 25% sans la dépréciation sur BPER. L'augmentation du taux d'imposition réel est due en priorité à cette dépréciation; elle est également due à un fléchissement, cette année, des plus-values non imposables, à la nouvelle taxe française de 3% sur les dividendes et à l'alourdissement des impôts en France à la suite de la réorganisation du Groupe.

NOTE 29. Engagements donnés et reçus

Engagements donnés

<i>Chiffres en k€</i>	31/03/2013	31/03/2012
Engagements de financement	53 063	117 337
Engagements en faveur d'établissements de crédit	-	-
Engagements en faveur de la clientèle	53 063	117 337
Engagements de garantie	91 539	82 050
Engagements d'ordre d'établissements de crédit	13 444	28 390
Engagements d'ordre de la clientèle	78 095	53 660
Autres engagements donnés	240 226	349 001
Engagements de souscrire des titres	94 390	143 943
Autres engagements donnés	145 836	205 058

Engagements reçus

<i>Chiffres en k€</i>	31/03/2013	31/03/2012
Engagements de financement	11	14 584
Engagements reçus d'établissements de crédit	11	14 584
Engagements reçus de la clientèle	-	-
Engagements de garantie	37 231	57 581
Engagements reçus d'établissements de crédit	-	-
Engagements reçus de la clientèle	37 231	57 581
Autres engagements reçus	7 400	9 300
Autres engagements reçus	7 400	9 300

Le Groupe a mis en place dans certaines entités un système de rémunérations différées. Au 31 mars 2013, les autres engagements donnés comprennent à ce titre 55,4 millions d'euros (pour 53,7 millions d'euros au 31 mars 2012) d'engagements donnés aux salariés sur des rémunérations différées qui leur seront réglées sous réserve de leur présence effective dans le Groupe à chaque date anniversaire.

Engagements de location-financement

<i>Chiffres en k€</i>	31/03/2013		31/03/2012	
	Terrains et constructions	Autres	Terrains et constructions	Autres
Moins d'1 an	34 532	349	30 473	362
Entre 1 et 5 ans	94 685	533	94 611	659
Plus de 5 ans	77 657	-	32 024	34
TOTAL	206 874	882	157 108	1 055

NOTE 30. Réorganisation du Groupe

Le Groupe a annoncé sa réorganisation le 4 avril 2012. Cette réorganisation visait la simplification de la structure du Groupe et à l'optimisation de sa gestion quant aux prises de décisions.

La conséquence principale de cette réorganisation au niveau du Groupe a été l'acquisition de parts, anciennement détenues par des tiers, de filiales (Rothschild & Cie Banque (RCB), Financière Rabelais et Rothschilds Continuation Holdings (RCH) de Paris Orléans, en contrepartie de la création de 38 387 442 actions nouvelles Paris Orléans.

Cette réorganisation, approuvée en Assemblée générale extraordinaire le 8 juin 2012, augmente les pourcentages d'intérêt dans les filiales du Groupe, passant de 50,27% à 97,28% pour RCH, de 22,61% à 98,73% pour RCB, et de 97,19% à 99,99% pour Paris Orléans et ses filiales directes.

Au 31 mars 2013, le capital social de la société Paris Orléans comptait 70 903 029 actions d'une valeur nominale de 2 euros chacune. À la clôture de l'exercice, les détentions d'actions par des sociétés du Groupe sur des sociétés consolidées ou dans Paris Orléans ont entraîné la société consolidante à retenir un pourcentage d'intérêt sur elle-même de 99,93%.

À la clôture de l'exercice, les détentions de Paris Orléans ou d'autres sociétés du Groupe entre elles étaient les suivantes :

- détention de 2,57 % de RCH par ESOP (ESOP Services AG);
- détention de 8,95 % de Rothschild Concordia AG (RCAG) par Rothschild Holding AG (RHAG);
- détention de 2,54 % de Paris Orléans par NM Rothschild & Sons Limited (NMR);

- enfin la détention de 0,98 % de Paris Orléans sur elle-même notamment au travers de 26 854 titres affectés à la mise en œuvre d'un contrat de liquidité (voir note 32).

Le changement de pourcentage d'intérêts qui a suivi la réorganisation du Groupe n'a changé, en aucune manière, la méthode de consolidation de ces filiales qui étaient avant l'opération consolidées par intégration globale, faisant ressortir la part des participations ne donnant pas le contrôle dans les capitaux propres.

NOTE 31. Résultat par action

Le Groupe présente ci-dessous le résultat par action selon deux analyses : la première se rapportant aux résultats statutaires et la seconde mettant en évidence différents retraitements du résultat consolidé.

Période 2012/2013	Résultat consolidé statutaire	Retraitements pro forma comme si la structure de l'actionnariat du 31 mars 2013 avait été appliquée à l'ouverture de l'exercice	Neutralisation de la dépréciation BPER	Résultat consolidé après retraitements
<i>Chiffres en m€</i>				
Résultat net consolidé - part du Groupe	47,4	(16,2)	30,6	61,9
Participations ne donnant pas le contrôle	42,9	16,2	11,9	71,1
Résultat net consolidé	90,4	-	42,6	132,9
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	61 108			68 410
Résultat par action	0,78 €			0,90 €

Période 2011/2012	Résultat consolidé statutaire	Retraitements pro forma comme si la structure de l'actionnariat du 31 mars 2013 avait été appliquée à l'ouverture de l'exercice	Neutralisation de la dépréciation BPER	Résultat consolidé après retraitements
<i>Chiffres en m€</i>				
Résultat net consolidé - part du Groupe	37,2	16,2	-	53,4
Participations ne donnant pas le contrôle	104,3	(16,2)	-	88,1
Résultat net consolidé	141,5	-	-	141,5
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	29 914			68 410
Résultat par action	1,24 €			0,78 €

Résultat par action

Le résultat par action est calculé en divisant le Résultat net consolidé part du groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour la période. Étant donné l'absence de produits pouvant avoir à terme un effet dilutif sur le capital de Paris Orléans (bons de souscription, etc.), le résultat par action dilué est le même que le résultat par action. Après élimination des titres d'auto-contrôle, le nombre moyen pondéré d'actions en circulation durant l'exercice s'est élevé à 61 108 157 (contre 29 913 953 pour 2011/2012).

Le résultat net par action de l'exercice clos le 31 mars 2013 s'élève à 0,78 euro contre 1,24 euro au titre de l'exercice précédent. En l'absence de résultat sur les activités cédées ou abandonnées, le résultat par action des seules activités poursuivies est le même que le résultat par action.

Résultat consolidé après retraitement

Le résultat consolidé après retraitements par action de l'exercice clos le 31 mars 2013 s'élève à 0,90 euro contre 0,78 euro au titre de l'exercice précédent. La différence entre ces résultats par action tient dans l'application de deux retraitements. Premièrement, le partage du Résultat consolidé entre la part du Groupe et les Participations ne donnant pas le contrôle est recalculé dans l'hypothèse où la réorganisation, indiquée en note 30, eut produit ses effets à compter du 1^{er} avril 2011. Si tel avait été le cas, la part du Groupe du résultat net sur cette base pro forma aurait été de 31,2 millions d'euros pour 2012/2013 contre 47,4 millions d'euros comme indiqué dans le Compte de résultat consolidé. D'autre part, il convient de souligner que le nombre d'actions utilisé dans le calcul du résultat après retraitement par action est le même que celui ayant servi pour le calcul du résultat statutaire par action. Deuxièmement, la dépréciation sur la participation à long terme dans la banque privée Edmond de Rothschild a été neutralisée pour la période 2012/2013 (cette dépréciation est décrite en détail en note 27).

NOTE 32. Contrat de liquidité

En 2008, Paris Orléans a contracté avec Rothschild & Cie Banque un contrat de liquidité afin de favoriser la liquidité des transactions et d'éviter les décalages de cours non justifiés sur le marché des actions de Paris Orléans.

Lors de la mise en place de ce contrat, 150 000 actions Paris Orléans ont été mises à disposition. Au 31 mars 2013, le montant de la trésorerie mise à disposition s'élevait à 3,9 millions d'euros et le nombre de titres Paris Orléans était de 26 854.

NOTE 33. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Pour l'établissement du tableau des flux de trésorerie, le poste Trésorerie et équivalents de trésorerie se détaille de la manière suivante :

<i>Chiffres en k€</i>	31/03/2013	31/03/2012
Caisse, banques centrales, CCP (actifs)	3 739 675	2 812 774
Comptes (actifs) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	619 089	656 613
Équivalents de trésorerie (OPCVM)	56 492	98 022
Caisse, banques centrales, CCP et comptes, prêts, emprunts auprès des établissements de crédit (passifs)	(92 446)	(77 128)
TOTAL	4 322 810	3 490 281

Les équivalents de trésorerie sont classés au niveau I dans l'échelle de qualification du niveau de juste valeur des instruments financiers, c'est-à-dire qu'il s'agit d'instruments cotés sur des marchés actifs dont les prix ne sont pas ajustés.

NOTE 34. Parties liées

Les transactions réalisées durant l'exercice et les encours existants en fin de période entre les sociétés du Groupe consolidées par intégration globale sont totalement éliminées en consolidation. Les transactions faites avec les sociétés consolidées par mise en équivalence sont présentées séparément dans le tableau suivant.

Les principaux dirigeants de l'entité sont les personnes physiques qui ont l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction des activités du Groupe Paris Orléans. Il s'agit des trois mandataires sociaux de PO Gestion.

Les autres parties liées sont les membres des organes de contrôle de Paris Orléans, notamment les administrateurs de Paris Orléans, les personnes ayant une activité de contrôle dans la société mère de Paris Orléans tels que les administrateurs de Rothschild Concordia SAS, les sociétés qui sont contrôlées par les principaux dirigeants ou toute personne ayant directement ou indirectement la responsabilité, la direction ou le contrôle des activités de Paris Orléans. Elles comprennent également les membres proches de la famille de toute personne qui contrôle, exerce un contrôle conjoint ou une influence notable sur Paris Orléans et de toute personne appartenant à la catégorie des Membres des organes de direction ou de contrôle de Paris Orléans.

Chiffres en k€	31/03/2013			31/03/2012		
	Entreprises mises en équivalence	Principaux dirigeants de l'entité	Autres parties liées	Entreprises mises en équivalence	Principaux dirigeants de l'entité	Autres parties liées
Actifs						
Prêts et avances sur les établissements de crédit	-	-	-	-	-	-
Prêts et avances sur la clientèle	89	119	18 452	-	29 731	35
Actifs divers	244	-	7 412	-	-	19 201
TOTAL	333	119	25 864	-	29 731	19 236
Passifs						
Dettes envers les établissements de crédit	-	-	-	-	-	-
Dettes envers la clientèle	5 123	4 692	180 954	8 127	9 991	171 692
Dettes représentées par un titre	-	-	-	-	-	-
Passifs divers	646	-	135	995	-	132
TOTAL	5 769	4 692	181 089	9 122	9 991	171 824
Engagements de financement et de garantie						
Engagements de financement donnés	-	2 908	2 981	-	-	-
Engagements de garantie donnés	-	-	-	-	6 774	-
Engagements de financement reçus	-	-	-	-	-	-
Engagements de garantie reçus	-	-	-	-	-	-
TOTAL	-	2 908	2 981	-	6 774	-
Éléments de résultat relatifs aux opérations réalisées avec les parties liées						
Intérêts reçus	-	-	189	-	-	-
Intérêts versés	-	(8)	(3 242)	-	-	(1 788)
Commissions reçues	622	-	-	-	-	-
Commissions versées	(3 349)	-	(162)	(2 190)	-	-
Autres produits	225	-	629	1 109	-	657
TOTAL	(2 502)	(8)	(2 586)	(1 081)	-	(1 131)
Autres charges	(703)	-	71	(444)	-	(16)
TOTAL	(703)	-	71	(444)	-	(16)

NOTE 35. Honoraires des Commissaires aux comptes

	Cailliau Dedouit et Associés				KPMG Audit			
	2012/2013		2011/2012		2012/2013		2011/2012	
	Chiffres en k€	%	Chiffres en k€	%	Chiffres en k€	%	Chiffres en k€	%
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Paris Orléans (société mère)	167	42 %	171	45 %	167	5 %	171	5 %
Filiales intégrées globalement	217	55 %	209	55 %	2 522	75 %	2 638	81 %
Sous-total	384	97 %	380	100 %	2 689	80 %	2 809	86 %
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux comptes								
Paris Orléans (société mère)	-	-	-	-	61	2 %	3	-
Filiales intégrées globalement	13	3 %	-	-	12	-	-	-
Sous-total	13	3 %	-	-	73	2 %	3	-
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridique, fiscal, social	-	-	-	-	460	14 %	267	8 %
Autres	-	-	-	-	139	4 %	182	6 %
Sous-total	-	-	-	-	599	18 %	449	14 %
TOTAL	397	100 %	380	100 %	3 361	100 %	3 261	100 %

NOTE 36. Rémunérations des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants du Groupe, tels que définis à la note 34, ont perçu au cours de l'exercice 2012/2013 les rémunérations suivantes :

<i>Chiffres en k€</i>	
Rémunérations fixes	41,7
Rémunérations variables	-
Jetons de présence	100,0
Avantages en nature	11,7
TOTAL DES AVANTAGES À COURT TERME	153,4

Aucun autre avantage à long terme n'a été consenti aux membres des organes de Direction sur la période. Au titre de l'exercice 2012/2013, les dirigeants n'ont bénéficié d'aucun paiement en actions et aucune indemnité de départ n'a été réglée pour résiliation de contrat de travail.

NOTE 37. Avantages au personnel

Régimes postérieurs à l'emploi à prestations définies et autres avantages à long terme

Le Groupe cotise auprès de différents organismes de retraite pour les directeurs et les employés des filiales opérationnelles. Les plus significatifs sont décrits ci-dessous.

Le NMR Pension Fund (NMRP) est géré par NM Rothschild & Sons Limited (NMR) au profit des salariés de certaines entreprises du groupe Rothschild situées au Royaume-Uni. Le fonds comprend un dispositif de retraites à prestations définies qui a été fermé aux nouveaux entrants en avril 2003, et un dispositif à cotisations définies en avril 2003.

Après la date de clôture, NMR et certaines filiales du groupe NMR ont conclu un trust au profit de NMRP. Ce trust garantit la rentabilité du fonds de pension sur certains actifs du groupe NMR et fait en sorte que NMRP puisse se voir offrir jusqu'à 50 millions de livres sterling de garantie pour le cas où certains seuils financiers spécifiques ne seraient pas respectés. Ces seuils financiers étant liés aux fondements de la pérennité du groupe NMR, leur probabilité de déclenchement est donc considérée comme extrêmement faible. Sur toute la durée du contrat, le groupe NMR conservera le contrôle des actifs et celui-ci ne donnera lieu à aucun changement de traitement comptable dans les états financiers, les revenus continuant à être comptabilisés au compte de résultat du Groupe. Le contrat de trust prendra fin le 30 septembre 2016.

Le NMR Overseas Pension Fund (NMROP) est un organisme de prestations définies géré au profit des salariés d'un certain nombre d'entreprises du groupe Rothschild situées hors du Royaume-Uni. Ce fonds comprend également un dispositif de

retraites à prestations définies, fermé aux nouveaux entrants en avril 2003 et un dispositif à cotisations définies qui a été ouvert à la même date.

Les dernières évaluations actuarielles des fonds NMRP et NMROP ont été effectuées respectivement au 31 mars 2010 et au 31 mars 2012 et ont été mises à jour au 31 mars 2013 par des actuaires indépendants. Comme le requiert la norme IAS 19, le montant des engagements au titre des pensions de retraite et du coût des services a été déterminé en utilisant la méthode des unités de crédit projetées.

Rothschild North America Inc. maintient un plan de retraite non financé et d'autres accords de retraite qui constituent les engagements de retraite relatifs aux employés concernés (RNAP). Ni le plan, ni les accords de retraite ne fournissent des couvertures maladie ou autres avantages aux employés ou aux retraités.

Rothschild Bank AG, Zurich (RBZ), gère un organisme de retraite au profit de certains employés du groupe Rothschild en Suisse (RBZP). Cet organisme a été créé sur la base de la méthode suisse de cotisations définies mais ne remplit pas tous les critères d'un plan à cotisations définies tel que le définit la norme IAS 19. Les employés actuels et les retraités (anciens employés ou leurs ayants droit) reçoivent des pensions déterminées statutairement lorsqu'ils quittent la société, qu'ils partent à la retraite ou en cas de décès ou d'invalidité. Ces pensions sont financées par des cotisations de l'employeur et de l'employé fixées statutairement.

Certaines entreprises du Groupe ont des engagements non financés en rapport avec des retraites et autres prestations vis-à-vis des anciens salariés.

Les principales hypothèses retenues pour l'actualisation à la date d'arrêt sont les suivantes :

	31/03/2013			31/03/2012		
	NMRP & NMROP	RBZP	RNAP	NMRP & NMROP	RBZP	RNAP
Taux d'actualisation	4,5 %	1,7 %	1,9 %	4,8 %	2,4 %	2,5 %
Indice des prix de détail	3,4 %	n/a	n/a	3,3 %	n/a	n/a
Inflation des prix à la consommation	2,4 %	n/a	n/a	2,3 %	n/a	n/a
Produits attendus des placements	5,7 %	2,8 %	n/a	6,4 %	3,3 %	n/a
Taux de croissance attendu des salaires	4,4 %	1,0 %	n/a	4,3 %	1,0 %	n/a
Taux de croissance attendu des retraites :	n/a	0,0 %	n/a	n/a	0,0 %	n/a
<i>Cappé à 5,0 %</i>	3,3 %	n/a	n/a	3,2 %	n/a	n/a
<i>Cappé à 2,5 %</i>	2,2 %	n/a	n/a	2,2 %	n/a	n/a
Espérance de vie des hommes retraités âgés de 60 ans	27,9	23,9	23,5	27,8	23,8	23,5
Espérance de vie des femmes retraitées âgées de 60 ans	28,5	26,5	25,7	28,5	26,4	25,7
Espérance de vie des hommes retraités âgés de 60 ans dans 20 ans	29,5	26,2	n/a	29,4	26,1	n/a
Espérance de vie des femmes retraitées âgées de 60 ans dans 20 ans	29,3	28,6	n/a	29,3	28,5	n/a

Les comptes

Comptes consolidés

Montants comptabilisés au bilan au 31 mars 2013

Chiffres en k€	NMRP & NMROP	RBZP	RNAP	Autres	31/03/2013
Valeur actualisée des obligations financées	819 960	181 984	-	-	1 001 944
Valeur de marché des actifs des régimes	(703 084)	(181 517)	-	-	(884 601)
Sous-total	116 876	467	-	-	117 343
Valeur actualisée des obligations non financées	-	-	36 758	9 812	46 570
TOTAL (comptabilisé)	116 876	467	36 758	9 812	163 913
Actifs des régimes non comptabilisés	-	6 086	-	-	6 086
TOTAL (comptabilisé et non comptabilisé)	116 876	6 553	36 758	9 812	169 999
PASSIF TOTAL AU BILAN	116 876	6 553	36 758	9 812	169 999
ACTIF TOTAL AU BILAN	-	-	-	-	-

Montants comptabilisés au bilan au 31 mars 2012

Chiffres en k€	NMRP & NMROP	RBZP	RNAP	Autres	31/03/2012
Valeur actualisée des obligations financées	753 366	174 607	-	-	927 973
Valeur de marché des actifs des régimes	(634 419)	(172 104)	-	-	(806 523)
Sous-total	118 947	2 503	-	-	121 450
Valeur actualisée des obligations non financées	-	-	35 051	9 368	44 419
TOTAL (comptabilisé)	118 947	2 503	35 051	9 368	165 869
Actifs des régimes non comptabilisés	-	5 283	-	-	5 283
TOTAL (comptabilisé et non comptabilisé)	118 947	7 786	35 051	9 368	171 152
PASSIF TOTAL AU BILAN	118 947	7 786	35 051	9 368	171 152
ACTIF TOTAL AU BILAN	-	-	-	-	-

Les variations des actifs des régimes non comptabilisés sont enregistrées en report à nouveau.

Variations des engagements de retraite sur l'exercice

Chiffres en k€	31/03/2013	31/03/2012
À L'OUVERTURE	972 392	830 025
Coût des services rendus (net des cotisations versées par les autres participants du plan)	13 912	12 534
Coût des intérêts	41 611	41 118
Pertes / (Gains) actuariels	71 407	68 175
Prestations versées aux bénéficiaires	(41 326)	(37 023)
Coûts des services passés	(1 850)	818
Réductions ou liquidations de régime	-	(211)
Variation de conversion et autres mouvements	(7 632)	56 956
À LA CLÔTURE	1 048 514	972 392

Variations des actifs du plan de régime de retraite sur l'exercice

Chiffres en k€	31/03/2013	31/03/2012
À L'OUVERTURE	806 523	731 119
Produits attendus sur les actifs des régimes de retraite	40 433	42 293
Pertes / (Gains) actuariels	51 047	(13 910)
Cotisations du Groupe	37 759	32 503
Prestations versées aux bénéficiaires	(40 791)	(34 601)
Variation de conversion et autres mouvements	(10 370)	49 119
À LA CLÔTURE	884 601	806 523

Au 31 mars 2013, les principales catégories d'actifs des régimes de retraite présentés en pourcentage de la totalité des actifs du plan sont les suivants :

En %	31/03/2013			31/03/2012		
	NMRP	NMROP	RBZP	NMRP	NMROP	RBZP
Actions	36 %	43 %	23 %	34 %	49 %	20 %
Obligations	15 %	15 %	47 %	15 %	14 %	45 %
Liquidités	19 %	21 %	4 %	23 %	24 %	13 %
Hedge funds et private equity	26 %	17 %	22 %	28 %	13 %	20 %
Immobilier et autres	4 %	4 %	4 %	-	-	3 %

Sur l'exercice, les actifs des régimes de retraite se sont appréciés de 91,5 millions d'euros (contre un gain de 28,4 millions d'euros en 2012). On obtient le taux de rentabilité attendu à partir de la moyenne pondérée des taux de rentabilité à long terme attendus sur les classes d'actifs des fonds à horizon long-terme, après déduction des frais de gestion encourus.

Montants comptabilisés au compte de résultat relatifs aux régimes postérieurs à l'emploi à prestations définies

Chiffres en k€	31/03/2013	31/03/2012
Coût des services rendus (net des cotisations versées par les autres participants)	13 912	12 534
Coût des intérêts	41 611	41 118
Produits attendus sur les actifs des régimes de retraite	(40 433)	(42 293)
Coûts des services passés	(1 852)	818
(Gains) / pertes sur les réductions ou liquidations de régime	-	(211)
TOTAL (INCLUS DANS LES FRAIS DE PERSONNEL)	13 238	11 966

Les ajustements observés relatifs aux actifs et passifs des régimes de retraite sont les suivants :

Chiffres en k€	31/03/2013	31/03/2012
Différence entre les produits sur actifs réels et attendus	51 047	(13 910)
Gains/(pertes) observés sur le passif	441	(6 152)

Montants enregistrés dans l'état du résultat global

Chiffres en k€	31/03/2013	31/03/2012
Gains / (pertes) actuariels comptabilisés dans le compte de résultat de l'exercice	(20 360)	(82 085)
Pertes actuarielles cumulées comptabilisées dans l'état du résultat global	(194 762)	(174 402)

Régimes à cotisations définies du Groupe

Le coût de ces avantages a été enregistré au compte de résultat durant l'exercice pour les valeurs suivantes :

Chiffres en k€	31/03/2013	31/03/2012
Charges de retraites - régimes à cotisations définies	15 670	15 711
À LA CLÔTURE	15 670	15 711

NOTE 38. Informations sectorielles

Comme indiqué dans la section III se rapportant aux règles et méthodes comptables et plus précisément à la partie A relative aux méthodes de consolidation, les informations sectorielles ont été modifiées afin de mieux rendre compte de l'activité du Groupe. Les données comparatives 2011/2012 ont été retraitées en conséquence.

L'information sectorielle est établie à partir de données non IFRS, utilisées pour suivre les performances des lignes de métier. Ces données sont ensuite retraitées pour se conformer aux règles et méthodes comptables des états financiers consolidés.

Les retraitements, décrits dans la colonne - Retraitements statutaires -, comprennent principalement le préciput versé aux associés-gérants français considérés comme des participations ne donnant pas le contrôle, la comptabilisation de bonus différés au-delà de leur période d'acquisition et les avantages au personnel concernant les régimes de retraite en application d'IAS 19.

Répartition par métier

Chiffres en k€	Conseil financier	Gestion d'actifs (1)	Autre (2)	Total avant retraitements statutaires	Retraitements statutaires	31/03/2013
Produit net bancaire	740 680	350 256	56 284	1 147 220	(137)	1 147 083
Charges générales d'exploitation	(644 865)	(294 701)	(81 897)	(1 021 463)	70 752	(950 711)
Coût du risque	-	21	(12 288)	(12 267)	(19 160)	(31 427)
Résultat d'exploitation	95 815	55 576	(37 901)	113 490	51 455	164 945
Résultat des sociétés mises en équivalence						6 154
Gains ou pertes nettes sur autres actifs						(40 707)
RÉSULTAT CONSOLIDÉ AVANT IMPÔT						130 392

(1) La Gestion d'actifs comprend la Banque privée et la Gestion d'actifs ainsi que le Capital investissement et dette privée.

(2) Autre comprend le coût des fonctions centrales, les activités traditionnelles, y compris les Financements Spécialisés, et autres.

Chiffres en k€	Conseil financier	Gestion d'actifs (1)	Autre (2)	Total avant retraitements statutaires	Retraitements statutaires	31/03/2012
Produit net bancaire	710 980	354 897	69 025	1 134 902	78	1 134 980
Charges générales d'exploitation	(640 562)	(263 619)	(104 363)	(1 008 544)	65 857	(942 687)
Coût du risque	-	(2 229)	(12 603)	(14 832)	(11 406)	(26 238)
Résultat d'exploitation	70 418	89 049	(47 941)	111 526	54 529	166 055
Résultat des sociétés mises en équivalence						1 706
Gains ou pertes nettes sur autres actifs						5 761
RÉSULTAT CONSOLIDÉ AVANT IMPÔT						173 522

(1) La Gestion d'actifs comprend la Banque privée et la Gestion d'actifs ainsi que le Capital investissement et dette privée.

(2) Autre comprend le coût des fonctions centrales, les activités traditionnelles, y compris les Financements Spécialisés, et autres.

Produit net bancaire par zone géographique

Chiffres en k€	Royaume-Uni et îles Anglo-normandes	France	Suisse	Amérique	Asie et Australie	Autres pays d'Europe	TOTAL
31/03/2013	415 543	248 303	88 639	167 285	59 162	168 151	1 147 083
31/03/2012	340 380	324 742	96 519	157 190	68 661	147 488	1 134 980

NOTE 39. Participations ne donnant pas le contrôle

Les participations ne donnant pas le contrôle se décomposent de la manière suivante :

<i>Chiffres en k€</i>	31/03/2013	31/03/2012
Dettes subordonnées à durée indéterminée au taux fixe de 9% (125 millions de livres sterling)	174 930	177 402
Dettes subordonnées à durée indéterminée à taux variable (150 millions d'euros)	61 182	61 824
Dettes subordonnées à durée indéterminée à taux variable (200 millions de dollars)	60 034	57 773
Autres participations ne donnant pas le contrôle	186 783	687 312
PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE	482 929	984 311

NOTE 40. Périmètre de consolidation

Nom des sociétés	Pays d'activité	31/03/2013		31/03/2012		Méthode de consolidation ⁽¹⁾	
		% de contrôle	% d'intérêts	% de contrôle	% d'intérêts	31/03/2013	31/03/2012
Anterana Holdings AG Glarus	Suisse	100,00	71,95	100,00	37,18	I.G.	I.G.
Arrow Capital Pty Limited	Australie	100,00	97,28	100,00	50,27	I.G.	I.G.
Arrow Hawthorn Pty Limited	Australie	-	-	100,00	50,27	-	I.G.
Arrow Investment Pty Limited	Australie	-	-	100,00	50,27	-	I.G.
Blackpoint Management Limited	Îles Anglo-Normandes	100,00	94,76	90,00	21,08	I.G.	I.G.
Capital Professions Finance Limited	Royaume-Uni	100,00	97,28	100,00	50,27	I.G.	I.G.
Casquets Limited	Îles Anglo-Normandes	100,00	71,95	100,00	37,18	I.G.	I.G.
Centrum Jonquille	Luxembourg	100,00	99,93	100,00	97,19	I.G.	I.G.
Centrum Narcisse	Luxembourg	100,00	99,93	100,00	97,19	I.G.	I.G.
Centrum Orchidée	Luxembourg	100,00	99,93	100,00	97,19	I.G.	I.G.
Chaptal Investissements SAS	France	100,00	99,93	100,00	97,19	I.G.	I.G.
Charter Oak Group Limited	États-Unis	100,00	97,28	100,00	50,27	I.G.	I.G.
City Business Finance Limited	Royaume-Uni	100,00	97,28	100,00	50,27	I.G.	I.G.
Comepar (sous-groupe consolidé)	France	-	-	25,00	24,30	-	M.E.E.
Concordia Holding SARL	France	100,00	99,93	100,00	97,19	I.G.	I.G.
Continuation Computers Limited	Royaume-Uni	100,00	97,28	100,00	50,27	I.G.	I.G.
Continuation Investments NV	Pays-Bas	39,33	37,23	39,33	33,78	M.E.E.	M.E.E.
Creafin SA	Suisse	100,00	71,95	100,00	37,18	I.G.	I.G.
Elgin Capital LLP	Royaume-Uni	100,00	97,28	100,00	50,27	I.G.	I.G.
Elgin Capital Services Limited	Royaume-Uni	100,00	97,28	100,00	50,27	I.G.	I.G.
Elsinore Part. e Serv. Ltda.	Brésil	100,00	97,28	100,00	50,27	I.G.	I.G.
Equitas SA	Suisse	100,00	71,95	100,00	37,18	I.G.	I.G.
ESOP Services AG	Suisse	100,00	97,43	100,00	91,81	I.G.	I.G.
FA International Limited	Royaume-Uni	100,00	97,28	100,00	50,27	I.G.	I.G.
FAC Carry LP	Îles Anglo-Normandes	100,00	97,28	100,00	50,27	I.G.	I.G.
Fin PO SA	Luxembourg	100,00	99,93	100,00	97,19	I.G.	I.G.
Financière Rabelais	France	100,00	99,93	-	-	I.G.	-
Fineline Holdings Limited	Royaume-Uni	100,00	97,28	100,00	50,27	I.G.	I.G.
Fineline Media Finance Limited	Royaume-Uni	100,00	97,28	100,00	50,27	I.G.	I.G.
FircoSoft SAS	France	26,33	26,32	26,33	25,59	M.E.E.	M.E.E.
First Board Limited	Îles Anglo-Normandes	100,00	71,95	100,00	37,18	I.G.	I.G.
First Court Limited	Îles Anglo-Normandes	100,00	71,95	100,00	37,18	I.G.	I.G.
Five Arrows (Scotland) General Partner Limited	Royaume-Uni	100,00	97,28	100,00	50,27	I.G.	I.G.
Five Arrows Capital AG	Suisse	100,00	97,28	100,00	50,27	I.G.	I.G.
Five Arrows Capital GP Limited	Îles Anglo-Normandes	100,00	97,28	100,00	50,27	I.G.	I.G.
Five Arrows Capital Limited	Îles vierges britanniques	100,00	97,28	100,00	50,27	I.G.	I.G.
Five Arrows Capital Markets LLC	États-Unis	100,00	97,28	100,00	50,27	I.G.	I.G.
Five Arrows Co-investments Feeder III LP.	Royaume-Uni	100,00	97,28	100,00	50,27	I.G.	I.G.
Five Arrows Co-Investments Feeder V S.C.A SICAR	Luxembourg	100,00	97,28	100,00	50,27	I.G.	I.G.
Five Arrows Films Pty Limited	Australie	100,00	97,28	100,00	50,27	I.G.	I.G.
Five Arrows Finance Limited	Royaume-Uni	100,00	97,28	100,00	50,27	I.G.	I.G.
Five Arrows Friends & Family Feeder LP	États-Unis	100,00	97,28	100,00	50,27	I.G.	I.G.
Five Arrows International Holdings Inc.	États-Unis	-	-	100,00	50,27	-	I.G.
Five Arrows Investments S.C.A. SICAR	Luxembourg	100,00	98,61	100,00	73,73	I.G.	I.G.

Nom des sociétés	Pays d'activité	31/03/2013		31/03/2012		Méthode de consolidation ⁽¹⁾	
		% de contrôle	% d'intérêts	% de contrôle	% d'intérêts	31/03/2013	31/03/2012
Five Arrows Leasing Group Limited	Royaume-Uni	100,00	97,28	100,00	50,27	I.G.	I.G.
Five Arrows Leasing Holdings Limited	Royaume-Uni	100,00	97,28	100,00	50,27	I.G.	I.G.
Five Arrows Leasing Limited	Royaume-Uni	100,00	97,28	100,00	50,27	I.G.	I.G.
Five Arrows Management Limited	Royaume-Uni	100,00	97,28	100,00	50,27	I.G.	I.G.
Five Arrows Managers S.A.	Luxembourg	100,00	98,34	100,00	69,03	I.G.	I.G.
Five Arrows Managers SAS	France	100,00	98,34	100,00	69,03	I.G.	I.G.
Five Arrows Mezzanine Debt Holder SA	Luxembourg	100,00	85,61	100,00	44,24	I.G.	I.G.
Five Arrows Mezzanine Holder LP	Îles Anglo-Normandes	88,00	85,61	88,00	44,24	I.G.	I.G.
Five Arrows Mezzanine Investments Sarl	Luxembourg	100,00	98,61	100,00	73,73	I.G.	I.G.
Five Arrows Partners LP	Îles Anglo-Normandes	100,00	97,28	100,00	50,27	I.G.	I.G.
Five Arrows Principal Investments International Feeder S.C.A. SICAR	Luxembourg	100,00	98,61	100,00	73,73	I.G.	I.G.
Five Arrows Proprietary Feeder LP	Îles Anglo-Normandes	100,00	97,28	100,00	50,27	I.G.	I.G.
Five Arrows Secondary Opportunities III FCPR	Luxembourg	100,00	99,05	100,00	73,73	I.G.	I.G.
Five Arrows Staff Co-investment LP	Îles Anglo-Normandes	100,00	97,28	100,00	50,27	I.G.	I.G.
Francarep Inc	États-Unis	100,00	99,93	100,00	97,19	I.G.	I.G.
GIE Rothschild	France	100,00	98,73	100,00	22,61	I.G.	I.G.
Guernsey Global Trust Limited	Îles Anglo-Normandes	100,00	71,95	100,00	37,18	I.G.	I.G.
Guernsey Loan Asset Securitisation Scheme Ltd	Îles Anglo-Normandes	100,00	97,28	100,00	50,27	I.G.	I.G.
International Property Finance (Spain) Ltd	Royaume-Uni	100,00	97,28	100,00	50,27	I.G.	I.G.
Jardine Rothschild Asia Capital (Luxembourg) Sarl	Luxembourg	100,00	49,30	100,00	36,86	M.E.E.	M.E.E.
Jardine Rothschild Asia Capital (Singapore) Pte Ltd	Singapour	100,00	49,30	100,00	36,86	M.E.E.	M.E.E.
Jofran Ltd	Îles Anglo-Normandes	100,00	97,28	100,00	50,27	I.G.	I.G.
JRAC (GP) Ltd	Îles Anglo-Normandes	100,00	49,30	100,00	36,86	M.E.E.	M.E.E.
JRAC Carry LP Incorporated	Îles Anglo-Normandes	45,44	44,80	45,44	33,50	M.E.E.	M.E.E.
JRAC Proprietary Investments LP Incorporated	Îles Anglo-Normandes	50,00	49,30	50,00	36,86	M.E.E.	M.E.E.
JRE Asia Capital (Hong Kong) Ltd	Hong Kong	100,00	49,30	100,00	36,86	M.E.E.	M.E.E.
JRE Asia Capital (Mauritius) Ltd	Île Maurice	33,34	32,87	33,34	24,58	M.E.E.	M.E.E.
JRE Asia Capital Advisory Services (India) Private Limited	Inde	100,00	49,30	100,00	36,86	M.E.E.	M.E.E.
JRE Asia Capital Investments Limited (HK SPV)	Hong Kong	100,00	49,30	100,00	36,86	M.E.E.	M.E.E.
JRE Asia Capital Limited	Îles Caiman	50,00	49,30	50,00	36,86	M.E.E.	M.E.E.
JRE Asia Capital Management Ltd	Îles Caiman	100,00	49,30	100,00	36,86	M.E.E.	M.E.E.
JRE Equity Investment Fund Management (Shanghai) Co., Ltd	Chine	100,00	49,30	100,00	36,86	M.E.E.	M.E.E.
K Développement SAS	France	100,00	99,93	100,00	97,19	I.G.	I.G.
Lanebridge Holdings Limited	Royaume-Uni	100,00	97,28	100,00	50,27	I.G.	I.G.
Lanebridge Investment Advisory Ltd	Royaume-Uni	100,00	97,28	-	-	I.G.	-
Lanebridge Investment Management Ltd	Royaume-Uni	100,00	97,28	100,00	50,27	I.G.	I.G.
Lease Portfolio Management Ltd	Royaume-Uni	100,00	97,28	100,00	50,27	I.G.	I.G.
LF Rothschild Inc.	États-Unis	100,00	97,28	100,00	50,27	I.G.	I.G.
Maison (CI) Ltd	Îles Anglo-Normandes	100,00	97,28	100,00	50,27	I.G.	I.G.
Marplace (No 480) Ltd	Royaume-Uni	100,00	97,28	100,00	50,27	I.G.	I.G.
Master Nominees Inc.	Îles vierges britanniques	100,00	71,95	100,00	37,18	I.G.	I.G.
MBCA Holdings Ltd	Zimbabwe	3,30	3,21	3,30	1,66	M.E.E.	M.E.E.
MBCA Ltd	Zimbabwe	100,00	3,21	100,00	1,66	M.E.E.	M.E.E.

Les comptes

Comptes consolidés

Nom des sociétés	Pays d'activité	31/03/2013		31/03/2012		Méthode de consolidation ⁽¹⁾	
		% de contrôle	% d'intérêts	% de contrôle	% d'intérêts	31/03/2013	31/03/2012
Messine Managers Investissements SAS	France	100,00	99,93	100,00	97,19	I.G.	I.G.
Messine Participations SAS	France	100,00	98,64	100,00	22,59	I.G.	I.G.
Montaigne Rabelais SAS	France	100,00	98,73	100,00	22,61	I.G.	I.G.
Mustang Capital Partners Inc.	Canada	-	-	100,00	50,27	-	I.G.
N M Rothschild & Sons (Asia) NV	Antilles hollandaises	100,00	97,28	100,00	50,27	I.G.	I.G.
N M Rothschild & Sons (Brasil) Limiteda	Brésil	100,00	97,28	100,00	50,27	I.G.	I.G.
N M Rothschild & Sons (Denver) Inc.	États-Unis	-	-	100,00	50,27	-	I.G.
N M Rothschild & Sons Ltd	Royaume-Uni	100,00	97,28	100,00	50,27	I.G.	I.G.
N M Rothschild Banking Ltd	Royaume-Uni	100,00	97,28	100,00	50,27	I.G.	I.G.
N M Rothschild Corporate Finance Ltd	Royaume-Uni	-	-	100,00	50,27	-	I.G.
N M Rothschild Holdings Limited	Royaume-Uni	100,00	97,28	100,00	50,27	I.G.	I.G.
Narcisse Investissements SAS	France	-	-	100,00	97,19	-	I.G.
NC Limited	Îles Anglo-Normandes	100,00	97,28	100,00	50,27	I.G.	I.G.
NCCF Holdings Limited	Royaume-Uni	100,00	97,28	100,00	50,27	I.G.	I.G.
New Court Nominees Private Limited	Singapour	100,00	97,28	100,00	50,27	I.G.	I.G.
New Court Property Services	Royaume-Uni	100,00	97,28	100,00	50,27	I.G.	I.G.
New Court Securities Limited	Royaume-Uni	100,00	97,28	100,00	50,27	I.G.	I.G.
NMR Australia Pty Limited	Australie	100,00	97,28	100,00	50,27	I.G.	I.G.
NMR Consultants NV	Antilles hollandaises	100,00	97,28	100,00	50,27	I.G.	I.G.
NMR Europe (UK partnership)	Royaume-Uni	100,00	98,01	100,00	36,44	I.G.	I.G.
NMR International NV	Antilles hollandaises	100,00	97,28	100,00	50,27	I.G.	I.G.
O C Investments Limited	Royaume-Uni	100,00	97,28	100,00	50,27	I.G.	I.G.
Old Court Ltd	Îles Anglo-Normandes	100,00	97,28	100,00	50,27	I.G.	I.G.
Paris Orléans Holding Bancaire (POHB) SAS	France	100,00	99,93	100,00	97,19	I.G.	I.G.
Paris Orléans SCA	France	100,00	99,93	100,00	97,19	Société mère	Société mère
Plusrare Limited	Royaume-Uni	100,00	97,28	100,00	50,27	I.G.	I.G.
PO Capinvest 1 SAS	France	100,00	99,93	100,00	97,19	I.G.	I.G.
PO Capinvest 2 SAS	France	100,00	99,93	100,00	97,19	I.G.	I.G.
PO Développement SAS (ex Alexanderplatz Investissements)	France	100,00	99,93	100,00	97,19	I.G.	I.G.
PO Fonds SAS (ex Colisée Investissements)	France	100,00	99,93	100,00	97,19	I.G.	I.G.
PO Invest 1 SA	Luxembourg	62,86	62,81	62,86	61,09	I.G.	I.G.
PO Invest 2 SA	Luxembourg	93,78	93,71	99,93	97,12	I.G.	I.G.
PO Mezzanine SAS (ex Franoption)	France	100,00	99,93	100,00	97,19	I.G.	I.G.
PO Participations	Luxembourg	100,00	99,93	100,00	97,19	I.G.	I.G.
PO Titrisation	Luxembourg	60,00	59,97	60,00	58,31	I.G.	I.G.
Ponthieu Ventures SAS	France	-	-	100,00	97,19	-	I.G.
Print Finance Limited	Royaume-Uni	100,00	97,28	100,00	50,27	I.G.	I.G.
PT Rothschild Indonesia	Indonésie	100,00	97,28	100,00	50,27	I.G.	I.G.
Quintus European Mezzanine (GP) Limited	Îles Anglo-Normandes	100,00	97,28	100,00	50,27	I.G.	I.G.
Quintus European Mezzanine Fund Limited partnership	Îles Anglo-Normandes	50,00	48,64	50,00	25,13	M.E.E.	M.E.E.
R Capital Management SAS	France	95,00	94,19 ⁽²⁾	95,00	46,28 ⁽²⁾	I.G.	I.G.
R Immobilier SAS	France	100,00	98,71	100,00	22,61	I.G.	I.G.

Nom des sociétés	Pays d'activité	31/03/2013		31/03/2012		Méthode de consolidation ⁽¹⁾	
		% de contrôle	% d'intérêts	% de contrôle	% d'intérêts	31/03/2013	31/03/2012
RAIL Limited	Hong Kong	100,00	97,28	100,00	50,27	I.G.	I.G.
RBZ Fiduciary Ltd.	Suisse	100,00	71,95	100,00	37,18	I.G.	I.G.
RCF (Israel) BV	Pays-Bas	100,00	98,01	100,00	36,44	I.G.	I.G.
RCF (Russia) BV	Pays-Bas	100,00	98,01	100,00	36,44	I.G.	I.G.
RCH Finance (CI) Ltd	Îles Anglo-Normandes	100,00	97,28	100,00	50,27	I.G.	I.G.
Rivoli Participations SAS (sous-groupe consolidé)	France	30,56	30,55	23,62	22,95	M.E.E.	M.E.E.
Rothschild - Kurumsal Finansman Hizmetleri Limited Sirketi	Turquie	100,00	98,01	100,00	36,44	I.G.	I.G.
Rothschild & Cie SCS	France	99,98	98,71 ⁽²⁾	99,98	22,61 ⁽²⁾	I.G.	I.G.
Rothschild & Cie Banque SCS	France	99,99	98,73 ⁽²⁾	44,99	22,61 ⁽²⁾	I.G.	I.G.
Rothschild & Cie Gestion SCS	France	99,99	98,71 ⁽²⁾	99,99	22,61 ⁽²⁾	I.G.	I.G.
Rothschild & Sons Financial Advisory Services (Beijing) Co. Ltd	Chine	100,00	97,28	100,00	50,27	I.G.	I.G.
Rothschild (Canada) Holdings Limited	Canada	100,00	97,28	100,00	50,27	I.G.	I.G.
Rothschild (Canada) Inc.	Canada	100,00	97,28	100,00	50,27	I.G.	I.G.
Rothschild (Canada) Securities Limited	Canada	100,00	97,28	100,00	50,27	I.G.	I.G.
Rothschild (Hong Kong) Limited	Hong Kong	100,00	97,28	100,00	50,27	I.G.	I.G.
Rothschild (India) Private Limited	Inde	100,00	97,28	100,00	50,27	I.G.	I.G.
Rothschild (Mexico) SA de CV	Mexique	100,00	97,28	100,00	50,27	I.G.	I.G.
Rothschild (Middle East) Limited (sous-groupe consolidé)	Dubai	100,00	98,01	100,00	36,44	I.G.	I.G.
Rothschild (Singapore) Limited	Singapour	100,00	97,28	100,00	50,27	I.G.	I.G.
Rothschild (South Africa) Foundation	Afrique du Sud	100,00	97,28	100,00	50,27	I.G.	I.G.
Rothschild (South Africa) Proprietary Limited	Afrique du Sud	100,00	97,28	100,00	50,27	I.G.	I.G.
Rothschild Advisory partners AG	Suisse	100,00	71,95	100,00	37,18	I.G.	I.G.
Rothschild Asia Holdings Limited	Hong Kong	100,00	97,28	100,00	50,27	I.G.	I.G.
Rothschild Asset Management (Japan) Limited	Japon	100,00	97,28	100,00	50,27	I.G.	I.G.
Rothschild Asset Management Holdings (CI) Limited	Îles Anglo-Normandes	100,00	97,28	100,00	50,27	I.G.	I.G.
Rothschild Asset Management Holdings AG	Suisse	100,00	97,28	100,00	50,27	I.G.	I.G.
Rothschild Asset Management Inc.	États-Unis	100,00	97,28	100,00	50,27	I.G.	I.G.
Rothschild Assurance & Courtage SCS	France	99,83	98,54	99,83	22,57	I.G.	I.G.
Rothschild Australia Holdings Limited	Royaume-Uni	100,00	97,28	100,00	50,27	I.G.	I.G.
Rothschild Australia Limited	Australie	100,00	97,28	100,00	50,27	I.G.	I.G.
Rothschild Bank (CI) Limited	Îles Anglo-Normandes	100,00	71,95	100,00	37,18	I.G.	I.G.
Rothschild Bank AG	Suisse	100,00	71,95	100,00	37,18	I.G.	I.G.
Rothschild Bank International Limited	Îles Anglo-Normandes	100,00	97,28	100,00	50,27	I.G.	I.G.
Rothschild China Holding AG	Suisse	100,00	97,28	100,00	50,27	I.G.	I.G.
Rothschild Concordia AG	Suisse	100,00	97,43	100,00	91,81	I.G.	I.G.
Rothschild Corporate Fiduciary Services Limited	Îles Anglo-Normandes	100,00	71,95	100,00	37,18	I.G.	I.G.
Rothschild Credit Management Limited	Royaume-Uni	100,00	97,28	100,00	50,27	I.G.	I.G.
Rothschild Employee Trustees Limited	Royaume-Uni	100,00	97,28	100,00	50,27	I.G.	I.G.
Rothschild Europe BV	Pays-Bas	100,00	98,01	100,00	36,44	I.G.	I.G.
Rothschild Europe SNC (French partnership)	France	100,00	98,01	100,00	36,44	I.G.	I.G.
Rothschild GmbH	Allemagne	100,00	98,01	100,00	36,44	I.G.	I.G.
Rothschild Gold Limited	Royaume-Uni	100,00	97,28	100,00	50,27	I.G.	I.G.

Les comptes

Comptes consolidés

Nom des sociétés	Pays d'activité	31/03/2013		31/03/2012		Méthode de consolidation ⁽¹⁾	
		% de contrôle	% d'intérêts	% de contrôle	% d'intérêts	31/03/2013	31/03/2012
Rothschild HDF Investment Adviser Limited	Royaume-Uni	100,00	94,76	100,00	21,08	I.G.	I.G.
Rothschild HDF Investment Solutions SAS	France	63,00	94,76	-	-	I.G.	-
Rothschild Holding AG	Suisse	73,96	71,95	73,96	37,18	I.G.	I.G.
Rothschild Holdings Limited	Royaume-Uni	100,00	97,28	100,00	50,27	I.G.	I.G.
Rothschild Inc.	États-Unis	100,00	97,28	100,00	50,27	I.G.	I.G.
Rothschild India Holding AG	Suisse	100,00	97,28	100,00	50,27	I.G.	I.G.
Rothschild Investment Banking Services LLP	Royaume-Uni	100,00	97,28	100,00	50,27	I.G.	I.G.
Rothschild Investments Limited	Royaume-Uni	100,00	97,28	100,00	50,27	I.G.	I.G.
Rothschild Investments Solutions SAS	France	100,00	98,71	100,00	22,61	I.G.	I.G.
Rothschild Japan K.K.	Japon	-	-	100,00	50,27	-	I.G.
Rothschild Latin America NV	Antilles hollandaises	100,00	97,28	100,00	50,27	I.G.	I.G.
Rothschild Limited	Royaume-Uni	100,00	97,28	100,00	50,27	I.G.	I.G.
Rothschild Malaysia Sendirian Berhad	Malaisie	100,00	97,28	100,00	50,27	I.G.	I.G.
Rothschild Management AG	Suisse	-	-	100,00	91,81	-	I.G.
Rothschild Mexico (Guernsey) Limited	Îles Anglo-Normandes	100,00	97,28	100,00	50,27	I.G.	I.G.
Rothschild Nominees Limited	Royaume-Uni	100,00	97,28	100,00	50,27	I.G.	I.G.
Rothschild Nordic AB	Suède	100,00	98,01	100,00	36,44	I.G.	I.G.
Rothschild North America Inc.	États-Unis	100,00	97,28	100,00	50,27	I.G.	I.G.
Rothschild Polska Sp. z o.o.	Pologne	100,00	98,01	100,00	36,44	I.G.	I.G.
Rothschild Portugal Limitada	Portugal	100,00	98,01	100,00	36,44	I.G.	I.G.
Rothschild Private Fund Management Limited	Royaume-Uni	100,00	79,55	100,00	41,10	I.G.	I.G.
Rothschild Private Trust Holdings AG	Suisse	100,00	71,95	100,00	37,18	I.G.	I.G.
Rothschild Realty Group Inc.	États-Unis	100,00	97,28	100,00	50,27	I.G.	I.G.
Rothschild Realty Inc.	États-Unis	100,00	97,28	100,00	50,27	I.G.	I.G.
Rothschild Reserve Limited	Royaume-Uni	100,00	97,28	100,00	50,27	I.G.	I.G.
Rothschild S.A.	Espagne	100,00	98,01	100,00	36,44	I.G.	I.G.
Rothschild S.p.a.	Italie	100,00	98,01	100,00	36,44	I.G.	I.G.
Rothschild Services I Limited	Royaume-Uni	100,00	97,28	100,00	50,27	I.G.	I.G.
Rothschild Services II Limited	Royaume-Uni	100,00	97,28	100,00	50,27	I.G.	I.G.
Rothschild Switzerland (CI) Trustees Limited	Îles Anglo-Normandes	100,00	71,95	100,00	37,18	I.G.	I.G.
Rothschild Trust (Bermuda) Limited	Bermudes	100,00	71,95	100,00	37,18	I.G.	I.G.
Rothschild Trust (Singapore) Limited	Singapour	100,00	71,95	100,00	37,18	I.G.	I.G.
Rothschild Trust (Switzerland) Limited	Suisse	100,00	71,95	100,00	37,18	I.G.	I.G.
Rothschild Trust B.V.I. Limited	Îles vierges britanniques	100,00	71,95	100,00	37,18	I.G.	I.G.
Rothschild Trust Canada Inc.	Canada	100,00	71,95	100,00	37,18	I.G.	I.G.
Rothschild Trust Cayman Limited	Îles Caïman	100,00	71,95	100,00	37,18	I.G.	I.G.
Rothschild Trust Corporation Limited	Royaume-Uni	100,00	71,95	100,00	37,18	I.G.	I.G.
Rothschild Trust Financial Services Limited	Îles Anglo-Normandes	100,00	71,95	100,00	37,18	I.G.	I.G.
Rothschild Trust Guernsey Limited	Îles Anglo-Normandes	100,00	71,95	100,00	37,18	I.G.	I.G.
Rothschild Trust New Zealand Limited	Nouvelle-Zélande	100,00	71,95	100,00	37,18	I.G.	I.G.
Rothschild Trust Protectors Limited	Canada	100,00	71,95	100,00	37,18	I.G.	I.G.
Rothschild Ventures Asia Pte Limited	Singapour	100,00	97,28	100,00	50,27	I.G.	I.G.
Rothschild Ventures Inc.	États-Unis	-	-	100,00	50,27	-	I.G.
Rothschild Vermögensverwaltungs-GmbH	Allemagne	100,00	71,95	100,00	37,18	I.G.	I.G.
Rothschild Wealth Management (Americas) AG	Suisse	100,00	71,95	100,00	37,18	I.G.	I.G.

Nom des sociétés	Pays d'activité	31/03/2013		31/03/2012		Méthode de consolidation ⁽¹⁾	
		% de contrôle	% d'intérêts	% de contrôle	% d'intérêts	31/03/2013	31/03/2012
Rothschild Wealth Management (Hong Kong) Limited	Hong Kong	100,00	71,95	100,00	37,18	I.G.	I.G.
Rothschild Wealth Management (Singapour) Limited	Singapour	100,00	71,95	100,00	37,18	I.G.	I.G.
Rothschild Wealth Management (UK) Limited	Royaume-Uni	100,00	79,55	100,00	41,10	I.G.	I.G.
Rothschilds Continuation Finance (CI) Limited	Îles Anglo-Normandes	100,00	97,28	100,00	50,27	I.G.	I.G.
Rothschilds Continuation Finance BV	Pays-Bas	69,00	67,56	85,00	57,98	I.G.	I.G.
Rothschilds Continuation Finance Holdings Limited	Royaume-Uni	100,00	97,28	100,00	50,27	I.G.	I.G.
Rothschilds Continuation Finance PLC	Royaume-Uni	100,00	97,28	100,00	50,27	I.G.	I.G.
Rothschilds Continuation Holdings AG	Suisse	98,74	97,28	56,32	50,27	I.G.	I.G.
Rothschilds Continuation Limited	Royaume-Uni	100,00	97,28	100,00	50,27	I.G.	I.G.
Rothschilds Finance (CI) Limited	Îles Anglo-Normandes	100,00	97,28	100,00	50,27	I.G.	I.G.
Rotrust Nominees Limited	Royaume-Uni	100,00	71,95	100,00	37,18	I.G.	I.G.
RTB Protectors	Îles vierges britanniques	100,00	71,95	100,00	37,18	I.G.	I.G.
RTB Trustees AG	Suisse	100,00	71,95	100,00	37,18	I.G.	I.G.
RTS Geneva SA	Suisse	100,00	71,95	100,00	37,18	I.G.	I.G.
S y C (International) Limited	Îles Anglo-Normandes	100,00	97,28	100,00	50,27	I.G.	I.G.
Sagitas AG Glarus	Suisse	100,00	71,95	100,00	37,18	I.G.	I.G.
SCS Holding SAS	France	100,00	97,28	100,00	50,27	I.G.	I.G.
Second Board Limited	Îles Anglo-Normandes	100,00	71,95	100,00	37,18	I.G.	I.G.
Second Continuation Limited	Royaume-Uni	100,00	97,28	100,00	50,27	I.G.	I.G.
Second Court Limited	Îles Anglo-Normandes	100,00	71,95	100,00	37,18	I.G.	I.G.
Sélection 1818 SA	France	34,00	33,54	34,00	7,68	M.E.E.	M.E.E.
Shield Holdings (Guernsey) Limited	Îles Anglo-Normandes	100,00	97,28	100,00	50,27	I.G.	I.G.
Shield MBCA Limited	Royaume-Uni	100,00	97,28	100,00	50,27	I.G.	I.G.
Shield Securities Limited	Îles Anglo-Normandes	100,00	97,28	100,00	50,27	I.G.	I.G.
Shield Trust Limited	Royaume-Uni	100,00	97,28	100,00	50,27	I.G.	I.G.
Southern Arrows Proprietary Limited	Afrique du Sud	100,00	97,28	100,00	50,27	I.G.	I.G.
SPCA Deux SAS	France	100,00	99,93	100,00	97,19	I.G.	I.G.
Specialist Fleet Services Limited	Royaume-Uni	100,00	97,28	100,00	50,27	I.G.	I.G.
St. Julian's Properties Limited	Îles Anglo-Normandes	50,00	48,64	50,00	25,13	M.E.E.	M.E.E.
State Securities Holdings Limited	Royaume-Uni	100,00	97,28	100,00	50,27	I.G.	I.G.
State Securities plc	Royaume-Uni	100,00	97,28	100,00	50,27	I.G.	I.G.
State Security Limited	Royaume-Uni	100,00	97,28	100,00	50,27	I.G.	I.G.
Third Board Limited	Îles Anglo-Normandes	100,00	71,95	100,00	37,18	I.G.	I.G.
Third New Court Limited	Royaume-Uni	100,00	97,28	100,00	50,27	I.G.	I.G.
Transaction R SCS	France	99,73	98,73 ⁽²⁾	98,34	22,23 ⁽²⁾	I.G.	I.G.
Verseau SAS	France	95,00	94,95	95,00	92,33	I.G.	I.G.
Walbrook Assets Limited	Royaume-Uni	100,00	97,28	100,00	50,27	I.G.	I.G.
338 East LLC	États-Unis	100,00	97,28	100,00	50,27	I.G.	I.G.

(1) I.G.: intégration globale.
M.E.E.: mise en équivalence.

(2) Avant précipt.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 mars 2013

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 mars 2013 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Paris Orléans S.C.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par la Gérance. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Estimations comptables

- Dans le cadre de l'arrêté des comptes, le Groupe constitue des dépréciations pour couvrir les risques de crédit inhérents à ses activités.

Nos travaux ont consisté à apprécier le caractère approprié des méthodes et des processus mis en place par la direction, à examiner le dispositif de contrôle relatif au recensement de ces expositions et à leur valorisation, à examiner les données utilisées et la documentation disponible, à apprécier les hypothèses retenues sur lesquelles se fondent ces estimations et à s'assurer que les notes annexes, notamment la note 17, donnent une information appropriée.

- Le Groupe procède également à des estimations comptables en ce qui concerne l'évaluation à la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente et la valeur des immobilisations incorporelles et des écarts d'acquisition.

Nos travaux ont consisté à apprécier le caractère approprié des méthodes et des processus mis en place par la direction, à revoir les rapports d'expertise indépendante, à examiner les données utilisées et la documentation disponible, à apprécier les hypothèses retenues sur lesquelles se fondent ces estimations et à s'assurer que les notes annexes, notamment les notes 3, 9, 10, 22 et 25, donnent une information appropriée.

Nous avons également procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Nous rappelons toutefois que, ces estimations étant fondées sur des prévisions présentant par nature un caractère incertain, les réalisations différeront, parfois de manière significative, des prévisions.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au Groupe données dans le rapport de la Gérance.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris La Défense, 26 juin 2013

KPMG Audit FS II

Pascal Brouard
Associé

Paris, 26 juin 2013

Cailliau Dedouit et Associés

Jean-Jacques Dedouit
Associé

Bilan au 31 mars 2013

Actif

Chiffres en k€	Notes	31/03/2013			31/03/2012
		Brut	Amortissements, dépréciations	Net	Net
Actif immobilisé					
Immobilisations incorporelles					
	1				
Concessions, brevets, marques et logiciels		211	182	29	48
Total immobilisations incorporelles		211	182	29	48
Immobilisations corporelles					
	2				
Terrains		-	-	-	-
Constructions		15	15	-	-
Autres immobilisations corporelles		546	348	198	213
Total immobilisations corporelles		561	363	198	213
Immobilisations financières					
Titres de participation	3	1 457 099	1 470	1 455 629	772 270
Titres Immobilisés de l'Activité de Portefeuille (TIAP)	4	24 940	8 436	16 504	17 196
Créances rattachées à des TIAP		-	-	-	11
Prêts	5	1 607	-	1 607	3 391
Autres immobilisations financières		6	-	6	6
Total immobilisations financières		1 483 652	9 906	1 473 746	792 874
Total actif immobilisé		1 484 424	10 451	1 473 973	793 135
Actif circulant					
Créances	6	84 818	781	84 037	118 269
Valeurs mobilières de placement					
	7				
Actions propres		460	-	460	702
Autres titres		22 535	416	22 119	16 173
Disponibilités	8	57 405	-	57 405	33 251
Charges constatées d'avance		310	-	310	305
Total actif circulant		165 528	1 197	164 331	168 700
Écart de conversion actif	9	3 473	-	3 473	2 738
TOTAL BILAN ACTIF		1 653 425	11 648	1 641 777	964 573

Passif

<i>Chiffres en k€</i>	Notes	31/03/2013	31/03/2012
Capitaux propres	10		
Capital		141 806	65 031
Primes d'émission, de fusion, d'apport		979 624	505 082
Réserves			
Réserve légale		6 475	6 475
Réserves réglementées		-	-
Autres réserves		153 044	153 044
Report à nouveau		68 163	198 346
Résultat de l'exercice		119 878	(114 297)
Provisions réglementées		217	171
Total des capitaux propres		1 469 207	813 852
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques	11	2 201	1 364
Total des provisions pour risques et charges		2 201	1 364
Dettes			
Dettes financières			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	12	86 944	89 753
Emprunts et dettes financières divers		-	-
Dettes d'exploitation	13		
Fournisseurs et comptes rattachés		776	725
Dettes fiscales et sociales		2 206	1 628
Autres dettes			
Autres dettes	14	79 171	55 877
Produits constatés d'avance		-	-
Total des dettes		169 097	147 983
Écart de conversion passif		1 272	1 374
TOTAL BILAN PASSIF		1 641 777	964 573

Compte de résultat au 31 mars 2013

Chiffres en k€	Notes	2012/2013	2011/2012
Opérations en revenus			
Opérations en revenus d'exploitation			
Produits d'exploitation	15	2 513	2 106
Charges d'exploitation	16	(9 371)	(11 395)
Résultat des opérations en revenus d'exploitation		(6 858)	(9 289)
Autres opérations en revenus			
Produits des titres de participation et des TIAP	17	6 381	13 679
Autres produits financiers	18	1 538	1 969
Plus ou moins-values nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	19	52	34
Reprises de provisions et dépréciations sur autres opérations en revenus	20	588	1 646
Charges financières	21	(1 903)	(4 521)
Dotations aux provisions et dépréciations sur autres opérations en revenus	20	(836)	(382)
Résultat des autres opérations en revenus		5 820	12 425
Opérations faites en commun			
Perte supportée ou bénéfice transféré		-	-
Résultat courant avant impôt		(1 038)	3 136
Opérations en capital			
Plus-values sur cessions de titres de participation et de TIAP	22	1 150	3 657
Reprises sur dépréciations de titres de participation et de TIAP	23	121 769	1 005
Moins-values sur cessions de titres de participation et de TIAP		-	(528)
Dotations aux dépréciations sur titres de participation et sur TIAP	24	(174)	(121 769)
Résultat des opérations en capital		122 745	(117 635)
Impôt sur les sociétés	25	1 829	(202)
RÉSULTAT NET		119 878	(114 297)

Annexe

I. Faits caractéristiques de l'exercice

L'exercice 2012/2013, clos le 31 mars 2013, a été marqué par l'annonce du 4 avril 2012 par Paris Orléans de la réorganisation qui constitue une étape majeure dans la poursuite du développement international du Groupe et dans la simplification de ses structures.

Cette réorganisation a permis le regroupement sous Paris Orléans de la quasi-totalité du capital de Rothschild & Compagnie Banque SCS (RCB), détenant les activités bancaires françaises, ainsi que de Financière Rabelais SAS, l'un des principaux associés commandités de RCB, et de la quasi-totalité du capital de Rothschilds Continuation Holdings AG (RCH), holding détenant les autres filiales opérationnelles du Groupe, y compris N.M. Rothschild & Sons Limited (NMR) en Grande-Bretagne.

Les acquisitions de titres RCB (214,6 millions d'euros), Financière Rabelais SAS (89,3 millions d'euros) et RCH (257,7 millions d'euros) ont été réalisées par voie d'apports rémunérés par une émission d'actions nouvelles Paris Orléans, approuvés lors d'une Assemblée générale extraordinaire réunie le 8 juin 2012. Cette Assemblée a par ailleurs décidé la transformation de la structure juridique de la Société, qui a adopté la forme de société en commandite par actions. Le capital de la société Paris Orléans SCA s'élève ainsi à 141,8 millions d'euros au 31 mars 2013 contre 65,0 millions d'euros à la clôture de l'exercice précédent.

Dans le prolongement des opérations précitées, les titres RCB, Financière Rabelais et RCH nouvellement reçus en apport ont fait l'objet d'un ré-apport le 11 juillet 2012 à la filiale Paris Orléans Holding Bancaire (POHB) SAS, détenue à 100 % par Paris Orléans SCA, à leur valeur nette comptable. Pour cette opération, Paris Orléans SCA a été rémunérée par l'émission d'actions nouvelles POHB représentant un montant total de 561,6 millions d'euros. POHB est la filiale qui concentre la totalité des actifs bancaires détenus indirectement par Paris Orléans SCA. La valeur brute comptable des titres de participation détenus par Paris Orléans SCA dans POHB s'élève désormais à 1 335,5 millions d'euros. Au 31 mars 2013, leur valeur nette comptable est identique compte tenu de la

reprise sur l'exercice de l'intégralité d'une dépréciation de 121,4 millions d'euros afférente aux titres de participation POHB détenus à l'ouverture de l'exercice, qui avait été dotée sur l'exercice précédent.

Du fait de cette reprise sur dépréciation, Paris Orléans SCA a clôturé son exercice 2012/2013 avec un bénéfice de 119,9 millions d'euros, à comparer avec une perte de 114,3 millions d'euros enregistrée sur l'exercice précédent.

II. Faits postérieurs à la clôture

Aucun événement majeur n'est intervenu sur le début de l'exercice 2013/2014.

III. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes ont été établis conformément aux dispositions de la législation française (Plan comptable général 1999) et aux pratiques comptables généralement admises en France, dans le respect des principes de prudence et d'indépendance des exercices, et sur les bases de continuité d'exploitation et de permanence des méthodes.

Pour mieux rendre compte de l'activité de la Société, le compte de résultat est présenté selon le modèle dit «TIAP» recommandé par l'ANC (Autorité des Normes Comptables), pour les entreprises à activité financière.

Les opérations en revenus sont scindées en deux : les opérations d'exploitation placées au début du compte de résultat et les autres opérations en revenus, essentiellement les opérations financières.

Le résultat courant correspond au résultat imputable aux activités ordinaires, c'est-à-dire celles qui recouvrent toutes les activités dans lesquelles l'entreprise est engagée dans le cadre de ses affaires, ainsi que les activités connexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités ordinaires.

Il comprend toutefois au niveau du résultat d'exploitation des produits et charges ayant un caractère exceptionnel résultant d'événements clairement distincts des activités ordinaires de l'entreprise et qui ne sont pas, en conséquence, censés se reproduire de manière fréquente ni régulière.

La partie opérations en capital regroupe les opérations sur les titres figurant dans les actifs immobilisés.

Les principales méthodes comptables appliquées sont, pour l'essentiel, les suivantes :

- Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition et amorties de la manière suivante :

	Durée	Mode
Frais d'établissement	3 ans	linéaire
Progiciels	3 ans	linéaire
Constructions	20 ans	linéaire
Agencements et installations générales	8 à 10 ans	linéaire
Matériel de transport	5 ans	linéaire
Matériel de bureau	3 ans	dégressif
Mobilier de bureau	10 ans	linéaire

- Les immobilisations financières sont valorisées au coût historique d'acquisition. La conversion en euros de la valeur des titres acquis en devises est faite au cours du change à la date de la transaction. Les prêts et les créances en devises compris dans les immobilisations financières sont convertis au cours de clôture de l'exercice.

Les titres de participation et les titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP) figurent pour leur coût d'acquisition. Lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur coût d'acquisition, une dépréciation est constituée.

La valeur d'inventaire des titres de participation et des TIAP est déterminée de la façon suivante :

- Titres non cotés : à la valeur vénale obtenue soit par référence à la quote-part de la situation nette comptable ou réévaluée de la participation, soit par référence à une transaction récente sur le titre ;
- Actions propres : cours moyen du dernier mois de l'exercice ;
- Titres cotés : dernier cours de cotation de l'exercice ;
- Fonds : une dépréciation est comptabilisée lorsque le coût d'acquisition ou les investissements cumulés dans les fonds sont supérieurs à la quote-part de situation nette réévaluée certifiée par les auditeurs des fonds ou à la valeur de rachat du produit telle que déterminée par l'émetteur. La part liée aux effets de change dans cette

moins-value latente est comptabilisée distinctement de la dépréciation proprement dite, liée uniquement à l'évolution des participations sous-jacentes.

La valorisation du portefeuille au 31 mars 2013 a été réalisée avec des méthodes stables par rapport à l'exercice précédent.

Les dividendes sont enregistrés le mois de la décision de distribution.

En ce qui concerne les fonds communs de placement à risques (FCPR), conformément aux pratiques de place, ne sont plus comptabilisées que les sommes effectivement appelées, les engagements non appelés étant enregistrés en hors bilan.

En cas de cession de titres de participation, de TIAP ou de valeurs mobilières de placement, les titres les plus anciens d'une même société ou d'une même catégorie de valeurs sont réputés vendus les premiers (application de la règle PEPS – premier entré, premier sorti – ou FIFO).

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Les créances libellées en devises sont converties au cours de clôture de l'exercice.

Les valeurs mobilières de placement figurent pour leur coût d'acquisition. Lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur coût d'acquisition, une dépréciation est constituée. La valeur d'inventaire est égale au dernier cours de l'exercice.

Les opérations en devises sont enregistrées au cours de la date de transaction. À la fin de l'exercice, les actifs, créances ou dettes sont convertis au cours de clôture. Pour les postes bénéficiant d'une couverture de change, une compensation est effectuée pour ne faire apparaître que les soldes. Des provisions sont constituées pour tenir compte des pertes de change latentes ; pour les opérations comportant une couverture de change, seule la fraction non couverte donne lieu à provision.

Paris Orléans SCA couvre par endettement en devises les titres et actifs acquis en dollars. La différence de change entre le taux historique et le cours moyen pondéré de l'endettement est constatée au fur et à mesure des retours en capital. L'impact de ce traitement s'est traduit par un produit net de 137 milliers d'euros sur le résultat de la période.

IV. Notes sur le bilan

NOTE 1. Immobilisations incorporelles

En l'absence d'acquisitions et de cessions ou sorties, les immobilisations incorporelles ont évolué de la façon suivante au cours de l'exercice :

Chiffres en k€	01/04/2012	Acquisitions	Cessions/ Sorties	31/03/2013
Immobilisations incorporelles				
Logiciels	211	-	-	211
Total valeurs brutes	211	-	-	211
		Augmentations	Diminutions	
Amortissements				
Logiciels	163	19	-	182
Total amortissements	163	19	-	182
TOTAL VALEURS NETTES	48	(19)	-	29

NOTE 2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles ont évolué de la façon suivante au cours de l'exercice :

Chiffres en k€	01/04/2012	Acquisitions	Cessions/ Sorties	31/03/2013
Immobilisations corporelles				
I - Terrains	-	-	-	-
II - Autres				
Constructions	15	-	-	15
Agencements et installations	10	-	-	10
Matériel de transport	256	26	-	282
Matériel de bureau	78	-	-	78
Mobilier de bureau	150	26	-	176
Total valeurs brutes	509	52	-	561
		Augmentations	Diminutions	
Amortissements				
II - Autres				
Constructions	15	-	-	15
Agencements et installations	5	1	-	6
Matériel de transport	119	49	-	168
Matériel de bureau	77	1	-	78
Mobilier de bureau	80	16	-	96
Total amortissements	296	67	-	363
TOTAL VALEURS NETTES	213	(15)	-	198

NOTE 3. Titres de participation

Au 31 mars 2013, les titres de participation (valeurs brutes) se décomposent de la façon suivante :

Chiffres en k€	31/03/2013
Paris Orléans Holding Bancaire (POHB) SAS	1 335 455
K Développement SAS	94 698
Finatis SA	12 287
Autres titres de participation d'une valeur inférieure à 10 m€	14 659
TOTAL DES TITRES DE PARTICIPATION	1 457 099

Les mouvements de l'exercice 2012/2013 sont résumés dans le tableau ci-après :

Chiffres en k€	01/04/2012	Acquisitions/ Augmentations	Cessions/ Diminution/ Reclassements	31/03/2013
Valeurs brutes	895 489	1 124 221	562 611	1 457 099
Total valeurs brutes	895 489	1 124 221	562 611	1 457 099
		Augmentations	Diminutions	
Dépréciations	123 219	5	121 754	1 470
Total dépréciations	123 219	5	121 754	1 470
TOTAL VALEURS NETTES	772 270	1 124 216	(440 857)	1 455 629

Comme évoqué dans la partie « Faits caractéristiques de l'exercice » de la présente annexe, les mouvements de titres de participation au titre de l'exercice 2012/2013 traduisent de manière quasi-exclusive, d'une part, les apports opérés dans le cadre de la réorganisation décidée lors de l'Assemblée générale extraordinaire du 8 juin 2012, de 586 668 parts de RCB pour 55,01% du capital, de 4 801 actions Financière Rabelais SAS pour 100% du capital, et de 587 129 actions RCH représentant 43,33% du capital, pour des montants respectifs de 214 574 milliers d'euros, 89 344 milliers d'euros et 257 691 milliers d'euros, et d'autre part, leur ré-apport le 11 juillet 2012 à la filiale POHB pour un montant global de 561 608 milliers d'euros.

Par ailleurs, les titres de participation détenus dans cette dernière société, holding qui détient les activités bancaires du groupe et qui avaient été dépréciés partiellement sur l'exercice précédent, ont fait l'objet d'une reprise sur dépréciation d'un montant de 121 430 milliers d'euros :

conformément à la réglementation comptable française, Paris Orléans SCA procède lors de chaque arrêté comptable à une évaluation de son portefeuille de titres de participation. Dans le cadre de cette analyse, la valeur d'utilité des titres POHB détenus par Paris Orléans SCA a été déterminée à partir de sa situation nette réévaluée, sur la base des valorisations retenues pour RCH et pour RCB. Ces valorisations utilisent une approche multicritères : actualisation des flux de trésorerie et multiples de transactions comparables pour RCH, et valorisation de la somme des divisions opérationnelles et multiples des agrégats de résultats et de transactions comparables pour RCB.

Enfin, la Société a comptabilisé une reprise sur dépréciation des titres de participation de sa filiale Francarep Inc. à hauteur de 321 milliers d'euros. Cette dernière société a notamment bénéficié d'une performance satisfaisante de son portefeuille résiduel.

NOTE 4. Titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP)

Sous cette rubrique figurent tous les titres du portefeuille dont la détention correspond à la stratégie d'investissement de la Société et ne pouvant entrer dans la rubrique « Titres de participation ». Les mouvements de l'exercice 2012/2013 se résument ainsi :

Chiffres en k€	01/04/2012	Acquisitions/ Augmentations	Cessions/ Sorties/ Reclassements	31/03/2013
Valeurs brutes	25 479	428	967	24 940
Total valeurs brutes	25 479	428	967	24 940
		Augmentations	Diminutions	
Dépréciations	8 283	168	15	8 436
Total dépréciations	8 283	168	15	8 436
TOTAL VALEURS NETTES	17 196	260	952	16 504

Les mouvements de l'exercice 2012/2013 sont de faible ampleur. Les 428 milliers d'euros d'acquisitions ont concerné exclusivement les actions Rallye tandis que les cessions/diminutions ont porté principalement, d'une part, sur des retours en capital de différents fonds à hauteur de 668 milliers d'euros (dont 523 milliers d'euros pour le seul fonds Doughty Hanson 4), et d'autre part sur les actions Rallye pour un montant de 299 milliers d'euros.

La valeur estimative du portefeuille de TIAP s'élève au 31 mars 2013 à 42 475 milliers d'euros dont 9 088 milliers d'euros pour les actions propres et 2 148 milliers d'euros pour les certificats d'investissement.

NOTE 5. Prêts

Ce poste correspond pour la quasi-totalité à un prêt accordé à la filiale K Développement SAS, dont le montant résiduel en principal s'élève à 1 600 milliers d'euros au 31 mars 2013, augmenté des intérêts courus non échus de 7 milliers d'euros. Ce prêt a une échéance inférieure à un an.

NOTE 6. Créances de l'actif circulant

Ces créances d'un montant global de 84 818 milliers d'euros sont composées :

- d'avances et de comptes courants Groupe et associés principalement accordés dans le cadre du « *cash pooling* » pour 80 968 milliers d'euros en valeur brute, et de comptes courants liés au groupe d'intégration fiscale pour 3 584 milliers d'euros ;
- d'une créance vis-à-vis de l'administration fiscale pour un montant de 209 milliers d'euros ;
- de diverses créances clients et de soldes débiteurs divers pour 57 milliers d'euros.

Toutes ces créances ont un caractère exigible.

Les dépréciations de créances d'un montant global de 781 milliers d'euros concernent principalement des avances accordées à une filiale d'investissement qui a rencontré des difficultés financières.

NOTE 7. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement s'analysent de la façon suivante :

- 26 854 actions propres détenues dans le cadre du contrat de liquidité pour un montant global de 460 milliers d'euros. Leur valeur d'inventaire au 31 mars 2013 s'élève à 468 milliers d'euros, laissant apparaître une plus-value latente de 8 milliers d'euros ;
- les autres titres d'un montant global de 22 535 milliers d'euros sont exclusivement composés de fonds communs de placement (FCP) ou placements de trésorerie à court terme. Leur valeur d'inventaire au 31 mars 2013 s'élève à 22 120 milliers d'euros, laissant apparaître une moins-value latente de 416 milliers d'euros pour laquelle une dépréciation a été comptabilisée, les plus-values latentes s'élevant de leur côté à 1 millier d'euros.

NOTE 8. Disponibilités

Ce poste d'un montant de 57 405 milliers d'euros a augmenté au 31 mars 2013 par rapport à la clôture de l'exercice précédent. Au cours de l'exercice 2012/2013, Paris Orléans SCA a notamment bénéficié de remontées de trésorerie de la part de ses filiales d'investissement à la suite de cessions réalisées par ces dernières, une partie de ces montants ayant été placée sur des comptes à terme.

NOTE 9. Écart de conversion actif

L'écart de conversion actif correspondant à la différence entre la contre-valeur en euros au taux de clôture des TIAP et autres immobilisations financières libellées en US dollars, d'une part, et leur valeur historique, d'autre part, représente 3 473 milliers d'euros au 31 mars 2013.

Ce montant minoré de l'écart de conversion passif a donné lieu à la comptabilisation d'une provision pour risque de change. Ces TIAP et autres immobilisations financières en US dollars font l'objet d'une couverture de change.

NOTE 10. Capitaux propres

La variation des capitaux propres au cours de l'exercice 2012/2013 s'analyse comme suit :

Chiffres en k€	Capital	Primes d'émission, de fusion, d'apport	Réserve légale	Autres réserves	Report à nouveau	Provisions réglementées	Résultat de l'exercice	Totaux capitaux propres
Capitaux propres au 01/04/2012	65 031	505 082	6 475	153 044	198 346	171	(114 297)	813 852
Augmentation de capital	76 775	474 542	-	-	-	-	-	551 317
Affectation du résultat de l'exercice 2011/2012	-	-	-	-	(114 297)	-	114 297	-
Distribution de dividendes ⁽¹⁾	-	-	-	-	(15 886)	-	-	(15 886)
Résultat de l'exercice 2012/2013	-	-	-	-	-	-	119 878	119 878
Variation des provisions réglementées	-	-	-	-	-	46	-	46
CAPITAUX PROPRES AU 31/03/2013	141 806	979 624	6 475	153 044	68 163	217	119 878	1 469 207

(1) La distribution de dividendes réalisée durant l'exercice 2012/2013 au titre de l'exercice précédent a été inférieure de 372 milliers d'euros à ce qui a été décidé dans la quatrième résolution proposée à titre ordinaire lors de l'Assemblée générale mixte du 27 septembre 2012. Il n'a en effet pas été distribué de dividende aux certificats d'investissement et actions propres Paris Orléans auto-détenus.

Les apports de parts de RCB, d'actions RCH et Financière Rabelais SAS, mentionnés notamment dans la note 3, réalisés dans le cadre d'augmentations de capital réservées approuvées par l'Assemblée générale mixte du 8 juin 2012 ont été rémunérées par l'attribution de 38 387 442 actions nouvelles. Ces actions nouvellement émises se sont traduites par une augmentation du capital social de 76 775 milliers d'euros et ont généré une prime d'apport brute de 484 833 milliers d'euros sur laquelle ont été imputés 10 292 milliers d'euros de frais d'apport (constitués uniquement d'honoraires) net d'un impôt théorique conformément à la réglementation en vigueur.

Au 31 mars 2013, le capital est composé de 70 757 989 actions et de 145 040 certificats d'investissement de 2 euros de valeur nominale. Les 38 387 442 actions nouvelles émises durant l'exercice correspondent à la rémunération des différents apports telle qu'approuvée par l'Assemblée générale mixte du 8 juin 2012 évoquée ci-avant.

Détention par la Société de ses propres actions

Au 31 mars 2013, Paris Orléans SCA détient 145 040 certificats d'investissement propres (soit la totalité des titres de cette catégorie émis) ainsi que 548 464 actions propres dont 26 854 actions affectées à un contrat de liquidité.

NOTE 11. Provisions pour risques et charges

Les éléments de ce poste sont présentés dans le tableau ci-après :

Chiffres en k€	01/04/2012	Dotations de l'exercice	Reprise de l'exercice (provision non utilisée)	Reprise de l'exercice (provision non utilisée)	31/03/2013
Provisions pour risques	1 364	837	-	-	2 201
Sur insuffisance de couverture de change	-	-	-	-	-
Sur litiges	-	-	-	-	-
Pour risques de pertes de change sur fonds en dollars US	1 364	837	-	-	2 201
Provisions pour charges	-	-	-	-	-
TOTAL DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 364	837	-	-	2 201

Non-application de la méthode préférentielle de comptabilisation des engagements de retraite : l'incidence de la non-application de cette méthode préférentielle préconisée par le PCG n'est significative ni au regard du total du bilan, ni par rapport au niveau du résultat de la Société.

La provision pour risques de pertes de change comptabilisée à la clôture de l'exercice correspond à l'écart de conversion actif minoré de l'écart de conversion passif (se reporter à la note 9).

NOTE 12. Emprunts et dettes financières auprès des établissements de crédit

Ce poste se décompose de la façon suivante :

Chiffres en k€	Échéance			
	Total	Inférieure à 1 an	Comprise entre 1 et 5 ans	> 5 ans
Emprunts à moyen terme	70 345	35 159	35 186	-
Découvert en dollars US	6 120	6 120	-	-
Découvert en Livres Sterling	10 052	10 052	-	-
Découverts bancaires	180	180	-	-
Intérêts courus	247	247	-	-
TOTAL DES EMPRUNTS ET DETTES	86 944	51 758	35 186	-

Ces emprunts et crédits ont été contractés à un taux variable.

En principal, les emprunts ont été amortis ou remboursés sur l'exercice pour des montants respectifs de 23 643 milliers d'euros et de 7 282 milliers de dollars US, tandis que les nouveaux crédits contractés sur l'exercice ont porté sur un total de 12 000 milliers d'euros et de 27 062 milliers de dollars US.

NOTE 13. Dettes d'exploitation

Elles comprennent des dettes fournisseurs pour 776 milliers d'euros et des dettes fiscales et sociales pour 2 206 milliers d'euros au titre de l'exercice 2012/2013. L'intégralité des dettes d'exploitation a une échéance à moins d'un an.

NOTE 14. Autres dettes

Ce poste d'un montant global de 79 171 milliers d'euros est composé d'avances et de comptes courants Groupe majorés des intérêts courus accordés par des filiales dans le cadre du « *cash pooling* » à hauteur de 79 163 milliers d'euros, et de dettes diverses pour le solde de 8 milliers d'euros.

Toutes ces dettes ont un caractère exigible.

V. Notes sur le compte de résultat

Paris Orléans SCA a clôturé son exercice 2012/2013 avec un bénéfice de 119,9 millions d'euros contre un déficit de 114,3 millions d'euros l'exercice précédent. Le bénéfice de l'exercice 2012/2013 est principalement imputable au résultat des opérations en capital (+122,7 millions d'euros) en raison de la reprise de l'intégralité de la dépréciation, enregistrée l'exercice précédent, sur les titres de participation détenus dans la filiale POHB pour 121,4 millions d'euros. POHB est la filiale qui concentre la totalité des actifs bancaires détenus indirectement par Paris Orléans SCA.

La société a affiché un résultat courant avant impôt négatif de 1 million d'euros sur l'exercice 2012/2013, alors qu'il était ressorti positif de 3,1 millions d'euros lors de l'exercice précédent. Cette évolution s'explique par l'absence de perception d'un dividende de la filiale K Développement SAS au cours de l'exercice, alors qu'il avait été reçu 10,5 millions d'euros à ce titre sur l'exercice 2011/2012.

La charge nette d'impôt sur les sociétés de 1,8 million d'euros s'explique avant tout par un impôt théorique de

5,1 millions d'euros afférent aux frais d'apports imputés sur la prime d'apport dégagée lors des opérations d'apport approuvées par l'Assemblée générale extraordinaire du 8 juin 2012. Ce montant a été partiellement compensé par un produit d'impôt reçu d'une filiale dans le cadre de l'intégration fiscale.

NOTE 15. Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation correspondent à hauteur d'environ la moitié, soit 1 248 milliers d'euros, à des charges refacturées à des sociétés liées. À ce titre, des montants de 50 milliers d'euros et de 25 milliers d'euros ont été facturés respectivement à Rothschild Concordia SAS, société mère de Paris Orléans SCA, et à la société Rivoli Participation SAS. L'autre moitié est très majoritairement constituée, pour un montant de 1 241 milliers d'euros par une reprise sur dépréciation d'une avance en compte courant accordée à une filiale d'investissement ayant bénéficié d'un retour à meilleure fortune.

NOTE 16. Charges d'exploitation

Chiffres en k€	2012/2013	2011/2012
Achats et charges externes	2 694	3 287
Impôts et taxes	965	922
Salaires et charges sociales	5 424	5 558
Dotations aux amortissements	87	82
Dotations aux provisions/dépréciations	-	429
Autres charges	201	1 117
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	9 371	11 395

Ce poste est principalement composé des frais de fonctionnement proprement dits qui, nets des refacturations aux filiales, s'élèvent à 8 075 milliers d'euros, soit 0,55 % des capitaux propres.

Il comprend notamment des honoraires de commissariat aux comptes d'un montant de 504 milliers d'euros sur l'exercice 2012/2013 (ce montant est donné toutes charges comprises).

Le montant des honoraires de commissariat aux comptes se ventile de la manière suivante :

- au titre du contrôle légal des comptes de l'exercice 2012/2013 : 399 milliers d'euros TTC (soit 334 milliers d'euros HT) ;
- au titre de prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes : 105 milliers d'euros TTC (soit 88 milliers d'euros HT).

NOTE 17. Produits des titres de participation et des TIAP

Les produits des titres de participation et des TIAP de l'exercice 2012/2013 sont détaillés dans le tableau ci-après :

Chiffres en k€	2012/2013	2011/2012
Dividendes/Titres de participation		
Finatis SA	566	566
K Développement SAS	-	10 450
AlexanderPlatz Voltaire Strasse (APVS)	-	(15)
Total dividendes/Titres de participation	566	11 001
Dividendes/TIAP		
Perenco Rio Del Rey	4 714	1 485
Rallye SA	979	979
Norsea Pipeline	45	57
Autres Dividendes/TIAP d'une valeur inférieure à 20 k€	7	12
Total dividendes/TIAP	5 745	2 533
Intérêts des prêts/Titres de Participation		
K Développement SAS	70	145
Total Intérêts/Titres de participation	70	145
TOTAL DES PRODUITS DES TITRES DE PARTICIPATION ET DES TIAP	6 381	13 679

NOTE 18. Autres produits financiers

Les autres produits financiers d'un montant global de 1 538 milliers d'euros sont constitués :

- de produits d'intérêts de contrats à terme et de certificats de dépôt pour un montant de 724 milliers d'euros ;
- de 645 milliers d'euros d'intérêts sur avances accordées aux sociétés du Groupe, notamment K Développement SAS (avances en euros et en US dollars), PO Fonds SAS et Verseau SAS pour des montants respectifs de 361 milliers d'euros, 101 milliers d'euros et 91 milliers d'euros ;
- de gains de change qui se sont élevés à 169 milliers d'euros sur l'exercice 2012/2013.

NOTE 19. Plus ou moins-values nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement

Ce poste est positif de 52 milliers d'euros en raison de plus-values de cession de valeurs mobilières de placement à hauteur de 194 milliers d'euros (dont 170 milliers d'euros afférents aux cessions d'actions propres dans le cadre du contrat de liquidité). Ce montant a toutefois été minoré de moins-values sur cessions d'une ligne de valeurs mobilières de placement pour un montant de 142 milliers d'euros.

NOTE 20. Dotations et reprises de provisions et dépréciations sur autres opérations en revenus

La reprise sur provisions et dépréciations sur autres opérations en revenus d'un montant de 588 milliers d'euros a concerné une seule ligne de valeurs mobilières de placement, qui a bénéficié de la progression des indices boursiers européens.

La dotation aux provisions et dépréciations sur autres opérations en revenus a, quant à elle, concerné le seul risque de perte de change pour un montant de 836 milliers d'euros.

NOTE 21. Charges financières

Chiffres en k€	2012/2013	2011/2012
Emprunts moyen terme	1 634	2 272
Autres charges financières	2	1 744
Autres intérêts	234	490
Pertes de change	33	15
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	1 903	4 521

La charge des intérêts sur emprunts bancaires moyen terme a diminué sous l'effet conjugué de la baisse de l'endettement et surtout de la baisse des taux d'intérêt par

rapport à l'exercice précédent. Les autres charges d'intérêts ont également diminué en raison de la baisse des avances en compte courant groupe accordées par les filiales.

NOTE 22. Plus-values sur cession de titres de participation et de TIAP

Au titre de l'exercice 2012/2013, ce poste d'un montant global de 1 150 milliers d'euros concerne exclusivement les TIAP. Ce poste est à nouveau en retrait significatif par rapport à l'exercice précédent en raison de moindres distributions perçues de fonds d'investissement, qui ont

représenté 966 milliers d'euros contre 3 219 milliers d'euros sur l'exercice précédent. Le solde du poste d'un montant de 184 milliers d'euros concerne une ligne d'actions cotées.

NOTE 23. Reprises sur dépréciations de titres de participation et de TIAP

Ce poste, d'un montant de 121 769 milliers d'euros, comprend :

- d'une part, des reprises sur dépréciations de titres de participation pour un montant global de 121 755 milliers d'euros pour l'essentiel afférentes à la filiale POHB et dans une moindre mesure à la filiale américaine Francarep Inc. pour un montant de 321 milliers d'euros, cette dernière ayant bénéficié d'une revalorisation de son portefeuille résiduel de fonds d'investissement ;
- d'autre part, des reprises sur dépréciation de TIAP qui ont concerné divers fonds d'investissement à hauteur de 15 milliers d'euros.

NOTE 24. Dotations aux dépréciations sur titres de participation et sur TIAP

Ce poste d'un montant global de 174 milliers d'euros concerne principalement deux fonds d'investissement à hauteur de 148 milliers d'euros. Il est en net retrait par rapport à l'exercice précédent où avait été enregistrée la provision sur les titres de participation de la filiale POHB évoquée dans la note 23.

NOTE 25. Impôt sur les sociétés

La charge d'impôt sur les sociétés de l'exercice 2012/2013 se décompose, d'une part, de l'impôt sur les sociétés du groupe d'intégration fiscale dont Paris Orléans SCA est la tête de groupe pour un montant de 4 937 milliers d'euros (constitué de l'impôt théorique de 5 146 milliers d'euros sur les frais d'apport imputés sur la prime d'apport – voir note 10 – diminué d'un crédit d'impôt de 209 milliers d'euros) et d'un produit d'impôt sur les sociétés de 3 584 milliers d'euros reçu de la filiale intégrée fiscalement POHB, et d'autre part, de la taxe de 3% sur les dividendes versés au cours de l'exercice qui a représenté un montant de 477 milliers d'euros.

VI. Autres informations

A. Effectif

Au cours de l'exercice 2012/2013, l'effectif moyen s'est élevé à 27 personnes dont 24 cadres et 3 employés contre 26 personnes sur l'exercice précédent.

B. Rémunération des organes de direction

Au titre de leur fonction de mandataire social de Paris Orléans SCA pour l'exercice 2012/2013, les membres du Conseil de surveillance ont perçu 153 milliers d'euros sous forme de jetons de présence et 6,4 milliers sous forme d'avantages en nature.

C. Intégration fiscale

Paris Orléans SCA est la tête de groupe d'un groupe fiscal comprenant les sociétés suivantes :

- Paris Orléans Holding Bancaire (POHB) ;
- Concordia Holding SARL.

L'option pour l'application du régime des groupes de ce groupe fiscal est valable pour une durée de cinq ans expirant le 31 mars 2014.

Dans le cadre de l'intégration fiscale, chaque filiale intégrée détermine son impôt sur les sociétés de telle sorte qu'elle se trouve dans une situation comparable à celle qui aurait été la sienne si elle était restée imposée séparément.

Le déficit reportable au taux de droit commun du groupe intégré fiscalement dont Paris Orléans SCA est la tête de Groupe s'élève à 10 530 milliers d'euros au 31 mars 2013.

D. Consolidation

Paris Orléans SCA, société mère du groupe Paris Orléans, établi au 31 mars 2013 des états financiers consolidés. Ses propres comptes sont consolidés dans ceux de Rothschild Concordia SAS, domiciliée 23 bis, avenue de Messine – 75008 Paris.

E. Instruments financiers à terme

Paris Orléans SCA a mis en place deux opérations de couverture du risque de taux, la première en juillet 2009 et la seconde en janvier 2010 :

- un swap de taux fixe à 2,51 % contre EURIBOR 3 mois pour un montant nominal au 31 mars 2013 de 11,4 millions d'euros avec une échéance au 22 janvier 2015 ;
- un swap de taux fixe à 2,22 % contre EURIBOR 3 mois pour un montant nominal au 31 mars 2013 de 8 millions d'euros avec une échéance au 28 janvier 2015.

Leur valorisation est établie selon des méthodes de calcul interne des banques sur la base des sources d'informations disponibles, incluant notamment les informations habituellement utilisées par le marché, étant précisé que leur fiabilité et leur exactitude ne sont pas garanties par ces établissements bancaires.

Au 31 mars 2013, le premier swap présente une juste valeur négative de 383,0 milliers d'euros et le second a une juste valeur négative de 234,1 milliers d'euros.

F. Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan au 31 mars 2013 sont présentés dans le tableau ci-après :

Chiffres en k€	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
Engagements donnés						
Indemnités de départ à la retraite ⁽¹⁾	-	-	-	-	-	-
Engagement de financement donné à Norse Pipeline limited	289	-	-	-	-	289
Engagement d'investir dans différents fonds	3	-	-	-	-	3
TOTAL ENGAGEMENTS DONNÉS	292	-	-	-	-	292
Engagements en matière de pensions	-	-	-	-	-	-
Engagements reçus	-	-	-	-	-	-
TOTAL ENGAGEMENTS REÇUS	-	-	-	-	-	-
Engagements réciproques	-	-	-	-	-	-

(1) Cette charge est externalisée auprès d'une compagnie d'assurances.

Les principales évolutions des engagements hors bilan par rapport à l'exercice précédent concernent la disparition des engagements reçus concernant les lignes de crédit non utilisées en raison de leur utilisation au cours de l'exercice.

Variation des engagements financiers au cours de l'exercice 2012/2013

Chiffres en k€	31/03/2013	31/03/2012
Engagements donnés		
Cautions données et engagements divers	289	289
Engagements d'investir dans différents fonds	3	26
TOTAL ENGAGEMENTS DONNÉS	292	315
Engagements reçus		
Lignes de crédit non utilisées	-	14 573
TOTAL ENGAGEMENTS REÇUS	-	14 573

La société Paris Orléans SCA confirme qu'elle n'a pas omis d'engagement hors bilan significatif selon les normes comptables en vigueur.

G. Tableau des filiales et participations

Sociétés ou groupes de sociétés	Capital	Réserves et report à nouveau hors résultat de l'exercice	Quote-part de capital détenue (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la Société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la Société	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice écoulé	Bénéfice ou perte du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Société au cours de l'exercice
				Brute	Nette					
<i>Chiffres en m€</i>										
A. Filiales										
<i>(50 % au moins du capital détenu par la Société)</i>										
Paris Orléans Holding Bancaire (POHB) SAS (Paris)	729,6	477,7	100%	335,5	335,5	-	-	-	14,8	-
K Développement SAS (Paris)	99,0	70,3	94,52% ⁽⁴⁾	94,7	94,7	-	-	-	76,1	-
Francarep Inc. (USA) ⁽²⁾	-	3,9	100%	5,6	4,1	-	-	-	0,2	-
Messine Managers Investissements SAS (Paris)	5,0	5,4	90,72%	9,1	9,1	-	-	-	0,7	-
B - Participations										
<i>(5 à 50 % du capital détenu par la Société)</i>										
Finatis SA (Paris) ⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾	85,0	334,0	5%	12,3	12,3	-	-	42 665,0	170,0	0,6

(1) Chiffres consolidés.

(2) Clôture au 31 décembre 2012 (Taux utilisé: 1€ = 1,2826 USD).

(3) Réserves et résultat - part du Groupe.

(4) Paris Orléans SCA détient 100% des droits économiques.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 mars 2013

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 mars 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Paris Orléans S.C.A. tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Gérance. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Estimations comptables

Ainsi qu'il est indiqué dans le paragraphe n° III «Principes, règles et méthodes comptables» de l'annexe, votre société constitue, si nécessaire, des dépréciations pour couvrir le risque de baisse de valeur des titres de participation et des titres immobilisés.

Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par la société décrites dans l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de ces méthodes.

.../...

.../...

Nous rappelons toutefois que, ces estimations étant fondées sur des prévisions présentant par nature un caractère incertain, les réalisations différeront, parfois de manière significative, des prévisions.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de la Gérance et dans les documents adressés aux actionnaires et associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur; nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de la Gérance.

Paris La Défense, le 26 juin 2013

Paris, le 26 juin 2013

KPMG Audit FS II

Pascal Brouard

Associé

Cailliau Dedouit et Associés

Jean-Jacques Dedouit

Associé

Informations générales

PERSONNES RESPONSABLES DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

PO Gestion SAS
Gérant

Mark Crump
Directeur financier du Groupe

ATTESTATION DES PERSONNES RESPONSABLES DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

« Nous attestons, à notre connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion inclus dans le présent document présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées. »

Paris, le 26 juin 2013

PO Gestion SAS
Gérant

Mark Crump
Directeur financier du Groupe

Représenté par David de Rothschild, Président

RESPONSABLE DU CONTRÔLE DES COMPTES

Commissaires aux comptes titulaires

Cailliau Dedouit et Associés SA

Représentée par M. Jean-Jacques Dedouit

19, rue Clément Marot
75008 Paris, France

Date de première nomination : 24 juin 2003
Date du dernier renouvellement : 27 septembre 2011
Date d'échéance du mandat : Assemblée générale
statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2017

KPMG Audit FS II SAS

Représentée par M. Pascal Brouard

Immeuble Le Palatin – 3, cours du Triangle
92939 Paris La Défense Cedex, France

Date de première nomination : 27 septembre 2011
Date du dernier renouvellement : n/a
Date d'échéance du mandat : Assemblée générale
statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2017

Commissaires aux comptes suppléants

Didier Cardon

19, rue Clément Marot
75008 Paris, France

Date de première nomination : 29 septembre 2009
Date du dernier renouvellement : 27 septembre 2011
Date d'échéance du mandat : Assemblée générale
statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2017

KPMG Audit FS I SAS

Immeuble Le Palatin – 3, cours du Triangle
92939 Paris La Défense Cedex, France

Date de première nomination : 27 septembre 2011
Date du dernier renouvellement : n/a
Date d'échéance du mandat : Assemblée générale
statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2017

Société en commandite par actions
au capital de 141 806 058 euros
Siège social : 23 bis avenue de Messine, 75008 Paris
302 519 228 RCS Paris

Tél. : +33 (0)1 53 77 65 10
Marie-Laure Becquart – Responsable des Relations Investisseurs
Email : mlb@paris-orleans.com
Site internet : www.paris-orleans.com

Création et réalisation :  eurokapi
CAOUP

